SUPPLÉMENT VILLES AU FUTUR : NANCY

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13160 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 22 MAI 1987

Otages : le silence...

Il y a deux ans déjà, Michel Seurat, chercheur au CNRS, et Jean-Paul Kauffmann, journaliste à « l'Evénement du jeudi », arrivaient à Beyrouth, une fois de plus en proie à la violence. La première guerre des camps palestiniens faisait rage, et la route de l'aéroport était sous le feu des canons. Ce n'est pourtant pas ce danger qui les guettait mais un autre, plus pernicieux et plus lâche surtout, l'enlèvement.

Seurat et Kauffmann rejoignent bientôt dans leur geôle les deux diplomates français, MM. Carton et Fontaine, enlevés deux mois auparavant, cinq Américains et un Britannique. La liste ne fera dès lors que s'allonger. Bien que les gouvernements s'en défendent, américain et français notamment, la question des otages est dorénavant au centre de toute politique moyen-orientale. Le chantage aux innocents n'est certes pas une technique nouvelle, mais force est de constater que les ravisseurs et les Etats qui les soutiennent ont *su l'utiliser*.

Les Etats-Unis ont obtenu la libération de trois des leurs au prix d'une vente d'armes à l'Iran qui a sérieusement compromis leur crédibilité dans le monde arabe, pour ne pas parler de la tempête qu'elle provoque à Washington. Pariant successivement sur le mouvement chiite Amal de M. Nabih Berri, bien imprudemment optimiste, sur la Syrie, puis sur l'Iran, multipliant jusqu'au ridicule les émissaires en tout genre, en particulier jusqu'au 16 mars 1986, Paris n'a jusqu'à ce jour rien obtenu d'un Djihad islamique dont les liens avec l'Iran sont incontestables mais qui a aussi ses propres revendications.

L'heure est-elle venue d'engager officiellement le dialogue avec les preneurs d'otages ? Certains le pensent à Paris, faute de résultats dans la négociation entre Etats. La « normalisation » des rapports avec l'Iran, pudique euphémisme qui recouvre avant tout le souci d'obtenir l'appui de Téhéran, est au point mort. Rien n'indique d'autre part que l'Iran, de plus en plus isolé sur la scène internationale, soit prêt à faire un geste. L'espoir suscité par l'entrée des troupes de Damas à Beyrouth-Ouest le 22 février dernier ne s'est pas concrétisé. Paris a pris soin au contraire de s'entendre avec la Syrie pour la dissuader de tout acte de violence en vue d'obtenir un résultat qui redorerait son blason.

Le gouvernement de M. Chirac peut certes se réjouir d'avoir obtenu la libération de trois des quatre membres de l'équipe d'Antenne 2 enlevés par l'Organisation de la justice révolutionnaire le 8 mars 1986 et de MM. Sontag et Couderi. Mais à quel prix ? La lumière sera-t-elle faite un jour sur ce point ?

Depuis le silence est retombé sur les otages, et l'enlèvement de notre confrère Roger Auque en janvier n'a même pas été revendiqué. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Le débat reste ouvert. Mais il est non moins certain que les résultats déjà obtenus par les ravisseurs sont pour eux un encouragement.

Plus grave : alors que la cohésion politique aurait dû être totale, la France a trop souvent donné sous les deux derniers gouvernements l'occasion aux ravisseurs de jouer sur ses contradictions internes pour ne pas parler de pitoyables calculs électoraux. Face à la détresse des familles et aux responsabilités d'une démocratie envers ses ressortissants, la voie à suivre n'est pas facile. La recherche d'une solution n'en doit pas moins être basée sur la fermeté et la dignité. Il en va de la crédibilité de toute politique dans cette région.

Les difficultés économiques du gouvernement

• Prévisions de croissance en baisse • Déficit des échanges industriels

Le déficit du commerce extérieur de la France, en avril, marqué par un solde industriel négatif, avive les inquiétudes du gouvernement. Après la note pessimiste de l'INSEE, la Commission de Bruxelles vient de réviser à la baisse les prévisions de croissance pour la CEE. Ces évolutions contribuent à une dégradation du climat boursier malgré une très légère reprise, jeudi matin, à Paris.



Lire page 28 l'article de FRANÇOIS SIMON et nos informations page 32

Otelo de Carvalho condamné à quinze ans de prison

La chute d'un «héros» portugais

Otelo Saraiva de Carvalho, ancien lieutenant-colonel de l'armée portugaise, et l'un des principaux acteurs de la « révolution aux œillets » du 25 avril 1974, a été condamné, le mercredi 20 mai, à quinze ans de réclusion par le tribunal de Lisbonne. Il était accusé, ainsi que d'autres militants d'extrême gauche, d'avoir constitué une « association criminelle », les Forces populaires du 25 avril.

LISBONNE
de notre correspondant

Impeccable dans son costume bleu foncé, œillet rouge à la boutonnière, Otelo Saraiva de Carvalho écoute le verdict du tribunal : quinze ans de prison. Imperturbable, il échange des propos avec quelques-uns de ses camarades, accusés eux aussi, puis il se tourne vers le public : une centaine de personnes, pour la plupart des proches des prisonniers. Souriant, Otelo lève le pouce. Il s'approche de la vitre qui le sépare du public, prend un bout de papier et écrit deux mots : « *Ça ira.* »

Cependant, le tribunal poursuit la lecture des sentences : quatre autres inculpés sont également condamnés à quinze ans de prison ; vingt-cinq de dix à quatorze ans ; sept de six à neuf ans. Les peines les plus sévères, dix-sept ans et demi, sont infligées à deux des détenus qui cumulent la participation à l'organisation des FP-25 avec l'accomplissement de hold-up et d'attentats meurtriers.

Enfin, quatre prisonniers sur lesquels pesaient des accusations très lourdes bénéficient de l'indulgence du tribunal. Lors de l'ouverture du procès, ils se sont déclarés « *repentis* » et ont fourni de nombreuses informations sur l'activité clandestine de leurs anciens amis. L'un a été condamné à sept mois de prison ; deux à vingt mois et le dernier à quatre années.

Au total, le tribunal a prononcé quarante-huit condamnations et seize acquittements. Le verdict, qui a surpris par sa dureté, a confirmé pratiquement toutes les *accusations formulées par le* ministère public. Selon la loi, les peines pouvaient aller jusqu'à vingt ans.

JOSÉ REBELO.

(*Lire la suite page 4.*)

Grèves en série entre le 24 et le 29 mai

Pauvre transport aérien !

Le trafic aérien français continue à être perturbé. Les contrôleurs aériens feront grève, en début de matinée, du lundi 25 au vendredi 29 mai. Les hôtesses et les stewards d'Air Inter cesseront le travail, le dimanche 24 et le lundi 25 mai, avant les pilotes d'Air Inter, le mercredi 27 et le jeudi 28 mai (1).

Le transport aérien français souffre d'un véritable syndrome suicidaire. Comment qualifier autrement ces conflits à répétition qui lassent les usagers — et pas seulement les hommes d'affaires, — qui font perdre beaucoup d'argent aux entreprises concernées et ne débouchent sur rien ?

Les grévistes auront du mal à faire comprendre leurs raisons à une opinion publique qui considère les salariés de ce secteur comme des privilégiés. On dira que les hôtesses d'Air Inter exagèrent en demandant une compensation pour servir le café à bord de certains vols.

On dira encore que les contrôleurs aériens ne peuvent pas espérer le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire refuser la création d'un établissement public qui permettrait de leur garantir des retraites plus élevées que dans la fonction publique et exiger l'intégration des primes dans le calcul de leurs retraites.

ALAIN FAUJAS.

(*Lire la suite page 29.*)

(1) Renseignement Air France (1) 43-20-13-55 et Air Inter (1) 45-39-25-25.

J. M. COETZEE

L'un des auteurs les plus importants d'Afrique du Sud.
Nicole Zand / Le Monde

D'une rare ironie et d'une rare maîtrise.
Libération

79 F

Terres de crépuscule
Nouvelles
J.M. Coetzee
Prix de Jérusalem

Du même auteur
En attendant les barbares
39 F

S E U I L

Première Coupe du monde de rugby

Un coup de pied dans la tradition

La première Coupe du monde de rugby a lieu du 22 mai au 20 juin en Australie et en Nouvelle-Zélande. Le match d'ouverture oppose à Auckland, le vendredi 22 mai, les All Blacks néo-zélandais à l'Italie. Avec cette compétition, le rugby entre de plain-pied dans l'ère du *sponsoring*.

Suggérée dès 1980 par Albert Ferrasse, le président de la fédération française, l'idée d'une Coupe du monde de rugby sur le modèle du Mundial de football n'avait rencontré à l'époque que le silence à peine poli des Britanniques. Cinq ans plus tard pourtant, le 22 mars 1985, un protocole d'accord portant création de la « World Cup » était signé par les dignitaires de l'International Rugby Board (1) lors d'une réunion à Paris. Explication de ce revirement : dans son splendide isolement, le Board, dépositaire *exclusif de l'esprit du rugby*, avait cru voir passer le spectre du professionnalisme...

Un journaliste australien, David Lord, s'était fait fort de mettre sur pied un véritable championnat du monde itinérant entre huit équipes professionnelles. De plus, l'idée française avait été reprise de volée par les unions néo-zélandaise et australienne, qui voyaient dans la création d'une compétition mondiale le moyen de rompre leur isolement dans l'hémisphère sud. L'insistance des antipodes devint si pressante que les Britanniques y devinèrent les prémices d'un schisme au sein du Board. Tout plutôt qu'un scandale : ils consentirent alors à ne pas s'opposer à l'expérience. Au contraire, ils en confisquèrent la maîtrise, comme pour mieux l'édulcorer.

Tandis qu'Albert Ferrasse avait milité pour des phases éliminatoires permettant aux quatre-vingt-treize pays pratiquant le rugby de briguer une qualification pour le tournoi final, la première Coupe du monde se résume à une épreuve sur invitations, que les Anglais s'entêtent à baptiser Trophée William-Webb-Ellis (2). Contestable sur le plan sportif, la formule a permis d'aplanir les difficultés politiques. Sachant par exemple que sa présence condamnerait l'épreuve, l'Afrique du Sud, l'une des meilleures nations de rugby, a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas recevoir d'invitation pour ses Springboks.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(*Lire la suite page 27.*)

(1) Gouvernement officieux du rugby mondial, qui comprend huit nations membres : Angleterre, Pays de Galles, Ecosse, Irlande, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et — depuis 1978 seulement — la France.

(2) Etudiant anglais de bonne famille qui, par anticonformisme, décida le premier de courir avec le ballon en main, sur le terrain du collège de Rugby.

Le Monde DES LIVRES

Le printemps italien

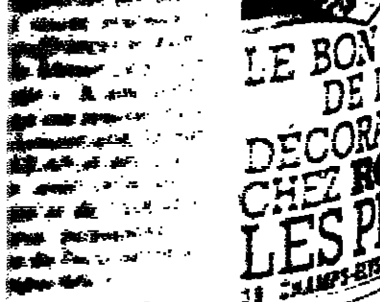
Nous recevons de très bonnes nouvelles d'Italie. Aussi « *le Monde des livres* » a consacré un dossier à ce « printemps italien » qui nous permet de découvrir ou de retrouver des écrivains fort séduisants : Roberto Calasso, qui fait le *procès de l'époque moderne* dans *la Ruine de Kasch* ; Pietro Citati et sa biographie de Tolstoï ; Leonardo Sciascia, l'inlassable enquêteur ; Baldassare Castiglione et son *Livre du courtisan*, que l'on réédite *après trois siècles d'oubli* ; enfin, l'étonnant Antonio Tabucchi et ses *Petits malentendus sans importance*, dont Nicole Zand rend compte dans sa chronique.

La page « histoire » est occupée par le millénaire capétien, qui a suscité de nombreux ouvrages, tandis que Bertrand Poirot-Delpech analyse, dans son feuilleton, le livre de François-Bernard Michel — *Cancer, à qui la faute ?* — une enquête ainsi qu'une méditation sur le cas de plusieurs écrivains atteints par cette maladie.

(Pages 13 à 21)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.











Débats

EXTRÊME DROITE

Danger électoral, danger pour la société française : il y a plusieurs manières d'analyser « l'effet Le Pen ». Y a-t-il plusieurs réponses aux thèses de l'extrême droite ? Bernard Stasi estime qu'en sauvegardant son honneur la majorité peut gagner la bataille électorale. Max Gallo invite les socialistes à dépasser les ambitions limitées de la « gestion » afin d'éviter les risques d'affrontement dans la société française.

Ne perdre ni l'honneur ni la bataille

Depuis le coup de colère de Michel Noir, on se sent moins seuls

par BERNARD STASI (*)

NOUS nous sentons moins seuls. Au moment des élections municipales partielles de Dreux, en 1983, nous n'étions pas nombreux à condamner, au nom d'une incompatibilité de principes, toute alliance de l'UDF et du RPR avec le Front national. Il y avait Simone Veil, il y avait le CDS et personne d'autre.

Certes, il s'agissait d'une élection municipale ; mais lorsque certaines valeurs sont en jeu, qu'importe le niveau auquel se déroule le combat. On peut en tout cas penser que si, en cette circonstance, qui marquait l'intrusion du Front national dans la vie politique, l'UDF et le RPR avaient, ensemble, pris leurs distances et affirmé, clairement, ce qui les différenciait de ce mouvement politique, celui-ci ne serait pas, aujourd'hui, aussi encombrant. Et si, pendant la campagne électorale de l'année dernière, l'appel de Raymond Barre invitant à ne pas faire de l'immigration un enjeu électoral avait été entendu, si un certain nombre de porte-parole de l'actuelle majorité n'avaient pas cru habile de s'aligner sur les thèmes du Front national, moins de Français prêteraient aujourd'hui une oreille attentive au discours sommaire, démagogique et xénophobe que tient cette formation sur ce sujet.

La responsabilité de la gauche

Mais à quoi servirait-il, aujourd'hui, pour la majorité, de battre sa coulpe ? D'autant plus qu'il serait absurde, par un excès d'autocritique, de disculper la gauche de sa part de responsabilité, qui est grande, dans la progression du Front national, elle qui n'a jamais hésité à le favoriser pour affaiblir ses adversaires. Et le Parti socialiste, que les scrupules n'ont guère étouffé lorsqu'il a décidé de s'entendre, au nom de l'efficacité électorale, avec un parti qui était — et demeure — la filiale française d'une des plus grandes entreprises de totalitarisme de l'histoire, n'est pas particulièrement qualifié pour donner des leçons de morale. Puis-je ajouter que je suis bien placé pour savoir que le PS ne fait pas toujours la fine bouche lorsque le Front national lui donne un coup de main pour l'aider à conquérir un poste...

Saluons en tout cas avec sympathie ceux qui viennent de se dresser pour dire non à l'inacceptable. Mais il semble que tout le monde ne soit pas encore convaincu, dans les rangs de la majorité, de la nécessité d'une distanciation claire et déterminée à l'égard du Front national. Il ne faut pas, nous dit-on, exclure le Front national du débat démocratique. Qui parle de l'exclure ? Tout autant que le Parti communiste, le Front national, du moment qu'il joue le jeu des institutions, a droit de cité dans notre République.

Les vieux démons

Au conseil régional de Champagne-Ardenne, que je préside, les conseillers du Front national sont considérés avec le même respect que leurs collègues. Mais reconnaître à une formation politique sa place dans le débat démocratique, est-ce s'interdire de combattre ses thèses ? Ce serait un bien curieux raisonnement... Et quand un parti réveille les vieux démons qui hantent les obscurs souterrains de notre conscience collective, peut-on ne pas réagir à son discours ?

Il ne faut pas, non plus, font remarquer certains, humilier les électeurs du Front national. Tous les électeurs ont effectivement droit au même respect. Mais dénoncer la philosophie et les objectifs du Parti communiste — et nous le faisons, nous autres, centristes, avec une particulière vigueur, — est-ce humilier les millions d'électeurs qui continuent à voter pour lui ? Respecter les électeurs, c'est, lorsqu'on est convaincu qu'ils se trompent et qu'on les trompe, leur dire la vérité, ce que l'on croit être la vérité. Respecter les électeurs du Front national, c'est leur expliquer sereinement et sans agressivité que les solutions proposées par cette formation aux problèmes qui les préoccupent sont de mauvaises solutions.

En vérité, si une partie de la majorité continue à se pelotonner frileusement dans de fausses habiletés, la gauche pourra dénoncer, avec satisfaction, nos divisions et nos hésitations. Et M. Le Pen se frottera les mains, avec chaque jour une plus grande jubilation, en voyant s'accroître le trouble qu'il a semé. Dans ce domaine comme dans les autres, le salut, pour la majorité, est dans la cohésion — le premier ministre était dans son rôle en dénonçant la cacophonie, — mais aussi dans la clarté et dans le courage.

La question est *simple* : les valeurs du Front national sont-elles celles qui éclairent notre combat politique ? Tout le reste n'est que tactique subalterne. La question est simple, la réponse doit ête nette et tout le reste nous sera donné par surcroît — tout le reste, c'est-à-dire la victoire. J'en ai, en effet, l'intime conviction, c'est dans la fidélité à nos valeurs que nous puiserons la crédibilité et mériterons la confiance.

Accepter de mettre, aujourd'hui, notre honneur en veilleuse pour gagner, demain, la bataille, c'est, à coup sûr, perdre l'honneur aujourd'hui et perdre demain la bataille.

(*) Député de la Marne, vice-président du CDS.

Le risque de l'affrontement

Attention aux fractures historiques de la société

par MAX GALLO (*)

ET si le véritable danger que représentaient Le Pen et son mouvement se situait après l'élection présidentielle de 1988 ? Si cette élection n'était en fait qu'un tremplin, une manière pour Le Pen et les hommes jeunes qui l'entourent de prendre leurs marques, d'acquérir de nouvelles bases de départ ? Qu'on mesure le chemin parcouru depuis 1984. En « respectabilité », en alliance politique. L'article digne et courageux de Michel Noir ne change pas la réalité des conseils régionaux où les accords conclus par la droite et le Front national sont appliqués.

Mais pour mesurer le danger d'après-demain, il faut abandonner le terrain strictement politique, aborder le risque — toujours là — d'un effondrement majeur de la société française. Or, quand l'effondrement vient, les hommes vacillent et beaucoup se couchent. On sait comment s'est comportée, à Vichy, en juillet 1940, la majorité de la Chambre élue au moment du Front populaire. Mais, dira-t-on, où sont *les panzers* qui nous menacent ? Les divisions ennemies se nomment aujourd'hui conjoncture économique et financière internationale, déclin industriel français, perte régulière de parts de marché, augmentation du chômage (trois millions cinq cent mille en 1992 ?). Quel que soit le domaine examiné — Université, Sécurité sociale, culture, rayonnement à l'étranger, partis politiques, syndicats, valeurs collectives, — la crise est profonde. Les institutions représentatives — le Parlement — vidées de leur contenu.

Les peurs s'accumulent, correspondant à des problèmes réels : sécurité des personnes, terrorisme, maladies (SIDA), vie urbaine. Et, plus grave, la question de l'assimilation des immigrés. Comment la réussir si la société se ferme, ne comporte aucune dynamique ? Mais même dans des domaines apparemment conventionnels et stables, comme la politique de défense et ses conséquences internationales, qui peut oser dire que les choix accomplis dans les années 60 résisteront à la nouvelle donne, technologique et diplomatique ?

Et répondre que l'Europe est la clé de ces problèmes nationaux, renvoyer à 1992, et l'Acte unique leur solution n'est, on le sait bien, qu'une illusion. L'Europe est un problème en soi. Elle reste à faire, après trente ans, hélas ! On s'étonne que le discours politique refuse de rassembler ces éléments catastrophiques, connus, énoncés isolément, et n'en tire pas une formulation claire : une crise majeure est devant nous. Où se jouera le sens de notre société. Et où rien n'est encore gagné. Réussirons-nous le « passage » ou au contraire renoncerons-nous à nous adapter, en régressant ? Si la crise n'est pas maîtrisée, l'heure sonnera-t-elle des fanatismes à la Le Pen ? Combinant démagogie, régression, stagnation ?

Le déclin s'accentue

Or ce « passage » n'est pas simple : il signifie la création de nouveaux équilibres, le renouvellement des personnels dirigeants, le ressourcement de notre système de valeurs, l'adaptation aux nouvelles données technologiques, et bien sûr, prioritairement, le redressement économique — industriel — la lutte contre le chômage par la croissance.

Or si l'on regarde le siècle écoulé, ce laboratoire qu'est toujours une histoire nationale, on constate que ces « passages » n'ont jamais évité une crise grave. C'est au prix de la défaite militaire et de la Commune que le « passage » se fait (entre 1870 et 1880) de l'Empire ankylosé à la IIIe République. La guerre encore, la Résistance, marquent entre 1936 et 1945 l'apparition de nouvelles élites et le programme de rénovation démocratique — Front populaire et programme du CNR. La période 1958-1968, et ses crises (de mai en mai...), permet de lever les obstacles à la décolonisation et procède aux modernisations politiques et culturelles indispensables.

Mais, depuis les années 70, alors que les mutations n'ont jamais été aussi nombreuses, quelle adaptation de fond s'est réalisée ? Des superstructures d'il y a vingt ou vingt-cinq ans, des hommes issus du gaullisme et du pompidolisme sont en place, après que de 1981 à 1986 les socialistes eurent tenté une adaptation (décentralisation notamment) interrompue en mars 1986.

Croire qu'on peut éviter le « passage » ou imaginer qu'une « adaptation rampante » suffira est une illusion. Les chiffres, les blocages sont là pour le démontrer. Le déclin s'accentue.

Tournant de l'histoire

C'est l'élection de 1988 qui, sur le plan politique, ouvrira la question du « passage », de sa possibilité et de ses modalités. C'est elle et les décisions qui suivront, si un président de gauche est élu, qui donneront leur sens historique à la période 1981-1986. Mais de toute façon les difficultés commenceront après l'élection. Viendra le temps des choix décisifs et des confrontations. On ne pourra pas, sans fin, esquiver les problèmes et masquer la gravité du moment.

Dès lors, il faut se préparer. La campagne pour l'élection de 1988 doit mettre au jour ces enjeux. Et ne pas contribuer au contraire à anesthésier l'opinion. Ou à la dévoyer par des invectives. Puisque le sort du pays est en question, s'en tenir à des propositions de simple gestion est dérisoire. Comme s'il ne restait à faire que quelques adaptations alors qu'il s'agit de choix décisifs, à l'un des tournants de l'histoire nationale !

C'est Cornélius Castoriadis qui rappelait (*le Monde* du 12 juillet 1986) la nécessité d'une *« grande politique »* conforme à la *« grande tradition émancipatrice de l'Occident : construire une société démocratique autogouvernée, où autonomie individuelle et autonomie collective se nourrissent l'une de l'autre. Mais cela ne peut se faire en dehors d'un grand mouvement démocratique de la population qui est précisément absent »*.

Ou bien la gauche réussira à faire naître par la campagne présidentielle ce grand mouvement, et ce, grâce à un projet clair et aux perspectives de changement qu'il contiendra, et elle deviendra l'expression et le moyen d'un sursaut national. Autour de ce projet pourront se rassembler tous ceux pour qui le destin collectif est une réalité autre que « financière ».

Ou bien rien ne surgira. Aucun des problèmes de fond ne pourra être réglé. M. Le Pen et ses sbires attendent ce moment-là.

(*) Ancien ministre, député européen (PS), écrivain.

Il faut choisir !

Le premier ministre vient de décider qu'un enseignement sur les persécutions dont les juifs (immigrés dans leur grande magorité) ont été victimes en France, de 1941 à 1944, serait dispensé dans les établissements scolaires. Il se souvient, dans le même temps, qu'en 1986 il avait été tenté par la rédaction d'un nouveau code de la nationalité. D'un côté, il s'agit de fixer les mémoires sur les exactions racistes commises durant l'occupation allemande et, de l'autre, de répondre au souhait de la droite française, sensible au discours de Jean-Marie Le Pen qui aimerait rendre la France *Arabenrein* (1).

A quoi peut bien servir d'enseigner aux jeunes têtes que la France a été durant quatre ans le terrain de l'horreur raciste (si toutefois on rappelle que ce sont des policiers français qui ont effectué l'essentiel du travail d'intendance pour le compte des nazis) si l'on montre du doigt — en 1987 — ceux qui ont la peau noire ou basanée ? (...)

MAURICE RAJSFUS,
journaliste, écrivain,
fils d'immigrés juifs polonais,
raflé par la police française
le 16 juillet 1942.

(1) Il faut se souvenir que les nazis avaient décidé de rendre l'Europe *Judenrein*, c'est-à-dire nettoyée de ses juifs...

● *Nostra culpa.* — Peu avant que J.M. Le Clézio ne proteste (*le Monde* du 12 mai) contre le projet de raid motonautique de l'organisation Thierry Sabine en Guyane, ce dernier... avait été interdit par le préfet, M. Jacques Dewatre (p. 6, *le Monde* daté 26-27 avril). L'auteur des *Géants* était en voyage... mais non le responsable de la page « Débats ».

AU-DELA DE LA COHABITATION,
de Philippe Arnon

« Embrassons-nous, Folleville »

AU service d'une intention — le consensus doit se réaliser, — Philippe Arnon déploie mieux que des efforts méritoires. Il s'enflamme et imagine de multiples arguments. Il plonge dans l'histoire pour trouver de brèves périodes d'entente nationale, vite balayées par un *« climat de guerre civile »*, attribué à la Révolution qui l'épouvante. Dans les dernières pages, il évoque enfin le champ du possible et livre sa proposition. Si le consensus peut exister, il doit d'abord être social. Il peut se réaliser dans l'entreprise, sur la base d'un contrat qui serait soumis à un délai probatoire d'un an. L'inspecteur du travail en explorerait le fonctionnement avant que le commissaire de la République, dûment instruit, n'accorde une *« autonomie consensuelle »*, débarrassée de la référence aux lois. Ainsi, et à condition que le cercle vertueux s'élargisse, le rôle de l'Etat se réduirait, le poids de la représentation politique s'atténuerait et la société, menée par des citoyens adultes, se réformerait par la volonté convergente de tous. La France serait enfin réconciliée, les partis oubliés — voire les syndicats — et les idéologies définitivement enterrées.

Utopie, rêve ? Qu'on ne s'y trompe pas : la construction qu'envisage Philippe Arnon traduit bien une aspiration latente de l'opinion, plus soucieuse d'accords que de rivalités. Sa démarche répond au souhait profond du Français moyen dont il se prétend le représentant, presque le héraut. Son livre offre l'occasion de découvrir les raisonnements comme les sentiments de ceux que les sondages seuls expriment.

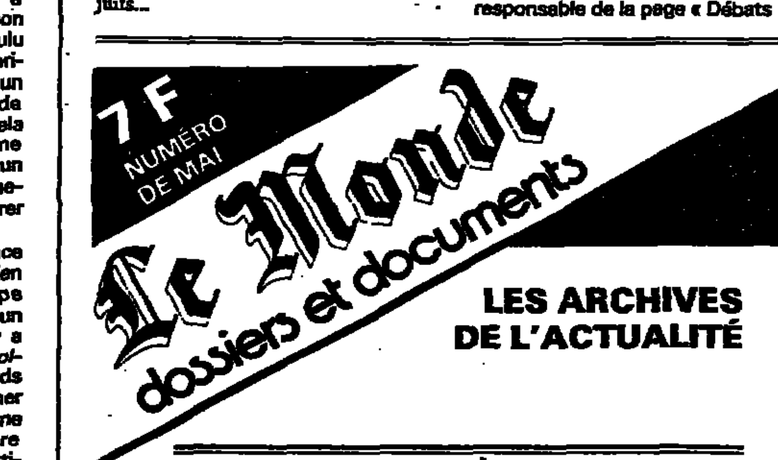
Provincial, à l'écart de toute vie publique, l'auteur prend toutefois un plaisir malicieux à s'octroyer cette chaire du bon sens ou du détachement voulu désintéressé. Le goût de théoriser l'entraîne, comme tout un chacun, que sa formation de juriste ne fait qu'accentuer. Cela nuit parfois à l'intérêt d'une thèse qui, pour s'appuyer sur un désir récent, n'avait certainement pas besoin de s'encombrer de doctes références.

L'expression d'une attirance populaire passe, on le voit bien dans le propos de Philippe Arnon, par la recherche d'un unanimisme souvent vain. Il y a un côté *« embrassons-nous, Folleville »* à sous-estimer le poids de l'économique ou à gommer les inégalités sociales, pour ne finalement retenir du théâtre politique que les réparties partisanes. Cela amène à affirmer que *« la démocratie est achevée »*, sans y voir un combat de tous les jours. Cela conduit à penser que *« la question sociale est résolue »*, et ne rien y corriger.

Malgré ou à cause de ces dérives, peu souvent exprimées mais si communes, l'ouvrage mérite d'être lu et compris. Ne serait-ce que parce qu'il représente une tendance diffuse dans le débat.

ALAIN LEBAUBE.

★ *Au-delà de la cohabitation, vers une démocratie nouvelle*, par Philippe Arnon. Editions Albatros, 172 p., 90 F.



LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

DEUX DOSSIERS

LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Les pouvoirs constitutionnels du président. Une nouvelle lecture de la Constitution à la lumière de la cohabitation.

LA REFONTE ÉCONOMIQUE DES PAYS DE L'EST
Les réformes économiques en URSS. Premières mesures et premières résistances. Les conséquences dans les pays frères.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

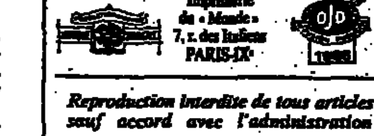
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La mort de trente-sept marins américains dans le Golfe

La controverse se poursuit aux Etats-Unis sur les circonstances de l'incident avec l'Irak

Cérémonie émouvante, mercredi 20 mai, à Bahrein, où la flotte américaine au Moyen-Orient a fait ses adieux à trente-cinq des trente-sept marins tués dans l'attaque le 17 mai, de la frégate *Stark* par un avion irakien. Le commandant du *Stark*, le capitaine de frégate Glenn Brindell, le visage défait, assistait à la cérémonie aux côtés de l'épouse d'un des marins tués, Mme Barbara Kiser, et de son fils, John. Mme Kiser, retenant ses larmes, serrait une Bible sur son cœur.

D'une grande sobriété, les adieux ont duré une heure et demie. Un à un, les cercueils recouverts du drapeau américain et portés par des volontaires vers un avion cargo C-141 sont passés devant le capitaine Brindell et l'assistance recueillie. Le transfert des corps des trente-cinq marins, dont vingt-quatre seulement ont été identifiés, avait eu lieu à l'aube.

Depuis mercredi matin, les drapeaux américains sont en berne aux Etats-Unis sur tous les bâtiments publics, ainsi qu'à l'étranger sur les missions diplomatiques et les navires. La bannière étoilée flottera à mi-mât jusqu'à lundi, jour du Memorial Day, qui honore la mémoire des victimes des conflits armés.

Cependant, à Washington, des questions concernant le comportement du commandant du *Stark* et celui de son équipage continuent d'être soulevées trois jours après l'incident dans le Golfe au large de Bahrein. Les premières déclarations du capitaine Brindell faites, mercredi, à Bahrein n'ont pas contribué à éclaircir les circonstances du drame. En particulier, on s'interroge toujours sur les raisons pour lesquelles les puissants radars du *Stark*, qui avaient repéré l'avion irakien à 350 kilomètres de distance, ont été incapables de détecter le lancement d'un missile à partir de cet appareil, comme l'a reconnu le capitaine Brindell.

L'officier a, en outre, indiqué que le système défensif du navire était en mode « manuel » lors de l'attaque. En mode « automatique », les canons Phalanx se seraient d'eux-mêmes braqués sur le missile Exocet tiré contre la frégate, dressant un mur de projectiles sur sa trajectoire. Le capitaine Brindell a expliqué que cette précaution avait été prise pour éviter d'éventuels tirs accidentels.

Un second missile

En outre, la question des avertissements lancés par le *Stark* par radio reste également troublantes. Selon le capitaine Brindell, le Mirage F-1 irakien a été prévenu deux fois qu'il s'approchait d'un navire américain. Le ministre des affaires étrangères de Bagdad, M. Tarek Aziz, a affirmé, à ce sujet, que le pilote du Mirage croyait avoir affaire à un bâtiment iranien et qu'il n'avait jamais reçu d'avertissement de la part du *Stark*.

Dernier élément mis au jour par les premières recherches sur la frégate : une seconde ogive de missile n'ayant pas explosé a été découverte à bord du bâtiment endommagé, mais il n'a pas été confirmé, de source américaine, qu'il s'agissait également d'un Exocet.

Bien que, à Washington, on assure que les Etats-Unis sont déterminés à préserver leurs relations avec l'Irak — la modération de la réaction américaine en témoigne, — le secrétaire à la défense, M. Weinberger, a demandé, mercredi, que Bagdad présente le pilote irakien responsable de la tragique « bavure ». M. Weinberger souhaite que ce pilote « *précise les événements ayant conduit à la mise à feu du ou des missiles, ainsi que le type de missile et la tactique utilisée* » par lui dans la nuit de dimanche.

Le secrétaire à la défense n'en a pas moins très vigoureusement souligné la volonté de Washington d'assurer « *la sécurité du Golfe et de ses routes maritimes, le libre accès aux ressources pétrolières, ainsi que la paix et la sécurité des nations riveraines* ». Affirmant que la question principale était celle « *de la résistance du monde libre à l'anarchie et à la tyrannie* », M. Weinberger a déclaré : « *Nous ne pouvons pas permettre que le Kremlin ait les mains libres dans cette région ou que les forces anti-occidentales les plus virulentes y contrôlent la situation et menacent les pays amis et les intérêts des Etats-Unis.* »

Un autre sujet d'interrogations, à Washington, concerne l'attitude de l'Arabie saoudite lors de l'attaque irakienne. Mercredi, en effet, le *Washington Post* affirmait qu'un avion radar AWACS américain basé en Arabie saoudite, ayant repéré le Mirage irakien, avait alerté les Saoudiens. Ceux-ci avaient alors fait décoller deux F-15. Toutefois, lorsque l'AWACS avait demandé à ces deux appareils saoudiens d'intercepter le Mirage, ceux-ci auraient reçu l'ordre des contrôleurs saoudiens de « *rester là où ils étaient* ».

L'attitude saoudienne, ajoutait le *Washington Post*, avait suscité la colère des responsables militaires du département de la défense américain. Cependant, un communiqué rendu public à Washington dans la journée de mercredi a tenté de disculper Ryad. Les précisions figurant dans ce communiqué ne sont pas nécessairement de nature à mettre fin à la polémique. Il en ressort, en effet, que le chef contrôleur saoudien au sol sollicité par l'équipage de l'AWACS pour autoriser une interception du Mirage irakien aurait répondu qu'il n'était « *pas qualifié* » pour prendre la responsabilité d'une telle décision. Avant qu'il n'obtienne le feu vert de ses supérieurs, l'attaque avait eu lieu.

Cette affaire risque, si elle n'est pas désamorcée, de susciter des réactions hostiles au Congrès, qui devrait avoir à se prononcer prochainement sur la vente à Ryad de douze à quinze F-15 supplémentaires.

URSS : l'offensive contre les bureaucrates

Un projet de loi vise à combattre l' « arbitraire » de l'administration

MOSCOU
de notre correspondant

Un projet de loi sur « *les plaintes contre les actes arbitraires de l'administration* » est actuellement examiné par les commissions spécialisées du Soviet suprême et devrait être adopté d'ici quelques semaines lors de la session d'été de cette assemblée. La nouvelle loi « *permettra même de poursuivre en justice les fonctionnaires ayant porté préjudice aux citoyens par leur inaction* » ou qui ont eu une « *attitude humiliante envers le demandeur* », expliquait l'agence Tass, mardi 19 mai. Ce texte constituera « *une nouvelle étape de l'offensive lancée dans le pays contre les bureaucrates* », concluait l'agence.

Juriste (autant qu'agronome) de formation, M. Gorbatchev souhaite éliminer les abus qui fleurissent dès lors qu'un citoyen a des démêlés avec une institution quelconque. Il a confié cette vaste tâche à un juriste professionnel, M. Natali Loukianov, qu'il a fait entrer le 28 janvier dernier au secrétariat du comité central. Ce dernier avait été son condisciple à la faculté de droit de Moscou au début des années 50.

La loi existante est pourtant parfaite, comme Tass le constate avec un humour involontaire. L'article 58 de la Constitution ne proclame-t-il pas que « *les citoyens de l'URSS ont le droit de porter plainte contre les actes de fonctionnaires des organes d'Etat et des organismes locaux* » ? Combien d'entre eux ont-ils réellement couru ce risque dès lors qu'une institution de poids (police, KGB, etc.) leur avait causé « *illégalement* » du tort ?

M. Gorbatchev s'efforce de faire évoluer les mentalités, au besoin par des décisions spectaculaires. Un haut responsable du KGB en Ukraine a ainsi été publiquement destitué en janvier pour avoir fait emprisonner sans raison pendant quinze jours un journaliste qui s'intéressait de trop près aux malversations des potentats locaux. Le chef du KGB lui-même, M. Tchebrikov, en avait informé le pays le 8 janvier dernier en première page de la *Pravda*, et les limogeages se sont succédé en cascade dans la ville ukrainienne de Vorochilovgrad. En février, deux policiers de la république autonome de Carélie étaient condamnés à plusieurs années de réclusion pour avoir torturé — et presque tué — dans leur commissariat de simples citoyens soupçonnés de vol. Ces deux faits étaient sans précédent.

Tass s'est, d'autre part, penché ces derniers jours sur la vie quotidienne des détenus (de droit commun, car il n'y en a officiellement pas d'autres en URSS) dans les prisons et les « *camps de rééducation par le travail* ». C'était, semble-t-il, le premier « *reportage* » de ce genre jamais publié ici.

Là encore, on commence par citer un texte officiel, selon lequel « *l'exécution de la sanction pénale n'a pas pour but de causer des souffrances physiques ni d'humilier la dignité humaine* ». Un détenu condamné pour « hooliganisme » explique cependant au reporter de Tass que « *ce n'est pas une station balnéaire, et d'ailleurs nous ne sommes pas venus ici sur invitation* ». Le journaliste constate que « *le travail est obligatoire* ». « *Les détenus qui violent le règlement ou qui travaillent mal peuvent être mis à l'isolement ou placés dans des locaux à régime plus sévère.* » Ils ont droit à « *deux visites par an* » et la journée de travail « *dure huit heures, comme partout en URSS* ».

Ce « reportage » effectué dans « *un établissement pénitentiaire de la région de Moscou* » suscite cependant quelques doutes quand l'auteur affirme que le recours au cachot est exceptionnel et décrit « *l'équipement médical moderne de la colonie* » avec « *un hôpital de quatorze lits* », les cours du soir pour les détenus, etc. Ce témoignage contredit tout ce que l'on sait des prisons et des camps, notamment par les « *prisonniers de conscience* » qui y sont systématiquement mélangés aux autres. Son affirmation selon laquelle « *le parquet peut engager des poursuites contre l'administration de la colonie en cas d'accident du travail survenu à un détenu* » a, en outre, provoqué le rire d'un ex-prisonnier à qui nous en avions fait part.

Reportage sur un « camp »

Le même scepticisme prévaut quant aux possibilités de réinsertion des anciens détenus, un sujet auquel Tass a consacré mercredi une autre dépêche. Une fonctionnaire chargée de cette tâche dans la région de Moscou, Mme Olga Katchirina, y affirme que « *les personnes ayant purgé leur peine ont le droit de s'installer dans n'importe quel district du pays* ». Chaque établissement pénitentiaire soviétique aurait un « inspecteur » dont la mission serait de préparer les détenus à leur retour à la vie normale. La nouveauté dans ce domaine est qu'on parle désormais ouvertement de ces questions, jadis taboues.

On parle enfin beaucoup de la « refonte » en cours de l'article 70 du code pénal qui punit l' « *agitation et la propagande antisoviétique* » et en vertu duquel la plupart des dissidents ont été et sont encore condamnés. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov, évoque régulièrement cette question.

Il semble cependant que la notion elle-même d' « *activité antisoviétique* » sera maintenue. Il s'agit ici d'un délit criminel et non politique. Une évolution positive se dessine cependant. Les manifestants qui invoquent par exemple leur droit à immigrer sont plus rarement interpellés, en tout cas presque toujours relâchés au bout de quelques heures, et ne sont plus, pour l'instant du moins, inculpés aux termes de cet article.

Les anciens « *prisonniers de conscience* » libérés des camps depuis plusieurs semaines grâce aux mesures de « clémence » individuelles prises depuis le 2 février se rassemblent et tentent de faire entendre leur voix. Plusieurs d'entre eux, regroupés autour de l'historien Sergueï Grigoriants, libéré en février, s'efforcent même de faire légaliser leur organisation. Ils viennent d'envoyer une lettre en ce sens à M. Alexandre Iakovlev, membre suppléant du bureau politique et l'un des artisans les plus convaincus, du moins le plus en vue, de l'effort de « *démocratisation* » engagé par M. Gorbatchev.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Washington déplore à nouveau les livraisons d'armes chinoises à l'Iran

Washington *(AFP)*. — Une délégation militaire chinoise de haut niveau en visite cette semaine à Washington s'est vu réaffirmer par les responsables américains l'opposition des Etats-Unis aux livraisons par la Chine de missiles à l'Iran. Cette question, a-t-on indiqué de source bien informée, n'a pas été évoquée par le président Reagan au cours d'un entretien qu'il a eu, mercredi 20 mai, avec la délégation conduite par le général Yang Shangkun, mais l'avait été la veille au cours des conversations de ce dernier avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger. Le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, avait qualifié, mardi, de « *très regrettable et déplaisante* » la livraison par Pékin de missiles sol-mer baptisés Sildworm par les Etats-Unis, dont certains auraient été déployés près du Golfe. A l'issue de la rencontre de la délégation chinoise avec le président Reagan, les deux parties ont exprimé « *leur satisfaction sur la croissance des relations bilatérales* » sino-américaines. M. Shultz avait, la veille, promis au général Yang Shangkun, vice-président de la commission militaire centrale, que les Etats-Unis rechercharaient « *les moyens de faciliter des transferts de technologie* » vers la Chine.

Un dirigeant antisandiniste révèle avoir eu des contacts étroits avec des personnalités impliquées dans l'« Irangate »

Washington *(AFP, AP, Reuter)*. — Pour la première fois depuis le début des auditions publiques du Congrès le 5 mai, l'un des chefs des combattants antisandinistes — les « contras », — M. Adolfo Calero, a témoigné, jeudi 20 mai à Washington, sur les détournements illégaux de fonds au profit de son organisation. M. Calero a indiqué avoir obtenu 33,7 millions de dollars de contributions à l'époque — de 1984 à 1986 — où l'aide militaire américaine aux « contras » était interdite. Il a toutefois affirmé qu'il n'avait reçu qu'une fraction infime des sommes provenant des ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran.

Détail important : le chef des « contras » a encore dit qu'à la même époque il avait été en contact avec tous les principaux responsables américains, dont le président Reagan. Entre 1984 et 1986, trois ou quatre entretiens ont eu lieu, selon le témoin, entre M. Reagan et lui-même, mais, a dit M. Calero, les deux hommes n'auraient pas discuté des efforts pour le financement des « contras ». A l'occasion de ces rencontres, M. Calero aurait simplement « *remercié le président pour sa position* » en faveur des combattants antisandinistes.

Le chef des Forces démocratiques nicaraguayennes (FDN), appellation de la principale organisation antisandiniste, avait également, a-t-il dit, des contacts avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et il avait établi des relations personnelles avec le lieutenant-colonel North ainsi qu'avec le directeur de la CIA, M. William Casey, qu'il appelait affectueusement « *Oncle Bill* ». Les rapports avec ce dernier étaient étroits, leurs discussions portant sur les activités du lieutenant-colonel North pour soutenir matériellement les « contras ». M. Casey, a affirmé M. Calero, lui aurait, à plusieurs reprises, exprimé des regrets de ne pouvoir faire plus pour lui.

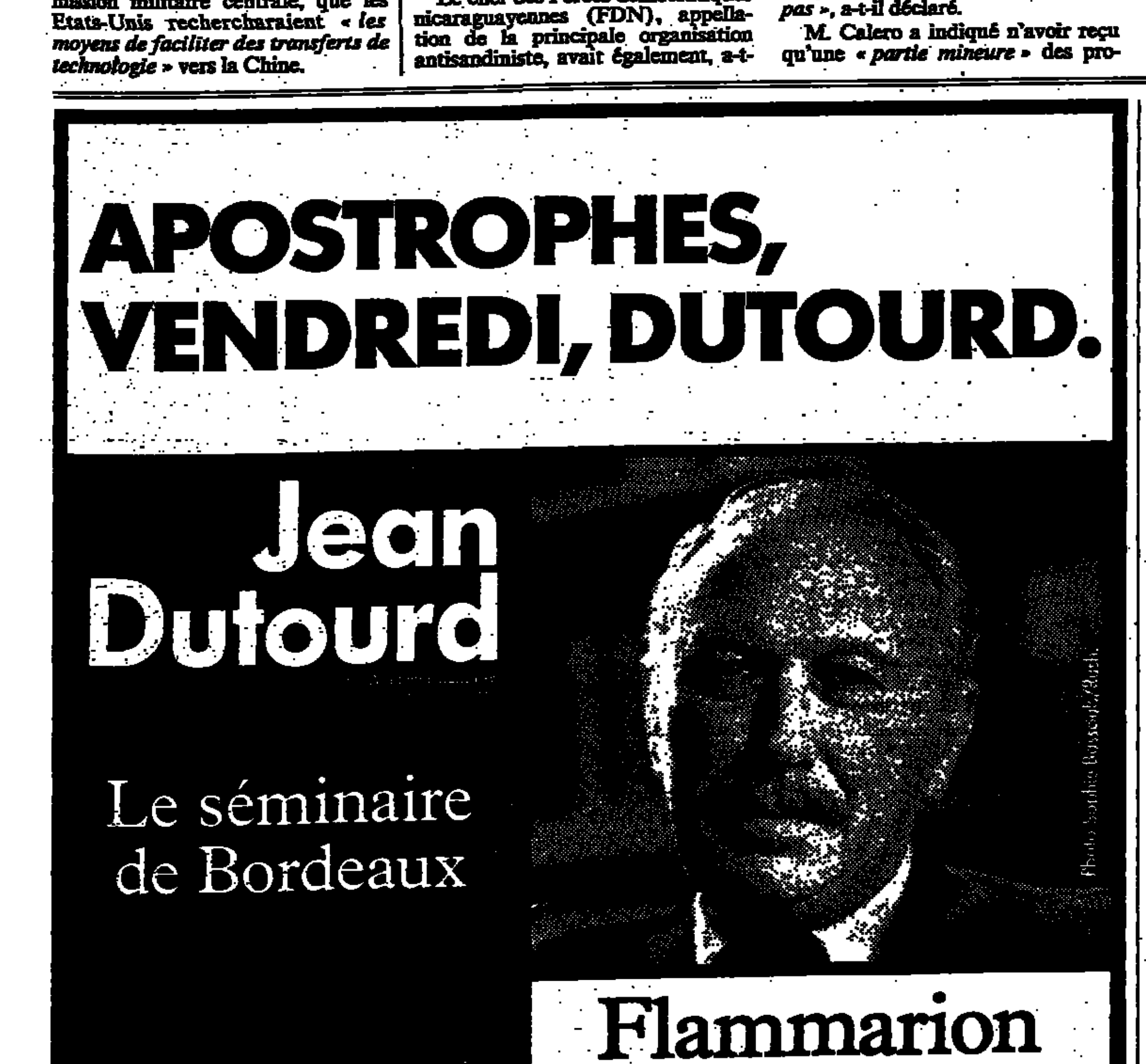
« L'habitude de tout dire »

Avec Oliver North, quelque cinquante rencontres ont eu lieu, a poursuivi le témoin qui a assuré « *avoir l'habitude de tout dire* » à son interlocuteur, car il avait « *pleine confiance en lui* ». Selon M. Calero, sur les 33,7 millions de dollars reçus par son organisation entre février 1984 et mars 1985, 32 millions provenaient d'un pays du Proche-Orient identifié de sources parlementaires comme étant l'Arabie saoudite. Le chef « contra » a affirmé ne pas s'être « *préoccupé* » de savoir d'où venaient exactement l'argent. « *Cela ne m'intéressait pas* », a-t-il déclaré.

M. Calero a indiqué n'avoir reçu qu'une « *partie mineure* » des profits tirés des ventes d'armes à l'Iran. Au cours d'une précédente audition, le général à la retraite Richard Secord avait estimé cette somme à 3,5 millions de dollars. Quant à l'affectation de l'ensemble de l'aide obtenue, 19 millions de dollars, selon le témoin, auraient été consacrés à l'achat d'armes et 14 millions à l'acquisition de matériel non militaire. En outre, M. Calero a précisé avoir fourni 90 000 dollars en chèques de voyage à Oliver North comme contribution aux efforts pour faire libérer les otages américains au Liban.

Interrogé après M. Calero, le général à la retraite John Singlaub a indiqué qu'il avait fourni aux antisandinistes en 1985 des armes « *fabriquées dans des pays de l'Est* » pour une valeur de 5,3 millions de dollars, et qu'il était intervenu en faveur de ces combattants auprès de deux pays asiatiques, qui seraient Taiwan et la Corée du Sud. Le général Singlaub a souligné qu'il avait agi « *de son propre chef* », mais qu'il avait tenu le lieutenant-colonel North informé des détails de ses initiatives et que celui-ci les avait approuvées.

D'autre part, le général Secord a déposé un recours devant le Tribunal fédéral suisse en vue d'empêcher la communication au département de la justice américain de documents bancaires liés au détournement de fonds au profit de la Contra nicaraguayenne.



APOSTROPHES,
VENDREDI, TROYAT.



Europe

GRANDE-BRETAGNE : les programmes électoraux des trois formations

Le thatchérisme et ses contraires

LONDRES
de notre correspondant

La tête légèrement inclinée pour manifester sa bienveillance, le ton de la voix très appliqué avec, néanmoins, une petite nuance d'impatience, un demi-sourire un rien indulgent, dissimulant à peine la fermeté des remarques, Mme Thatcher ressemble à s'y méprendre à la caricature que font d'elle ses adversaires, à la « Nanny », la gouvernante de la légende bourgeoise britannique, celle qui doit inlassablement dire les mêmes choses à des enfants lents à comprendre.

Lors de la conférence de presse organisée le 19 mai pour la présentation du programme électoral conservateur, Mme Thatcher a, pour la énième fois, assené une de ses vérités premières qu'elle va répéter ici et là durant les trois semaines à venir. On lui demande s'il n'y aurait pas lieu de se montrer plus généreux dans le domaine social et dans les mesures destinées à lutter contre le chômage. *« Vous ne pouvez pas dépenser plus d'argent que vous n'en avez »*, répond-elle.

Depuis huit ans, toujours cette même pose, ce même ton, ces mêmes mots et idées simples. Ainsi que le précise souvent le premier ministre, les bonnes recettes ne se modifient pas et ne sauraient être compliquées. C'est son côté *« Nanny ne vous l'a-t-elle pas déjà dit »*, comme a coutume de le noter M. David Owen, leader du Parti social-démocrate.

Quelques questions plus loin, Mme Thatcher revient à la charge. *« Trop de dépenses politiques entraînent la hausse du taux d'inflation, et l'inflation provoque le développement du chômage. »* Quant au reproche que lui fait l'opposition de laisser pour compte une grande partie de la population, elle l'a écarté un jour par une autre de ses formules : *« Personne ne se serait souvenu du Bon Samaritain s'il n'avait eu que de bonnes intentions. Il avait aussi de l'argent... »* Mme Thatcher préfère avoir la politique de ses moyens plutôt que le contraire. En ce début de campagne, elle n'a guère cherché mardi à concurrencer les partis adverses sur leur terrain.

Les programmes des travaillistes et des centristes de l'Alliance mettent l'accent sur l'aspect moral des devoirs de l'Etat. Ces derniers impliquent la recherche de moyens financiers qui peuvent dépasser les limites de la plus stricte comptabilité dont se prévaut le premier ministre.

Egale à elle-même...

Imperturbable, Mme Thatcher s'est donc montrée égale à elle-même, n'ignorant pas que son obstination exaspère les uns mais rassure les autres. Très en forme à soixante et un ans, elle n'a pas écarté l'hypothèse d'un quatrième mandat, en 1991 ou 1992 : *« Nous aviserons en temps voulu. »*

Alors que les autres leaders ont fait un effort de modération, le programme de Mme Thatcher, intitulé « Le prochain pas en avant », comporte une dose supplémentaire de thatchérisme. Il prévoit notamment une accélération de la privatisation des logements sociaux appartenant encore aux collectivités locales. Autre atteinte au pouvoir de ces autorités jugées trop dépensières et trop contrôlées par l'opposition, les directeurs des écoles secondaires pourront avoir la pleine disposition de leur budget, et seront *« libres de choisir »* leur administration de tutelle. Ils préféraient, de l'avis de Mme Thatcher, celle moins contraignante de l'Etat.

L'offensive législative contre les syndicats sera renforcée. Les dirigeants devront être élus directement par la base, à bulletin secret. Et cette consultation devra avoir lieu au moins tous les cinq ans. Les tendances minoritaires auront en outre davantage de possibilités de contester un mot d'ordre de grève.

Les jeunes qui ne trouvent pas de travail au sortir de l'école perdront quant à eux leurs droits à indemnités de chômage, s'ils refusent les stages de formation. Les effectifs de la police seront encore accrus. Les aéroports, les compagnies des eaux et celles de l'électricité seront privatisées.

Enfin, Mme Thatcher promet une vaste réforme de la fiscalité locale, et s'engage à ramener de 27 % à 25 % le taux de base d'imposition des revenus.

La politique financière des travaillistes est on ne peut plus opposée à celle des conservateurs : annulation des allégements fiscaux déjà décidés ou prévus par le gouvernement actuel, et réintroduction de l'impôt sur les grandes fortunes. Celà, avec une augmentation des emprunts gouvernementaux et le concours d'une nouvelle « banque nationale d'investissement » pour l'industrie, devrait permettre à un cabinet travailliste de relever nettement les allocations de la sSécurité sociale, les crédits de la santé et de l'éducation publique, d'instituer un salaire minimum garanti et surtout de créer *« un million d'emplois en deux ans »*. Le tout pour un montant de près de 10 milliards de livres.

Les travaillistes contre les armes nucléaires

Cependant, le nouveau programme du Labour, qui surprend par sa brièveté, fait moins de concessions à la « gauche dure » que les deux précédents. Il porte en cela la marque de M. Kinnock, qui, en le présentant, a précisé : *« Il ne contient que ce que nous pouvons accomplir. »* Constat révélateur de cet état d'esprit, seuls British Telecom et British Gas sont mentionnés au chapitre de la remise en cause des privatisations effectuées par les conservateurs. Le terme de nationalisation n'apparaît pas. On lui préfère celui de *« participation sociale »*.

Toutefois, en matière de défense, la politique travailliste tant controversée demeure : *« Tous les armements nucléaires britanniques seront abandonnés. » « Les armes nucléaires américaines devront être retirées après consultation »* : les deux derniers mots confirment qu'il n'est plus question d'un retrait immédiat, et que M. Kinnock se donne une certaine marge de manœuvre. Mais il a affirmé que tous les engins nucléaires devront, en tout état de cause, avoir disparu de Grande-Bretagne avant la fin de la prochaine législature.

En revanche, il a rappelé que le Royaume-Uni resterait un membre « résolu » de l'OTAN, et que les crédits alloués aux forces conventionnelles seraient sensiblement augmentés.

Libéraux et sociaux-démocrates ont, vaille que vaille, trouvé un compromis sur la défense. Ils se prononcent pour le maintien d'une dissuasion nucléaire *« minimum »*, à son précédent niveau. Cela veut dire qu'un gouvernement de l'alliance renoncerait à la modernisation actuellement en cours, qui a pour objectif de remplacer durant la prochaine décennie les fusées Polaris par des Trident à têtes multiples.

Le programme centriste, comme celui des travaillistes, promet une hausse substantielle des dépenses publiques et une réduction d'un million du nombre de chômeurs, mais en trois ans seulement. Cependant, l'alliance ne reviendra pas sur les privatisations du gouvernement conservateur. Elle n'est opposée qu'à celles des services de l'eau et de l'électricité. L'alliance, enfin, se distingue des deux autres grands partis en exigeant une réforme électorale avec l'institution de la représentation proportionnelle. Le système actuel (majoritaire uninominal à un tour) lui est particulièrement défavorable.

FRANCIS CORNU.

● **ISLANDE : le président du Parti de l'indépendance chargé de former un gouvernement.** — Mme Vigdis Finnbogadottir, président de la République islandaise, a chargé le président du Parti de l'indépendance (conservateur) de former un gouvernement, le premier ministre de centre-droit sortant, M. Steigrimur Hermannsson, battu lors des élections législatives du 25 avril (*le Monde* du 28 avril), chargé lundi dernier de la même mission, ayant échoué. M Palsson a indiqué qu'il essaierait de réunir une coalition de trois partis, notamment avec le Parti des femmes, qui, avec six députés, a fait une percée remarquée et est désormais un parti charnière pour toute majorité. — (*AFP*.)

La fin de l'innocence
Les Etats-Unis de Wilson à Reagan
DENISE ARTAUD
Le destin fulgurant des Etats-Unis, leur rapide accession aux responsabilités mondiales, leurs difficultés actuelles.
95 F
ARMAND COLIN
103, bd Saint-Michel 75005 Paris

GRÈCE

M. Georges Rallis, ancien premier ministre quitte le Parti de la nouvelle démocratie

ATHÈNES
de notre correspondant

M. Georges Rallis, ancien premier ministre, a annoncé, mardi 19 mai, à Athènes, qu'il quittait son Parti de la nouvelle démocratie et qu'il était prêt à œuvrer pour la constitution d'*« un large rassemblement démocratique »*. Celui-ci pourrait se placer sous la direction de l'ancien président de la République, M. Constantin Caramanlis.

M. Rallis a expliqué sa décision par son opposition à la manière dont le président du Parti de la nouvelle démocratie, M. Constantin Mitsotakis, dirige l'organisation et sa politique. Il a souligné qu'il avait déjà désapprouvé la conduite des campagnes électorales de 1984 et de 1985, notamment en ce qui concerne la surenchère de promesses en matière économique et la futilité de certains slogans.

Quant aux méthodes de direction du parti, M. Rallis a rappelé les récentes attaques, indirectes mais claires, de M. Mitsotakis contre lui. En effet, les dirigeants du Parti de la nouvelle démocratie avaient soupçonné M. Rallis d'avoir encouragé son gendre, le député néo-démocrate, M. Anastasis Papaligouras, à publier un article demandant le retour sur la scène politique de M. Caramanlis en opposant celui-ci à l'actuelle direction du parti. Le député en question a été exclu de ce dernier la semaine dernière. M. Rallis affirme avec force qu'il n'a ni approuvé ni encouragé la publication de cet article, mais ses propres propositions n'en sont guère éloignées sur le fond, même si un retour de M. Caramanlis, âgé de quatre-vingts ans, dans la politique active semble peu probable... à la plupart des observateurs.

La démarche de M. Rallis pourrait inaugurer une période de mobilité dans la politique grecque. Dès mardi soir, au Parlement, et au moment où commençait la discussion sur une proposition du Parti de la nouvelle démocratie visant à créer une commission d'enquête sur les « scandales » économiques qui se multiplient ces dernières semaines dans le secteur public, M. Andréas Papandréou a créé la surprise en posant la question de confiance. Elle sera discutée après le délai constitutionnel de quarante-huit heures. Les députés du PASOK seront laissés libres de voter selon leur conscience. En revanche, le premier ministre leur a demandé de se soumettre à la discipline du parti et de voter contre la proposition de ce dernier concernant lesdits « scandales ».

THÉODORE MARANGOS.

AUTRICHE

Attentat contre un ancien diplomate libyen

Vienne. — Un ancien diplomate libyen, M. Ezzedin Al Ghadamsi, a été légèrement blessé à la tête le mercredi 20 mai dans le centre de Vienne par un homme qui a laissé tomber un passeport sur les lieux de l'agression. Ce document portait le nom de Mohammed S.A. Elhag, un Libyen de trente ans retrouvé peu après par la police. M. Ahmed Abdullah, vingt-huit ans, dont la carte de visite se trouvait à l'intérieur du passeport, a également été appréhendé. Les deux hommes étaient entrés simultanément en Autriche, venant de Prague.

M. Ghadamsi, qui a pu quitter l'hôpital quelques heures après l'attentat, est considéré comme un opposant au régime du colonel Kadhafi. Il appartenait au groupe d'officiers qui avait renversé le roi Idriss Ier et aboli la monarchie le 1er septembre 1969. Ambassadeur en Autriche de 1971 à 1980, il y était resté après être tombé en disgrâce.

De source diplomatique, en Autriche, on indique cependant que M. Ghadamsi jouait encore un rôle discret dans la promotion des intérêts économiques libyens en Autriche. L'ancien diplomate, âgé de quarante-neuf ans, avait déjà été victime d'un attentat à Vienne le 28 février 1965. — (*AFP, AP, Reuter.*)



Otelo de Carvalho condamné à quinze ans de prison

La chute d'un « héros » portugais

(*Suite de la première page.*)

Des circonstances atténuantes ont été pourtant prises en compte : le bon comportement des accusés ; leur origine sociale, dans la majorité des cas très modeste ; leurs convictions. Car le tribunal a reconnu qu'Otelo et ses compagnons ont agi par conviction politique, et religieuse pour certains d'entre eux. Dans le groupe d'accusés figuraient en effet deux prêtres et une religieuse... Leur délit aurait été ainsi déterminé par une interprétation de l'article 2 de la Constitution promulguée en 1975, selon lequel l'Etat doit *« assurer la transition vers le socialisme en créant les conditions nécessaires à l'exercice démocratique du pouvoir par les classes laborieuses »*. Dans le but de lutter contre un éventuel retour au pouvoir des « forces fascistes », ils auraient transgressé gravement un autre article de la même Constitution qui interdit la création d'associations armées.



Triste dénouement

Ouvert il y a deux ans, ce *« procès du siècle »*, comme l'appelait la presse portugaise, est très vite tombé dans l'indifférence générale. Seules les sirènes des fourgons militaires qui chaque jour faisaient la navette entre la prison, située en plein centre de Lisbonne, et le tribunal de Monsanto, perché sur une colline aux portes de la capitale, rappelaient qu'un procès se déroulait. Aucun dirigeant politique n'est venu assister le mercredi 20 mai à la lecture de la sentence. En dépit de la renommée internationale d'Otelo de Carvalho, il n'y a pas eu de délégation étrangère.

Triste dénouement pour quelqu'un qui a été souvent porté en triomphe par la foule en liesse. C'est sous les ordres d'Otelo que, dans la nuit du 25 avril 1974, les jeunes capitaines ont quitté leurs casernes pour mettre fin à une dictature vieille d'un demi-siècle. Considéré à l'époque comme le « garant de la révolution », Otelo a pris en 1975 le commandement du COPCON, où étaient réunies les unités d'élite de l'armée portugaise. Sous sa protection, les paysans de l'Alentejo ont occupé de vastes domaines pour y créer des « unités collectives de production ». C'est encore sous sa protection que des expériences d'autogestion ont été menées dans des usines de la banlieue de Lisbonne.

Le Portugal vivait alors l'euphorie révolutionnaire. Les manifestations se succédaient. Et les gouvernements aussi. Qu'importe ! Le pouvoir n'était-il pas basé sur « l'alliance du peuple et des forces armées » ? Aussi des queues se formaient-elles chaque matin devant le siège du COPCON. On y allait pour dénoncer un complot de droite, demander un logement ou même protester contre un mari peu respectueux de ses devoirs conjugaux.

Le 25 novembre 1975, un groupe de militaires modérés dirigé par le lieutenant-colonel Eanes décide de passer à l'action. Le mouvement est largement suivi. D'autant que des rumeurs de coup d'Etat de l'extrême droite et de l'extrême gauche se répandaient. Et Otelo est écarté de ses fonctions. Sept mois plus tard, les Portugais sont pour la première fois appelés à voter pour un président de la République. Otelo se présente. Soutenu par les GDUP (groupes d'unité populaire), il obtient 16 % des suffrages. Un succès indéniable. Car il s'était battu contre le candidat représentant les partis traditionnels, Eanes, appuyé par les partis socialiste, social-démocrate et démocrate-chrétien, élu dès le premier tour le numéro deux du Parti communiste, M. Pato, et contre qui a fait un score décevant de moins de 7 %.

Le « projet global »

Grâce à son charisme, Otelo avait réussi à diviser l'électorat communiste. Faute grave que le PCP ne lui a pas pardonnée. Conséquence : dans la propagande communiste, Otelo perd l'épithète de *« héros »* et devient l'expression du *« populisme »* et de l'*« irresponsabilité gauchiste »*.

Cependant les institutions créées par la Loi constitutionnelle se consolident. Peu à peu les grands partis politiques s'installent. L'extrême gauche, quant à elle, s'effondre. Le pays a un gouvernement minoritaire socialiste, puis un gouvernement de coalition socialiste—démocrate-chrétien, puis un gouvernement démocrate-chrétien-social-démocrate. Otelo proteste contre ce qu'il considère comme le *« retour du capitalisme »*. Avec la crise économique, le chômage augmente. Le niveau de vie se détériore. Beaucoup de chefs d'entreprise refusent même de payer leurs ouvriers. Dans des villes ouvrières comme Setubal et Marinha-Grande, Otelo essaie de recruter des adhérents pour son nouveau projet politique, qu'il appelle *« projet global »*. Le mouvement est constitué de trois composantes : l'Organisation politique de masses (OPM), c'est-à-dire la face visible du projet ; la Structure civile armée (ECA) et la Structure militaire. Ces deux dernières composantes, naturellement clandestines, devaient permettre la création d'une « armée populaire révolutionnaire ».

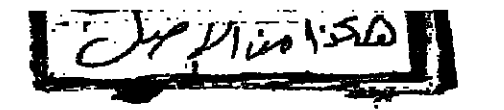
En avril 1978, le projet d'Otelo devient l'Organisation unitaire des travailleurs. Deux ans après, l'OUT cède la place à un Front d'unité populaire (FUP), qui devait soutenir la candidature d'Otelo à l'élection présidentielle de décembre 1980. La révolution, c'est du passé, et Otelo recueille moins de 4 % des voix. Il disparaît de la scène publique. Désespéré, il persiste pourtant dans sa « mission historique », consistant à maintenir en activité quelques petites cellules où se sont retranchés les derniers de ses amis.

Une série d'attentats contre des industriels et des hold-up de banques marquent la naissance des Forces populaires du 25 avril. En 1984, les actes criminels revendiqués par les FP-25 se multiplient. En juin de la même année, Otelo est arrêté avec une cinquantaine d'autres militants d'extrême gauche. Ils sont accusés d'avoir été à l'origine de la création des FP-25, dont Otelo serait le principal dirigeant. Otelo s'en est défendu. Selon lui, entre le FUP et les FP-25 il n'y aurait pas de lien. Pendant le procès, il a même critiqué les activités terroristes des membres des Forces populaires. Mais le tribunal n'a pas été du même avis. Le FUP et les FP-25 ont été considérés comme étant la même organisation logistiquement appuyée par la Libye et le Mozambique.

Dans un livre qui vient de paraître, Otelo brosse son portrait : *« J'éprouve le goût de l'aventure sans être aventurier ; le plaisir du risque sans être téméraire ; je relève toujours les défis, et j'ai un besoin constant de me mettre à l'épreuve moi-même ; je cherche à accomplir les tâches qui me sont confiées de façon à mériter les éloges ; mais je me caractérise aussi par un manque de prudence, par une absence de calcul, par le rejet de l'opportunisme, par un esprit de conciliation très exagéré et aussi par une réelle naïveté. »*

JOSÉ REBELO.





Océanie

FIDJI : la crise constitutionnelle

Le gouverneur général s'efforce de regagner l'appui des chefs coutumiers

Le gouverneur général des îles Fidji, Ratu Sur Penaia Ganilau, s'est efforcé, ce jeudi 21 mai, d'obtenir le soutien des chefs coutumiers fidjiens, détenteurs d'une autorité morale étendue malgré leur manque de pouvoirs constitutionnels, au compromis qui s'est instauré entre lui-même et le lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka, auteur du coup d'Etat du 14 mai.

Les chefs coutumiers, au nombre de deux cents, avaient en effet réuni, la veille, leur grand conseil, afin de prendre position sur les propositions avancées par le représentant de la reine d'Angleterre, à savoir la révision de la Constitution et l'organisation de nouvelles élections. Or la réunion ne s'est pas déroulée comme Ratu Ganilau l'espérait : sans adopter une décision formelle, les chefs coutumiers se sont montrés hostiles au compromis, qui laisse la porte ouverte à une participation de la majorité indienne du pays dans les affaires nationales. Ils étudiaient, ce jeudi, l'éventualité d'une proclamation de la République dans l'archipel. Une telle proclamation aurait pour effet d'abolir l'autorité du gouverneur général et de sortir les îles Fidji du Commonwealth. Elle reviendrait également sans doute à porter à la magistrature suprême, ou dans sa proximité immédiate, le lieutenant-colonel Rabuka.

A Suva, la situation restait tendue au lendemain des affrontements, brefs mais violents de mercredi entre les communautés indienne et fidjienne autochtone. L'armée patrouillait dans les rues de la capitale, où une bonne part des commerces et des entreprises – contrôlés par les Indiens – ont fermé leurs portes. A Washington, le département d'Etat a apporté son soutien au gouverneur général dans ses efforts de conciliation, en prenant soin de souligner que Ratu Ganilau représente *« l'autorité constitutionnelle »* de l'archipel. Les autorités australiennes ont, pour leur part, annoncé que plusieurs bâtiments de guerre de la marine royale de Canberra avaient été mis en état d'alerte en vue d'une éventuelle évacuation des quatre mille citoyens australiens vivant aux Fidji. Le premier ministre, M. Bob Hawke, a cependant une nouvelle fois exclu le recours à la force dans les pressions que l'Australie entend appliquer afin de résoudre la crise constitutionnelle fidjienne, ouverte avec la destitution du gouvernement du docteur Timoci Bavadra, élu le mois dernier.

F. D.

Asie

JAPON

Un réseau d'espionnage au profit de l'URSS démantelé

Tokyo *(AFP)*. – Quatre citoyens japonais ont été arrêtés, mardi 19 mai, pour avoir communiqué, depuis quatre à cinq ans, à l'Union soviétique et peut-être à la Chine des documents sur des avions militaires américains, a annoncé la police japonaise mercredi. Les documents, qui n'étaient pas classés confidentiels, comprenaient des manuels d'entretien du chasseur F-16. Le réseau a été démantelé grâce à un renseignement de l'armée de l'air américaine qui enquêtait elle-même sur une affaire d'espionnage à la base de Yokota, dans la banlieue ouest de Tokyo. Ces renseignements ont permis à la police japonaise d'arrêter M. Hiromi Date, conseiller auprès du centre technique chinois de Tokyo, alors qu'il remettait des documents à M. V.B. Aksenov, membre des services commerciaux de l'ambassade d'URSS au Japon. Après avoir été interrogé, M. Aksenov a quitté Tokyo mercredi pour regagner l'URSS. Les trois autres personnes sont MM. Hiroshi Osumi, directeur de la librairie technique de la base de Yokota, Masateru Tachibana, un expert militaire, et Sadao Goto, cadre dans une firme commerciale de Tokyo. Les quatre hommes ont reconnu les faits, a indiqué la police.

Afrique

Les relations entre le Kenya et l'Ouganda ont atteint un seuil critique

Les relations entre le Kenya et l'Ouganda, qui ne cessent de se dégrader depuis plusieurs mois, auraient atteint un seuil critique depuis le mercredi 20 mai. Le gouvernement de Kampala a, en effet, annoncé qu'il détenait des informations selon lesquelles le Kenya aurait fermé ses frontières avec son voisin. Dans un communiqué lu à la radio ougandaise, le gouvernement de Kampala souligne qu'il contrôle la situation et que la population sera informée de tout développement ultérieur. Cette décision de Nairobi serait lourde de conséquences pour l'Ouganda, dont la majeure partie du commerce avec le monde extérieur passe par le port kényan de Mombasa. Du côté kényan, la fermeture de la frontière a été implicitement confirmée par l'Agence d'information du Kenya (KNA), qui précise que le commerce frontalier dans la ville de Busia est *« presque suspendu »*. – *(AFP.)*

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Rien ne va plus entre le Kenya et l'Ouganda. Depuis deux mois, ces voisins s'accusent, tour à tour, des pires vilenies. Nairobi reproche à Kampala d'avoir facilité le transit vers l'Europe de dissidents politiques kényans en vue, de détenir illégalement une vingtaine de ses ressortissants, d'être indirectement responsable de la mort *« d'au moins treize camionneurs »* tués dans des embuscades, d'avoir dérouté, sans raison valable, ses exportations de café de Mombasa vers Dar-Es-Salam, en Tanzanie. *« La tolérance a des limites »*, *vient de déclarer* un porte-parole du ministère kényan des affaires étrangères.

La liste des récriminations de Kampala à l'encontre de Nairobi s'allonge, elle aussi, de jour en jour : expulsion brutale du Kenya de plusieurs centaines d'Ougandais, mort suspecte d'un enseignant ougandais, alors qu'il était aux mains de la police kényane, coupure du téléphone et du télex, tentative de blocus pétrolier, tracasseries administratives au poste-frontière de Busia. Malgré tout, les autorités de Kampala essaient, tant bien que mal, de gérer ce contentieux par les voies diplomatiques ordinaires.

A la vérité, depuis l'arrivée au pouvoir, en janvier 1986, de M. Yoweri Museveni, le climat des relations entre Kampala et Nairobi s'est détérioré. Déjà tenu en suspicion pour ses idées jugées un peu trop « socialisantes », le chef de l'Etat ougandais est critiqué par son voisin pour ses mauvaises fréquentations : la Corée du Nord, Cuba et, surtout la Libye. Il l'est d'autant plus que des révélations faites par la presse locale et considérées comme *« authentiques »* par M. Elijah Mwangale, le chef de la diplomatie kenyane, l'impliquent dans une entreprise de déstabilisation du régime pro-occidental de M. Daniel Arap Moi, conduite par le bouillant colonel Kadhafi.

L'ombre du colonel Kadhafi

A l'origine de cette affaire : le quotidien *The Standard*, propriété du groupe britannique Lonrho, qui avait soutenu M. Museveni lorsqu'il était encore dans le « bush » et qui, aujourd'hui, semble mener campagne contre lui. Ce journal vient, en effet, de révéler, en se référant à *« une source africaine travaillant avec les forces armées libyennes »* que, depuis décembre dernier, mille six cents recrues, originaires d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est, parmi lesquelles *« plus de deux cents Kenyans et cinq cents Zaïrois »*, ont été envoyées à Tripoli pour y suivre un entraînement militaire, le but de cette opération étant d'*« installer un régime marxiste »* à Nairobi et à Kinshasa.

Le *Standard* s'appuie sur le témoignage d'un *« officier supérieur ougandais qui a récemment fui son pays »* pour dévoiler la complicité de M. Museveni et des siens. Recruté sur place par des agents ougandais en collaboration avec l'ambassade de Libye à Nairobi, le contingent kényan aurait suivi, selon le journal, un stage de mise en condition de trois mois dans un camp en Ouganda, avant de s'envoler de l'aéroport d'Entebbe vers Tripoli.

Bien entendu, les autorités de Kampala ont aussitôt réfuté ces « allégations », mais celles de Nairobi les ont – au moins officiellement – prises très au sérieux. Fin avril, cinq diplomates libyens, dont le chargé d'affaires en poste au Kenya, avaient été expulsés en raison d'*« activités incompatibles avec leur statut »*. On leur avait notamment reproché d'avoir circonvenu quatre anciens étudiants, qui ont été récemment condamnés pour espionnage à des peines de quinze mois à dix ans de prison.

JACQUES DE BARRIN.

TUNISIE

Le secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme est remis en liberté

TUNIS
de notre correspondant

Arrêté le 28 avril dernier pour *« propagation de fausses nouvelles »* (1), M. Khemais Chamari, secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a été mis en liberté provisoire, mercredi 20 mai. La mesure dont il bénéficie a été prise, selon les milieux politiques, *« pour raison de santé »*, à la suite d'un dossier médical présenté au juge d'instruction par son médecin traitant et en attendant que M. Chamari comparaisse devant la juridiction compétente pour répondre des accusations retenues contre lui.

Aux premiers jours de sa détention, M. Chamari avait été victime d'une crise de sciatique dont le traitement a réveillé un ancien ulcère à l'estomac.

Le procès de M. Chamari, qui est vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), est, en principe, prévu pour samedi prochain. Durant ces dernières semaines, de nombreux appels se sont élevés en Tunisie et à l'étranger pour demander sa libération.

M. D.

(1) Les charges retenues contre M. Chamari se fondent sur des déclarations qu'il a faites à la revue arabe *Al Majallah*, paraissant à Londres, et à Radio-France internationale.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Trois policiers blancs tués dans un attentat à Johannesburg

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Trois policiers blancs ont été tués et quatre autres sérieusement blessés, mercredi 20 mai, lors d'un double attentat commis à l'heure du déjeuner devant le tribunal de Johannesburg. Deux engins, l'un placé dans une voiture, l'autre à proximité d'une entrée, ont explosé pratiquement simultanément, provoquant la panique parmi les passants. Plusieurs voitures en stationnement ont été endommagées, et les vitres avoisinantes ont volé en éclats.

La veille, une mine-ventouse avait explosé, vers 23 heures, dans un centre commercial, causant de faibles dégâts. L'engin avait été découvert par une femme de ménage qui l'avait déposé dans une poubelle peu de temps avant la déflagration.

L'attentat du palais de justice est le plus important acte de terrorisme urbain depuis celui commis dans un bar de Durban, le 14 juin 1986, au cours duquel trois femmes avaient trouvé la mort. Il s'est produit quatre ans, jour pour jour, après l'explosion d'une voiture piégée dans une rue de Pretoria, qui avait fait dix-neuf morts et deux cent trente-neuf blessés. Un attentat qui, chaque année, donne lieu à une commémoration et à des manifestations anti-ANC (Congrès national africain).

Au total, dix attentats à la bombe ont été commis à Johannesburg *depuis le début de l'année et vingt*-cinq sur l'ensemble du territoire, faisant huit morts et vingt-trois blessés. Celui du palais de justice a été le plus meurtrier.

M. B.-R.

● *Un Blanc condamné à mort.* – Le Cour suprême de Pretoria a condamné à mort, mercredi 20 mai, un Sud-Africain blanc accusé d'avoir fait subir le « supplice du collier » à un sergent de police noir, M. Jacob Ndimande, le 6 juin 1986. Le condamné, Henry Burt, avait, à l'évidence, selon la Cour, choisi cette méthode (un pneu placé autour du cou de la victime, arrosé d'essence et enflammé, moyen utilisé par les militants noirs pour assassiner les personnes considérées comme des collaborateurs du régime) pour faire croire à un meurtre commis par des Noirs. – *(AFP.)*

EN BREF

● **CHILI : un étudiant condamné à mort pour l'assassinat d'un policier.** – Un étudiant de vingt-quatre ans a été condamné à mort par un tribunal militaire pour avoir participé, lors d'une action terroriste en 1983, à l'assassinat d'un carabinier, a-t-on appris, mercredi 20 mai, de source officielle à Santiago. – *(AFP.)*

● **Deux dirigeants socialistes chiliens en exil autorisés à rentrer.** – Le gouvernement chilien a décidé mercredi 20 mai d'autoriser le retour de deux dirigeants socialistes en exil, MM. Aniceto Rodriguez et Raul Ampuero. Ils figurent sur une liste de cent quatre opposants exilés à qui le gouvernement a accordé une autorisation de rentrer au pays. MM. Rodriguez et Ampuero s'étaient exilés au lendemain du coup d'Etat de 1973. – *(AFP.)*

● **URUGUAY : manifestation contre la loi d'amnistie des militaires.** – Quelque vingt mille manifestants ont défilé mercredi 20 mai à Montevideo à l'appel de diverses organisations politiques et syndicales pour protester contre une projet de loi visant à amnistier les militaires coupables de violations des droits de l'homme. Les manifestants réclamaient notamment des résultats dans l'enquête ouverte sur l'assassinat de deux anciens parlementaires uruguayens Zelmar Michelini et Hector Gutierrez Ruiz, assassinés à Buenos-Aires il y a onze ans par un commando paramilitaire uruguayen et argentin. – *(AFP.)*

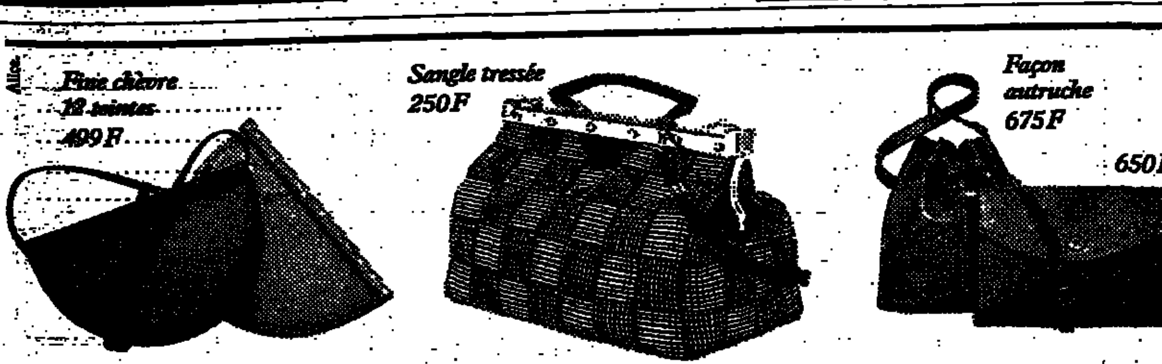
● **M. Gorbatchev à Berlin-Est les 28 et 29 mai.** – La réunion du comité politique consultatif, la plus haute instance du pacte de Varsovie, se tiendra les jeudi 28 et vendredi 29 mai à Berlin-Est, avec la participation de M. Gorbatchev et des autres dirigeants du bloc soviétique, indique-t-on de source diplomatique à Berlin-Est. Le numéro un soviétique doit se rendre auparavant, vraisemblablement le 25 mai, en visite à Bucarest. La Roumanie est le seul pays d'Europe de l'Est où M. Gorbatchev ne se soit pas rendu depuis son accession au pouvoir. – *(AFP.)*

● **ZIMBABWE : assassinat de fermiers blancs.** – Un fermier zimbabwéen blanc, le cinquième en huit jours, a été tué, lundi 18 mai, par une « bande armée » près de Gweru, à 275 kilomètres au sud-ouest de la capitale. La province des Midlands, où se situe Gweru, et surtout celle du Matabeleland, dans le sud-ouest du Zimbabwe, sont le théâtre, depuis l'indépendance, en 1980, de violences et d'affrontements continuels entre forces de l'ordre et dissidents. Ceux-ci tentent de désorganiser l'économie de la région en s'en prenant notamment aux grandes fermes appartenant à des Blancs, des magasins de brousse et des écoles et attaquent régulièrement les fonctionnaires locaux. – *(AFP.)*









11, fg Saint-Honoré. Paris 8e.
12, rue Tronchet. Paris 8e.
41, rue du Four. Paris 6e.
Tour Montparnasse. Paris 15e.
74, rue de Passy. Paris 16e.
Lyon, La Part-Dieu.
LA BAGAGERIE

Diplomatie



M. Kohl à Paris pour le sommet franco-allemand

Bonn compte sur la compréhension française dans l'affaire des euromissiles

Attendu le jeudi 21 mai, à Paris, pour un sommet franco-allemand, le chancelier Kohl devait avoir un premier entretien avec M. Mitterrand à l'Elysée, puis avec M. Chirac à Matignon, avant de retrouver les deux hommes au cours d'un dîner restreint à l'Elysée. Les conversations devaient se poursuivre également à trois vendredi matin, avant une conférence de presse commune de MM. Mitterrand et Kohl. Mercredi après-midi, M. Fanfani, président (démissionnaire) du gouvernement italien, avait rencontré, à Paris, MM. Mitterrand et Chirac pour préparer le sommet des pays industrialisés à Venise, en juin.

Le problème des euromissiles est au centre de tous ces entretiens. Commentant le dilemme que la perspective d'un accord soviéto-américain pose aux Européens, M. Mitterrand déclare, dans une interview entretien diffusée mercredi par la télévision allemande ZDF, qu' *« il n'appartient pas à la France de se substituer à l'Allemagne »*. *« Lorsque ce gouvernement* [de Bonn] *aura fait connaître de façon définitive sa position,* ajoute le président de la République, *nous verrons ce que nous ferons, mais nous ne ferons rien en tout cas qui puisse gêner la démarche allemande. »*

BONN
de notre correspondant

Après l'intermède culturel du sommet de Francfort, en octobre dernier, le nouveau round des consultations franco-allemandes, qui réunit les deux gouvernements, jeudi 21 et vendredi 22 mai, à Paris, en est revenu à des nourritures plus terrestres. Dans le charivari provoqué par les négociations sur le désarmement et la réforme de la politique agricole commune, MM. François Mitterrand et Helmut Kohl vont avoir besoin de toutes les ressources de leur imagination pour tenter de tirer le meilleur de la situation confuse dans laquelle l'Europe semble une fois de plus s'embarquer.

A moins de trois semaines du sommet des pays industrialisés de Venise qui sera l'occasion aussi bien pour le président français que pour le chancelier Kohl de rencontrer M. Ronald Reagan, les conséquences pour l'Europe d'un accord entre Moscou et Washington sur les euromissiles seront au cœur des discussions. La présence de M. Chirac, retour de Moscou, lors du tête-à-tête prévu à l'Elysée, semble bien prouver que l'on prend, du côté français, la situation suffisamment au sérieux pour s'épargner les problèmes compliqués de préséance et de cohabitation qui prévalent habituellement dans les rencontres internationales. Ce ne sera certainement pas pour déplaire au chancelier ouest-allemand, qui, tout en s'en accommodant, n'apprécie guère de jouer les intermédiaires, et n'aura pas à se poser des questions après coup pour savoir s'il a bien compris la même chose des deux côtés.

Ce sera cependant surtout au chef du gouvernement allemand, qui n'a pas brillé cette dernière semaine par la précision de ses déclarations publiques, de fournir des éclaircissements sur ses intentions et sur celles de son gouvernement. Ses ministres de la défense et des affaires étrangères, MM. Genscher et Woerner, qui l'accompagnent pour ce sommet, ont une opinion au départ assez éloignée l'une de l'autre sur l'opportunité d'une « double option zéro » qui priverait l'OTAN de la possibilité de riposter sur les arrières soviétiques à partir du territoire ouest-allemand, tout en exposant les deux Allemagnes au feu des missiles à très courte portée.

Se défendant de vouloir compliquer un accord entre Américains et Soviétiques, le chancelier a lui-même attiré l'attention sur la nécessité de prendre en compte, d'une manière ou d'une autre, dans la négociation les missiles de très courte portée (0 à 500 kilomètres) ainsi que les armements chimiques et conventionnels, afin que ceux-ci ne soient pas évacués de l'ordre du jour international à l'issue des discussions actuelles.

Un « espace de défense commun »

Sur ce terrain, la République fédérale compte plus que jamais sur la compréhension de Paris. Après la visite, mercredi, à Bonn, du premier ministre italien, M. Fanfani, l'alignement officiel des Britanniques et des autres pays européens de l'OTAN sur Washington conforte les Allemands de l'Ouest dans la nécessité de faire cause commune avec la France pour mieux défendre leurs intérêts. Cela suppose dans leur esprit non seulement l'appui de Paris sur les euromissiles, ce qui paraît pour le moment acquis, mais également – le tout étant lié, aux yeux de M. Genscher – une approche commune sur les questions de désarmement conventionnel et chimique d'une part, l'approfondissement de la coopération en matière de défense d'autre part.

Jamais les chrétiens-démocrates n'ont paru aussi pressés d'emboîter le pas à M. Genscher pour célébrer cette coopération. Rencontrant son collègue français, M. Giraud, le 12 mai dernier, à Stetten, à l'occasion de compétitions militaires sportives franco-allemandes, M. Manfred Woerner n'avait pas hésité à parler d'un *« espace de défense commun »* entre les deux pays, ajoutant qu'il n'avait jamais douté de la volonté de la France de défendre la RFA en cas d'attaque.

Selon des propos rapportés par le *Suddeutsche Zeitung*, M. Woerner avait souligné, à l'issue de cette rencontre, que Bonn et Paris allaient davantage se rapprocher en matière de défense. Il avait évoqué à ce propos des discussions en cours au niveau des états-majors pour examiner concrètement les implications d'une extension de la dissuasion nucléaire française au territoire ouest-allemand. Il avait également évoqué la possibilité de constituer des unités mixtes aux deux armées. Interrogé lui-même, à Stetten, sur les possibilités ouvertes aux deux pays, M. Giraud n'avait écarté aucune hypothèse, estimant seulement prématuré de rendre public, pour le moment, les détails de la discussion.

HENRI DE BRESSON.

M. Nixon prévoit une rencontre Reagan-Gorbatchev à l'automne

En visite privée à Paris, où il a été reçu mercredi 20 mai, membre associé étranger à l'Académie des beaux-arts, *(lire page 22)*, l'ancien président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, a estimé que les Américains et les Soviétiques parviendraient à un accord sur la réduction des forces nucléaires intermédiaires en Europe (FNI). Il a également indiqué qu'à son avis un sommet Reagan-Gorbatchev se tiendrait à l'automne à Washington.

M. Nixon, qui venait de s'entretenir pendant une heure avec M. Mitterrand, a déclaré à sa sortie de l'Elysée qu'il n'avait *« pas de conseil à donner aux Européens »* face aux propositions soviétiques de désarmement. Il s'est dit cependant *« très préoccupé »* par la *« supériorité soviétique dans le domaine des armes conventionnelles »*. *« Les Français, les Européens, les Allemands en particulier, doivent aussi se montrer préoccupés par les armes conventionnelles, car s'occuper des FNI ne règle pas le problème de la supériorité soviétique sur le plan conventionnel »*.

Refusant de se prononcer sur la position française par rapport aux propositions soviétiques de désarmement, M. Nixon a remarqué que *« les Français avaient des idées très claires sur la question »* et s'est déclaré *« très impressionné par leur point de vue »*.

Evoquant les relations Est-Ouest depuis l'installation au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev, il a estimé qu'il s'agissait à la fois *« d'une immense occasion et d'un danger »*. *« Gorbatchev est un homme très intelligent, très compétent, redoutable (...). Je crois que nous, Occidentaux, devons être d'accord, lorsque ses propositions correspondent à nos intérêts »*, a dit M. Nixon.

A la veille de la visite de M. Mitterrand au Canada

Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon sont inquiets de l'avenir de l'archipel et des rapports avec Ottawa

A quelques jours de la visite officielle que doit effectuer au Canada M. François Mitterrand, du 25 au 29 mai, plusieurs personnalités de Saint-Pierre-et-Miquelon ont manifesté leur inquiétude sur l'avenir de l'archipel. Dans un télégramme adressé au président de la République, M. Albert Pen, sénateur et maire de Saint-Pierre (apparenté socialiste) et M. Marc Plantegenest (socialiste), président du conseil général local, ont souligné les conséquences économiques désastreuses de la décision d'Ottawa d'interdire aux chalutiers français de mouiller dans les ports canadiens. Cette mesure a été adoptée par les autorités canadiennes à la mi-mars, en raison, selon elles, du non-respect par les pêcheurs français des quotas fixés par le Canada. MM. Pen et Plantegenest estiment que la Fance devrait, en conséquence, soit consentir aux efforts financiers nécessaires afin de rendre Saint-Pierre-et-Miquelon plus indépendants économiquement des « caprices de la diplomatie » du Canada ; soit renoncer à ses droits et abandonner de fait l'archipel aux Canadiens. Les élus ont cependant indiqué qu'ils conservaient l'espoir que M. Mitterrand annoncerait, à l'occasion de son escale dans l'archipel, le 29 mai prochain, un train de mesures économiques favorables aux quelque six mille cinq cents habitants du territoire.

A ce propos, M. François Mitterrand avait indiqué, à l'occasion d'un entretien diffusé, mardi 19 mai, sur les ondes de Radio-Canada, qu'il souhaitait un règlement rapide du différend franco-canadien sur la zone économique de Saint-Pierre-et-Miquelon. *« C'est le seul litige que je connaisse entre nos deux pays, mais il est difficile et épineux »*, avait-il déclaré. – (*AFP.*)

VOUS ETES ATTIRE PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? - DEVENEZ

Graphologue MSI

Notre cabinet spécialise dans la selection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance tres individuelle. Informations gratuites a: MSI, LM

Ecole Suisse de Graphologie, Beau Site 65, CH 2603 Pery Berne Suisse

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES
PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le jeudi 18 juin 1987 à 14 h 30 à Bobigny, cité administrative nº 2 - Bâtiment J - 1er étage, salle 125.
TERRAINS INDUSTRIELS
A Aulnay-sous-Bois, Stains, Saint-Denis, Villepinte, Villetaneuse.
M. à P. : 43 000 F à 2 200 000 F
TERRAINS A BATIR
A Gagny, Aulnay-sous-Bois.
M. à P. : 280 000 F à 380 000 F
TERRAINS
non constructibles à Bobigny, Noisy-le-Grand, Vaujours, Neuilly-sur-Marne, Pierrefitte, Villetaneuse.
M. à P. : 9 000 F à 500 000 F
PAVILLONS
A La Courneuve, Aulnay-sous-Bois.
M. à P. : 255 000 F à 760 000 F
Cautionnement pour enchérir 5 % de la mise à prix.
Renseignements : Tél. : 42-03-00-12
P. 216 et 223 - (Extrait du BOAD)

Vente s/saisie immob. palais de justice Paris, le jeudi 4 juin 1987, à 14 h.
APPARTEMENT de 2 PIÈCES
Cuis. au 4e étg. Bât. B + empict s/sol
3, RUE LABAT - PARIS 18e
MISE A PRIX : 83 000 F
S'adr. à Me Anduc, avocat à Paris (8e), 65, rue La Boétie - Tél. : 45-62-88-88 - Au greffe du trib. gde inst. de Paris.

Cabinet de la SCP Gardera, Joubert, Dartiguelongue, avocats, 9, rue des Gouverneurs, Bayonne (P. A.). Tél. : 59-59-00-96. Vte sur saisie immobilière au tribunal de grande instance de Bayonne, le lundi 1er juin 1987 à 14 h 30
PROPRIÉTÉ BATIE A JAXU (64)
dénommée « MAISON SALLABERRIA » avec diverses parcelles en dépendant
(Visite assurée par Me Desclaux, huissier à Bayonne, le 26 mai 1987 de 14 h 30 à 15 h 30
MISE A PRIX : 200 000 F (outre les charges)
Nota : Seuls les avocats au barreau de Bayonne peuvent pousser les enchères, consignation de garantie obligatoire.

Vente au palais de justice de Bobigny, le mardi 2 juin 1987 à 13 h 30
MAISON A PIERREFITTE (93)
11, rue François-Gillet - Lotissement « BELLEVUE »
Élevée partie sur cave, d'un rez-de-chaussée divisé en : dégagement, salle de séjour, deux chambres, salle d'eau et W.-C. – sur terrain de 179 m²
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard Étienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis membre de la SCPA Étienne, Waret-Étienne, 11, rue du Général-Leclerc 93110 Rosny-sous-Bois – Tél. : 48-54-90-87

Vente au palais de justice de Bobigny, le mardi 2 juin 1987 à 13 h 30
PAVILLON A VILLEMOMBLE (93)
16, avenue Lagache
Élevé sur sous-sol, divisé en garage, cave et buanderie - rez-de-chaussée surélevé divisé en entrée, salle de séjour, deux chambres, salle de bains, W.-C.
sur un terrain de 363 m²
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me Bernard Étienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la SCPA Étienne, Waret-Étienne, 11, rue du Général-Leclerc, 93110 Rosny-sous-Bois - Tél. : 48-54-90-87

Vente au palais de justice à Paris, le jeudi 4 juin 1987 à 14 h 30
UN PAVILLON D'HABITATION
sis à
VILLETANEUSE (Seine-Saint-Denis)
5 et 7, allée Prosper-Gigot
6 pièces principales - 2 salles de bains - garage
OCCUPÉ AVEC ENGAGEMENT DE PARTIR
MISE A PRIX : .... 600 000 F
Me Yves Tourallie, avocat à Paris 9e, 48, rue de Clichy. Tél. : 48-74-45-85
Me A Chevrier, syndic à Paris 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Créteil
LE JEUDI 4 JUIN 1987, à 9 h 30 – EN UN LOT
UNE PROPRIÉTÉ AU PERREUX-SUR-MARNE (94)
36, rue de la Gaîté
Compr. : Bâtiment principal de 2 étg. et rez-de-ch. av. magasin, bureaux, 2 appart. - Bâtiment annexe av. 2 garages, atelier, W.-C.
Terrain 765 m²
MISE A PRIX : 500 000 F
S'adr. Me Bernard Malangeau, 8, allée Maryse-Hilz, Chevilly-Larue, avocat associé de la SCP Gastineau, Malangeau et Boittelle-Coussau, 29, rue des Pyramides, Paris (1er). Tél. : 42-60-46-79. Ts avocats pr. trib. gde inst. Créteil. Sur lieux pour visiter.

Proche-Orient

LIBAN : après l'assassinat à Beyrouth d'un membre du PC

Les militants de gauche sont de nouveau la cible de la milice chiite Amal au Sud

Le mouvement chiite Amal a arrêté, mercredi 20 mai, douze personnes, dont huit militants de gauche, à Nabatiyé (75 kilomètres au sud de Beyrouth). Cinq membres du Parti social national syrien (PSNS, parti laïc libanais favorable à la grande Syrie) ont été appréhendés à leur domicile par des miliciens chiites, ainsi qu'un ouvrier et deux lycéens proches du Parti communiste libanais (PCL). Ces arrestations ont eu lieu alors que les miliciens tiraient , avec leurs armes, sur les maisons des personnes visées. Quatre autres personnes, sans affiliation politique, un fonctionnaire et son épouse, et une personne ayant participé à des opérations anti-israéliennes et sa fiancée ont été également arrêtées mercredi à l'aube.

L'un des deux écoliers arrêtés, âgé de quatorze ans, est le frère du responsable communiste pour la région de Nabatiyé, Ahmad Hassan Sabbah, enlevé dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, et dont le corps a été retrouvé à Beyrouth le 29 janvier dernier.

Par ailleurs, cinq jeunes personnes, dont les parents sont communistes, ont été arrêtées et interrogées pendant plusieurs heures mercredi par des miliciens d'Amal dans la localité de Kfar-Rommane (73 kilomètres au sud de Beyrouth), proche de Nabatiyé, ont indiqué des sources de sécurité au Liban sud.

D'autre part, les services de sécurité de Saïda ont indiqué qu'Amal avait effectué des perquisitions à Tyr (83 kilomètres au sud de Beyrouth) dans la nuit de mardi à mercredi.

Cette nouvelle vague de répression contre des partis de gauche au Liban sud intervient à la suite de l'assassinat, lundi dernier à Beyrouth, de l'écrivain Hassan Hamdane, membre du comité central du PCL. Les funérailles de cet intellectuel communiste, originaire du village de Harouf, devenu l'un des fiefs des intégristes chiites pro-iraniens du Hezbollah au Liban sud, doivent se dérouler jeudi à Beyrouth-Ouest, qui sera paralysé par une grève générale de protestation à l'appel des partis libanais de gauche. M. Nabih Berri, chef d'Amal, s'est joint à cet appel.

Par ailleurs, trente-quatre intellectuels du monde arabe ont stigmatisé mercredi l'assassinat de Hassan Hamdane, dont le nom de plume était Mehdi Aamel, qui s'inscrit, selon eux, *« dans le cadre de la guerre livrée par les forces de l'obscurantisme contre les symboles de la pensée laïque »*.

En 1987, dix-neuf communistes et membres d'organisations laïques ont été tués à Beyrouth et au Liban sud. – *(AFP.)*

(Publicité)

Le PSORIASIS

est-il votre problème ?

Nous avons la solution

Écrire P.O. Box nº 35014

28080 MADRID (Espagne)



Nº 5 - AVRIL

216, chaussée de Wavre
1040 BRUXELLES

6 et 8, square
Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
75004 PARIS

TCHAD

● Hissène Habré veut maintenant démontrer que son pays n'est pas allergique à une construction étatique, pourvu que celle-ci tienne compte des différences sociologiques fondamentales des composantes tchadiennes et du danger de l'hyperbureaucratie. *(Une étude de J.-M. Kalflèche.)*

● *Pierre Devoluy* analyse les méthodes de combat de l'armée nationale.

APRES LIBREVILLE

● Le colloque « Entreprise et développement » illustre l'approche micro-économique du ministère de la coopération *(une étude de Jean Ménéchal)* et rend nécessaire l'adoption d'un projet général de coopération privée *(Jean-Pierre Prouteau)*.

● *Des applications concrètes en Côte-d'Ivoire, à Maurice et en Tunisie.*

COREE DU NORD

● Son rôle grandissant illustré par *Pascal Chaigneau* à propos de la situation en Afrique australe.

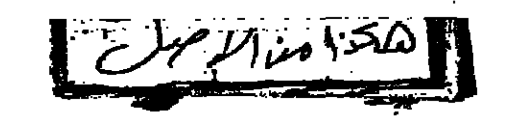
MITTERRAND

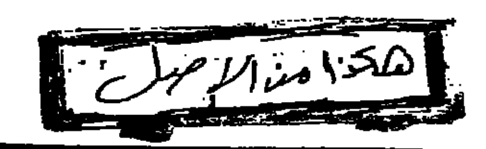
● Sa vision de « mainteneur » expliquée par *Pierre Biarnes* dans son œuvre sur *Trois Cent Cinquante Ans de présence française au sud du Sahara.*

GÉOPOLITIQUE AFRICAINE
est en vente en librairie
ou à la Société Le Livre-Poste
2, rue Henri-Heine, 75016 Paris
contre un chèque de 80 F
ou de 4 000 F CFA.

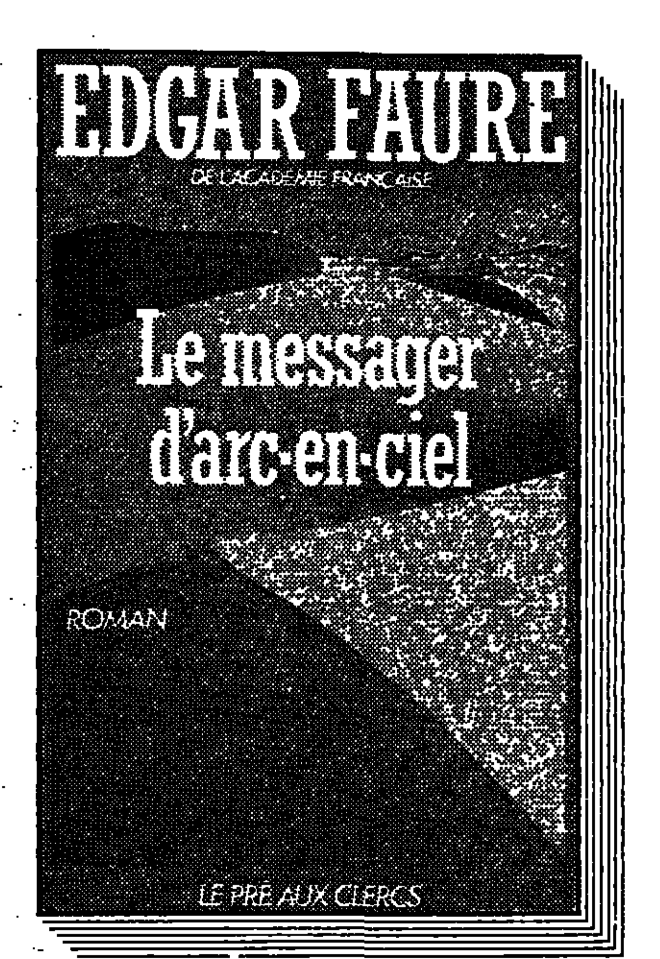
NOM : ....
PRÉNOM : ....
ADRESSE : ....
....

Bon + chèque à envoyer :
LE LIVRE-POSTE
2, rue Henri-Heine
75016 PARIS









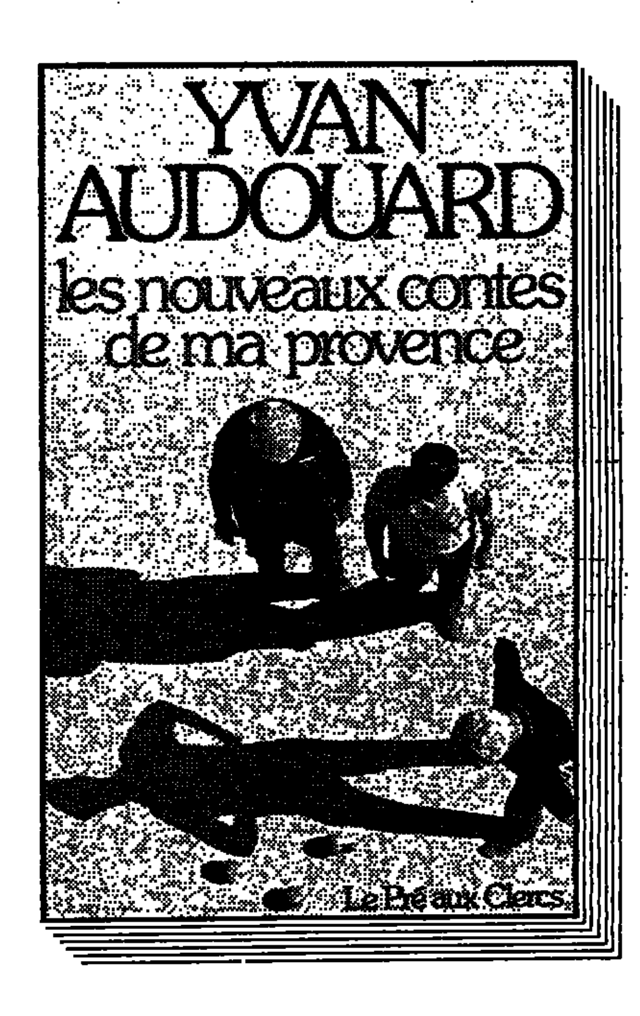
EDGAR FAURE

de l'Académie française

Le messager d'arc-en-ciel

Un avocat fort sympathique, une jeune et charmante commissaire de police, un futur ministre au passé un peu nébuleux, une jolie mondaine aux allures de Mata-Hari entraînent le lecteur dans un tourbillon d'aventures autour d'un cadavre problématique à l'identité mal définie, de vieux manuscrits de philosophie orientale et d'un pistolet à deux canons...

APOSTROPHES : Edgar Faure sera l'invité de Bernard Pivot vendredi 22 mai.

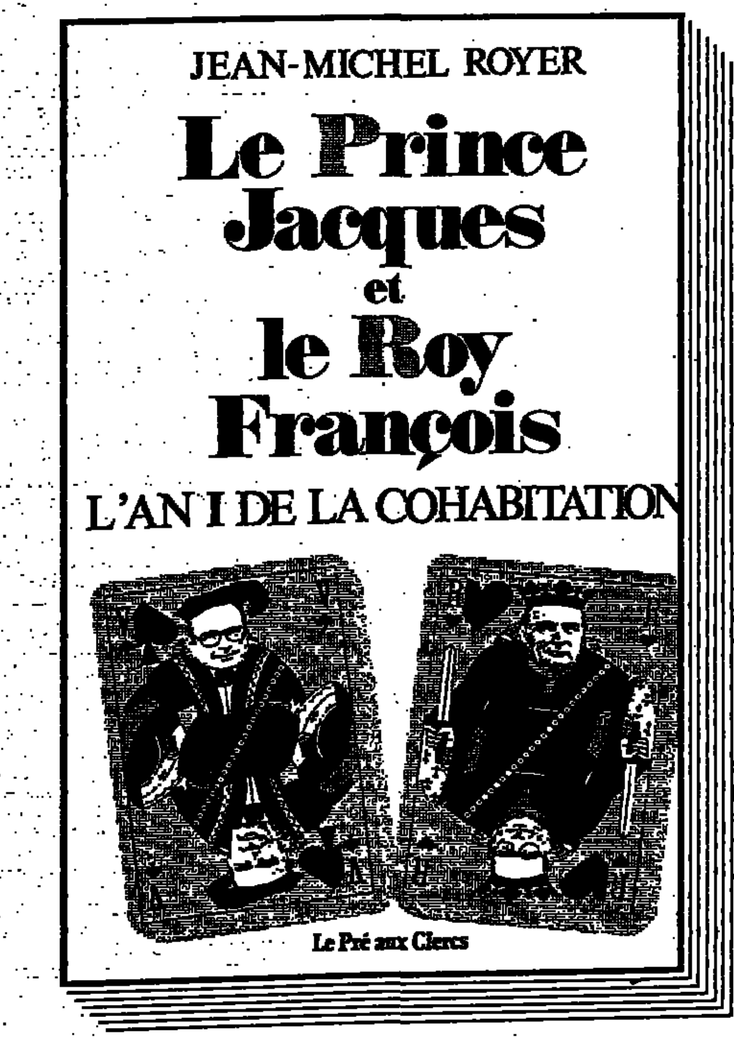


YVAN AUDOUARD

Les nouveaux contes de ma Provence

"Toute la tendresse, tout l'amour du conteur pour cette terre et son peuple apparaissent dans ces histoires cueillies de la bouche même des protagonistes, mais enjolivées, magnifiées, embellies."
Jean CONTRUCCI, Le Provençal.

"Une grande bouffée d'humanité, de bonheur, de joies simples et d'amour, parfumée de thym."...
Gabriel DOMENECH, Le Méridional.



JEAN-MICHEL ROYER

Le Prince Jacques et le Roy François.

"Car c'est ne régner pas qu'être deux à régner" assure un héros de Corneille. Pourtant, depuis le 16 mars 1986, ils gouvernent à deux, ils se chamaillent comme des divas, se jouent sans cesse des tours et des détours et, cependant, on devine entre eux un rien de connivence... Pour en tenir la chronique, Jean-Michel ROYER, orfèvre en pastiches et observateur particulièrement bien informé du dessous des cartes, a mobilisé le plus flamboyant et le plus acide de nos mémorialistes : le duc de Saint-Simon, plume pétillante, griffue, parfois féroce, et qui n'épargne personne...



Fauve

Politique

Le gouvernement et l'extrême droite

Michel Noir : « *N'oublie jamais Mauthausen me disait mon père* »

Incorrigible Michel Noir ! Ne regrettait-il pas déjà, en septembre 1984, que *« la génération des trente-cinq-quarante-cinq ans ait si peu droit à la parole »* au sein du RPR ? C'est de l'*« outrecuidance »*, avait lâché M. Jacques Chirac alors aux prises avec la contestation de ces jeunes turcs qui exigeaient *« un remaniement ministériel »* des instances du RPR. Aujourd'hui, la « remontée de bretelles » à laquelle il a eu droit de la part du premier ministre a pris l'allure d'une affaire d'Etat. Et c'est la démission du ministre du commerce extérieur que certains caciques chiraquiens ont évoquée en guise de... remaniement ministériel.

Michel Noir, quant à lui, persiste et signe, convaincu que, sur le terrain de la lutte contre l'extrême droite, la demi-mesure n'a pas sa place. C'est *« une question d'éthique »* pour cet homme qui voue un véritable culte au général de Gaulle. M. Pierre Messmer ironisera sans doute à nouveau sur le *« complexe des jeunes ministres »* qui n'ont pas connu la guerre, mais Michel Noir reste marqué à vie par cette phrase prononcée par son père, déporté pour faits de résistance : *« N'oublie jamais Mauthausen »*.

Il n'a pas oublié. Les images de jeunes nervis fascistes tabassant il y a quelques semaines un homme aux cheveux crépus à Marseille, l'utilisation systématique, par M. Le Pen, des réflexes de peur et le début du procès Barbie ont cristallisé chez lui cette crainte de voir la *« lèpre »* des années 30 se répandre à nouveau en France. *« Quand je les vois dans l'hémicycle*, disait-il du Front national, il y a un an, *je me revaccine pour quinze ans d'antifascisme. »* Gaulliste prompt à pourfendre le Goulag soviétique comme l'idéologie de l'extrême droite, il n'a pas hésité à enfoncer le clou une nouvelle fois.

Pour M. Michel Noir, c'est le même combat que celui qu'il a livré pour M. Sakharov, en se rendant en mars 1984, avec M. François Léotard, à Moscou à la rencontre de Mme Elena Bonner, l'épouse de l'académicien soviétique. C'est toujours pour les droits de l'homme qu'on le retrouve manifestant devant l'ambassade soviétique pour la libération du journaliste Jacques Abouchar. Ministre, il dénonce publiquement *« la duperie »* des libérations des prisonniers politiques en Union soviétique. Le Kremlin qui a plusieurs reprises a fait donner contre lui l'agence Tass, s'en plaindra directement à M. Chirac.

A quarante-trois ans, cet affectif au physique d'armoire à glace et au regard où perle encore l'enfance, ne comprend la politique qu'en faisant rimer passion et conviction. Au prix parfois d'un cuisant échec, comme en mars 1983 où il échoue dans sa tentative de secouer le cocotier lyonnais pour détrôner de la mairie le sénateur M. Francisque Colomb, symbole à ses yeux de la politique lyonnaise qu'il exècre : celle du gras-double faussement apolitique. Une *« malheureuse campagne »* commentera acide M. Jacques Chirac, agacé par ce tempérament politique impossible à maîtriser.

Coup de poing

Descendant de canuts lyonnais de la Croix-Rousse (*« la colline qui travaille »*) écrivait Michelet), il a fait montre très tôt de ce tempérament. Bûcheur, il est remarqué par son instituteur, M. Poutissou, qui convainc ses parents (lui est maître artisan sertisseur, elle brodeuse) de laisser le « gone » poursuivre ses études.

A la sortie de la sixième, il décroche le prix Barodet, qui récompense les élèves de milieux modestes qui ont accumulé les prix d'excellence. En 1963, ce violoncelliste passionné d'échecs et d'aviron, commence sa première année de Sciences Po à Lyon avant de poursuivre ses études à Paris. Il y retrouvera deux de ses amis lyonnais, Dominique Perben (aujourd'hui député et maire RPR de Chalon-sur-Saône) et Michel Vauzelle (porte-parole de l'Elysée en 1981, aujourd'hui député socialiste). Provincial un peu perdu dans la capitale, il bosse et, de temps en temps, fait le coup de poing avec d'autres étudiants gaullistes contre *« les fachos »* du mouvement Occident. Dans le camp d'en face se trouvait l'un de ses actuels collègues ministres, M. Alain Madelin.

En 1966, il prépare à Lyon la campagne des législatives de l'année suivante pour M. Louis Joxe. L'ancien ministre gaulliste sera élu de justesse. Michel Noir continue. Il se retrouve chef de file des étudiants gaullistes du Rhône. En 1969, il est chabaniste. La nouvelle société le fait *« sacrément rêver »*. En 1974, il participe activement à la campagne de M. Jacques Chaban-Delmas. M. Valéry Giscard d'Estaing élu à la présidence, Michel Noir entre rue de Lille, au siège de l'UDR officiellement comme délégué national à la communication (il est spécialiste de marketing). Il soutiendra ensuite M. Chirac quand celui-ci, premier ministre, montera à l'assaut du secrétariat général de l'UDR.

Aux municipales de 1977, il saute le pas et se présente à Lyon. M. Collomb le prend sur sa liste. Dans la foulée, Michel Noir balaie l'année suivante M. Jacques Soustelle et se fait élire pour la première fois député. Efficace, méthodique, acharné, Michel Noir draine vers lui des militants attirés par un gaullisme qui ne s'encombre pas des « combines » lyonnaises. En 1982, il fera battre un proche du maire de Lyon, poids lourd de la politique locale, M. Charles Beraudier. En 1983, ce sera l'échec.

Mesurant mal la résistance d'une ville plus habituée à régler ses problèmes politiques dans les arrière-salles d'un « bouchon » que sur la place publique, M. Noir est sanctionné. Il n'obtiendra même pas le poste de premier adjoint qu'on lui avait un moment proposé entre les deux tours, en échange de sa reddition.

« Enchanté ! »

Député d'opposition à partir de 1981, il saisit la chance offerte aux jeunes cadets du RPR et de l'UDF par l'effacement momentané de leurs anciens. Il se fait connaître, bataillant nuit et jour sur les nationalisations ou les lois Auroux. Orateur médiocre, il remplace le panache par la ténacité.

1986 sera l'année de sa revanche sur l'échec de 1983. Cohabitationniste — *« le gouvernement ne peut se payer une crise »* — il s'oppose à M. Raymond Barre, qui se moque de sa *« juvénilité »*. Il porte à l'ancien premier ministre des sentiments mêlés d'admiration et d'agacement. Le 16 mars, M. Noir arrive, dans le Rhône, à égalité de députés avec M. Barre : trois de chaque côté. Le succès. M. Charles Pasqua l'appelle : *« Tu auras un ministère et un beau ! »* Il attendait l'industrie, ce fut le commerce extérieur.

Il est le premier à jouer la décrispation avec le chef de l'Etat. Il s'étonne publiquement que lors des conseils des ministres le président de la République ne prenne pas le temps de saluer les ministres. Au conseil suivant, M. Mitterrand s'approche de M. Noir et, lui tapotant l'épaule, dit : *« Il paraît que vous ne me connaissez pas ?* Ajoutant : *« Enchanté »* en serrant la main du ministre un peu confus. M. Chirac demandera à M. Noir de ne pas recommencer ce genre de facétie. Mais on ne sait pas ce que le premier ministre a pensé quand le ministre du commerce extérieur a, à plusieurs reprises rendu hommage à M. Mitterrand : *« Je ne dirai pas que c'est un grand homme d'Etat, car je réserverai toujours l'expression pour le général de Gaulle, mais c'est un véritable homme d'Etat... »*

Convaincu que la cohabitation ne sera pas seulement une parenthèse de la vie politique, il parie sur une longévité qui pourrait être le gage d'un meilleur équilibre des pouvoirs et d'une pacification du discours politique. Mais pour l'instant il lui faut gérer la cohabitation au sein d'un gouvernement dans lequel seuls huit ou neuf membres lui ont apporté leur soutien dans sa croisade contre M. Le Pen.

PIERRE SERVENT.

Le Front national exploite les divisions de la majorité

Le Front national a profité, le mercredi 20 mai à l'Assemblée nationale, du désaveu infligé par M. Jacques Chirac à M. Michel Noir après son article dans *le Monde* pour mener une attaque en règle contre les *« jeunes ministres RPR diffamateurs »*. *« Face à certains jeunes ministres ambitieux, allez-vous verrouillez définitivement l'antichambre de la trahison ? »*, a demandé au premier ministre M. Edouard Frédéric-Dupont, député du Front national et maire du septième arrondissement de Paris, pendant la séance de questions d'actualité.

Dans une ambiance houleuse, le député lepéniste a continué son réquisitoire, le regard tourné vers MM. Juppé, Séguin et Noir, serrés sur le même banc. Sous les quolibets des députés de gauche — *« débranchez-le ! »*, *« raciste »*, — M. Frédéric-Dupont, quatre-vingt-cinq ans, a rappelé qu'il était *« le dernier survivant »* de la droite d'avant-guerre, celle justement que M. Noir avait, selon lui, *« diffamée »* (1). *« Cette droite a défendu le réarmement de la France contre le Front populaire qui avait démoli nos arsenaux »*, a hurlé, très énervé, le député FN, soulevant une tempête de protestations à gauche et des applaudissements de quelques députés de la majorité MM. Raoult (RPR), de Robien (UDF), Kiffer (app. RPR) et Demuynck.

Il s'en est pris également à Mme Barzach, dont *« le seul triomphe est le maintien de la gratuité de l'avortement »*, à M. Harlem Désir, *« démasqué par M. Pasqua mais subventionné par M. Malhuret »*, à M. Séguin, qui *« accusait il y a deux ans le RPR de dérive droitière »*.

En l'absence de M. Jacques Chirac, retenu par l'inauguration du centre de loisirs Mirapolis à Cergy-Pontoise, ce fut M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui prit la parole pour — crurent les naïfs — défendre ses collègues ministres. Il n'en fut rien.

« Le premier ministre a condamné les propos d'exclusion et de rejet », a commencé M. Rossinot, abondant dans le sens du député du Front national. Rappelant le devoir d'unité de la majorité, dont le FN ne *« fait pas partie »*, le ministre a conclu, à propos de l'élection présidentielle, en affirmant qu'il convenait *« de la regarder de haut »*, provoquant sur les bancs socialistes un immense éclat de rire. *« Dois-je rappeler l'élection présidentielle de 1965 ?* a répliqué M. Rossinot, *et la célèbre apostrophe d'André Malraux au candidat unique de la gauche : « Vous représentez quatre gauches, dont l'extrême droite ! (2) »*.

« Je ne sais pas certain que la réponse de M. Rossinot ait réconforté Mme Barzach, MM. Noir et Séguin, apostrophés par le Front national », a ironisé M. Pierre Bérégovoy (PS, Nièvre).

P. S.

(1) Proche des ligues d'extrême droite, il fut blessé lors de la manifestation du 6 février 1934.

(2) Au second tour de l'élection présidentielle de 1965. M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat d'extrême droite au premier tour, avait appelé à voter pour M. Mitterrand, resté seul en lice face au général de Gaulle.

M. Le Pen en papier glacé

Dans sa course à l'Elysée, M. Le Pen ne perd pas de temps. En 1981, il n'avait pas réussi à collecter les cinq cents signatures d'élus indispensables pour une investiture présidentielle. On ne l'y reprendra plus.

La chasse est ouverte et les munitions ne manquent pas. Tous les maires de France ont reçu ou vont recevoir une splendide plaquette éditée par la société Le Pen à la gloire de M. Le Pen. Vingt-quatre pages de papier glacé frappées de tricolore, *« pour informer personnellement et objectivement »* Mmes et MM. les maires.

Inutile de chercher le sigle du Front national ou l'ombre d'un parachutiste. C'est le Le Pen bien sous tous rapports, homme d'Etat, qui est présenté sous toutes les coutures de l'habit de présidentiable. Le Pen *« maîtrisant ses dossiers, soucieux de comprendre et d'écouter les Français, apte à traiter avec compétence l'ensemble des grands problèmes de l'avenir »*. Le Pen *« descendant d'une longue lignée de marins estimée pour son sens du devoir et son âpreté à la tâche »*, Le Pen *« entouré de l'affection et de l'estime de ses proches »*, Le Pen *« dont la courtoisie et les convictions, la culture et l'intelligence séduisent un nombre croissant de Français »*. Le Pen enfin *« reconnu hors de France comme un homme de compétence et de responsabilité »*.

Photos avec Reagan, avec le pape *« qui approuve ses vues sur la famille et sur la défense des libertés »*, avec les parlementaires du Front national *« hommes de droite et de droiture »* déjà rangés comme au sortir d'un conseil des ministres. Vraiment, il était temps qu'enfin tous les élus de France *« soient objectivement informés »*...

D. C.

PROPOS ET DÉBATS

M. Toubon : Maladresse

Déplorant, le mercredi 20 mai sur Europe 1, *« l'espèce de frénésie »* suscitée par l'attitude à adopter à l'égard du Front national, M. Jacques Toubon, à propos de la tribune de M. Michel Noir, a estimé que *« politiquement, présenter l'hypothèse d'une victoire de ses adversaires et de sa propre défaite comme inéluctables paraissait être une maladresse »*, a dénoncé le *« cynisme de beaucoup d'hommes politiques »*.

M. Arthuis : jamais !

Dans un entretien à *la Croix* du jeudi 21 mai, M. Jean Arthuis (CDS) *« approuve »* la prise de position de M. Michel Noir et indique que la seule réponse à M. Le Pen est l'action : *« On ne résoudra pas des problèmes de société par des lois qui de toute façon ne changent rien ni aux mœurs ni aux comportements. »* En conclusion, le secrétaire d'Etat à la consommation affirme *« qu'il ne sera jamais ministre avec Le Pen au gouvernement »*.

M. Fabius : un silence parlant

« Les propos de Michel Noir sont courageux et justes, mais le silence de beaucoup de ses amis me frappe autrement que le bruit fait autour de M. Noir » a déclaré M. Laurent Fabius. *« S'il suffisait*, a ajouté l'ancien premier ministre, *d'un mode de scrutin pour se débarrasser du racisme, de l'antisémitisme, de l'outrance et du simplisme, ce serait trop facile. »*

M. Barrot : discrétion

M. Jacques Barrot a estimé le mercredi 20 mai *« qu'une certaine discrétion est une condition nécessaire à l'action gouvernementale, mais qu'elle n'est pas suffisante »*. Le secrétaire général du CDS a ajouté : *« On ne doit pas se situer par rapport aux extrêmes sinon nous sommes dans une démocratie qui boite. C'est une très mauvaise méthode que de raisonner en termes d'alliances ou de non-alliances avec le Front national, cela permet un chantage de l'extrême droite sur toute la politique française et c'est très dangereux. »*

M. Mestre : un certain trouble

S'exprimant le mardi 19 mai sur RMC, M. Philippe Mestre, député barriste de Vendée, a estimé que l'article de M. Michel Noir *« ne pouvait pas ne pas laisser de traces »* au sein de la majorité, en raison *« du certain trouble qui a été jeté dans l'opinion publique »*.

M. Gaudin : Deux candidats

M. Jean-Claude Gaudin a déclaré, le mercredi 20 mai, sur Antenne 2 que le RPR et l'UDF devaient avoir chacun leur candidat à l'élection présidentielle de 1988. *« Quand j'observe tout ce que l'on dit actuellement sur M. Le Pen*, a-t-il argumenté, *je me dis que s'il y avait actuellement un seul candidat UDF-RPR, quelle belle partie ce serait pour M. Le Pen. »* M. Toubon avait évoqué, mardi, l'hypothèse d'une candidature unique de la majorité.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 20 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué, dont voici les principaux extraits :

● **CRÉDIT AGRICOLE**

(*Voir* le Monde *du 20 mai.*)

● **OCDE**

(*Voir* le Monde *des 14 et 15 mai.*)

● **RAPATRIÉS D'ORIGINE NORD-AFRICAINE**

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique du gouvernement en faveur des rapatriés d'origine nord-africaine. Dans un esprit de solidarité, le gouvernement met en œuvre un plan d'action fondé sur deux orientations principales.

I. — **Prendre en compte plus efficacement au niveau local les problèmes des harkis.** — Les préfets, commissaires de la République, sont désormais maîtres d'œuvre dans chaque département des actions conduites par l'Etat. Des moyens budgétaires très importants — 500 millions de francs répartis par moitié sur 1987 et 1988 — leur seront délégués à cet effet.

II. — **Mieux insérer les harkis dans la communauté nationale.** — Dans ce but, les actions de l'Etat visent à trouver des solutions concrètes aux problèmes quotidiens des harkis.

1) **En matière de logement.** — Les mesures prises se traduiront par des aides supplémentaires pour l'accession à la propriété, modulées selon les ressources des familles et pouvant atteindre 80 000 francs, et pour l'amélioration de l'habitat ; des aides collectives pour la résorption de cités insalubres.

2) **En matière d'éducation.** — Outre l'octroi de bourses scolaires désormais étendues aux cycles secondaire et supérieur, un soutien scolaire est apporté localement par cent cinquante instituteurs du contingent, mis à la disposition des communes.

— **En matière de formation professionnelle.** — A l'échelon départemental, la coopération avec l'Agence nationale pour l'emploi et l'Agence pour la formation professionnelle des adultes sera renforcée, afin de permettre notamment l'octroi de stages de formation supplémentaires.

— **En matière d'emploi.** — En complément des aides traditionnelles, des aides à la création d'entreprises, représentant 25 % du financement et plafonnées à 50 000 francs, pourront être attribuées.

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres six projets de loi autorisant l'approbation des conventions internationales suivantes :

— La convention générale de sécurité sociale conclue avec le Congo le 21 février 1987, fondée sur le principe d'égalité de traitement, vise à assurer la coordination entre les différentes branches d'assurance sociale des deux pays ;

— La convention de sécurité sociale passée avec les Etats-Unis, le 2 mars 1987, est un accord de portée générale, qui se substitue au seul échange de lettres, datant de 1968, qui régissait jusqu'ici les relations entre les deux pays dans le domaine de la protection sociale ; cet accord harmonise le régime français de sécurité sociale et les régimes publics fédéraux qui existent aux Etats-Unis.

— Les quatre accords de coopération militaire technique conclus avec le Mali, la Guinée, la Mauritanie et la Guinée équatoriale définissent le statut des assistants militaires français mis par la France à la disposition de ces pays et celui des stagiaires qu'ils envoient dans les écoles militaires françaises.

● **LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉCHETS**

Le ministre délégué chargé de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique en matière de déchets. Les objectifs de la politique d'élimination et de récupération des déchets — sécurité, qualité de l'environnement, économie de matières premières — demeurent plus que jamais d'actualité.

I. — **Les acquis.** — Grâce à la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, des résultats importants ont été obtenus. La connaissance et le contrôle des déchets industriels ont été améliorés, tandis que se mettait en place un réseau de collecte et de traitement et qu'étaient neutralisés une centaine de dépôts dangereux abandonnés. Pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, les collectivités locales, communes en particulier, ont réalisé un effort important, qui se traduit par une diminution sensible du nombre des décharges sauvages. 98 % des ordures ménagères sont aujourd'hui collectées et 87 % traitées. En matière de récupération et de valorisation des déchets, des collectes sélectives ont été mises en place pour le verre et les vieux papiers. Par ailleurs, la valorisation agricole de déchets organiques fait l'objet d'une promotion active.

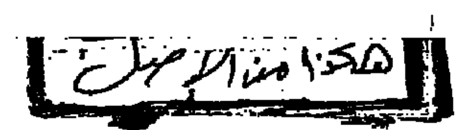
II. — **Les perspectives : contrôler et réduire les risques pour l'environnement.** — L'évolution de la qualité des sols sera surveillée, afin d'éviter notamment les risques de pollution des eaux souterraines. La résorption des « points noirs » sera poursuivie sur la base d'un inventaire actualisé. Le dispositif de contrôle des déchets toxiques sera perfectionné. La mise en place par les professionnels, avant la fin de 1987, d'un fonds destiné à financer la surveillance à long terme des décharges de déchets toxiques sera encouragée.

Améliorer la propreté de la France et sauvegarder les paysages. — Afin de donner un nouvel élan à la lutte contre les décharges sauvages, une action de sensibilisation et de persuasion sera menée par les représentants de l'Etat auprès des départements et des communes. Le réseau de centres d'apport volontaire sera développé.

Approvisionner l'économie par la récupération. — La valorisation des déchets est une activité en crise en raison de la baisse des cours des matières premières et du dollar. L'Etat veillera avec les professionnels à ce qu'une bonne information soit disponible sur les produits susceptibles d'être récupérés.

● **Sondage : M. Mitterrand et M. Chirac en recul.** — Les cotes de popularité du président de la République et du premier ministre se dégradent, tandis que le mécontentement des Français augmente, selon le sondage effectué du 30 avril au 6 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 009 personnes, réalisé par BVA et publié, le jeudi 21 mai, dans *Paris-Match*. Si M. François Mitterrand, qui obtient 56 % de bonnes opinions, perd deux points par rapport au mois d'avril, M. Jacques Chirac, avec 40 % d'avis positifs, en cède quatre. Le chef de l'Etat suscite le mécontentement de 33 % (au lieu de 31 % le mois dernier) des personnes interrogées, tandis que 49 % des sondés se déclarent insatisfaits du chef du gouvernement. En outre, 65 % (au lieu de 60 % en avril) des Français consultés sont mécontents de la politique menée par la majorité UDF-RPR, 26 % (au lieu de 31 %) émettant un avis contraire.





Politique

Aménagement du temps de travail

M. Chirac engage sa responsabilité

Pour la huitième fois depuis son retour à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chirac a engagé, le mercredi 20 mai, la responsabilité de son gouvernement sur le vote d'un texte, celui sur l'aménagement du temps de travail. Ce n'est pas une surprise. Le débat n'avait été interrompu, le lundi 18 au soir, que dans l'attente de l'autorisation du conseil des ministres d'utiliser l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. Il ne reprendra que le mardi 26 mai, quand sera mise en discussion la motion de censure déposée par les socialistes immédiatement après la déclaration du premier ministre.

Dans cette affaire, le gouvernement n'a pas fait preuve de beaucoup de cohérence. Pour ne pas donner l'impression que le président de la République avait eu raison de refuser de signer l'ordonnance dont ce projet est la reprise à l'identique, *il avait été décidé qu'aucun amendement ne serait accepté.* A quoi donc pouvait servir un débat parlementaire ? A rien, avaient répondu aussitôt M. Philippe Séguin et les députés RPR. Seule l'UDF tenait à ce que le gouvernement change d'image et – contrairement à l'été et à l'automne – laisse cette fois la discussion parlementaire jouer son rôle. La démonstration a échoué.

Pour justifier ce nouveau recours à l'article 49 alinéa 3, M. Chirac a mis en parallèle *« l'obstruction systématique de l'opposition avec l'importance de ce projet pour l'avenir de notre économie »*, alors même que l'Assemblée avait déjà eu l'occasion d'en discuter deux fois (loi d'habilitation et amendement « Séguin » du 19 décembre). Après avoir rendu un hommage appuyé *« et particulièrement sincère »* à son ministre des affaires sociales, *« qui s'est armé de patience, d'intelligence et de fermeté »*, le chef du gouvernement a argué de *« l'urgence »* pour justifier sa décision.

Les socialistes, eux, dans le texte de leur motion de censure, affirment que le gouvernement interdit à la *« représentation nationale d'avoir le débat que mérite l'importance du sujet »*. Mais, profitant du climat politique, ils élargissent leur critique en déclarant qu'il est *« grand temps de sanctionner »* un gouvernement *« notoirement déchiré par ses divisions internes sur tous les sujets »*.

Si le hasard seul en est responsable, il est symptomatique pourtant que le même jour M. Chirac ne soit pas dans l'hémicycle pour défendre l'honneur de ses ministres attaqué devant les élus du peuple par le porte-parole du Front national, mais y vienne aussitôt après pour mettre fin à un débat législatif. La revalorisation du rôle du Parlement souhaitée tant à droite qu'à gauche est vraiment à l'ordre du jour,

THIERRY BRÉHIER.

Au Sénat

La réorganisation de la sécurité civile

Le Sénat a adopté en première lecture, dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 mai, et après l'avoir modifié, le projet de loi *« relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs »*, le gouvernement avait décidé au début de la discussion mardi de déclarer l'urgence sur ce texte.

La prévention des catastrophes, l'organisation des secours font partie des préoccupations communes à tous les élus. Ce souci partagé explique que la discussion technique ait été souvent courtoise. Seveso, Bhopal, Mexico, Tchernobyl, le feu ravageant les forêts méditerranéennes : les images et les souvenirs sont suffisamment sinistres pour éviter toute polémique partisane.

L'affirmation du droit à l'information des citoyens en a été l'illustration. Le projet se contentait de renvoyer à des décrets le soin de fixer les modalités de publication des mesures de sauvegarde définies par les plans prioritaires d'intervention ainsi que des mesures particulières prévues dans des zones exposées à un risque sismique ou cyclonique. Le Comité des affaires économiques a obtenu que ce droit soit solennellement affirmé dans le texte. Puis M. Louis Minetti (PS, Bouches-du-Rhône) a obtenu de M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, l'assurance que des dispositions seraient prises par voie réglementaire pour que les collectivités territoriales et les associations accèdent à l'information et la diffusent.

L'intérêt de légiférer en matière de sécurité civile n'a pas été contesté : ainsi plans ORSEC et d'urgence auront-ils une base légale. Quant à la définition de la sécurité civile, le gouvernement la limitait à *« la préparation »* et à *« la mise en œuvre des mesures de sauvegarde et des moyens de secours »*. La commission des lois, dont M. René Georges Laurin (RPR, Var) est le rapporteur, y a fait ajouter *« la prévention des risques civils de toute nature »*..., ce qui satisfaisait en partie les socialistes.

Ce sont surtout les applications de ce projet défendu par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et M. Carignon, sur les droits et devoirs des collectivités locales qui ont retenu l'attention des sénateurs.

C'est en vain que la commission des affaires économiques et son rapporteur, **M. Bernard Charles Hugo (RPR, Ardèche)**, ainsi que M. Menetti ont tenté – contre l'avis du gouvernement et de la commission des lois – d'associer les collectivités locales à la préparation et à la coordination des mesures de sauvegarde et des moyens de secours pour les plans ORSEC de zone ou de département.

La nomination des officiers de sapeurs-pompiers, qu'ils soient ou non professionnels, s'est heurtée à l'opposition des sénateurs (les non-inscrits et le RPR se sont abstenus). Le gouvernement prévoyait la remise en cause de la loi de 1984 sur la fonction publique territoriale qui donnait à l'autorité territoriale la compétence exclusive pour ces nominations. Il souhaitait que ce pouvoir revienne désormais aux autorités de l'Etat, l'autorité territoriale n'ayant plus qu'un pouvoir de proposition. M. Bernard Laurent (Un. cent., Aube) a fait adopter un amendement qui prévoit la nomination *« conjointe »* des officiers de sapeurs-pompiers par l'Etat et par les collectivités territoriales.

Le Sénat a également suivi la suggestion de M. Hugo – sans que le gouvernement s'y oppose – en décidant de limiter la prise en considération des risques naturels aux seuls risques naturels *« prévisibles »*, faute de quoi la responsabilité de l'autorité chargée de l'élaboration des documents de l'urbanisme serait illimitée. Le gouvernement a eu plus de mal à faire adopter une série d'amendements à son propre texte. La gauche, sans être hostile au fond, lui a reproché d'introduire ainsi un projet dans le projet en prévoyant, autour des nouveaux sites industriels dangereux, des servitudes d'utilité publique limitant l'urbanisation dans le voisinage.

Pour toutes les dispositions relatives à la prévention des incendies de la forêt (débroussaillement, sanctions contre les incendiaires...), les aménagements apportés à la demande des sénateurs n'ont pas remis en cause l'esprit du projet. L'examen de ce texte s'est conclu par une approbation de la majorité et l'abstention des sénateurs socialistes et communistes.

A. Ch.

La préparation de l'élection présidentielle

Le comité central du PCF approuve le choix de M. Lajoinie

La session du comité central du PCF consacrée principalement à la préparation du vingt-sixième congrès (2 au 6 décembre prochain) et à la désignation du candidat à l'élection présidentielle (M. André Lajoinie) s'est achevée, le mercredi 20 mai, après trois jours de discussion.

Le rapport de M. Marchais, véritable « pré-rapport » du congrès, a été adopté à l'unanimité moins deux abstentions (MM. Félix Damette et Claude Llabres). La désignation comme candidat à l'élection présidentielle de M. Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale (qui devra être ratifiée, après consultation de la base, lors d'une réunion de la conférence nationale, les 12 et 13 juin), a été adopté *« à l'unanimité »*, MM. Damette et Llabres n'ayant, selon M. Marchais, *« pas pris part au vote »*. Enfin, la convocation du congrès, dont l'ordre du jour sera *« l'issue offerte à la France par la politique du Parti communiste »* (rapport de M. Marchais) ; l'élection, à cette occasion, des organismes dirigeants ; la création d'une commission (1) chargée de rédiger, *« sur la base des propositions contenues dans le rapport présenté par Georges Marchais »* (*le Monde* du 20 mai), un projet de document préparatoire à ce congrès, ont été votées à l'unanimité moins l'abstention de M. Damette. Ce dernier document préparatoire, *« contenant notamment un projet de programme du Parti »*, sera examiné lors d'une réunion du comité central, les 9 et 10 septembre, avant d'être soumis *« à la discussion des communistes »*.

Au cours d'une conférence de presse à laquelle ne participait pas M. Lajoinie, retenu par la préparation de son passage sur Antenne 2, M. Georges Marchais a estimé que le « patron » des députés communistes *« est le meilleur candidat pour le PCF »*. M. Marchais a indiqué que les qualités de M. Lajoinie – *« profondément humain, sensible à tous les problèmes des gens, fidèle dans le bon sens du terme »*, car *« il n'est pas un béni-oui-oui »* – l'ont conduit à proposer sa candidature au bureau politique, qui l'a acceptée à l'unanimité. Parlant de M. Pierre Juquin en visite en Nouvelle-Calédonie à l'invitation du FLNKS, M. Marchais a affirmé : *« Il dit tout et son contraire* (...). *Plus il parle, plus c'est bien pour moi* (...). *Si vous le rencontrez, demandez-lui donc s'il a sa carte. »* La direction du PCF a, par ailleurs, indiqué qu'il n'y aura qu'un seul document préparatoire soumis à la discussion des adhérents pour le congrès.

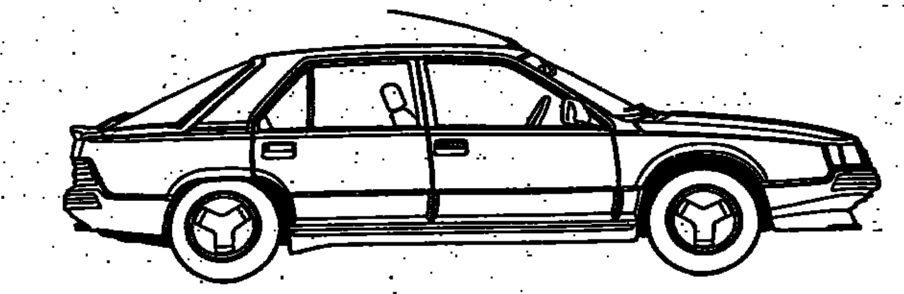
Selon certaines sources, après MM. Sève et Llabres, les deux premiers jours, le « rénovateur » Félix Damette a été sévèrement critiqué – *« politicien (...), social-démocrate »* – par plusieurs membres du comité central, dont le secrétaire général lui-même.

O. B.

(1) Cette commission est composée de MM. Claude Billard et Pierre Blotin, entrés au bureau politique au dernier congrès, Robert Bret, Antoine Casanova, Robert Clément, secrétaire général de l'Association des élus communistes et républicains, Michel Dauba, François Duteil, secrétaire de la CGT, Mme Mireille Elmalan, MM. Jean-Claude Gayssot (rapporteur), Antoine Gomez, Philippe Herzog, François Hilsum, Mme Jackie Hoffmann, André Lajoinie, Julien Lauprêtre, dirigeant du Secours populaire français, Anicet Le Pors, Georges Marchais, Jacques Milhau, Rolande Perlican, Jacques Rimbault, Georges Ségny, ancien secrétaire général de la CGT, Gérard Streiff, Louis Viannet, secrétaire de la CGT, et Mme Madeleine Vincent.

JE VOYAGE
COMME JE VEUX
AVEC NOUVELLES FRONTIERES
LE VOL.
PARIS ATHENES
ALLER RETOUR
A PARTIR DE 990 F
166 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS 42 73 10 64
NOUVELLES FRONTIERES

RENAULT 25
05.25.10.25
PUBLICIS D 0575





Société

Premiers témoins au procès de Klaus Barbie

Ce poids des souvenirs simplement restitués

LYON
de notre envoyé spécial

Voici venu le temps des témoins, le temps de ceux que Klaus Barbie a pris le parti de ne pas voir ou revoir, de ne point entendre. Ils ont commencé à déposer mercredi 20 mai, et ont eu l'immense mérite de le faire sagement, posément, conscients de cette évidence que le poids des souvenirs simplement restitués pèse davantage que l'apostrophe ou l'imprécation.

Pour être précis, parmi les quatre que la cour d'assises du Rhône avait à son programme et dont l'audition portait sur le premier des crimes contre l'humanité reproché à Barbie – la rafle à l'Union générale des israélites de France le 9 février 1943, – un seul, Mme Lea Katz, épouse Weiss, avait juridiquement cette qualité de témoin. Les trois autres – M. Michel Cadot-Goldberg, Mme Eva Gottlieb et M. Henry Balawko, – étant partie civile, ne pouvaient être entendus qu'« *à titre de renseignement* », c'est-à-dire sans prestation de serment.

Mme Katz, en 1943, avait dix-sept ans. Avec elle, on allait revivre cette journée du 9 février 1943, dont le hasard voulut qu'elle soit un témoin. Jeune fille juive, elle vivait alors à Villeurbanne, et, la veille, avait vu arriver la police française pour un contrôle d'idendité. A l'époque, il y avait de quoi s'émouvoir.

Elle n'eut alors qu'une seule idée. Songeant à d'autres qui vivaient à Lyon, quai Tilsitt, elle voulut les faire prévenir, redoutant pour eux un danger imminent. Elle alla trouver un rabbin de sa communauté. Mais celui-ci lui répondit qu'il n'était pas de service ce jour-là et qu'elle devait s'adresser à un autre, précisément à l'Union générale des israélites de France, 12 rue Sainte-Catherine. Elle s'y précipita.

« *J'ai trouvé là trois ou quatre personnes habillées de vêtements de cuir noir et, derrière la porte, un monsieur qui la referma dès que je fus entrée. Il me cria en allemand : « Papiers ! » Je lui répondis que je ne comprenais pas, que je venais chercher un médecin pour ma mère qui était malade. On m'a pris mon sac, on m'a poussée dans une pièce à gauche, où il y avait déjà beaucoup de monde et où l'on faisait entrer tous ceux qui arrivaient. J'avais surtout très peur de voir surgir ma pauvre maman. A la fin de la journée, on a commencé à évacuer les hommes, puis les femmes et les enfants.*

» *Alors, j'ai tenté ma chance. Je suis allée voir un des messieurs qui nous gardaient et je lui ai dit : « Laissez-moi aller avertir ma mère ; je reviendrai, vous avez mes papiers. » Il m'a répondu qu'il ne comprenait pas le français et que je devais parler en allemand. J'ai eu très peur. J'ai commencé alors à le supplier en allemand ; j'ai reçu deux paires de claques. Finalement, il m'a laissé partir en me disant que je devais me présenter le lendemain matin à l'Hôtel Terminus* [le siège du SIPO-SD à l'époque]. »

C'était la Gestapo

Mme Katz devait finalement en réchapper. Elle se garda d'aller à l'Hôtel Terminus et réussit à se cacher, après avoir fait teindre en noir ses cheveux d'un roux éclatant. Il lui fut évidemment demandé si elle avait su à quel service appartenaient les hommes aux longs manteaux de cuir noir. Elle ne sait qu'une chose : c'était la Gestapo.

De ce récit, Me Vergès n'a voulu retenir qu'une chose : le contrôle d'identité, opéré la veille à Villeurbanne parmi les juifs, a bien été le fait de Français. Il lui importait, malgré tout, de savoir encore si Mme Lea Katz avait remarqué, à l'UGIF, un homme discutant de peinture avec l'un des civils habillés de cuir noir.

Pourquoi cette question ? Parce que le seul témoin qui affirme avoir vu Barbie ce jour-là est M. Michel Thomas – entendu ce jeudi – et qu'il fonde son affirmation sur le fait qu'il eut l'occasion de lui parler assez longuement pour le convaincre qu'il n'était là qu'en visiteur de passage, venu proposer des aquarelles de sa main. De cette scène, Mme Katz n'a pas de souvenir.

Sauvée par Beethoven

Mme Eva Gottlieb qui, elle aussi, devait être finalement relâchée mais dont la mère, volontaire bénévole à l'UGIF, fut déportée, sans retour, à Auschwitz, a gardé des souvenirs à peu près identiques. Aujourd'hui fonctionnaire au ministère des affaires étrangères à Jérusalem, elle vivait en 1943 à Lyon, où elle s'était réfugiée avec les siens après 1940.

« *Ma mère, qui, depuis 1936, s'occupait d'assistance aux réfugiés juifs d'Allemagne, avait repris à Lyon, au sein de l'UGIF, cette activité d'aide et de secours pour procurer des papiers et même tenter d'organiser des passages vers la Suisse.* »

Le 9 février 1943, Eva Gottlieb venait de rejoindre sa mère. Elle comprit tout de suite qu'elle venait de tomber dans une souricière. Elle, aussi, a remarqué immédiatement, dans la pièce à gauche de la porte principale, des hommes, des femmes et des vieillards « *pétrifiés et dans un silence de mort* ». Elle a assisté aussi à des scènes déchirantes de jeunes femmes tentant d'apitoyer leurs gardiens. « *On m'a demandé mes papiers ; j'ai fait comme si je ne comprenais pas ; j'ai dit que je venais simplement apporter une partition de Beethoven à une amie. Celui à qui j'ai dit cela s'est mis, alors, à chantonner en regardant cette partition.* »

Cette fois encore, Me Vergès sembla vouloir rechercher si, parmi les hommes qui opéraient, il n'y avait pas aussi des miliciens français. « *Ceux que j'ai entendus parlaient tous allemand* », a dit simplement Eva Gottlieb.

Et à la question : « *Comment étaient-ils habillés ?* », elle répondit avec une exemplaire probité : « *Je ne peux pas le dire, car j'ai pu être influencée par des lectures ultérieures de livres et de récits se rapportant à cette rafle.* »

M. Michel Cadot-Goldberg n'a pas vécu la rafle de la rue Sainte-Catherine, mais son père en fut une des victimes. Ce père, d'origine polonaise, naturalisé français, combattant et médaillé de la guerre de 1940, avait quitté Paris pour se réfugier, comme tant d'autres, dans la banlieue de Lyon. Le 9 février 1943, il dit aux siens : « *Je vais à Lyon, à l'UGIF* » – où il travaillait bénévolement.

« *Ce jour-là*, raconte le fils, *j'aurais dû aller avec lui, mais il neigeait et je n'avais pas de bottes. Il m'a demandé de rester à la maison. Voilà pourquoi aujourd'hui je suis vivant.* » Il ajoute : « *Des morts, des orphelins, cela serait banal ; toutes les guerres entraînent leurs deuils. Mais il y a pour moi une spécificité dans ce qui est évoqué ici aujourd'hui, c'est que l'on y parle de morts abstraits, de morts qui n'ont jamais été des cadavres, qui n'ont jamais eu de tombe. Nous avons été privés du droit au deuil ordinaire. Et lorsqu'on ne prend pas le deuil, on ne peut pas le quitter... Pour moi, ce procès est une façon de rendre hommage à ces morts escamotés, réunis dans ce chiffre de six millions, qui ne signifie rien si on ne tente pas de les faire revivre les uns et les autres.* »

« J'avais plus de pouvoirs qu'un général »

M. Michel Cadot-Golberg avait autre chose à dire. Comme il a très vite tenu Klaus Barbie pour le responsable de la rafle, c'est-à-dire de la mort de son père, il a voulu le rencontrer, et le rencontrer pour le tuer.

« *Oui*, explique-t-il, *trente ans après – marié, père de trois enfants, directeur d'une entreprise en Amérique du Sud – j'ai appris que la Cour suprême de Bolivie, en 1974, avait refusé l'extradiction de Klaus Barbie. Cela a entraîné en moi un sentiment de colère que je ne soupçonnais pas. J'ai voulu retrouver cet homme.* »

Il y parvint, aux environs de Pâques 1975, se faisant passer pour journaliste.

« *Nous avons alors*, poursuit-il, *conversé une petite demi-heure. J'avais devant moi un Barbie libre de tout souci juridique, ne craignant sur ce terrain là plus rien. Je peux dire que son système de défense n'a pas beaucoup évolué. Il disait déjà alors que la lutte contre les juifs n'avait pas été son rayon, qu'il luttait, lui, contre les communistes. Je lui ai dit alors : « Mais il y a des documents... » « Ce sont des faux, ou alors j'ai signé sans faire attention », m'a-t-il répondu. Il préférait visiblement passer à un autre sujet. Ce jour-là, il y avait, autour de Barbie, d'autres personnes attablées. Et l'une d'elles a dit alors : « Mais, Klaus, pourquoi veut-on t'ennuyer encore avec tout çà ; après tout, tu n'étais à Lyon qu'un modeste Obersturmführer. » Cela parut le vexer, car il a lancé : « A Lyon, j'avais plus de pouvoirs qu'un général.* »

En tout cas, pour M. Cadot-Goldberg, le Barbie qu'il a vu à La Paz lui est bien apparu comme une personnalité locale considérée et que tout le monde saluait. Il l'a entendu dire aussi : « *J'ai changé le cours de l'histoire en arrêtant Jean Moulin ; cet homme était tellement intelligent que, sans cela, il aurait pris la place du général de Gaulle, et c'est lui qui aurait gouverné la France, qui serait alors devenue communiste.* »

Pourtant, M. Cadot-Goldberg n'a pas tué Klaus Barbie. Pourquoi ?

« *Pour moi, quand j'ai eu cette idée, il était le seul élément identifiable dans le maillon qui avait conduit mon père à Auschwitz, et son impunité me paraissait constituer une insulte à ses victimes. Je voulais donc, en effet, le tuer, sans m'enfuir après cela, pour que, précisément, puisqu'on ne pouvait pas le juger, on me juge, moi, et il y aurait ainsi un procès pour parler de tout cela. Et puis, je l'ai vu, je l'ai entendu. Et alors je l'ai trouvé méprisable, plein de contradictions, tellement médiocre que je n'ai plus senti, en moi, cette bouffée de haine, suffisante pour tirer. Il aurait fallu que ce soit, alors, un meurtre de sang-froid, comme les siens* ».

La salle a écouté sans murmure, Me Vergès paraissait indifférent. Pas tout à fait, malgré tout, puisqu'il devait demander comment le témoin avait pu apprendre, en 1975, l'existence de la rafle d'Izieu ou, plus précisément, que Barbie pouvait en être responsable puisque cette charge fut le résultat d'enquêtes beaucoup plus tardives.

« *Pour moi*, répondit M. Cadot-Goldberg, *cette rafle était une réalité. Me Klarsfeld avait déjà publié à son sujet les résultats de plusieurs de ses recherches* ».

L'aboutissement de tout

De la déposition de M. Henri Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, on a surtout retenu le récit livré par ce rescapé d'Auschwitz de ce qu'était une arrivée de déportés sur cette rampe où s'achevait la voie ferrée. Car c'était bien là l'aboutissement de tout.

« *On arrivait là*, raconte M. Bulawko, *après deux ou trois journées de voyage, à cent par wagon, avec des morts, des grabataires. Des gens se trouvaient là qui nous attendaient. Ils faisaient descendre tout le monde, et l'on se retrouvait par rangées de cinq devant des SS en uniforme strict, bottés, badine à la main. D'un geste, ils envoyaient vers la droite les femmes, les enfants, les vieillards ; pour la gauche, n'était désignée qu'une minorité. Des camions attendaient les premiers. Et je me souviens d'un compagnon qui me disait en voyant cela : « Eh bien, tu vois, ils ne sont pas si méchants puisqu'ils transportent les femmes et les vieillards dans des camions pour leur éviter de marcher à pied. » Pour nous, ceux rangés à gauche, c'était l'entrée dans le camp, le tatouage du numéro de matricule sur l'avant-bras, le rasage du crâne, la tenue rayée. C'est après cela que des déportés, qui étaient là avant nous, nous ont montré du doigt une cheminée qui s'était mise à fumer en disant : « Les autres, ils les brûlent déjà. » Sur le moment, je crois qu'aucun de nous n'a compris.* »

Ainsi ont parlé les premiers témoins. Il s'y est ajouté la lecture de dépositions faites à l'instruction par d'autres qui, depuis, sont décédés ou dans l'incapacité physique de comparaître. Ils apportent, les uns et les autres, des précisions complémentaires, tant sur le rôle joué par l'Union générale des israélites de France, pour tenter d'éviter le pire à ceux dont elle avait la charge, que sur la rafle elle-même du 9 février 1943.

David Luksenburg, qui en fut une victime, apporte aussi un détail. Emmené au siège du SIPO-SID, car on le croyait aussi résistant, il a entendu ceux qui l'interrogeaient demander à celui qu'ils appelaient le « patron » les moyens qu'il convenait d'utiliser. Et David Luksenburg a entendu ce « patron » lancer : « *Si c'est un juif, vous pouvez faire ce que vous voulez.* » Ce patron s'appelait-t-il Barbie ?

En tout cas, dans le prétoire de Lyon, se trouvaient renouvelés, après des décennies, ces récits, aujourd'hui révélations pour beaucoup, mais que déjà, dans les années qui suivirent la Libération, d'autres avaient pu livrer pour faire savoir ce que furent, selon le titre du livre de l'un des leurs, David Rousset, *les Jours de notre mort*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un avocat congolais aux côtés de Me Vergès

« La tâche de ténor est tellement lourde »

LYON
de notre envoyé spécial

IL faut voir Me Jacques Vergès rire sous cape ! Il faut le voir, le sourire peint sur les lèvres, comprimer son euphorie et sa jubilation. Mercredi, avec des mines de collégien ayant fait une bonne niche, il se déclarait comblé d'avoir désormais à ses côtés son ami, *« un frère »*, Me Jean-Martin M'Bemba. Et l'avocat noir du Congo de poser, pour les photographes, auprès de Me Vergès, *« né au Siam d'une mère jaune »*.

Tout cela pour bien souligner la largeur de vue de l'ancien officier SS Barbie, le *« senor Altmann »*. Car, enfin, a expliqué Me M'Bemba, avec la conviction que sait montrer tout avocat qui se respecte : *« Cela montre au moins qu'il n'est pas raciste, comme on l'entend. Autrement, il n'aurait jamais accepté d'être défendu par un Noir. »* Allez savoir ! En tout cas, Me Vergès, en quête depuis plusieurs mois d'un confrère africain, a finalement trouvé.

Me M'Bemba, sans déplaisir apparent, a fait une brève apparition à Lyon, provoquant la surprise du jour. En provenance du Caire, où il vient d'assister au Conseil de l'Union interafricaine des avocats, c'est tout juste s'il a eu le temps de voir son nouveau client avant de s'envoler pour Bangui, où il doit assister, comme observateur, au procès de l'ancien empereur Bokassa.

Ce qui, au passage, permet à l'avocat de s'étonner de l'étonnement général : *« Il y a bien des procès en Afrique où des Blancs assistent des Noirs. Me Francis Szpiner, du barreau de Paris, ne défend-il pas un homme, Bokassa, que certains présentent comme un bourreau ? »*

Me Vergès se rengorge : *« La répartition des tâches entre nous posera beaucoup moins de problèmes qu'entre nos contradicteurs des parties civiles. »* On veut bien le croire. Me M'Bemba ne connaît pas le dossier Barbie. Une seule chose semble sûre : il reviendra d'ici trois semaines et plaidera. Pour les inquiets, cet avocat au barreau de Paris, de 1969 à 1975, puis à celui de Brazzaville, précise qu'il peut *« tout aussi bien assurer une défense de rupture qu'une défense plus classique »*.

Au cours de la dernière session criminelle, il a défendu un homme accusé de détournement de fonds au préjudice de l'Etat congolais. En 1986, aux côtés de Me Vergès – déjà, – il avait soutenu l'innocence de Jean-Pierre Thyster-Tchicaya, professeur d'histoire poursuivi pour acte de terrorisme devant la cour de Brazzaville. Mes M'Bemba et Vergès avaient alors obtenu un beau résultat – cinq ans avec sursis – et leurs plaidoiries, ainsi que les débats, avaient été filmés et retransmis en direct à la télévision.

Les deux avocats n'auront pas cet honneur à Lyon. Mais peut-être trouveront-ils, d'ici début juillet, le moyen de créer une nouvelle surprise en « embauchant » d'autres confrères. *« La tâche de ténor est tellement lourde... »*, lâche Me Vergès, faussement las.

LAURENT GREILSAMER.

La faillite frauduleuse d'une entreprise vosgienne

M. Christian Pierret a porté plainte pour violation du secret de l'instruction

L'affaire de la faillite frauduleuse du Comptoir pratique pour l'invention de l'automobile (CIPA) se complique désormais d'une interrogation : le député PS des Vosges, M. Christian Pierret, est-il victime d'un acharnement particulier de la part du juge d'instruction et des policiers chargés de l'enquête ? Mêlé à cette affaire, en raison de sa participation à une SARL (IDEX) ayant bénéficié de fonds de la CIPA, M. Pierret a affirmé, le mercredi 20 mai devant la presse, qu'il était l'objet d'une « *cabale* », d'un « *véritable complot d'origine politique et aux implications politiques* » visant à mettre au jour un circuit de financement du PS là où ne se trouve que « *la banale faillite d'une entreprise commerciale* ». Cette conférence de presse avait lieu au lendemain de l'inculpation de son ancien directeur de cabinet, M. Jérôme Dupuis (*le Monde* du 21 mai), présent à cette réunion ainsi que M. Gérard Labouze, PDG de Pronuptia, inculpé de recel d'abus de biens sociaux, et des avocats, Mes Borloo et Ravassard.

M. Pierret a porté de sévères accusations contre le magistrat instructeur, M. Gilbert Flam, et les policiers de l'antenne d'Evry (Essonne) du SRPJ Versailles qui ont mené les interrogatoires. Selon le député, « *il n'est pas concevable que la justice devienne un enjeu de publicité personnelle* ». « *On rappellera le juge Lambert, le juge Michau* (1). *Le juge chargé de l'affaire CIPA me paraît laisser, certes de manière tout à fait différente, se développer avec une certaine complaisance la médiatisation d'une affaire montée de toute pièce* », a-t-il ajouté préconisant « *en tant que législateur* », une réforme rapide du fonctionnement de l'instruction. M. Dupuis, inculpé de complicité d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les sociétés en tant qu'actionnaire d'une filiale du CIPA (C-Informatique), a de son côté dénoncé les méthodes des policiers. « *Ils m'ont expliqué que c'est M. Pierret qu'ils voulaient et qu'ils étaient couverts au plus haut niveau. Ils m'ont demandé si j'étais franc-maçon, si j'étais juif* (2). *Lorqu'ils m'avaient interrogé une première fois, ils m'ont laissé partir en disant : « Vous sortez car vous vous appelez Dupuis.* » Chef de cabinet du maire de La Roche-sur-Yon depuis le début de l'année (et son secrétaire général de la mairie comme l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 21 mai), M. Dupuis a été placé sous contrôle judiciaire. Il a refusé d'aborder les motifs de son inculpation. Ceux-ci concerneraient l'obtention de subventions publiques pour le CIPA et C-Informatique. M. Labouze a, pour sa part, indiqué avoir écrit au juge après sa garde à vue car, selon lui, les procès-verbaux rédigés ne correspondaient ni à l'esprit ni à la lettre de ses déclarations.

Protestant contre la « distillation » d'informations à la presse, M. Pierret a annoncé qu'il avait porté plainte contre X... pour violation du secret de l'instruction. Chargé de l'information, le juge parisien, M. Claude Grellier, a souhaité rencontrer le magistrat d'Evry.

Disparition de documents

Autre épisode controversé de l'affaire : la visite effectuée début mars par les enquêteurs au siège d'une association de développement local (ANDEV), situé dans les mêmes locaux que la permanence du député à Saint-Dié (Vosges).

Selon M. Pierret, les policiers ont procédé à une « *perquisition* », « *tout à fait illégale* » puisque l'un d'eux est entré dans son bureau de député, en son absence et en l'absence d'un magistrat. « *Cela rappelle une triste période* », a-t-il dit, signalant qu'il n'y a pas eu de perquisition chez un député depuis 1945. M. Pierret a affirmé qu'un « *certain nombre de documents, dont l'un confidentiel, relatif à* [son] *activité de rapporteur du budget, avaient disparu* ». Il a fait part de son intention de porter plainte contre X... pour disparition ou vol de documents.

Au parquet d'Evry, on continue cependant à affirmer qu'aucune violation de domicile de député n'a eu lieu lors de ce qui n'était qu'une « *demande de remise de documents* ». Il faut cependant rappeler que, alerté par le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, a adressé après cette « visite » une protestation au ministre de la justice, M. Albin Chalandon.

M. Pierret a reçu le soutien de parlementaires socialistes (MM. Laurent Fabius, Roland Dumas) comme de la majorité (MM. Jean-Pierre Soisson, Jean-Pierre Roux). Ni le juge d'instruction, ni l'inspecteur divisionnaire Brion, d'Evry, n'ont souhaité, compte tenu de leurs fonctions, répondre aux mises en cause. Au tribunal d'Evry, on affirmait simplement mercredi qu'« *Il n'y a pas d'affaire Pierret* » et que « *les magistrats ne sont pas des zozos* ».

CORINE LESNES.

(1) Les magistrats chargés respectivement de l'affaire Grégory et de celle du Carrefour du développement.

(2) Les policiers enquêtent sur les liens ayant pu exister entre le CIPA et le Refuge, organisme de formation de la communauté juive.

Une réaction du ministère de la justice

« La chancellerie n'a pris aucune décision » dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

Après la publication par *le Monde* d'informations faisant état de probables initiatives dans le dossier des Irlandais de Vincennes (*nos éditions du 21 mai*), le ministère de la justice, interrogé par l'Agence France-Presse, indique que « *la chancellerie n'a pris aucune décision dans cette affaire* ». « *La direction des affaires criminelles et des grâces*, ajoute le ministère, *s'est informée de l'état actuel d'une procédure judiciaire en cours, ce qu'elle fait régulièrement dans de nombreuses affaires, un point c'est tout.* »

Le Monde avait annoncé qu'un rapport rédigé par les services du procureur de Paris, sur la demande de la chancellerie, affirmait que « *des soupçons très circonstanciés pèsent sur M. Prouteau* », concluant que « *le déroulement normal de cette affaire devrait conduire à son inculpation* ». D'autres sources judiciaires interrogées par l'AFP ont confirmé le caractère délicat du dossier « *en pleine cohabitation politique et à un an des élections présidentielles* ».

De son côté, le comité de soutien au commandant Beau, qui, avec le major José Windels, est inculpé de subornation de témoins dans cette affaire, a estimé que « *si finalement une décision était prise (...), cela devrait logiquement conduire, dans les jours qui viennent, à l'inculpation du préfet Prouteau* ». « *Nul doute*, estime le comité, *que cette évolution doive être considérée comme étant une victoire pour le commandant Jean-Michel Beau* ».

Plus sceptique, ce dernier a déclaré à l'AFP : « *Il n'y a pas de quoi pavoiser en apprenant que la justice s'apprêterait enfin, au bout de quatre ans, à faire son devoir.* »

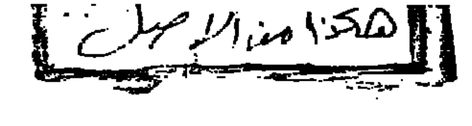
Arrêtés à Paris

Trois Italiens, terroristes présumés, placés sous écrou extraditionnel

Les trois Italiens, membres présumés de groupes terroristes, interpellés le 19 mai à Paris et à Asnières (*le Monde* du 21 mai) ont été placés, le mercredi 20 mai, sous écrou extraditionnel dans une prison de la région parisienne, à la requête de l'Italie, qui demande leur extradition. Ils devront comparaître devant la cour d'appel de Versailles, qui statuera sur leur sort.

Vincenzo Olivieri, Paola de Luca et Paolo Ceriani-Sebregondi sont accusés d'avoir participé à plusieurs assassinats durant les « *années de plomb* » du terrorisme italien. Vincenzo Olivieri aurait également pris part à l'enlèvement, en 1981, de Ciro Cirilo, responsable de la Démocratie chrétienne napolitaine, libéré après le versement d'une forte rançon grâce à l'entremise du chef de la Mafia napolitaine, Rafaele Cutolo.

L'Italie dispose de quarante jours pour produire, par voie diplomatique, les pièces de justice qui étayent sa demande d'extradition (actes de condamnation ou avis de recherche).



Le travail manuel, ça enrichit les intellectuels.



D'abord boulot et intello, ça rime richement bien ensemble. Ensuite, quand on gagne sa vie avec 2 ou 3 doigts (pour tenir un stylo, c'est une bonne moyenne), imaginez un peu ce que ça va être en faisant travailler les 10 doigts en même temps... Et quand on dit travailler, avec IKEA ce n'est quand même pas le labeur de l'année. On vous mâche un tantinet la réflexion avec des modes d'emploi aussi détaillés qu'un bouquin de Proust. Et un peu plus court...

Pour le côté manuel de la chose, inutile de se monter la tête pour monter nos meubles. Quand il y a une vis, il y a un trou. Et une flèche pour indiquer le trou où mettre la vis. Et une clé pour serrer la vis. Avec ce principe-là, on peut faire des bibliothèques, des lits, des rangements, une cuisine et Dieu sait quoi encore à des prix qui rendent les chiffres aussi beaux que les mots et les additions aussi légères qu'un poème de Rimbaud (le commerce n'empêche pas la culture, non mais alors). Enfin, pour ceux qui ne peuvent pas se passer de lecture, IKEA édite aussi un livre de 220 pages, à 45 millions d'exemplaires (ça c'est pour faire enrager certains auteurs...), qui présente une bonne sélection des 12 000 articles qu'on peut trouver dans les magasins IKEA. L'avantage c'est qu'on peut le lire et le relire toute l'année : les prix qui sont dedans sont garantis un an. Et des prix qui n'augmentent pas, avec l'inflation c'est des prix qui diminuent. Intellectuel, non ?

PEYRAT & ASSOCIES





IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD-SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. ET DIM. 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Société

A la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques

Trois membres présumés du GAL condamnés à vingt ans de réclusion

PAU
de notre envoyé spécial

Vingt ans de réclusion pour trois membres présumés du GAL reconnus coupables de l'assassinat, le 30 mars 1985, à Saint-Jean-de-Luz, d'un journaliste basque espagnol, Xabier Galdeano : le verdict qui est tombé, le mercredi 20 mai, peu après minuit, a satisfait à la fois, la défense et la partie civile. L'avocat général, M. Gabriel Bestard, avait requis la peine perpétuelle contre Jacky Pinard, Alain Parmentier et Bernard Foucher, « *ces pères tranquilles du crime* ». « *Vous n'êtes pas des terroristes*, a-t-il dit, *vous êtes pires que ça, vous êtes des mercenaires du terrorisme. Les terroristes, eux, ont un idéal vous, vous ne cherchiez que l'argent.* » Leurs avocats, Mes Blazy, Leuret et Duthil, ont plaidé la naïveté de leurs clients, à qui on avait fait croire qu'il s'agissait d'abord d'une mission de surveillance pour le compte de la lutte antiterroriste puisqu'il fallait abattre un dangereux tueur.

Restait le cas de Guy Cantaverena, le rapatrié d'origine sicilienne, présenté par l'enquête comme étant le commanditaire de l'attentat mais qui clamait sans cesse son innocence (*le Monde* du 21 mai). Il est vrai que les éléments retenus contre lui présentaient des lacunes ; d'autant qu'un autre « responsable » a été désigné à plusieurs reprises dans cette affaire : Eduardo Mari-Chicha, installé à Torremolinos (Espagne). La partie civile, tout comme la défense, s'étaient étonnées que cet autre rapatrié soupçonné d'être le donneur d'ordres et le payeur – ce maillon espagnol que n'avaient jamais pu atteindre les enquêtes précédentes sur le GAL – ne soit même pas l'objet d'un mandat d'arrêt.

Condamner Cantaverena et les trois exécutants, c'était, d'après la défense, absoudre Mari-Chicha. La cour a donc décidé de disjoindre les deux affaires et a ordonné un supplément d'enquête sur celui qui, depuis l'Espagne, contrôlerait les commandos du GAL. Ce supplément d'enquête pourrait déboucher sur un mandat d'arrêt international suivi d'une demande d'extradition. Mais magistrats et avocats, tout comme Cantaverena, n'ont guère paru optimistes quant à une éventuelle comparution du grand absent de ce procès d'assises.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

A Ajaccio

Coup de filet antinationaliste

Depuis mardi 19 mai, à l'aube, une vingtaine de personnes ont été interpellées à Ajaccio et en Corse-du-Sud dans le cadre d'une commission rogatoire concernant des attentats nationalistes. Jeudi 21 mai, en début d'après-midi, la garde à vue des interpellés se poursuivait. Des inculpations pourraient être prononcées à l'encontre d'une douzaine d'entre elles dans les jours qui viennent.

Jeudi 21 mai à 16 heures, le procureur d'Ajaccio, M. François Muguet, et M. Georges Morin, préfet délégué à la police, devaient présenter à la presse l'important stock de matériel saisi au domicile des nationalistes interpellés. En effet, des explosifs, des armes, des effets militaires et des listes de cibles potentielles ont été découverts au domicile des suspects.

Il semble que les autorités veuillent matérialiser les éléments à charge pesant contre les gens qu'elles viennent d'arrêter. Devant les portes de la préfecture, des sympathisants nationalistes, de leur côté, distribuaient, jeudi matin, des tracts dénonçant ce coup de filet contre des gens « *supposés avoir des sympathies nationalistes* » et ce à quelques semaines de la venue du ministre de l'intérieur sur l'île.

L'opération policière en cours a permis de démanteler une cellule importante de militants clandestins de la région d'Ajaccio, mais non l'intégralité de l'organisation clandestine de l'ex-FLNC dans la région, comme cela a été annoncé à Paris aux premières heures de l'opération. Les documents saisis illustreraient en particulier l'action de l'ex-FLNC et les liens avec d'autres organisations qui lui sont proches.

En cas d'accident nucléaire

Le CEE préconise pour les aliments de nouvelles normes de radioactivité

Décidément, la Commission européenne aura mal géré, de bout en bout, l'affaire Tchernobyl. Après la catastrophe de la centrale nucléaire soviétique, les responsables communautaires avaient proposé, dans l'affolement général, des normes très sévères fixant le niveau de radioactivité des produits alimentaires autorisés à être commercialisés. Sous l'impulsion de l'Italie et surtout de l'Allemagne fédérale, les Douze les avaient acceptées contre l'avis de la France et de la Grande-Bretagne.

Le calme revenu, Paris et Londres ont relancé le débat afin que les doses admissibles correspondent mieux aux recommandations des scientifiques. Ne voulant ni gêner les autorités ouest-allemandes ni se déjuger, Bruxelles a multiplié les expertises pour justifier sa position de départ. Finalement, la Commission a dû se rendre à l'évidence : les conclusions des scientifiques lui donnaient tort. Aussi a-t-elle décidé, mercredi 20 mai, de proposer au conseil des ministres de la CEE de nouvelles normes correspondant, pour les individus, à des doses d'exposition sensiblement plus élevées que celles qu'elle avait retenues en mai de l'année dernière. Les ministres européens pourraient au mieux se prononcer sur ce sujet le 22 juin.

MARCEL SCOTTO.

Le temps n'est pas si loin où, sous couvert de protection des individus, certains pays n'hésitaient pas à imposer à leurs frontières des normes de radioactivité inférieures à celles mesurées à l'intérieur de leur territoire ! Pour éviter cette anarchie, les Etats membres de la CEE fixèrent, dès le 30 mai 1986, pour le césium – un des éléments radioactifs rejetés par la centrale soviétique de Tchernobyl – des seuils de tolérance de 370 becquerels par kilo pour *le lait et 600 becquerels* pour les autres denrées.

Certains esprits malicieux virent alors dans ces chiffres choisis par des fonctionnaires européens des mesures de protectionnisme plutôt que des mesures réellement scientifiques. Il est vrai que ces normes provisoires étaient bien sévères et ne tenaient guère compte des recommandations sanitaires de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) qui, pour la protection du public et des travailleurs, raisonne non pas en termes de radioactivité par kilogramme, mais de doses reçues au cours de l'année : à savoir 0,5 rem par an pour le public.

Aussi fut-il décidé que ces normes provisoires, valables jusqu'au 30 septembre 1986, seraient rapidement remplacées par un système de normes permanentes. A charge pour la Commission des Communautés de faire des propositions sur ce point et de réunir les experts nécessaires. Dès le 4 septembre, le groupe d'experts du comité de l'article 31 d'Euratom consulté pour l'occasion remettait un rapport dans lequel les *seuils de tolérance acceptables* étaient bien supérieurs à ceux édictés en mai par les Communautés. A titre d'exemple, ils proposaient pour le césium 20 000 becquerels par kilo de lait contre 370 becquerels précédemment et 30 000 becquerels par kilo pour les autres denrées contre 600 becquerels précédemment.

Paradoxalement, les experts consultés se déclaraient donc en faveur de taux de radioactivité acceptables plus grands que ceux édictés par les fonctionnaires et présentant donc apparemment plus de risque pour les individus. En agissant ainsi, les membres du comité d'Euratom ne faisaient pourtant que suivre les recommandations de la CIPR : 0,5 rem par personne et par an. La commission décida alors de consulter de nouveaux experts et, en attendant, de reconduire les normes décidées en mai 1986 jusqu'en février 1987.

Comble de l'ironie, la réunion eut lieu le 30 avril à Luxembourg, alors même que l'on célébrait le premier anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. Mais cette consultation très large de responsables de la CEE, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de scientifiques étrangers permit de corriger un peu le tir. Certains soulignèrent alors avec raison que les chiffres retenus par les scientifiques du comité d'Euratom étaient des valeurs extrêmes, correspondant à la dose que recevrait un individu qui ne consommerait, pendant un an, qu'un produit alimentaire unique : par exemple du lait à 20 000 becquerels par kilogramme.

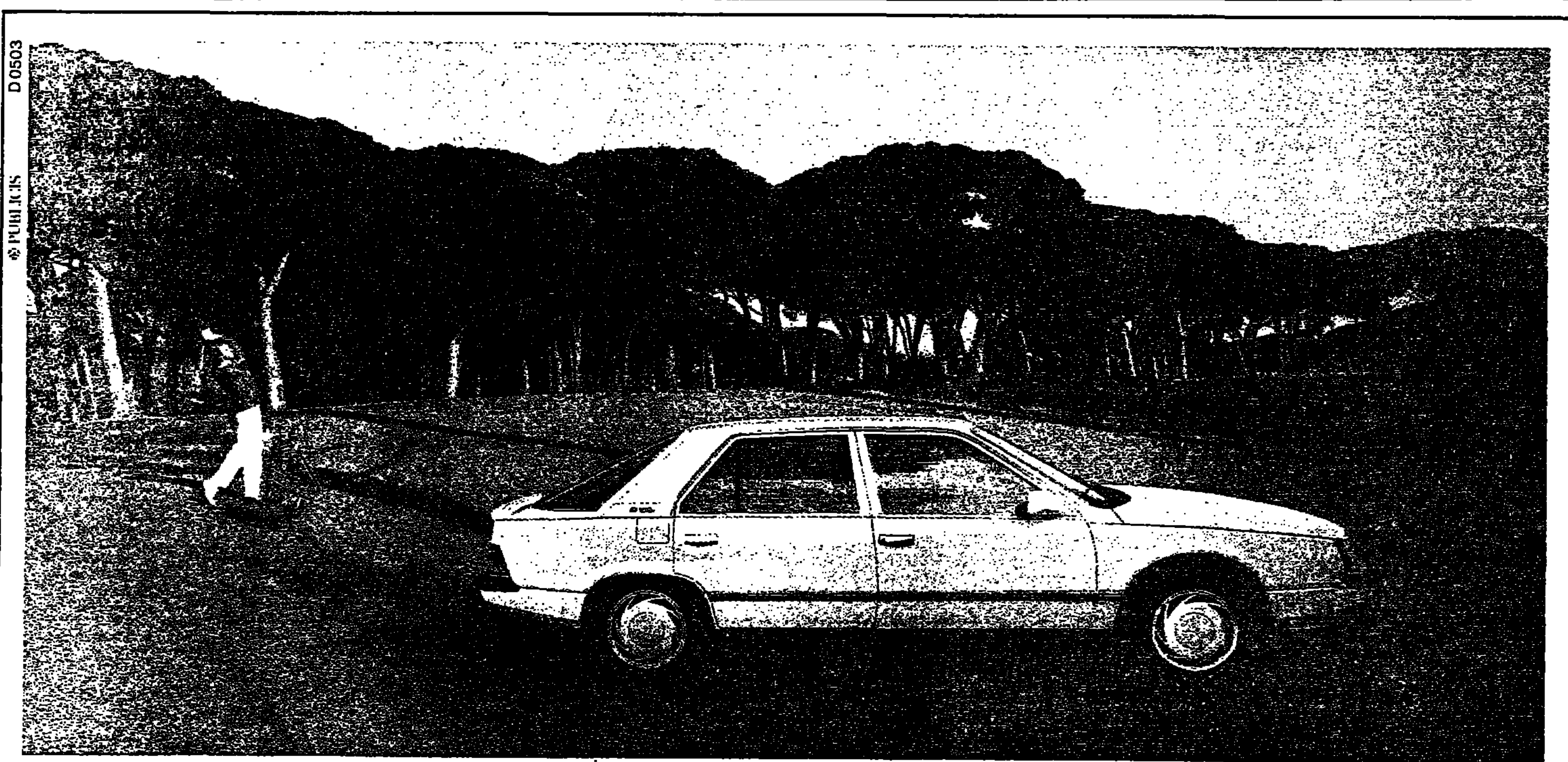
Un tel raisonnement manque de réalisme d'autant qu'un Grec ne s'alimente pas de la même façon qu'un Néerlandais ou qu'un Espagnol. C'est pourquoi les experts du comité d'Euratom ont accepté l'idée, en avril de cette année, de baisser leurs chiffres en les divisant pratiquement par cinq pour le césium et les émetteurs alpha (1). « *Mesure très saine* », commentent certains spécialistes, qui estiment qu'avec ces nouvelles valeurs on sera désormais sûr, en cas d'accident nucléaire, qu'un individu recevra moins des 0,5 rem préconisés par la CIPR, quelle que soit son alimentation.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

DENRÉES		NORMES (en becquerels par kilo)				
		OMS 6 mai 1986	CEE 30 mai 1986	« Experts 31 » 3 décembre 1986	Experts 30 avril 1987	CEE 20 mai 1987
Lait	Iode et strontium	2 000		700	500	500
	Emetteurs Alpha			80	20	20
	Césium		370	20 000	4 000	1 000
Viande	Iode et strontium			7 000	3 000	3 000
	Emetteurs Alpha			400	80	80
	Césium		600	30 000	5 000	1 250
Eau potable	Iode et strontium			500	400	400
	Emetteurs Alpha			60	10	10
	Césium			3 000	800	800
Aliments pour animaux	Iode et strontium					0
	Emetteurs Alpha					0
	Césium					2 500
Toutes autres denrées	Iode et strontium					3 000
	Emetteurs Alpha					80
	Césium					1 250

Deux grandeurs différentes sont utilisées pour mesurer la radioactivité. L'une, le becquerel, correspond à l'activité de l'élément chimique, c'est-à-dire au nombre de désintégrations qu'il subit par seconde. L'autre a trait à l'irradiation, c'est-à-dire à l'énergie déposée par les rayonnements dans la matière, en particulier la matière vivante. On utilise couramment le rem (rad équivalent man), qui prend en compte la capacité de pénétration de ces rayonnements dans l'organisme.

(1) *Les chiffres concernant l'iode ont assez peu changé dans la mesure où l'irradiation qu'elle cause a lieu, contrairement aux produits radioactifs à vie longue comme le césium ou le plutonium, sur une courte période.*



RENAULT 25 V6 TURBO : UN SWING A 225 KM/H

Renault 25 V6 Turbo : un swing à 225 km/h (sur circuit), un drive qui atteint 0 à 100 km/h en 7,7". Tout comme le golf, la Renault 25 V6 Turbo, c'est toute une technique : ordinateur de bord à 6 fonctions, système antiblocage des roues ABS, c'est tout un style, chaîne stéréo 4 x 20 Watts, sièges avant réglables en 3 directions, électriquement. La Renault 25 est un art... un art de vivre. Alors vivez le golf avec la Renault 25 et bienvenue du 21 au 24 Mai au Grand Prix Lemtea de Vittel. Après Cannes-Mandelieu et Fontainebleau, Renault sera aussi présent, cette année sur les greens de Lille, Lyon, Biarritz, Marseille-Aix. Renault 25 V6 Turbo. Prix clés en main au 20/03/87 : 201 500 F. Consommations normes UTAC : 6,8 L à 90 km/h, 8,9 L à 120 km/h, 12,9 L en cycle urbain. DIAC : votre financement. Garantie anti-corrosion Renault 5 ans.

RENAULT préconise elf

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

Le Monde
DES LIVRES

La légende des temps modernes

Avec Talleyrand comme « maître des cérémonies », l'écrivain italien Roberto Calasso fait une étonnante peinture de notre monde

« *CE livre a deux sujets : l'un, c'est Talleyrand ; l'autre, tout le reste* », déclarait Italo Calvino à propos de l'essai de Roberto Calasso, *la Ruine de Kasch*. Voilà une entrée en matière étincelante, et qui intrigue vivement. A peine le livre ouvert, le lecteur sera non seulement intrigué, mais fasciné : ébloui dans le sens le plus riche du terme, éprouvant à la fois les désavantages de l'aveuglement et les bonheurs d'une séduction qu'il subira bon gré mal gré.

La vie ni le monde ne sont médiocres, mais les images et les interprétations que l'on en donne parfois le sont tellement qu'elles jettent le discrédit sur ce qu'elles prétendent résumer. Notre époque a trop souvent pâti de cette médiocrité. Or, voici un essai qui conjugue l'érudition, le brillant du style et la virtuosité de l'intelligence pour dépeindre l'époque moderne. C'est rare, c'est attrayant – même si notre monde apparaît sous ses traits les plus sombres, avec ses désordres, sa folie, ses fureurs, – et cela rompt avec les opuscules hâtifs de ceux qui considèrent la philosophie comme le dernier train de la mode. Lorsque vous le rencontrez, Calasso avoue qu'il a mis vingt ans à méditer son livre, avant de le publier aux éditions Adelphi, qu'il dirige à Milan.

Presque tous les témoins sont convoqués au procès de la modernité : vous y trouverez Léon Bloy, Sainte-Beuve, Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Laclos, Hegel, le duc de Saint-Simon, Tocqueville, Metternich, Benjamin Constant, Fénelon, Pascal, Napoléon, Stirner, Joseph de Maistre, Michelet, le prince de Ligne, la marquise du Deffand (1), Mme de Staël, Baudelaire, Lucrèce, Marx, Plutarque, Valéry, Freud, Kafka, Rosa Luxemburg, Nietzsche, Lautréamont, Gobineau, le cardinal de Bernis et beaucoup d'autres figures qui semblent justifier les propos de Calasso quand il voit « *l'usage des livres* » comme notre « *culte des morts* ».

Naturellement, Talleyrand domine l'impressionnante assemblée. C'est lui le « *maître des cérémonies* ». Il a traversé tous les régimes et il a « *tout trahi, sauf le style* ». Ne disait-il pas : « *Monsieur de Chateaubriand croit qu'il devient sourd lorsqu'il n'entend plus parler de lui* » ? Mais Chateaubriand n'était pas en reste, qui assurait : « *On ne doit dispenser le mépris qu'avec économie à cause du grand nombre de nécessiteux.* »

De quoi s'agit-il ? La légende du royaume de Kasch va peut-être nous l'apprendre. Kasch était un improbable pays d'Afrique où s'accomplissait, à l'heure fixée par les prêtres, « *le meurtre rituel du roi* ». Du moins les prêtres décidaient-ils de cette heure après avoir observé le mouvement des étoiles. Ainsi l'« *écriture* » des astres « *dans le ciel* » commandait la vie des gens. Car le monarque n'était pas la seule victime de ce sacrifice : il entraînait avec lui les compagnons qu'il avait élus pour son voyage vers la mort. Le royaume allait à sa perte quand un conteur venu de l'Orient se mit à charmer les gens de Kasch, qui s'endormaient voluptueusement en écoutant ses histoires, comme sous l'effet du haschisch. Même les prêtres succombèrent à la voix consolatrice de l'étranger. S'abandonnant à la torpeur, ils cessèrent de consulter le ciel. Dès lors, « *plus personne ne fut tué* » dans le pays, et la prospérité de Kasch récompensa ses nouvelles mœurs. Hélas ! cette belle fortune excita des convoitises, et des guerres s'ensuivirent, qui provoquèrent finalement la chute de ce royaume trop chanceux.


Roberto Calasso vu par Irmeli Jung.

La fable aurait ravi Borges. Peut-être la connaissait-il... Mais voici la conclusion qu'en tire Calasso : « *Les vicissitudes du royaume de Kasch enseignent que le sacrifice est cause de la ruine et que l'absence de sacrifice est aussi cause de la ruine. Ce couple de vérités (...) esquisse une vérité singulière et plus obscure, qui repose dans la quiétude : la société, c'est la ruine. Et de cette obscurité, tout au fond, un signe allusif indique autre chose encore : la société est la ruine parce qu'en elle se répercute le son du monde, son bourdonnement incessant et dévorateur.* »

Comme le feraient certains films mis bout à bout (imaginez l'enchaînement des meilleures séquences de *Farewell My Lovely*, *On achève bien les chevaux*, *Monsieur Arkadin*, *La Dolce Vita*, *Mort à Venise*, sans oublier d'y inclure un passage du *Napoléon* d'Abel Gance...), Calasso relate, lui aussi, une légende : celle des temps modernes depuis que l'ancien monde a cédé la place au nouveau ; depuis que la *légitimité* s'est effacée au profit de la *convention*.

FRANÇOIS BOTT.

(*Lire la suite page 19.*)

(1) Sous le titre *Cher Voltaire*, les éditions Des femmes font reparaître la correspondance de Mme du Deffand avec Voltaire, présentée par Isabelle et Jean-Louis Vissière (576 p., 140 F.)

Les divertissements du séduisant M. Faure

Un nouveau roman à suspense, signé par l'académicien, ainsi que la réédition d'Edgar Sanday et d'Ed Faure

PUISQUE Edgar Faure est à l'âge où, lorqu'on est épargné par les atteintes du temps, se vieillir devient une ultime coquetterie, mieux vaut le priver de cette malice accessoire : il est né le 18 août 1908. Monsieur le président Faure n'a plus rien à prouver : ni son intelligence, ni sa subtilité, ni son sens de l'opportunité vue comme l'un des beaux-arts, ni son érudition, ni sa longévité politique. Et, derrière lui, les « bébés-chats » qui se prennent pour des léopards peuvent toujours ramer – ou courir – et prétendre lire un livre par jour... ils ne sont pas près de venir à bout du premier rayonnage de la bibliothèque de monsieur l'Académicien français.

Ce qui, pour d'autres, est un travail, voire une épreuve, demeure pour Edgar Faure un divertissement. « *On me juge sans doute un peu trop fantasque, et la publication de mon dernier roman*, le Messager d'arc-en-ciel, *ne va rien arranger*, dit-il, amusé. *Mais j'ai toujours pensé que les hommes politiques devaient se garder d'être infatués et obsédés par leurs dossiers. Et puis je revendique mes fantaisies, pour la plupart fort sérieuses : l'agrégation de droit romain, l'apprentissage du russe, l'étude de la mythologie sumérienne.* »

De ce dernier passe-temps devenu passion et objet de réflexion approfondie, on trouve plus que des traces – sans aucune pédanterie – dans *le Messager d'arc-en-ciel*, suspense bien dosé, histoire compliquée à souhait, où espionnage, fascination de l'Orient, philosophie, amour et politique font bon ménage.

Certaines scènes fleurent si bon la IIIe et la IVe République que l'on se sent des nostalgies... Edgar Faure joue de ses expressions favorites, telle « *de l'interlocution à la convivance* », et se joue de lui-même, notamment avec ce personnage de premier ministre, Joseph Albert Fournié, vieux sage de la politique : « *Comme il était parvenu à un âge où les hommes de sa qualité ont énormément de choses à dire et où ils prennent conscience de la brièveté du temps dont ils disposent pour écouler leur stock de conversation*, écrit Edgar Faure, *il parlait à peu près sans discontinuer. (...) Il faut dire que le quasi-monologue d'Albert Fournié était un enchantement. Les anecdotes, les révélations, les préceptes, les formules, les ironies fusaient sans faire long feu.* » Comme son inventeur, Joseph Albert Fournié veut, à tout instant, et non sans humour, séduire.

Dans ses « distractions policières », M. Faure aime certes échafauder une intrigue complexe, mais tout autant suggérer une atmosphère, et s'attarder sur des figures comme, dans *le Messager d'arc-en-ciel*, Adrien Chave et Edmonde Ederman, droit sortis d'un roman vieux de trente-sept ans, opportunément réédité, *Monsieur Langois n'est pas toujours égal à lui-même* (signé Edgar Sanday).

Délassement littéraire

Les deux autres titres, *Pour rencontrer M. Marshes* et *l'Installation du président Fitz Mole*, signés Ed Faure, publiés en 1942 par un jeune et brillant avocat prisant déjà le délassement littéraire, avaient totalement disparu. Edgar Faure les a rachetés à un collectionneur de romans policiers. On y découvre les deux types d'héroïne féminine qu'il affectionne – la femme libre, dans sa maturité, séduisante par son étrangeté ; la jeune fille rangée, attirante par ce qu'elle annonce de tranquillité – et son attrait pour la province, ses magistrats, ses vieilles rancœurs et ses ambitions contrariées.

Aujourd'hui comme hier, quand Edgar Faure s'amuse, « *le dimanche* », à s'écrire des histoires, elles sont gaies, pétillantes, rondement menées. Seuls les ronchons de profession, confondant le sérieux et l'esprit de sérieux, y trouveront à redire. Les autres garderont de leur lecture, outre le souvenir d'un plaisant moment de détente, le goût délicieux de l'aisance d'un lettré peu conventionnel.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE MESSAGER D'ARC-EN-CIEL**, d'Edgar Faure, Le Pré aux Clerc, 248 p., 95 F.

★ **MONSIEUR LANGOIS N'EST PAS TOUJOURS ÉGAL A LUI-MÊME**, d'Edgar Sanday (Julliard 1950), collection de poche, 10/18 (n° 1831).

★ **L'INSTALLATION DU PRÉSIDENT FITZ MOLE et POUR RENCONTRER M. MARSHES**, d'Ed Faure (Séquana éditeur, 1942), 10/18 (n° 1832 et 1833).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Cancer : à qui la faute ? de François-Bernard Michel

Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?

FRANÇOIS-BERNARD MICHEL est en train de raviver la grande tradition des médecins lettrés, pour qui la fréquentation des écrivains constitue un moyen à la fois d'équilibre personnel et d'affinement du diagnostic, de la connaissance des malades et des maladies. On lui doit une étude originale sur l'asthme *dans ses rapports* avec l'écriture (*le Souffle coupé*, Gallimard, 1984). Il propose aujourd'hui, à la lumière de son expérience clinique et de ses lectures, un point provisoire, prudent et empreint de délicatesse, sur les tentatives d'explication du cancer par des causes psychologiques.

L'éventualité de ces causes est spontanément évoquée par les cancéreux eux-mêmes à l'annonce de leur état. Nous avons tous entendu des malades se demander s'ils étaient pour quelque chose dans ce coup du sort si injuste. Pourquoi moi ? A qui la faute ? Mais qu'ai-je donc fait au Bon Dieu ? La culpabilisation n'est pas loin, en particulier chez le fumeur atteint de tumeur bronchique, à qui les statistiques fournissent, hélas ! mille raisons de s'accuser.

Cette maladie, qu'on évite de dénommer au sens propre – voir la « cruelle maladie » des avis de décès – et dont on abuse métaphoriquement – le cancer du chômage, du racisme, etc., – notre inconscient l'a-t-il fomentée, favorisée, et manifeste-t-elle un sens caché de notre nature, de notre destin ?

PASSONS sur les observations que l'auteur a pu recueillir comme professeur de pneumologie à Montpellier et retenons l'usage qu'il fait de cas, de textes, appartenant au domaine public.

On se souvient du succès d'estime pour Happy Few, puis du triomphe en librairie que remporta, voici dix ans, la confession posthume de Fritz Zorn, *Mars*. Un fils de famille mal aimé – ou trop, on ne sait – ironisait sur les désastres somatiques de son éducation, parmi lesquels, cité pour mémoire, le cancer. Etait-ce à dire qu'une névrose peut dérégler le fonctionnement des cellules ?

Le cas du fondateur de la psychanalyse est bien troublant, à cet égard. Comment ne pas voir un lien de cause à effet entre la découverte de Freud – la manifestation possible de nos ratés affectifs profonds par la parole – et le cancer qui lui dévora le palais, les mâchoires, la joue, nécessitant trente-quatre interventions ?

D'accord, le médecin de Vienne a fumé le cigare jusqu'à la fin, conscient d'aggraver son cas et sa souffrance ; mais il resterait justement à élucider – ce qui a été peu tenté, comme par respect – pourquoi cet homme tellement au fait de ce qui nous échappe ne voit qu'en rêves sa complicité patente avec le danger ?

Jusqu'à la fin, il se soucie davantage de faiblesses cardiaques plus ou moins imaginaires, tant il craint la mort subite. La tumeur qui l'envahit représente un moindre risque à ses yeux parce qu'elle est l'« objet mauvais » qui l'investit progressivement, sur lequel le temps permet d'avoir prise. Il est prêt, de longue date, à cette familiarisation lente. Des rêves et des lettres paraissent, après coup, prophétiques...

LES artistes, parce qu'ils manient mieux que d'autres le langage ou le laissent mieux les traverser, ont-ils des prémonitions, à défaut de responsabilités, dans les maladies qui les emportent ? On le croirait, s'agissant de Rilke. On dirait vraiment que les tourments d'enfant du poète et ses mauvais rapports avec son corps ont décidé de la leucémie qui allait le tuer, tant ses métaphores tournent, sans le savoir médical qui les expliquerait, autour du sang, de la moelle. Rimbaud aussi semble pressentir qu'il sera affecté dans sa liberté d'aller et venir.

(*Lire la suite page 15.*)

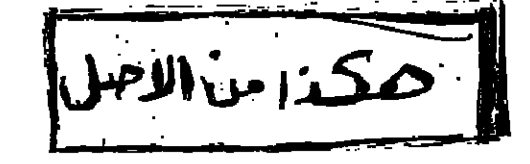
WILLIAM MAXWELL.
L'AMÉRICAIN À LIRE.

"Ecrivain new-yorkais par excellence, William Maxwell est l'auteur d'une dizaine de livres qui ont fait de lui un classique outre-Atlantique et que la France découvre aujourd'hui avec passion."
Isabelle Girard-
L'Evénement du jeudi.
200 pages, 79 F.

William
Maxwell
Comme un vol
d'hirondelles
Lettres étrangères
Roman
Flammarion



Flammarion



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

FRANCOPHONIE

Richard Millet ou l'amour du français appris à Beyrouth

« C'est le Liban qui m'a donné, en même temps que le sentiment des langues, ce que je nomme, sans crainte du ridicule ni nationalisme obtus, l'amour de la France - cette France que maints Libanais appellent encore la « douce mère ». Richard Millet n'est pas le seul à avoir « découvert » son pays à travers le cœur des étrangers, au Québec, en Pologne, au Liban ou ailleurs. Mais lui est écrivain, et ce n'est pas facile tous les jours d'avoir pour muse Beyrouth mâchurée de cendre et de sang.

On le suivra sans rechigner dans ses affections beyrouthines. Il est de bon ton aujourd'hui de dénigrer le *« Liban de papa »*. Millet, en contrepoint des monstruosités d'aujourd'hui, rappelle dans son *Beyrouth* que, malgré ses imperfections d'hier, la montagne aux cèdres, avec ses dix-sept ou dix-huit — on ne sait plus exactement — ethnies, constituait le seul régime arabe respectant la liberté de conscience et la vie privée. *« Tous les avantages de l'Occident plus le moelleux de l'Orient »*, rappelle le poète Georges Schehadé, dont Millet est, à sa façon, un disciple.

Déferlent en se télescopant des images du Beyrouth « bordélique » et heureux d'hier et celles, surréalistes ou atroces, de nos jours. Le ton est tantôt familier, tantôt extérieur. Les deux villes finissent par vivre ensemble, guerre et paix intimement rassemblées. C'est la différence entre le reportage et la littérature.

Richard Millet avait déjà attiré l'attention sur son non-conformisme à travers un roman « libanais » *(l'Invention du corps de saint Marc*, POL, *le Monde* du 8 juillet 1983) et un apologue très *Désert des Tartares* (*L'Innocence*, POL, *le Monde* du 2 mars 1984). Son *Beyrouth* risque maintenant d'éclipser deux autres de ses ouvrages plus « difficiles » sortis ces temps-ci : *le Plus Haut Miroir* (1) et surtout *le Sentiment de la langue* (2), deux réflexions sur l'écriture, le parler, l'amour du français.

Le nationalisme linguistique de Millet est exprimé avec une fougue triste et sympathique ; mais si nous le suivons dans ses nostalgies beyrouthines, nous n'en ferons pas de même pour ses regrets du français « classique » qui se défait. Chaque époque produit sa langue « classique » à partir des inventions quotidiennes. Pour s'en convaincre, Millet, sans aller plus loin, devrait relire ne serait-ce que ses bons auteurs libanais francophones.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **BEYROUTH, de Richard Millet, collection « Des Villes » dirigée par Luc Decaunes, éd. Champ-Vallon, diffusion PUF, 105 p., 76 F.**

(1) *Le Plus Haut Miroir*, Fata Morgana, 50 p., 50 F.

(2) *Le Sentiment de la langue*, éd. Champ-Vallon, 124 p., 69 F.

Savoir s'entourer...

Paul-Loup Sulitzer, qui a signé de nombreux romans à succès, n'est pas content. Bernard Pivot, dans son émission « Apostrophes » du 15 mai, avait présenté l'écrivain Loup Durand comme le « nègre » de Sulitzer, anticipant ainsi sur l'enquête que s'apprête à publier son mensuel *Lire*.

« Homme libre », ainsi qu'il se présente, l'auteur de *la Femme pressée* (c'est le dernier roman signé par Sulitzer aux Editions nº 1), a répondu : reconnaissant qu'*« une équipe travaillait avec lui »*, qu'il n'avait pas *« un nègre »*, mais *« cent »*, il a cité *« les grands romanciers américains »*, Gérard de Villiers, Balzac, qui, eux aussi, ont été ou sont des auteurs prolixes...

La leçon est limpide : on ne peut monter une entreprise commerciale, viable et rentable, tout seul — ou à deux. En ces temps difficiles où la concurrence est féroce, il faut savoir s'entourer. Il faut aussi savoir, en bon stratège publicitaire, se faire désirer : PLS a annoncé qu'il apporterait, vendredi 22 mai, jour d'« Apostrophes », *« une réponse qui mettra fin à la stupide polémique »*.

P. Ke.

CIVILISATION

Mille feuilles d'or

L'exposition des trésors de Tanis a suscité la parution de plusieurs livres. Avec *Tanis, trésors des pharaons*, nous avons un superbe ouvrage très abondamment illustré où sont montrées non seulement les pièces présentées à Paris mais encore beaucoup des objets qui sont restés au Caire — tels les sarcophages d'argent et le sarcophage de carton (mais oui !) décoré d'applications d'or — parce que trop fragiles pour voyager. La deuxième partie de l'ouvrage, rédigée par Christiane Ziegler, est consacrée aux funérailles royales et au mobilier des tombes. Elle est claire, documentée et précise. Mais pourquoi faut-il que, dans la première partie, Henri Stierlin s'étende sur le mythe de l'Arche perdue ? De l'avis unanime des égyptologues qui l'ont connu, Pierre Montet n'a jamais pensé trouver dans les tombes de Tanis les trésors — dont l'Arche d'alliance — emportés par le roi Chéchonq Iᵉʳ.

Le deuxième livre, *l'Egypte ancienne*, est sans prétention. C'est un guide où les dieux, les rois, les villes, les croyances, les techniques de l'Egypte antique sont classés par ordre alphabétique. Le livre est d'un usage commode. Mais toutes ces informations sont-elles dignes de foi ? On y trouve la confusion, classique autrefois, entre Avaris (capitale des envahisseurs Hyksos aux dix-huitième et dix-septième siècles avant Jésus-Christ), Pi-Ramsès (capitale du delta construite quasiment sur le site d'Avaris par Ramsès II au treizième siècle et utilisée par les Ramessides jusqu'en 1069) et Tanis. Depuis plus de trente ans, on sait pourtant qu'il y a eu deux sites distincts : Avaris-Pi-Ramsès, d'une part, Tanis, d'autre part, distants de quelque 25 kilomètres, et que les monuments ramessides de Pi-Ramsès ont été démontés, transportés et réutilisés à Tanis.

La Découverte des trésors de Tanis, aventures archéologiques en Egypte, un livre de souvenirs rédigé par M. Georges Goyon qui participa aux découvertes de Pierre Montet, a le même défaut. M. Goyon ne tient pas compte des progrès des connaissances. Lui aussi confond toujours Avaris-Pi-Ramsès et Tanis. C'est dommage. Ses seuls souvenirs allègrement contés eussent suffi à faire un livre intéressant.

YVONNE REBEYROL.

★ **TANIS, TRÉSORS DES PHARAONS, le Seuil, 224 p. Très nombreuses illustrations en couleurs et en noir et blanc. 450 F (jusqu'au 31 mai 1987, 495 F après le 1ᵉʳ juin).**

★ **L'EGYPTE ANCIENNE. Collection « Les dictionnaires du voyage », éditions du Félin, Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, 75011 Paris. 253 p., illustrations en noir et blanc, 114 F.**

★ **LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS DE TANIS, AVENTURES ARCHÉOLOGIQUES EN EGYPTE. 223 p., illustrations en noir et blanc et quelques-unes en couleurs. 175 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ANTHROPOLOGIE

● FRANCIS AFFERGAN : *Exotisme et altérité*. Dans cet essai, l'auteur montre comment l'anthropologie moderne a progressivement remplacé le concept d'altérité par celui de différence, qui *« désidentifie puisqu'il égalise »*. Il entend mettre en œuvre une *« phénoménologie de la conscience exotique »*. (PUF, 295 p., 160 F.)

ARTS

● OLEG GRABAR : *la Formation de l'art islamique*. Remarquablement traduit de l'américain par le jeune arabisant Yves Thoraval, un « classique » sur la civilisation musulmane enfin à notre disposition. Des châteaux omeyyades de Jordanie aux céramiques persanes de Nichapour, une fresque « intellectuelle » par le célèbre professeur français d'art islamique de Harvard, Oleg Grabar, devenu américain. (Collection « Idées et recherches », Flammarion, 132 illustrations en noir et blanc, 336 p., 295 F.)

BIOGRAPHIES

● LAURENCE SCHIFANO : *Luchino Visconti, les feux de la passion*. Laurence Schifano est remontée aux racines de l'arbre familial des Visconti, a suivi les événements historiques de l'Italie et de l'Europe pour retracer la biographie du grand cinéaste italien. (Perrin, 526 p., 140 F.)

● FRANCIS AMBRIÈRE : *le Siècle des Valmore (Marceline Desbordes-Valmore et les siens)*. La première biographie exhaustive du poète, que ses contemporains Lamartine et Hugo plaçaient parmi les plus grands. Ambrière dévoile le mystère qui persistait autour de cette *« éternelle errante »* admirée des surréalistes. (Seuil, 576 et 484 p., 300 F les deux volumes réunis dans un coffret.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● JEAN-CHARLES HUCHET : *l'Amour discourtois. La « Fin'amors » chez les premiers troubadours*. La femme devient un objet littéraire dans les textes des premiers troubadours. A travers des études sur Guillaume IX d'Aquitaine, Jaufré Rudel, Cercamon et Bernard de Ventadorn, Jean-Charles Huchet tente de sortir de la confusion entre l'amour tel qu'il fut vécu au douzième siècle et le discours sur l'amour qu'une minorité a articulé à la même époque. (Bibliothèque historique Privat, 226 p., 120 F.)

HISTOIRE

● MURRAY GORDON : *l'Esclavage dans le monde arabe (VIIᵉ - XXᵉ siècle)*. Par un professeur de la City University de New-York, l'autre face de la traite des Noirs en Afrique, qui apporta plus de dix millions d'esclaves sur les marchés du Caire, de Bagdad ou de Zanzibar. L'Arabie saoudite et la République islamique de Mauritanie n'ont aboli l'esclavage que tout récemment, le Coran n'interdisait pas cette pratique. (Traduit de l'anglais par Colette Vlérick. (Robert Laffont, 270 p. 95 F.)

● GÉRARD A. JAEGER : *Pirates, flibustiers et corsaires (Histoires et légendes d'une société d'exception)*. La littérature française n'a cessé d'exploiter l'image de l'aventurier de la mer depuis le dix-septième siècle. L'auteur suit l'évolution du mythe à travers les phénomènes littéraires et le contexte historique. Il définit le pirate par *« une générosité romanesque malléable »* mêlée à un fond d'histoire vraie, qui en fait une source perpétuellement exploitable par les écrivains. (Aubanel, 285 p., 232 F, distribué par Diffusion Université-culture, 45, rue Rémy-Duroncel, 75014 Paris.)

PHILOSOPHIE

● HERBERT SPENCER : *Autobiographie (Naissance de l'évolutionnisme libéral)*. Edition abrégée du texte original écrit par le père de l'évolutionnisme à la fin du dix-neuvième siècle. La version française privilégie les pages consacrées à la formation de la pensée du philosophe anglais. Précédé d'un texte de Patrick Tort, « Spencer et le système des sciences ». (PUF, 550 p., 220 F.)

POÉSIE

● VLADIMIR MAIAKOVSKI : *Poèmes 1924-1930. Tome IV*. Dernier tome de l'édition intégrale et bilingue des poèmes de Maïakovski, qui écrit un mois avant son suicide : *« Je sais la force des mots, je sais le tocsin des mots. Des mots qui font surgir les cercueils. Pour marcher sur leurs quatre pattes de chêne »*. Traduit du russe par Claude Frioux. (Messidor, 547 p., 135 F.)

ROMAN

● PIERRE LOTI : *Aziyadé*. Réédition du premier ouvrage de Loti (1879) avec une préface de Roland Barthes (parue en 1972 dans *Critique*) *qui aimait ce roman parce que « ce qui est raconté, ce n'est pas une aventure, ce sont des incidents »*. (Calmann-Lévy, 232 p., 85 F.) Ce volume inaugure une nouvelle et élégante collection, « Tirage limité », dirigée par Olivier Barrot. Parmi les premiers auteurs réédités : Daniel Stern, Emmanuel Bove, René Bazin...

THÉATRE

● LOUIS JOUVET : *le Comédien désincarné*, et *Témoignages sur le théâtre*. Deux recueils qui regroupent les réflexions de Jouvet sur son art et sa manière. Ces textes de circonstance, il les considérait comme des *« documents cliniques d'un esprit anxieux chez un homme pour qui l'amour du théâtre est inséparable d'un sentiment de fraternité »*. (Flammarion, respectivement 280 p, 89 F, et 240 p., 79 F.)

Passage en revues

Histoire, idées, sciences humaines

● *Le Messager européen* dont paraît le premier numéro s'articule autour de deux axes. Le premier entend lutter contre une résignation : celle de l'Europe coupée en deux et menacée, de ce fait, d'anéantissement. Le second repose sur un constat : l'unité européenne, *« depuis l'aube des temps modernes, a reposé sur la culture »*. *« L'esprit européen*, écrit Milan Kundera, *c'est la promotion de la culture au rang de* valeur suprême. » Il s'agit donc, pour les promoteurs du *Messager européen*, Alain Finkielkraut, la fondation Saint-Simon, de *« renouer les fils d'une conversation interrompue, en prenant bien soin de ne pas enfermer les victimes de Yalta dans le rôle de dissidents exclusivement voués à la dénonciation de leurs oppresseurs, et — par delà les frontières du Marché commun — reconstituer ainsi une communauté européenne au sens premier de république des esprits »*. Sans cette reconstruction de l'Europe des cultures, la nôtre, celle de l'Occident libéral, risque en effet — c'est une idée chère à Finkielkraut — de disparaître dans une vaste entreprise de nivellement dans laquelle l'industrie culturelle submergera — submerge déjà — les forces de la pensée et de la création.

Les deux fronts sur lesquels *désire se battre le Messager européen* n'en forment donc en réalité qu'un seul tant sont liées les causes des deux moitiés d'Europe : elles se sauveront ou sombreront ensemble. Pour affirmer haut et fort cette résistance culturelle, la revue publie un remarquable dossier sur Fellini, avec des textes de Kundera, de Danièle Sallenave, de Petr Kral, de Vaclav Havel et de Fellini lui-même (sur Welles, Bunuel, Bergman et *« Toto, un bienfaiteur de l'humanité »*) ; un autre sur le thème de l'Europe centrale ; un article d'un écrivain du Québec, François Ricard, sur la normalisation culturelle que fait subir au Québec l'économie de marché. Tout cela est de grande qualité : l'Europe n'a peut-être pas encore dit son dernier mot. (*Le Messager européen*, revue annuelle, éditions POL, 330 p., 120 F.)

● *Le Promeneur* est probablement une revue qu'on aime bien du côté de chez Finkielkraut : on y préfère le beau texte au brouet médiatique, la création rare à la production standardisée, Jorge Luis Borges au rock et les vins littéraires longuement vieillis aux bulles du *Coca-Cola*. *C'est dire aussi que le Promeneur*, avec son doux et chaud papier paille, ses mises en page suprêmement élégantes et austères ne s'arrache pas dans les kiosques. Ses initiateurs, Michèle Hechter et Patrick Mauriès, ont donc décidé de donner une chance à tous les lecteurs potentiels qui n'ont pas eu la chance de croiser *le Promeneur*. Ils ont réuni en un volume, entoilé d'un bleu délicat, les huit numéros parus en 1986. Parmi les perles rares que contient ce bel écrin, signalons seulement, pour laisser aux amateurs de littérature la joie de la découverte, des textes qui pour la plupart n'ont jamais été traduits en France et qui sont signés de Chesterton, Gadda, Benjamin, Savinio, Purdy, de Quincey, Qing-Zhao ou James Purdy. (*Le Promeneur*, tome cinquième, 31, rue de Navarin, 75009 Paris, diffusion : Distique, 130 p., 215 F.)

● *Chimères* est encore une nouvelle venue dans l'aventure des revues. Elle est dirigée par Félix Guattari et accueille *« les travaux des groupes et des individus se réclamant de près ou de loin de la schizoanalyse, science des chimères, c'est-à-dire de tous ceux qui entendent renouer avec l'inventivité première de la psychanalyse, en levant le carcan de pseudo-scientificité qui s'est abattu sur elle »*. Loin de tout discours institutionnel, on trouve donc des choses très surprenantes dans *Chimères*, que la surprise soit heureuse (Les mots et Nijinsky, par Kuniichi Uno, Les schizoanalyses, par Félix Guattari) ou qu'elle s'exprime par tous les signes de la plus grande perplexité (« Enquête, ou les aventures de Mouchablé », par Françoise Garbarini). C'est probablement la règle du jeu dans une revue qui entend *« casser la baraque »* que de ne refuser aucune arme, même les vieux tromblons à tirer dans les coins. Au reste, *Chimères* sait aussi pratiquer la critique interne avec panache, comme le prouve l'article d'Isabelle Stengers, « Un goût équivoque pour la vérité », qui analyse avec autant de savante pertinence que d'humour certains aspects de la « pensée guatarienne ». (*Chimères*, éditions Dominique Bedou, 1, rue D'Andrivet, 46300 Gourdon, trimestriel, 130 p., 75 F.)

● *La Revue des sciences humaines*, plus communément intitulée *RSH*, publie un excellent dossier sur les écrivains dans la guerre — l'engagement, l'esthétique de la guerre, la figure du traître (nº 204, Université de Lille III, BP 149 59653 Villeneuve-d'Ascq, diffusion : Belles Lettres, 172 p., 70 F.)

● *Communications* prend pour thème de sa quarante-cinquième livraison : « Eléments pour une théorie de la nation. » Un faisceau de concepts, d'idées et d'expériences, de théories et de mythologies mêlés. (Le Seuil, 256 p., 83 F.)

● *L'Homme*, revue française d'anthropologie, consacre son numéro de printemps à des études sur des tribus en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Une autre manière d'aborder la problématique de la nation. (Nº 102, Navarin éditeur, 224 p., 90 F.)

● *La Revue française de sciences politiques* s'ouvre sur une étude sur le Parti communiste italien depuis 1975, menée par Jacques Lévesque. Contribution remarquable aussi de Pasquale Pasquino sur l'histoire du concept de représentation politique. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, volume 37, nº 2, 146 p., 85 F.)

P. L.

● *Les Cahiers Lautréamont* viennent de se créer, sous le patronage de MM. François Caradec, Michel Décaudin, Hubert Juin, Jean-José Marchand, Maurice Nadeau, Philippe Soupault. Les personnes désireuses de s'abonner à cette revue semestrielle peuvent écrire à M. J.-J. Lefrère (30 *bis*, avenue de Suffren, 75015 Paris), président de l'Association des amis passés, présents et futurs d'Isidore Ducasse (AAPPFID), société d'études ducassiennes, en joignant un chèque de 120 F (200 F pour les membres bienfaiteurs) à l'ordre de l'AAPPFID.

● EN BREF

● **Un COLLOQUE sur le thème « Usages de l'oubli » aura lieu les 3 et 4 juin à Royaumont. Il réunira autour de sujets tels que « L'oubli spécifique au XXᵉ siècle » des spécialistes de sciences humaines et sociales comme Jacques le Goff, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Rioux, Pierre Nora, Henri Atlan, Jack Goody, Dan Sperber. Sur invitation à retirer aux Ed. du Seuil. (Renseignements : Françoise Peyrot, 40-46-50-58.)**

● **Une BIENNALE DE LA POÉSIE DE LANGUE FRANÇAISE sera inaugurée le 23 mai à la maison de quartier Romain-Rolland à Saint-Martin-d'Hères, dans l'Isère.**

● **Marrakech accueille, jusqu'au 27 mai, la douzième édition de la BIENNALE DE LA LANGUE FRANÇAISE qui traite des « problèmes actuels du français ». Jacqueline de Romilly, Léopold Senghor, Auguste Viatte, Bara Diouf (Dakar), Simon-Pierre Nothomb (Louvain), Aziz Lahbabi (Rabat), et de nombreux autres intellectuels francophones, dont le professeur Alain Guillermou, président de la Biennale, devaient prendre la parole sur des thèmes aussi divers que les études gréco-latines, le dialogue arabe-français, les techniques nouvelles et le français, etc. (Biennale de la langue française, 103, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. : 45-55-65-86).**

● **LE FESTIVAL DE LA PAROLE se tiendra à Alès, du 27 au 31 mai, avec la participation de « professionnels » de la parole : Pierre-Jakez Hélias, Jean-Pierre Chabrol, Alex Métayer, Pierre Desproges... Fondé par Henri Gougaud, ce Festival se clôturera par une Foire à la parole. (Renseignements : 29, rue de la République, 30100 Alès. Tél. : 66-52-55-01 ou 66-52-55-40).**

● **Les ÉDITIONS UNES présentent leur catalogue à la librairie *Comestibles de Genève* jusqu'au 25 juin. Cet éditeur est notamment à l'origine de la redécouverte de Fernando Pessoa en France. (Tél. : 022-31-50-67 à Genève).**

● **L'inauguration officielle de la MAISON CHATEAUBRIAND, dans le parc départemental de la Vallée-aux-Loups à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), aura lieu le 26 mai**

● **La bibliothèque municipale d'Angers organise, en mai et en juin, une série de rencontres, sous le titre CARTE BLANCHE A LA LITTÉRATURE, avec quatre éditeurs de la façade atlantique : Calligrammes, William Blake and Co, Pre Nian et Plain-Chant. (Bibliothèque municipale : 49, rue Toussaint, 49100 Angers. Tél. : 41-88-08-19.)**

● **A l'occasion de son soixantième anniversaire, l'Association des écrivains de langue française (ADELF), qui regroupe deux mille cinq cents écrivains francophones des cinq continents, a édité un annuaire de ses membres sous forme d'un numéro spécial de la revue *Lettres et cultures de langue française*. (*Annuaire de l'ADELF*, 15, rue Lapérouse, 75016 Paris, 243 p., 60 F.)**



L'Abyssinie, le Harrar, la Mer Rouge...

Le Livre d'Ankober

"Le vieux rêve de la lente traversée du désert vers la lumière... A ceux qui évoqueraient Le Clézio, je répondrais par d'autres noms, et, au premier chef, Segalen."
Pierre-Jean Rémy/Le Point

Le Livre d'Ankober
Le manuscrit de la mer Rouge

ROMAN

GRASSET





• ROMANS

L'univers rétréci et ordonné de Quentin Cellier

Avec son premier livre,* l'Avancement, *Bénédicte Fayet a su renouveler l'évocation romanesque de la vie de bureau.

« *AH ! monsieur, s'appliquer à remonter aux sources de l'Ordre, quelle belle occupation pour la pensée !* » C'est sur le sinueux chemin qui mène à cet « Ordre » majuscule, ou se perd avant d'y parvenir, que Bénédicte Fayet situe son premier roman, *l'Avancement.*

De la satire courtelinesque à la parabole kafkaïenne, la vie de bureau a constitué depuis le siècle dernier, pour la littérature, une inépuisable source d'inspiration. Sujet d'autant plus attirant sans doute qu'il n'est pas sans présenter des analogies plus que formelles avec la condition même de l'écrivain. Mais Bénédicte Fayet a su renouveler ce thème et n'a pas contracté de dettes trop visibles à l'égard de ses devanciers.

« *Au fond du repos de Quentin Cellier, monsieur Jasmin ne cessait de bourdonner. Le dimanche se précipitait vers le soir, et le soir ne serait plus qu'une veillée d'armes, un halètement d'heures...* » Jeune employé subalterne d'une entreprise vaguement commerciale, Quentin subit l'autorité lointaine de Monsieur Jasmin. Entre la force, réelle ou imaginée par celui qui ploie sous elle, de ce démiurge du secteur tertiaire et la faiblesse du subordonné, entre le « *monde d'en haut* » et celui « *d'en bas* », les communications sont réduites.



O. DUCASTELET

Bénédicte Fayet : un fantastique quotidien.

Durant les cinq jours d'une semaine de travail qui correspondent aux cinq chapitres du roman, Quentin mesurera combien il est difficile de faire se rejoindre les deux mondes, d'harmoniser vigueur et fragilité. Dans l'univers rétréci du bureau, les êtres, au même titre que les choses, ont une place déterminée, invariable. L'hypothétique « *avancement* » espéré par le héros, s'il peut modifier cet ordre, n'est pas de nature à le troubler réellement. Entre les grises armoires métalliques, les dossiers qui ne renferment qu'un ennui sans fond, aux bruits des gloussements, de l'excitation ou de la tristesse, la mort même, dans cet univers, fait figure d'absentéisme prolongé !

Comme beaucoup de ses frères en littérature, Quentin, « *enfant qu'il était encore pour ainsi dire* », est disert, raisonneur. Mais sa capacité à construire de longs discours, des monologues, intérieurs ou non, à écrire des lettres où le respect le plus sincère se mêle à la révolte et à l'esprit d'anarchie, n'est là que pour dénoncer son impuissance première. Quant à Monsieur Jasmin, « *pour le compte de qui tout se fait, se gaspille, se perd* », il n'a pas besoin d'une présence continue ou de beaucoup de mots pour asseoir une autorité incontestée et incontestable.

« Le mystère même »

Lieu de la loi, « *source de l'Ordre* », ses intérêts sont, par définition, supérieurs. Et si ses actes ou paroles paraissent parfois bizarres ou incohérents, cela ne peut être dû qu'à l'impuissance des subordonnés à en saisir le sens profond et caché. « *Vous êtes le mystère même* », lui lance d'ailleurs Quentin.

Entre le vieux réalisme, la description distanciée et le fantastique quotidien, Bénédicte Fayet a su trouver sa voie propre. Non pas en écartant ces trois genres, mais au contraire en les intégrant à sa manière et à son propos : le réalisme, qui ne tombe jamais dans la caricature, comme décor que le sujet appelait ; une juste et subtile distance est conservée dans les descriptions et à chaque mouvement de la narration grâce à une écriture d'une très grande maturité ; le fantastique enfin, jamais forcé, est le produit léger, l'émanation de cette même écriture parfaitement efficace et adaptée.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ L'AVANCEMENT, de Bénédicte Fayet, POL, 174 p., 69 F.

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?

(Suite de la page 13.)

Longtemps avant son cancer du genou qui exigera l'amputation, il se reproche d'avoir « *tout gâté par son entêtement à marcher* ». « *O que ma quille éclate !* », implore-t-il dans *le Bateau ivre*. Elle éclatera, en effet, clouant au lit le « *piéton de la grand-route* », comme il s'appelait lui-même, et, ainsi que le dénommait magnifiquement Verlaine, l'« *homme aux semelles de vent* ».

Nous ne nous rendons pas malades, mais nous invitons le mal à traduire nos conflits inexprimés. Grabataire, Rimbaud vit dans sa chair d'errant la contradiction qui lui faisait à la fois détester les Ardennes et... y revenir chaque hiver, exécrer l'Abyssinie et... y rester dix ans. Comme si le corps nous prenait au mot !

LE chanteur Jacques Brel ne serait peut-être pas mort d'un cancer du poumon s'il n'avait pas fumé follement ; mais il est mort au moins autant d'une rage d'aller au bout de soi, d'une difficulté à concilier en lui pulsions de vie et pulsions de mort.

Claude Roy a cherché lui-même, dans *Permis de séjour*, quel écartèlement avait entretenu sa nervosité, elle-même cause du tabagisme auquel on pouvait imputer son mal, aujourd'hui guéri. Victime de l'histoire, a-t-il répondu avec l'humour qui le caractérise ; comme si sa génération s'était miné la santé à peser les bonnes et les mauvaises raisons de rester communiste...

Georges Perros était davantage en connivence secrète avec l'ennemi dans la place. Très tôt, il s'était « déclaré la guerre », comme l'atteste son *Ardoise magique*. Il avait remarqué, sur la plaque d'une clinique, le mot « cobalt », bien avant qu'on lui applique ce traitement. Un pressentiment ?

Les malades moins exercés à s'exprimer disent des choses proches de celles des écrivains. Ils tournent aussi autour d'une notion d'injustice. François-Bernard Michel déploie des trésors de tact pour les arracher à l'ancienne culpabilité, qui reprend force, avec des airs de science, sous l'effet du discours psychologiste partout présent.

CE discours n'est pas neuf. Déjà Galien, au deuxième siècle de notre ère, suggérait que le cancer du sein survenait plutôt chez les femmes mélancoliques. Nous en sommes, par rapport au cancer, au stade de Laennec classant la tuberculose, avant de connaître le bacille de Koch, parmi les maladies des « *passions tristes* ». Un jour, espérons-le, un équivalent du Rimifon reléguera au rayon des intuitions vagues nos propos sur une psychogenèse du cancer.

Il n'est pas démontré que des terrains psychologiques ou des accidents affectifs prédisposeraient plus ou moins à certaines tumeurs. Introversion ou extraversion, émotivité ou froideur : aucune évaluation sérieuse ne permet de classer les natures ou les stress à risques. Ni l'esprit ni même les nerfs et les humeurs n'ont le pouvoir de détraquer les tissus de nos organes. Après tout, les animaux les plus frustes développent des tumeurs.

Tout au plus nous arrive-t-il de nous rendre complices de ce qui nous détruit. Mais, comme l'écrivait Susan Sontag, « *rien n'est plus répressif que d'attribuer une signification à une maladie* ». François-Bernard Michel confirme qu'à vouloir réduire la part d'absurde du mal on ne fait que renforcer ses effets. Il met à nous convaincre sa compétence d'homme de terrain et son ardeur d'humaniste, qui ne prend pas son parti des présents échecs de la médecine.

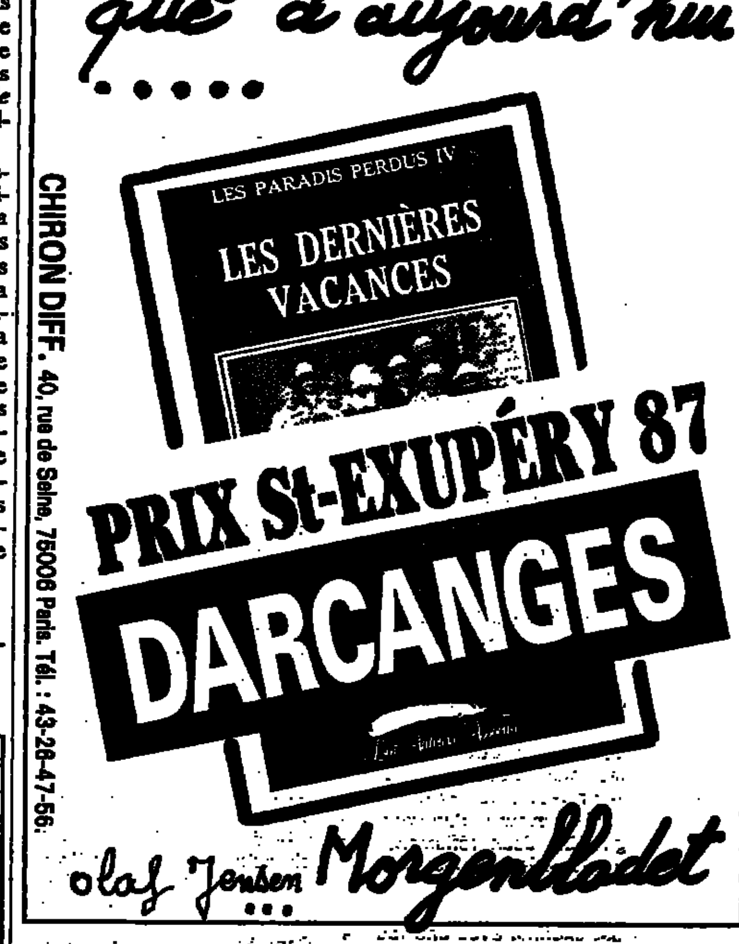
★ CANCER : A QUI LA FAUTE ?, de François-Bernard Michel, Gallimard, 280 p., 105 F.

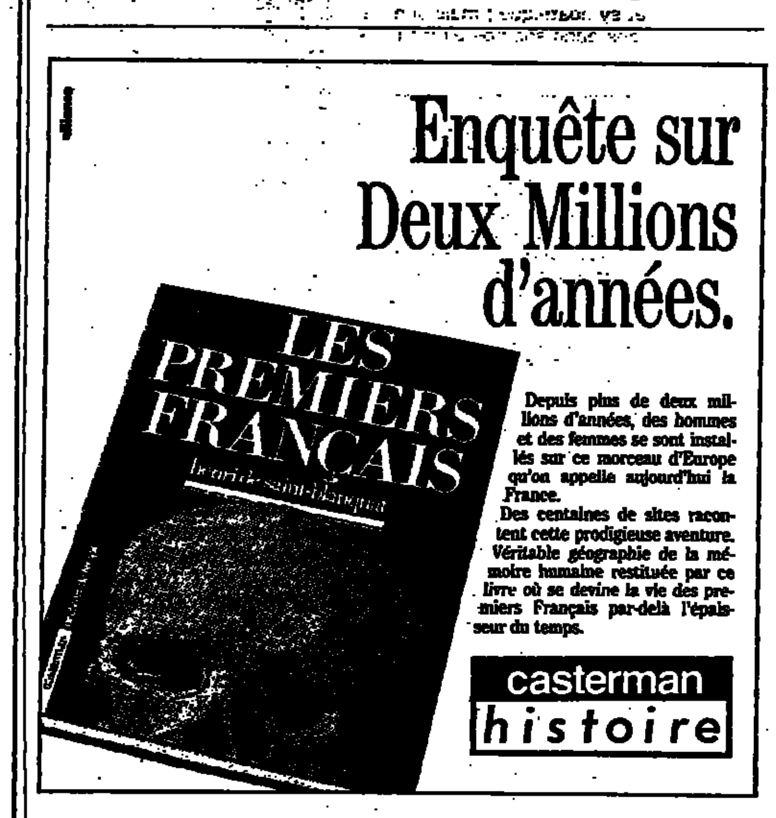
FMR n° 8 80 F

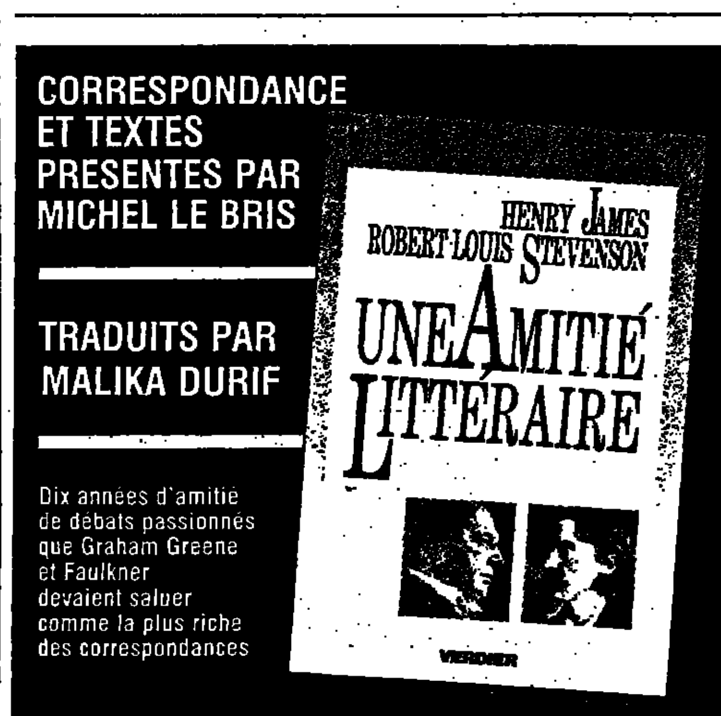
• BOROBUDUR par S. SARDUY et F. WAHL
• VICTORIA and ALBERT MUSEUM par J. ROUBAUD
• MARQUETERIE RENAISSANCE par A. CHASTEL
etc.

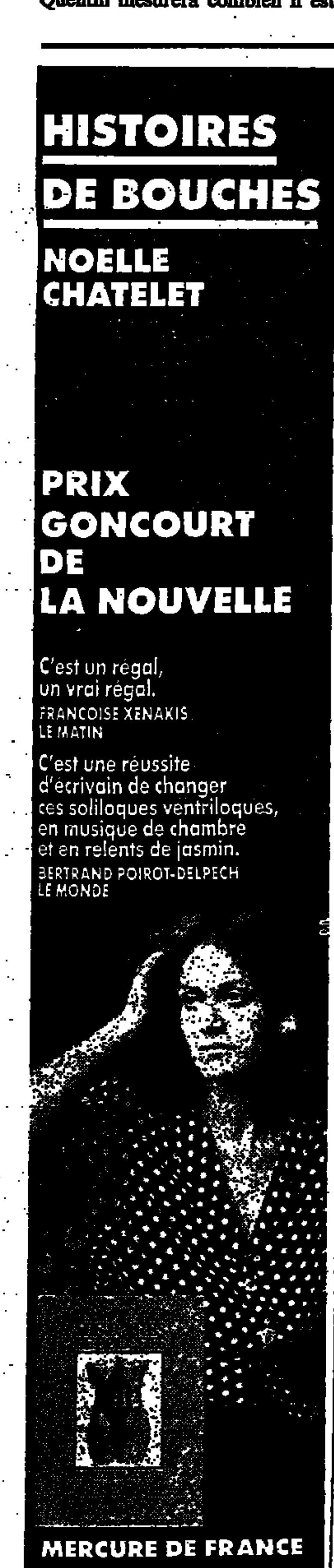
EN LIBRAIRIE
SUR ABONNEMENT

17, rue Hoche
92240 Malakoff









Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris Tél. : 48.87.08.21



LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

● HISTOIRE

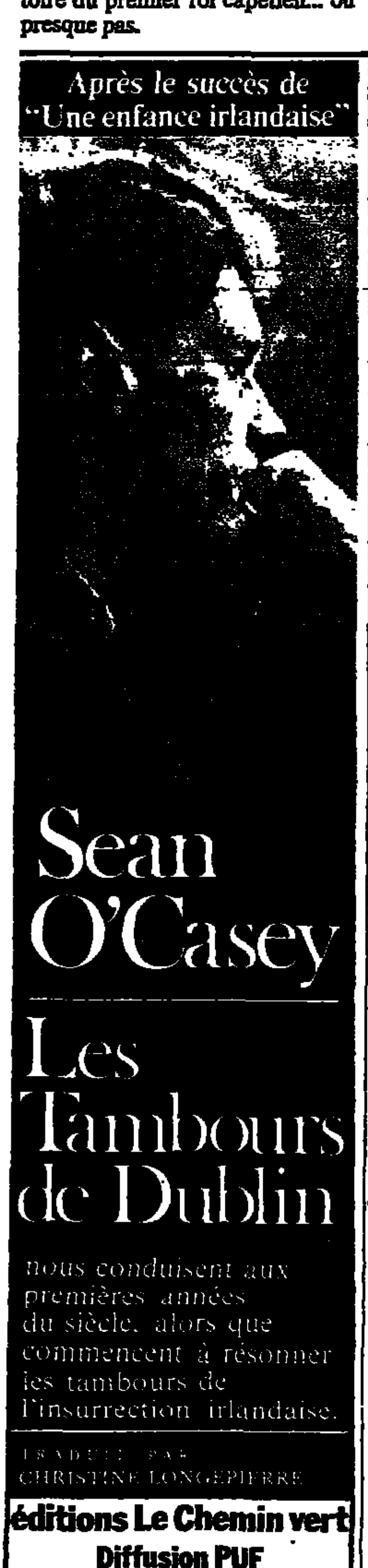
Chronique capétienne

Sept livres pour comprendre un de « ces rois qui ont fait la France », voilà mille ans, Hugues Capet.

ON craignait l'inflation éditoriale. Certains ont même prétendu que la célébration du millénaire capétien était une initiative d'éditeurs en mal de marché. Mais il faut se rendre à l'évidence, la bibliothèque capétienne n'est pas si fournie en ce printemps 1987. On va comprendre pourquoi.

Le 22 mai 987, le roi carolingien Louis V meurt des suites d'un accident de chasse en forêt de Senlis. Il n'a pas de fils. Son plus proche parent dans la famille carolingienne est le frère de son père, Charles de Basse-Lorraine, qui revendique le trône. Or les grands du royaume élisent comme roi le duc des Francs, Hugues Capet, de la famille des Robertiens, *qui est sacré à Noyon*, le 3 juillet 987, par l'archevêque de Reims Adalbéron.

Cela, nous le savons par le premier livre dont il faut parler ici, celui dont dépendent tous les autres. Il a presque mille ans lui aussi (1). Il a été écrit par un moine de l'abbaye Saint-Rémi de Reims qui s'appelait Richer. Contemporain de l'avènement d'Hugues, il donna une *Histoire* dont le manuscrit devait bientôt disparaître pour n'être retrouvé qu'en 1833 dans la bibliothèque bavoroise de Bamberg. Sans cette découverte d'un érudit allemand du dix-neuvième siècle, pas d'histoire du premier roi capétien... ou presque pas.



Car Richer eut un maître illustre, Gerbert, le pape de l'an mille, dont Pierre Riché (presque homonyme du moine rémois) nous donne aujourd'hui une biographie attentive (2). Elle est fondée sur les quelque deux cent vingt lettres laissées par le prélat, qui sont notre seconde grande source pour la connaissance de la fin du dixième siècle. Fascinant personnage que ce moine d'Aurillac. Pierre Riché nous entraîne à sa suite dans un itinéraire qui devait le conduire en Catalogne où il aurait eu contact avec la science arabe, puis à Rome où il est remarqué par le pape et l'empereur, avant qu'il ne gagne Reims où il devient le maître de l'école la plus réputée d'Occident. Il y enseigne non seulement les lettres, mais aussi les sciences, utilisant l'abaque, l'astrolabe et des sphères pour montrer la révolution des astres. Voilà pour en finir avec le lieu commun historiographique d'un dixième siècle, siècle de fer !

Le primat de l'aptitude à régner

Mais le savant était aussi un politique. Ses ennemis, avoue-t-il dans une lettre, l'accusent d'être *« celui qui déposait et faisait les rois »*. Et Pierre Riché montre son rôle décisif auprès de l'archevêque Adalbéron dans l'avènement d'Hugues Capet. On le voit d'ailleurs, aussitôt après, écrire des lettres pour le nouveau roi, et obtenir finalement de lui l'archevêché de Reims. Mais le pape s'oppose à cette nomination, et Gerbert abandonne le roi pour l'empereur Otton III, qui lui confie l'archevêché de Ravenne. Ce qui comptait pour ce grand esprit, c'était l'unité de la chrétienté sous l'autorité de l'empereur, et du pape. C'est sans doute pour cela qu'il avait favorisé l'élection en France d'un roi qui *n'avait pas le prestige des Carolingiens*. C'est pour cela qu'en l'an mille, devenu pape sous le nom de Sylvestre II, il a engagé avec l'empereur, qui réside auprès de lui à Rome, la *« rénovation de l'empire romain »*.

Presque tout ce que l'on sait d'Hugues Capet est dans Richer et Gerbert. Comment, à partir de là, écrire un livre sur Hugues Capet ? C'est la question qu'ont dû se poser Georges Bordonove, Yves Sassier et Edmond Pognon, qui proposent chacun leur *Hugues Capet*.

Les deux premiers débordent largement leur sujet et situent le roi dans la perspective des deux siècles qui l'ont précédé. L'insérant dans sa série « Les rois qui ont fait la France », Georges Bordonove mène un récit alerte, en courts chapitres, qui se tiennent au plus près des sources et, au prix de simplifications des débats historiographiques, permet de suivre la progression des Robertiens, l'affirmation de la puissance du duc des Francs et son accession à la royauté (3).

Mais le bon livre de ce millénaire capétien est incontestablement celui d'Yves Sassier (4). Il faut le situer dans la meilleure tradition des historiens du droit, illustrée naguère par Jean-François Lemarignier à qui ce livre est dédié. C'est une remarquable étude d'histoire politique où les aspects événementiels et institutionnels ne sont jamais coupés des réalités sociales et idéologiques dans lesquelles ils s'insèrent. Retenons en quelques idées-forces.

Il faut, pour comprendre 987, remonter à l'avènement de la dynastie précédente, celle des Carolingiens. C'est Pépin le Bref en 751 qui, en légitimant son usurpation par le primat de l'aptitude à régner sur la naissance royale, et en faisant pour cela appel au rite nouveau du sacre chrétien, a ouvert la voie aux usurpations de la fin du neuvième siècle et du dixième siècle. Car Hugues Capet n'est pas le premier roi robertien. Son grand-oncle, Eudes, a *été roi* en 888 ; *son* grand-père, Robert, le fut en 922. Cette famille s'était construit une solide principauté entre Seine et Loire, et, en 936, pour prix de la restauration du roi carolingien, le père d'Hugues Capet s'était fait accorder le titre de «duc des Francs».

Pourtant les trois derniers rois carolingiens, qui règnent de 936 à 987, ne furent pas inactifs : ils ont vaillamment tenu tête aux princes et en particulier aux ducs des Francs ; ils ont résisté à l'empereur et continué à revendiquer la Lorraine. Mais, au début des années 80, le Carolingien *« semble à la fois indestructible et paralysé »*.

La mort inopinée de Louis V ouvre de nouvelles possibilités, mais, pour Yves Sassier, Hugues Capet n'avait pas prémédité sa royauté : elle s'est imposée à lui comme la conséquence logique du prestige de son lignage, de sa position de duc des Francs et du réseau de vassalité dont il disposait, tandis que le prétendant carolingien n'avait rien, que le droit du sang, qui était beaucoup moins que ce qu'il sera par la suite.

·CAGNAT·

L'année même de son avènement, le roi Hugues fait sacrer son fils Robert le Pieux : il affirme ainsi l'autorité royale de sa famille dans une société en pleine mutation, où la hiérarchie carolingienne s'est effondrée tandis que se mettent en place les structures féodales. Au terme, le bilan du règne d'Hugues Capet n'est pas si médiocre qu'on l'a souvent dit. Mais, conclut Yves Sassier, *« il est bien difficile de saisir la personnalité du premier Capétien »*. Il montre en fait que rien dans les sources ne permet de le faire.

C'est pourtant à cela qu'Edmond Pognon (5) consacre son livre. Grand connaisseur de l'an mille sur lequel il a publié plusieurs ouvrage depuis quarante ans, il veut *« comprendre ce qui se passait dans la conscience des personnages historiques »* et adopte *« le parti téméraire d'imaginer les sentiments d'Hugues Capet »*. Le procédé consiste à suivre, les événements de la naissance d'Hugues en 941/943 à sa mort en 996, et à donner pour chacun d'eux les réactions où les méditations supposées d'Hugues Capet. On peut admirer la performance qui aboutit à une biographie d'Hugues Capet, la seule que nous ayons, mais on se demande à chaque instant si elle est œuvre scientifique ou œuvre de fiction. Soyons franc. Cette biographie ne fait pas avancer notre connaissance d'Hugues Capet. Elle l'obscurcirait plutôt, car elle ne situe pas clairement ce qui est établi dans les sources, ce qui est hypothèse de travail et ce qui n'est que vraisemblance fondée sur la communauté supposée de sentiments entre un robuste guerrier devenu roi à la fin du dixième siècle et un érudit de la fin du vingtième.

Une usurpation fondatrice

On s'en voudrait, dans cette chronique capétienne, de ne pas rappeler l'ouvrage bien documenté et si bien écrit de Laurent Theis paru en 1984 dans la collection « Trente journées qui ont fait la France » (6). C'est lui, au fond, l'ouvrage d'initiation au millénaire. Son originalité (et son ironie) est de montrer qu'en fait *« ce roi est tout entier un produit du travail savant. C'est l'histoire de France, en s'écrivant depuis mille ans, qui a fait de la journée de juillet 987 un événement fondateur de la nation »*. Et de montrer brillamment comment les historiens au Moyen Age avaient plutôt essayé de gommer cette usurpation fondatrice.

Fondatrice de la dynastie assurément, mais aussi origine du Miracle capétien, affirment un ensemble de savants réunis autour de Stéphane Rials, un miracle interrompu par la révolution de 1789 (7). *« Sans complaisance*, écrit le maître d'œuvre, *en restant scientifiques »*, ils entendent rendre leur dû aux Capétiens. Ils le font en déployant une solide érudition sur la monarchie médiévale et moderne, et on trouvera en annexe le point sur la généalogie capétienne jusqu'à nos jours par Hervé Pinoteau. Le tout teinté d'une certaine nostalgie pour la légitimité et d'une petite revendication en faveur d'Alphonse II, *duc d'Anjou et de Cadix, qui a* autant de droits à être invité par la République aux fêtes du millénaire que le comte de Paris ! La polémique n'ira pas plus loin. Il s'agit du millénaire et non de certain bicentenaire.

«Mille ans d'une nation» titre en bleu-blanc-rouge le numéro spécial de la revue *l'Histoire* (8). A l'intérieur, on trouve de stimulantes études sur l'identité française, la formation du territoire national et les idées qu'on s'est faites de la France monarchique, républicaine et chrétienne, mais rien sur Hugues Capet. C'est sans doute la sagesse, parce que le peu que nous savons de lui ne permet pas de lui faire porter un aussi lourd fardeau.

MICHEL SOT.

(1) *Histoire de France*, de Richer, éd. et trad. Robert Latouche, les Belles Lettres, 2 vol., 175 F.

(2) *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, de Pierre Riché, Fayard, 332 p., 110 F.

(3) *Hugues Capet*, de Georges Bordonove, Pygmalion, Gérard Watelet, 316 p., 85 F ; broché 140 F, relié.

(4) *Hugues Capet*, de Yves Sassier, Fayard, 357 p., 98 F.

(5) *Hugues Capet*, de Edmond Pognon, Stock, 234 p., 89 F.

(6) *3 juillet 987, l'avènement d'Hugues Capet*, Gallimard, 311 p., 98 F.

(7) *Le Miracle capétien*, sous la direcion de Stéphane Rials, Perrin, 402 p., 120 F.

(8) *L'Histoire*, nº 96, spécial, *Mille ans d'une nation : la France et les Français 987-1987*, 136 p., 31 F.

Histoire de sang

DU Xᵉ au XIVᵉ siècle, l'Etat en France est aussi, et sans doute d'abord, une affaire de famille : celle de la famille capétienne, dont on s'apprête à *célébrer* le millénaire de l'installation sur le trône. Et la tentation est forte de tracer sur dix siècles les lignes continues de genèse d'un Etat moderne et d'une nation patiemment devenue une et indivisible.

Le livre du médiéviste américain Andrew W. Lewis témoigne du renouveau de l'histoire politique, une histoire politique stimulée par l'anthropologie (l'étude *des structures de parenté en particulier), elle-même fondée sur les* bonnes vieilles généalogies systématiquement exploitées. On sait qu'Hugues Capet était l'un des grands princes du royaume avant et après 987. La question élémentaire mais de grande portée posée par Lewis est de savoir quelles étaient à cette époque les relations de parenté dans la classe dominante ?

Et de montrer que, quand disparaît le père d'Hugues Capet, le duc des Francs Robert le Fort, en 956, et quand meurt son fils, le roi Robert le Pieux, en 1031, le problème de la succession se pose dans les mêmes termes, bien qu'entre ces deux dates le lignage ait recueilli la royauté. Une charge, un *« honneur »* comme disent les textes (le duché d'abord puis la royauté), et un patrimoine doivent être transmis dans la famille.

Les Capétiens, comme n'importe quel grand prince du royaume, considéraient que leur fils aîné devait succéder. S'ils l'associaient au trône et le faisaient sacrer de leur vivant, c'était moins sans doute par crainte d'usurpation d'une autre lignée que pour garantir les droits de l'aîné contre ses frères. Mais ils s'efforçaient aussi de caser correctement les cadets sur des biens récemment acquis, ou dans l'Eglise, ou encore en leur trouvant une riche héritière.

La mémoire familiale

Une *historiographie trop étatique* s'indigne de ce que Louis VIII, roi de France de 1223-1226, fils de Philippe-Auguste, qui avait été l'un des grands artisans de l'unité du territoire, ait confié des apanages à ses fils cadets. Accident vite réparé aux générations suivantes, se demande en *préface* Georges Duby ? Ou bien plutôt acte conforme à la tradition d'un grand personnage qui puise dans les nombreuses conquêtes de son père pour doter ses fils cadets tout en réservant le patrimoine à l'aîné. Toute l'aristocratie procédait alors ainsi. La pratique successorale ne favorisait donc pas l'extension territoriale.

C'est sur un autre plan, celui de la mémoire et des représentations politiques, que les choses changent d'abord, dans le dernier quart du XIIᵉ siècle et au XIIIᵉ. Le moment décisif semble bien être le règne de Philippe-Auguste, Philippe « Dieudonné », tant sa naissance longtemps attendue apparaissait comme miraculeuse. Il est à la fois héritier et successeur des Capétiens et des Carolingiens. Les actes royaux témoignent d'une large reconnaissance du caractère héréditaire de sa suzeraineté.

Mais c'est surtout la mémoire familiale qui s'élabore bientôt dans le grand atelier qu'est l'abbaye de Saint-Denis. Là s'écrivent les grandes chroniques ; là aussi, les sépultures royales sont déplacées dans le chœur de l'église de façon à s'ordonner en un arbre généalogique dont les deux branches, carolingienne et capétienne, convergent vers Louis VIII, Philippe-Auguste et Saint-Louis. Inscrit dans les livres et dans la pierre, il y a un seul lignage unificateur de la mémoire dynastique confondue avec l'histoire nationale : un seul lignage de France. C'est un aboutissement au cours du XIIIᵉ siècle. Il n'allait pas de soi en 987.

Un progressif rapprochement de fait s'opère entre tous les hommes de la lignée capétienne, conscients de participer aux vertus transmises par le sang ; conscients aussi d'être cohéritiers du royaume. Ils seront au XIVᵉ siècle appelés « fils de France » et « princes du sang ». Leur lignage devient alors, et alors seulement, un lignage différent de celui des autres, tandis que la fonction royale est exaltée et la France promue au-dessus de toutes les formations politiques de la chrétienté. Le processus de différenciation est achevé en 1316 : une loi successorale particulière (la fameuse loi salique) est appliquée à la famille royale, affirmant que seul un homme pouvait occuper le trône de Charlemagne et de Saint-Louis.

Les structures de parenté sont donc bien au cœur de la genèse de l'Etat français, *et l'hérédité*, réelle ou mythique, joue un rôle essentiel, du moins aussi longtemps que la lignée portera des fils et que le roi pourra régler la succession entre eux.

Les questions de l'historien et anthropologue américain, sa considérable érudition et sa grande liberté par rapport à toute tradition historiographique nationale sont d'une extraordinaire fécondité pour comprendre la transmission du pouvoir royal dans la famille capétienne et la progressive identification du sang royal et de la France. Elles n'apportent cependant pas d'éléments nouveaux sur l'attribution initiale de la monarchie à cette famille, qui s'est faite contre un autre sang et par élection, une élection sans laquelle le sang capétien ne serait jamais devenu royal.

M. S.

★ **LE SANG ROYAL. LA FAMILLE CAPÉTIENNE ET L'ÉTAT, FRANCE, Xᵉ-XIVᵉ SIÈCLE, d'Andrew W. Lewis, traduit de l'anglais par Jeanne Carlier, préface de Georges Duby, Gallimard, 448 p., 160 F.**

PATIO
8
G.T. FECHNER
« Personne n'a plus fortement accentué la différence essentielle du rêve et de la veille et n'en a tiré de plus vastes conséquences que G. Th. Fechner » Sigmund Freud.
Vient de paraître dans
LES INÉDITS DE PATIO
éd. L'ÉCLAT
4 rue du Chapeau-Rouge 34000 Montpellier



• LETTRES ITALIENNES

Le dieu mystérieux de « Guerre et Paix »

Une biographie inspirée : Tolstoï vu de l'intérieur par Pietro Citati.

LE *Tolstoï* de Pietro Citati est enfin traduit en français (1). Ce livre n'est pas une simple biographie, c'est une fabuleuse intrusion dans l'intimité de cet insatiable génie qui régnait sur sa création comme un dieu caché, obsédé par la contradiction de son pouvoir et de son impuissance.

Dès les premières lignes, le lecteur est saisi par la perfection de la mise en scène : Tolstoï adolescent se regarde dans un miroir sans être vu. Livré aux affres et aux délices de son narcissisme, il est placé d'emblée au cœur du sujet qui occupera, tourmentera, passionnera son œuvre et sa vie : lui-même au centre du monde.

Sa jeunesse nous est contée par Citati à la manière d'une longue ouverture musicale où les humeurs, les caprices, les exaltations et les mélancolies du futur auteur de *Guerre et Paix* varient inlassablement sur un même thème : son impatience fébrile à brasser l'envers et l'endroit de toute chose. Cette vanité sans nom que Tolstoï n'hésitera pas à comparer à *« une maladie vénérienne ». « Si on la chasse d'un endroit, elle se manifeste avec plus de force dans un autre »*, disait-il. *« J'ai beaucoup souffert de cette passion. Elle m'a gâté les meilleures années de ma vie. »*


BURGER SZALL/MONDADORIPRESS

Pietro Citati : une parfaite mise en scène

« Celui qui se trouve en tout lieu chez lui »

A quel moment son égocentrisme forcené, son mal incurable, vont-ils basculer dans une gigantesque force de création ? L'auteur écrit : *« Tolstoï fut un possédé, un persécuté des furies... Il aurait pu seulement nous raconter ses rêves, ses délires, les soubresauts de son moi en perpétuel tumulte. Mais, par un don incompréhensible, reçu dès qu'il eut pris la plume, sans avoir rien fait pour l'obtenir, il lui fut accordé de partager les expériences de toutes les créatures, devenant la personne la plus médiocre, un chien à l'arrêt ou un cheval sur un champ de bataille. Lui qui ne connaissait ni ne voyait les autres devint tous les autres. Paradoxalement, il devint le romancier de la réalité. »*

Avec une maîtrise du moindre détail et une clairvoyance de poète, Citati explore pas à pas l'immense architecture tolstoïenne. Nous voyons Tolstoï *« pénétrer dans chaque corps et chaque âme avec l'incompréhensible assurance de celui qui se trouve en tout lieu chez lui »*, nous comprenons soudain la nécessité d'un mystérieux détail au cœur de l'abstraction, nous le suivons d'une fiction à l'autre, d'un masque à l'autre, jusqu'au moment où surgit, plus vraie que nature, sa vision de la réalité.

« L'histoire est à ses pieds, comme les quarante siècles de l'histoire d'Egypte aux pieds de Napoléon. Si quelqu'un demandait : « Comment Tolstoï pouvait-» il être aussi sûr de lui ? » *la réponse serait simple. Alors que Thiers ne voyait rien, avec ses petits yeux de taupe prisonniers de documents trompeurs et contradictoires, il avait reçu du dieu mystérieux de* Guerre et Paix *un pouvoir visionnaire que personne ne pouvait mettre en doute. Il voyait ; et il était donc certain que ce jour-là Napoléon s'était fait gratter le dos ou que, le jour suivant, Lavrouchka s'était moqué de lui. »*

En chef d'orchestre invisible, Pietro Citati nous restitue, à son tour, le roman du roman et repère une à une les correspondances entre les obsessions de Tolstoï et celles de ses créatures. Par-dessus tout, l'obsession du *« faux »* et de la simulation qui devait envahir son existence tout entière et donner naissance à son grand théâtre. Ce monde masqué que Tolstoï recréait pour mieux le décomposer. Avec un acharnement génial et presque inhumain, il traquait l'imposture d'une phrase ou d'un geste insignifiant, *« et il grattait les apparences derrière les apparences, des voiles de plus en plus ténus, derrière lesquels il doutait quelquefois de voir se dessiner quoi que ce fût... »*.

Le procès que la mort fait à la vie

Peu à peu, la mort devient le personnage principal et envahissant de son œuvre et de sa vie. Non plus la mort hautaine et métaphysique de *Guerre et Paix*, mais la mort prochaine et lancinante de tous les instants. Tolstoï, que la peur et la tentation du suicide avaient hanté au point de faire interdire la présence d'une corde dans sa maison, affronte l'avance concrète et impitoyable de celle qui n'est plus une idée. Elle est le rendez-vous de tous les mensonges accumulés au cours d'une existence et le reproche insoutenable d'avoir mal vécu. C'est *la Mort d'Ivan Illitch*, où Tolstoï est à la fois *« l'accusateur public et le témoin principal dans le procès que la mort intente quotidiennement à la vie »*.

Les dernières années de l'écrivain, les tourments tour à tour mystiques et nihilistes de cet homme à jamais insatisfait, inspirent à Citati les très belles pages de la fin, écrites avec la complicité sans complaisance d'un vieil ami. Ce dernier *« morceau de livre »* à propos duquel Federico Fellini écrit si justement : *« Je voudrais qu'il ne prenne jamais fin, parce qu'il s'agit d'une de ces immersions totales où la mémoire perd pied. Au moment d'en revenir, notre souffle est plus court, mais notre bonheur plus grand. »*

En réalité, Pietro Citati s'est livré à une superbe partie de cache-cache avec le héros de son livre, et chaque fois qu'il le surprend en flagrant délit, on est tenté d'employer à son sujet ses propos sur Tolstoï : *« Il nous introduit dans les joies du théâtre à l'intérieur du théâtre. Il se déplace avec jubilation parmi ces masques innocents ou conscients, fasciné par la pure pantomime. »*

DOMINIQUE EDDÉ.

★ **TOLSTOÏ, de Pietro Citati, traduit de l'italien par Jacques Barberi, Denoël, 305 p., 142 F.**

(1) Paru en 1984 en Italie, ce livre a reçu le prix Strega.

Un esprit universel

Que Pietro Citati écrive sur Gœthe, Alexandre le Grand, Katherine Mansfield, Henry James, la littérature taoïste ou la poésie de Djallal al-Din Rumi, c'est toujours avec un même élan d'identification qui dépasse, sans jamais le trahir, l'écrivain ou le personnage dont il parle. Son tempérament anime et déborde en permanence le sujet. Il est à la fois omniprésent et invisible. Il est le peintre figuratif d'un minuscule détail laissé pour compte, comme il est le chercheur passionné des mythes et des légendes nichés derrière les premières intuitions.

Italo Calvino résume avec bonheur la personnalité de cet écrivain : *« L'appropriation de l'univers ne conduit jamais Citati à une attitude statique ou contemplative : tout chez lui devient récit, à base de coups de théâtre, d'inversions d'itinéraires, d'exploration aventureuse et de voyage intérieur, d'élans d'euphorie et d'abîmes de dépression, dans une succession qui évoque l'orchestration modulée de mouvements musicaux. »*

L'art de Citati serait inexplicable en dehors de l'ouverture d'esprit exceptionnelle qui est la sienne. Cet auteur de près de quinze ouvrages, qui est également l'une des plus grandes figures de la critique littéraire en Italie, vit dans l'intimité de plusieurs littératures et se situe à l'opposé du provincialisme. Peu de gens en Europe ont une culture universelle de cette qualité.

Cioran disait à son sujet : *« C'est à peine concevable qu'un esprit comme le sien soit inconnu en France. »* Il serait souhaitable, en effet, que son œuvre soit traduite en français, et l'on pense notamment à son dernier livre *Il sogno della camera rossa*, un recueil de textes magiques qui nous emmènent parmi les Aztèques du Mexique lors d'une étrange nuit de l'année 1506, en compagnie de Proust au mois de décembre 1908 ou encore dans l'univers mélancolique d'Edgar Allan Poe.

D. E.

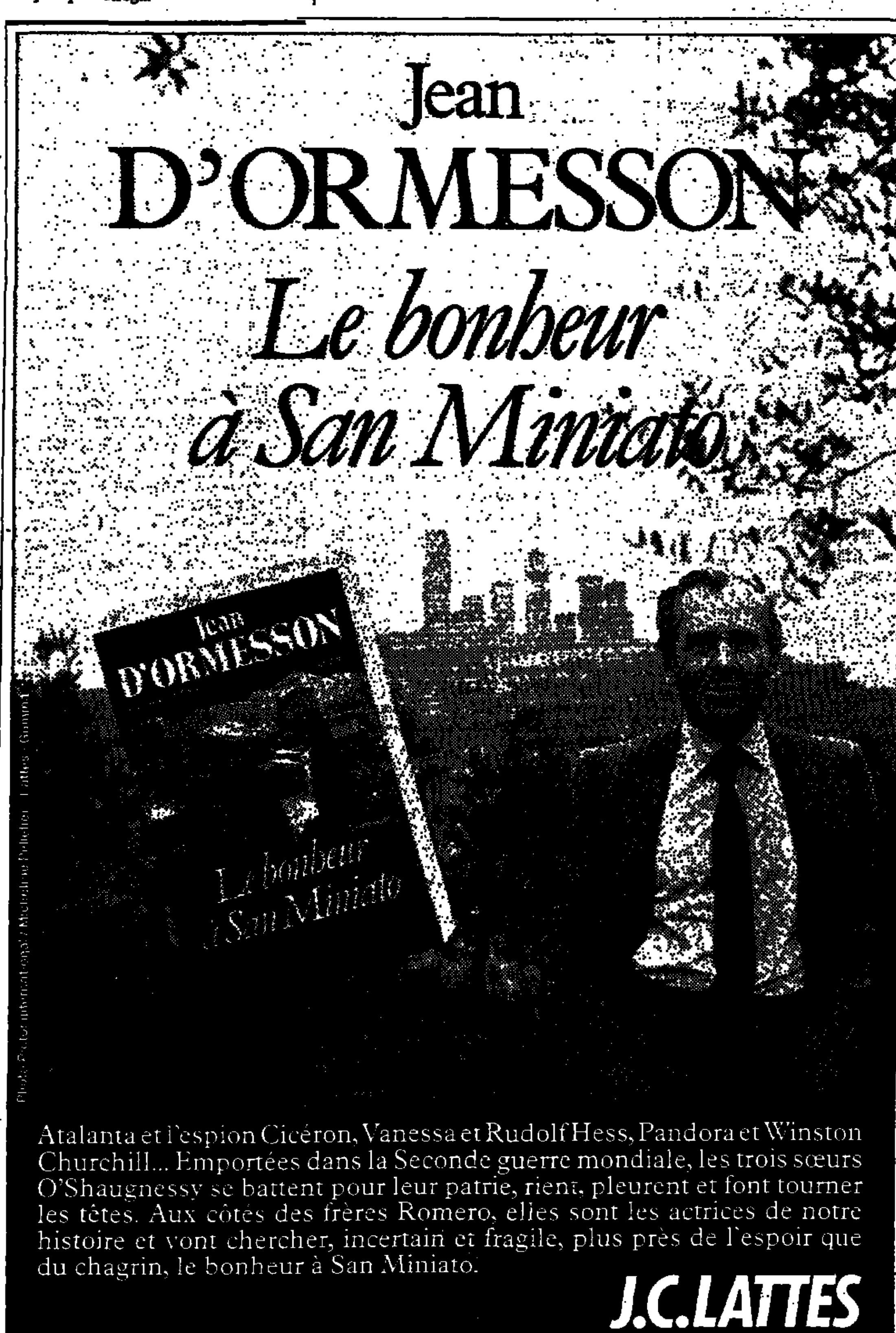
MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau, PARIS-1er
Mo Halles – Tél. 42-36-27-53
Hommage à Saint-John Perse
LECTURE CONFÉRENCE
MARDI 26 MAI à 20 h 30
PERSE ET L'UNIVERS DU CONCERT
par André Rousseau,
directeur de la Fondation Saint-John Perse,
et Dominique Sorrente
Textes dits par Bruno Devoldere



TOUS LES LIVRES en 48 heures
Passez-nous tout de suite une commande et vous serez étonné de notre service !
Librairie N. HUBMANN
BP 43 LM
78392 BOIS-D'ARCY CEDEX
(Joignez un chèque + 12 F de port.)

LE NOUVEAU
COMMERCE
CAHIER 65/66 - Hiver 1986
MARINA TSVÉTAEVA
Le Conte de ma mère
(traduction de Véronique Lossky)
WOLFGANG HILDESHEIMER
Judaïté de Monsieur Bloom
(traduction de Jean-Kely Paulhan)
édition bilingue
ANNA AKHMATOVA
Le soir
(traduction de Sylvie Tecoutoff)
★
vient de paraître
CAHIER 67 - PRINTEMPS 1987
Bilingue
russe/français *allemand/français* *anglais/français*
AÏGUI
Adieu au cahier de Véronique
(Traduction de Léon ROBEL)
ROBERT WALSER
Blanche-Neige
(Traduction de Claude MOUCHARD)
SHAKESPEARE
Huit Sonnets
Traduction et ANALYSE de Jean GILLIBERT
En librairie 85 F. Distribution NQL, 78 boulevard Saint Michel Paris 6





● LETTRES ITALIENNES

Seigneur et maître

Un roman de Maria Messina, plus convaincant qu'un manifeste féministe.

NÉE à Palerme (1880), auteur méconnu de nombreux romans et nouvelles, Maria Messina vient d'être tirée des oubliettes de l'histoire littéraire et en quelque sorte réhabilitée par Leonardo Sciascia. Grâces en soient rendues à ce dernier, qui la qualifie avec justes raisons de « *Mansfield sicilienne* ».

Dans *la Maison dans l'impasse* nous est présentée une famille vivant sous le régime oppressant du patriarcat. L'homme (le mari, le père) y règne en tyran domestique, étouffant sous une silencieuse férule épouse, enfants et belle-sœur. Don Lucio est convaincu et veut convaincre les siens que « *le bonheur se trouve dans l'habitude* », postulat fort commode, car l'habitude prise ou imposée, « *l'habitude grise, méthodique, acquise au fil des années* » n'assure que le confort de cet homme. Un ensemble de rites immuables et terriblement précis marque donc la vie de cette demeure, et tous doivent concourir au bien-être, tant physique que moral, du maître des lieux. On le sert à table, on lui bourre sa pipe, on lui ôte ses chaussures, on lui pèle ses oranges, on le coiffe de longues minutes durant, car le massage de son cuir chevelu lui procure de la volupté : « *Les mains adroites de Nicolina étaient d'une régularité de machine (...). Il fermait parfois les yeux comme un chat que l'on caresse lorsque le peigne lui chatouillait la nuque. Parfois, il oubliait même que, derrière lui, il y avait quelqu'un qui risquait de se fatiguer, tant la main de Nicolina savait rester légère et régulière.* »

Nicolina n'est jamais que la belle-sœur, mais elle a été dressée à accomplir tous les gestes de la liturgie, de la dévotion au maître quand l'épouse est requise par les soins des enfants ou rendue inapte au service par une maladie, une nouvelle grossesse...

Ainsi va la vie de ce curieux ménage à trois, agréable ma foi pour Don Lucio, triste, mais « *sans raison précise* », pour les deux sœurs. Le seul bien qu'elles possèdent et qui apporte quelque adoucissement à leur quotidien de recluses, leur tendresse mutuelle, elles le perdront bientôt : aimant, servant, partageant le même homme, elles finiront par se haïr, obligées de cohabiter « *comme deux ciseaux dans le même étui* », et cela jusqu'au drame. « *Petits remous* », l'inévitable en somme, puisque « *les femmes sont nées pour servir et pour souffrir* » dans cette société.

Plutôt que de dénoncer à cor et à cri les abus du machisme en Italie du Sud, Maria Messina ouvre ici la porte d'un intérieur de « *bourgeois tout petits* », à Palerme, au début du siècle. Une fois le lecteur introduit, elle le laisse se déplacer, écouter, regarder, se tenant quant à elle en retrait, s'interdisant tout commentaire ou jugement. De cette discrétion procèdent le mérite et l'efficacité du texte. Tout l'art est là. Cette simple visite à *la Maison de l'impasse* est plus édifiante, plus convaincante aussi, que tous les manifestes féministes.

ANNE BRAGANCE.

★ **LA MAISON DANS L'IMPASSE, de Maria Messina, traduit de l'italien par Marguerite Pozzoli. Actes Sud, 170 p., 79 F.**

Mélo miracle

Côté jardin, *de Gina Lagorio : tous les charmes de la nostalgie.*

CÔTÉ jardin est un mélo; un mélo qui se donne comme tel, sans honte et sans fard. Une comédienne, qui est célèbre et qui fut très belle, retourne dans le village de son enfance. Elle y revoit l'homme qui, trente ans plus tôt, était follement amoureux d'elle, et qui paraît avoir trouvé dans sa paisible vie campagnarde le bonheur et l'apaisement. Elena, l'actrice, au contraire, a le sentiment d'avoir gâché son existence. Elle vieillit; elle doit supporter les frasques et les fugues d'un jeune amant; ses relations avec sa fille sont orageuses et distendues. Bref, tout paraît être en place pour un tranquille retour aux sources rurales et aux amours sereines avec l'ami retrouvé.

Mais Elena a aussi besoin de succès, des vibrations de la vie romaine, de la petite monnaie de la gloire et des bras des jeunes garçons. D'où un balancement qui tourne au déchirement et autour duquel se construit le livre.

Un style qui flâne

Rien de très original dans cette éducation sentimentale pour préretraite, si ce n'est qu'il est tout bonnement impossible, quand on a commencé le récit, de l'abandonner pour passer à des choses plus consistantes. Gina Lagorio a le sens du mélo comme d'autres ont le sens du rythme : on sait ce qui va se passer, on devine les réactions des uns et des autres, on pourrait presque écrire par avance les dialogues, et pourtant ça marche, comme si le lecteur éprouvait une jouissance certaine à voir s'accomplir ce qu'il connaît par cœur. C'est comme ces romans de notre enfance qu'on relisait vingt fois avec les mêmes attentes et les mêmes surprises.

Ce petit miracle tient sans doute d'abord à l'écriture de Gina Lagorio, au charme qui se dégage d'un style qui effleure, suggère et flâne sans jamais insister, épousant parfaitement les contours flous de la nostalgie, les hésitations et les atermoiements de la passion physique. Gina Lagorio, qui avait fait preuve dans *la Tosca des chats* – son premier roman traduit en français – de toute l'étendue de sa verve et de son humour, a su changer complètement de ton et de registre pour utiliser toutes les ressources de la demi-teinte, du désenchantement, de l'espérance fragile et de la tendre lucidité. C'est aussi une remarquable paysagiste, et c'est rare parmi les romanciers d'aujourd'hui, qui paraissent avoir abdiqué devant les peintres et les photographes. Mais peut-être faut-il en avoir fini avec les violences de la passion pour goûter enfin à la paix d'un paysage.

P. L.

★ **COTÉ JARDIN, de Gina Lagorio, traduit de l'italien par Pierre Garnier. Luneau-Ascot, 270 p., 92 F.**

Au café...

PATRICK MAURIES pratique l'errance avec une précision de géographe, la paresse avec une ardeur de bénédictin et la désinvolture avec des flamboiements de moraliste. C'est dire que lorsqu'il aime, sa passion, si douce et tendre soit-elle, ne se nourrit pas d'impressions vagues, de babillages ou de séductions aveugles.

Ce petit livre, tout en arabesques, en phrases qui valsent comme on circule entre des tables, parle bien sûr de ces hauts lieux du théâtre des apparences que sont le Pedrocchi de Padoue, le Greco de Rome, les Giubbe Rosse de Florence. Il en évoque bien d'autres encore, aux terrasses ou dans les vastes salles desquels il donne l'envie de s'installer une heure ou deux à ne rien faire d'autre qu'à participer à une image du bonheur de vivre.

Mais *Quelques cafés italiens* est également un court traité de latinité, une méditation légère sur l'art du temps, une promenade littéraire, un portrait de l'âme politique italienne, un hommage à la musique d'une langue, un éloge conjoint de la folie en imagination et de la modération en action, et la preuve que toute une civilisation parle à travers les cafés italiens. Comme une autre à travers les bars américains, ou les pubs anglais. Qui s'en étonnerait ? Le café est comme une seconde maison.

P. L.

★ **QUELQUES CAFÉS ITALIENS, de Patrick Mauriès, quai Voltaire, 150 p., 70 F.**




Extrait du port-folio, préfacé par Sciascia, *Seize photos de Sicile tirées des archives d'Enzo Sellerio* (Tipografia Torinese éd., 1969).

Leonardo Sciascia, l'enquêteur inlassable

Deux livres où Sciascia confesse, une fois encore, l'histoire, cette matrone voilée.

LORSQUE, en 1956, Leonardo Sciascia, publia son premier livre, *les Paroisses de Regalpetra*, des voix, dans la critique, s'élevèrent pour dire qu'il était l'un de ces auteurs qui n'écrivent qu'un seul livre. Cela voulait être une constatation lucide, alors que ce genre de prédiction peut être un éloge et contenir l'involontaire promesse d'une œuvre singulière. Et, de fait, ces voix négatives se trompaient, car si, dans ce premier ouvrage, Sciascia racontait l'existence du petit peuple d'ouvriers dont il était issu – son grand-père et son père travaillaient dans une mine de soufre – et, déjà, l'inextricable réseau de contradictions où se débat la Sicile sous la férule de ses deux grands exploiteurs, l'Eglise et la Mafia, on pouvait surtout entrevoir un arrière-pays culturel qui, même si l'auteur n'avait pas ensuite ressenti le besoin de se pencher sur d'autres sujets, aurait largement suffi à lui fournir la matière d'autres livres. Et le désir de faire une œuvre.

Ce qui est indéniable, c'est qu'il y a peu d'exemples d'une œuvre aussi homogène que la sienne, au point que chacun de ses titres – tous traduits en France, depuis 1964 – semble venir se fondre en un livre unique qui pourrait bien s'instituler « la Comédie du pouvoir ».

Né en 1921, à Racalmuto, une bourgade devenue « Regalpetra » en littérature, Sciascia eut la chance de faire des études supérieures et, surtout, de découvrir dans la bibliothèque de l'une de ses tantes, qui était institutrice, des ouvrages de Diderot, de Casanova, de Manzoni et de Paul-Louis Courier. Il y a de plus mauvais maîtres : entre douze et quatorze ans, il n'allait pas en avoir d'autres. Plus tard, il découvrira avec émerveillement Voltaire et Stendhal et, avec éblouissement – au sens étymologique du terme, – Pirandello, à travers un film muet de Marcel L'Herbier, *Feu Mathias Pascal*... Pirandello qui renvoyait à Sciascia les images de sa vie quotidienne et celles de son village, une vie tissée par le regard obsédant des autres, avec le jeu dramatique de l'être et du paraître, l'égarement de l'identité et cette idée de la prison où tout homme, par ses actes, et encore plus un écrivain, par ses écrits, s'enferme inéluctablement – la vie qui prend forme, le fait d'être quelqu'un empêchant de renouveler sa vie, de vivre, d'aller de l'avant.

En lisant Diderot

Mais c'est le dix-huitième siècle français qui fut et demeure le modèle de Sciascia, les Lumières étant pour lui l'idéologie d'une bourgeoisie paisible et intelligente, malgré Rousseau, dit-il, qui est à l'origine du malheur moderne. Et si, en lisant et relisant Diderot, Voltaire et Courier – Courier, si peu lu en France même, – Sciascia se forgea une rhétorique, écrire resta toujours pour lui une mise en ordre rationnelle du connu plus que du connaissable, l'analyse méticuleuse de quelque parcelle de la réalité sociale, à l'aide d'une technique vigilante et d'un langage économe, de mots strictement nécessaires.

Cependant, il faut signaler qu'une lourde équivoque pèse sur l'œuvre de ce grand écrivain : du fait que ses romans semblent un décalque de la vie de son pays, on a tendance à ne voir que leur contenu. Tandis que *le Contexte* (*Cadavres exquis* au cinéma), *Todo modo* et aussi ses enquêtes – parmi lesquelles *le Conseil d'Egypte, Actes relatifs à la mort de Raymond Roussel, l'Affaire Moro* ou *la Disparition de Majorana* – sont avant tout, par leur diabolique structure, des chefs-d'œuvre littéraires. Ce n'est pas parce que Sciascia démêle, ici, l'écheveau de la démocratie chrétienne, des Brigades rouges et du Parti communiste et qu'il s'attaque, là, à un fait divers du seizième siècle – qui a bien pu être à l'origine de ce désordre apparemment sans remède qui règne dans son île – qu'il faut ranger Sciascia du côté du simple témoignage. Il se trouve que c'est bien cela, la vie de la société et son histoire qui l'intéressent et suscitent chez lui le plaisir de l'écriture. Zurbaran n'est pas moins un grand peintre quand il aligne des terres cuites et quelques citrons que lorsqu'il peint ses martyrs en extase.

Ecrivain engagé, Sciascia ? Certes, mais avec lui-même. Et avec d'autres « lui-même », aime-t-il à souligner, les deux plus grands exemples d'engagement étant pour lui celui de Gide écrivant la vérité sur l'Union soviétique et celui de Bernanos dénonçant le monde catholique quand celui-ci exalte la croisade de Franco.

Sciascia possède surtout une nature d'enquêteur, et, à l'instar de Borges, qu'il cite souvent, il a donné, lui aussi, une noblesse littéraire à l'art de l'enquête. Sherlock Holmes, alors ? Il se rangerait plutôt du côté de Maigret, car comme celui-ci il s'intéresse plus à l'analyse d'une situation, d'un contexte, qu'aux coupables, et que, comme le dit Simenon lui-même, il « *louche toujours un peu sur l'avenir* ».

Cela dit, ses romans ne sont pas à proprement parler des romans policiers. On sait que le genre inventé par Edgar Poe – Roger Caillois soutenait que l'inventeur en était Conan Doyle – s'éloigne de la peinture des passions pour se rapprocher de la nature d'un pur problème mathématique, où l'on glisse anxieusement de l'énoncé à la solution. Tandis que Sciascia observe les individus face à la société dont ils font partie, de sorte que ses romans, policiers en apparence, cessent de l'être pour devenir un miroir des réactions de l'homme au sein de la collectivité où s'insère son existence.

Témoin sans visage

Un peu comme Balzac, qui croyait que le roman pouvait faire concurrence à l'état civil, et beaucoup comme son cher Stendhal, Sciascia écrit en promenant un miroir implacable non pas le long d'une grande route, mais dans le sombre labyrinthe du pouvoir. Essentiellement sceptique, peut-être ne croit-il même pas qu'il y ait de labyrinthe, mais un chaos où, pour finir, l'on descend toujours dans les mêmes eaux... Cela ne l'empêche pas de penser que son devoir est de parcourir le dédale, comme s'il existait, et d'y avancer, avec l'espoir de se rapprocher du centre. Et si on lui demande pourquoi ses romans et ses enquêtes, si fortement ancrés dans la réalité, évitent un dénouement clair et net, abandonnant le lecteur en pleine lévitation, il répondra, en paraphrasant Orwell, que, si nous sommes tous des assassins, certains le sont plus que d'autres et que, de toute façon – *todo modo*, – chacun doit répondre des crimes qui se commettent chaque jour dans le monde.

La Sorcière et le Capitaine, qui vient de paraître en français, est une recherche menée autour d'un fait divers du dix-septième siècle, auquel Manzoni fait allusion dans *les Fiancés* : l'histoire de Caterina Medici, une servante accusée de sorcellerie et qui, déjà condamnée au bûcher par l'Inquisition, est obligée par celle-ci de renouveler interminablement ses aveux, jusqu'à ce qu'elle ait recours à des souvenirs livresques et à des variantes de ses propres récits afin de satisfaire ses juges qui, non contents de la livrer aux flammes, voudraient trouver des raisons de la faire préalablement torturer et même de l'étrangler sous le regard des habitants de la ville. *Monsieur le député* et *les Mafieux* – qui paraissent au même moment – sont deux pièces de théâtre. La première montre la corruption, par les instances ecclésiastiques et politiques d'une petite ville sicilienne, d'un honnête professeur dont le livre de chevet est *Don Quichotte* ; la deuxième s'attaque à un fait capital de l'histoire de l'île : l'intronisation triomphale de la Mafia dans un quartier de Palerme.

Enquête ou théâtre, encore une fois Sciascia nous fait songer à un témoin sans visage qui, dans l'ombre d'un réduit grillagé, confesserait tour à tour l'histoire, cette matrone voilée, et sa fille, la terrifiante actualité. Ne condamnant pas, n'absolvant pas : constatant. Comme Tchekhov, lorsqu'il décrivait des voleurs de chevaux, ne croyait pas nécessaire d'ajouter qu'il est mal de voler, que c'était là l'affaire des tribunaux. Car, comme Vittorini hier, Sciascia croit que la littérature peut atteindre ce point où n'atteint pas la raison dans la quête de la vérité, et que la seule chose qui compte est de garder celle-ci en vie. Et peu importe que la vérité s'avance toujours masquée, que derrière son masque il y en ait un autre, et puis un autre, et ainsi de suite... L'important est de préserver sa vie parmi les hommes, dans le cœur des hommes, et le seul moyen pour cela est de la chercher. Avec patience, avec rigueur, avec obstination.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **LA SORCIÈRE ET LE CAPITAINE, de Leonardo Sciascia, traduit de l'italien par Jean-Marie Laclavetine. Fayard, 110 p., 69 F.**

★ **MONSIEUR LE DÉPUTÉ, suivi des MAFIEUX, de Leonardo Sciascia, traduit de l'italien par Maurice Darmon, Fayard, 168 p., 94 F.**



La folie de l'histoire

Un grand livre, grave et crépusculaire, de Claudio Magris sur l'incroyable aventure des cosaques en Italie pendant la seconde guerre mondiale

L'HISTOIRE est folle, et c'est folie, sans doute, de vouloir lui supposer un ordre, une logique, quand elle n'est qu'anarchie, prolifération quasi cancéreuse d'actions et de passions entremêlées par le hasard. Quelle philosophie de l'histoire peut déceler une raison, par exemple, dans la dérisoire et tragique épopée des cosaques de Carnie ?

Rappelons les faits. Après la révolution de 1917, des tribus cosaques du Don, du Terek, du Kouban, mais aussi des Géorgiens, des Arméniens, des Caucasiens, des Turkmènes, des Ossètes, combattent le pouvoir révolutionnaire, moins par fidélité au tsarisme que pour défendre ou reconquérir leur identité nationale. Après la défaite des Blancs, les chefs cosaques fuient à l'étranger, où ils connaissent des fortunes diverses. Les plus chanceux sont exhibés dans les cercles et les palaces des capitales occidentales où leurs chamarrures et leur discours anticommuniste font merveille ; d'autres deviennent chanteurs ou cavaliers dans de vrais cirques.

Suicide collectif

Lorsque les nazis déclenchent les hostilités contre l'URSS, ils engagent ce qui reste des princes cosaques pour tenter de créer des dissidences nationales en territoire soviétique. Ils promettent à leurs alliés la création d'un « kosakenland » dont l'emplacement géographique ne cessera de varier au gré des avancées et des reculs des troupes du Reich. Quand l'offensive allemande en Union soviétique échoue, les nazis se servent encore des cosaques comme massacreurs auxiliaires. C'est ainsi qu'ils leur font occuper, entre l'été 1944 et le printemps 1945, la Carnie, une région montagneuse au nord du Frioul, qu'ils assignent à ces hommes des plaines comme nouvelle patrie.

Voici donc les cosaques, leurs femmes, leurs enfants, leurs chevaux, leurs chameaux, installés dans les rochers enneigés de l'Italie de l'extrême nord, débaptisant les villages pour donner à ceux-ci des noms slaves, installant leurs princes et imposant une étiquette méticuleuse dans des hôtels de bourgades transformés en palais royaux, razziant, pillant pour assurer leur ravitaillement, habillés des guenilles de tous les uniformes ramassés sur les champs de bataille d'Europe, mais surchargés de décorations.

Lorsque le III[e] Reich s'effondre définitivement, les chefs cosaques négocient avec les Anglais, espérant que les alliés occidentaux tourneront bientôt leurs armes contre Moscou. En fait, le général Alexander les livre aux Soviétiques. Ils seront envoyés à Moscou et pendus. Ceux qui échappent à l'arrestation, après quelques escarmouches, organisent le suicide collectif de tous les survivants. Après avoir lesté leurs chevaux et leurs chariots de pierres, les cosaques et leurs familles, trahis de tous côtés, se jettent dans la Drave du haut d'un pont.

Une aventure aussi folle pourrait certes inspirer un roman historique haut en couleur et en flamboiements tragiques. Claudio Magris a préféré le récit court, le lyrisme contenu et tendu, l'évocation distancée par la réflexion et la méditation. Le résultat est un grand livre, grave et crépusculaire. Que Claudio Magris soit triestin et germaniste, et donc doublement sensible à la culture allemande, explique sans doute pourquoi son livre fait davantage penser à Kleist ou à Schnitzler qu'à n'importe quel écrivain italien — Saba, autre triestin, excepté.

Magris, pour raconter l'histoire de Krasnov, le chef cosaque, et de la mythologie qui, en Carnie, continue à entourer les circonstances de sa mort, a choisi la fiction d'un vieux prêtre, retiré dans une paisible maison de retraite et qui cherche, non pas à reconstituer la vérité de Krasnov, mais à débusquer la raison de tous les mensonges et de toutes les trahisons, de toutes les illusions et de toutes les duperies qui tissent cette farce sanglante. En d'autres termes, il cherche à mettre à nu l'existence du Mal, qui lui paraît être, dans l'histoire, un moteur beaucoup plus puissant que n'importe quelle supposée Raison.

Enquête sur un sabre ne saurait donc se dérouler avec la logique d'un roman d'aventures ; ce livre n'a d'autre logique que celle de la mort qui approche, de l'anéantissement vers lequel semble courir ces cosaques privés de steppes. C'est un chant funèbre à la dérision, au mensonge, au vide, à l'obscurité, au vertige et au triomphe de l'erreur. Un chant pathétique en sa totale absence de pathos, et puissamment lyrique dans son refus obstiné de tous les effets.

PIERRE LEPAPE.

★ ENQUETE SUR UN SABRE, de Claudio Magris, traduit de l'italien par Anne-Marie Toledano, Ed. Desjonquères, coll. « Les chemins de l'Italie », 92 p., 58 F.

La légende des temps modernes

(Suite de la page 13.)

Jadis, *« le ciel et la terre »* s'unissaient dans la personne du monarque ; le pouvoir et le sacré étaient reliés... Mais *« le règne de la convention »* a succédé au *« règne de la légitimité »*, apportant avec lui la victoire de l'abstrait sur le concret, de la quantité sur la qualité, de la valeur d'échange sur la valeur d'usage. Au début, le nouvel ordre a *« revêtu les habits »* de l'ancien. Dans les salons, dans les cours, on répétait les gestes du *« mythe »* sans les comprendre, car la répétition ne connaît pas le secret des choses. Talleyrand — le revoici — était devenu le *« gardien d'une maison de spectres »*, le *« guide touristique »*, le maître des cérémonies fanées, tout cela pour atteindre, comme Goethe, *« la vieillesse de qui sait trop »*, tandis que les représentants du pouvoir s'exténuaient à représenter le peuple.

On avait quitté le vieux régime avec soulagement ; on s'était libéré de son étroitesse, de ses cruautés, de ses infamies, mais tout cela — lorsque le temps eut *« éclairci, blanchi les os des significations »* — pour aboutir aux *« fosses communes de Pol Pot »*. *« L'histoire,* dit Calasso, *se résume également à ceci : que pendant une longue période les hommes tuèrent d'autres êtres en les dédiant à un invisible, puis, à partir d'un certain moment, tuèrent sans plus dédier leur geste à personne. »*

Aucun ordre — ou plutôt désordre — ne vaut l'espérance. L'histoire n'est que fureurs, et ne dissimule aucune rationalité. Aussi la croyance dans telle ou telle société idéale relève de la *« superstition » :* voilà, peut-être, la pensée de l'auteur. Si vous invoquez Marx, il répond que le philosophe du *Capital* a été fasciné par le monde de la quantité — *« la majestueuse richesse bourgeoise »*, — et que sa vision de l'universel concret — qui rassemblerait les vertus du *« monde antique »* et celles de *« l'échange universel »* — n'était qu'une figure de rhétorique.

Les thèses de Calasso seront discutées. Elles le méritent au double sens du mot. Mais il est impossible de résumer un tel livre, fait de fragments, d'apologues, de métaphores, d'énigmes. Mille aperçus retiennent le lecteur, et certains l'entraînent vers des infinis : par exemple, cette image de la création vue comme *« le suicide divin »;* puis cette méditation sur le passé : *« Les morts sont vraiment abrasés, leurs monuments répartissent la circulation, leurs livres sont des tombes de campagne envahies d'herbes. Chaque fois, celui qui vit est le barbare de ce qui a à peine vécu. Si nous fixons le passé, nous ne trouvons plus qu'une réverbération têtue d'images, un grattement de voix. Et, au milieu, de vastes zones opaques, sans le moindre son. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ LA RUINE DE KASCH, de Roberto Calasso, traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, avec la collaboration de Jean-Baptiste Michel, Gallimard, 476 p., 150 F.

Parmi les autres parutions

● ***La Vie meilleure,*** **de Fulvio Tomizza.** — Trois siècles de l'histoire d'un village italien, du temps des Habsbourg à nos jours, ressuscités par le sacristain du village, au seuil de sa mort. La chronique d'une paroisse, les petites histoires des humbles, des anonymes, mêlées à la « grande histoire » de l'Italie : guerres, épidémies, exodes... Ce livre, publié en Italie en 1977, a obtenu le prix Strega. (Traduit de l'italien par Claude Perrus, éditions Picquier, 252 p., 98 F).

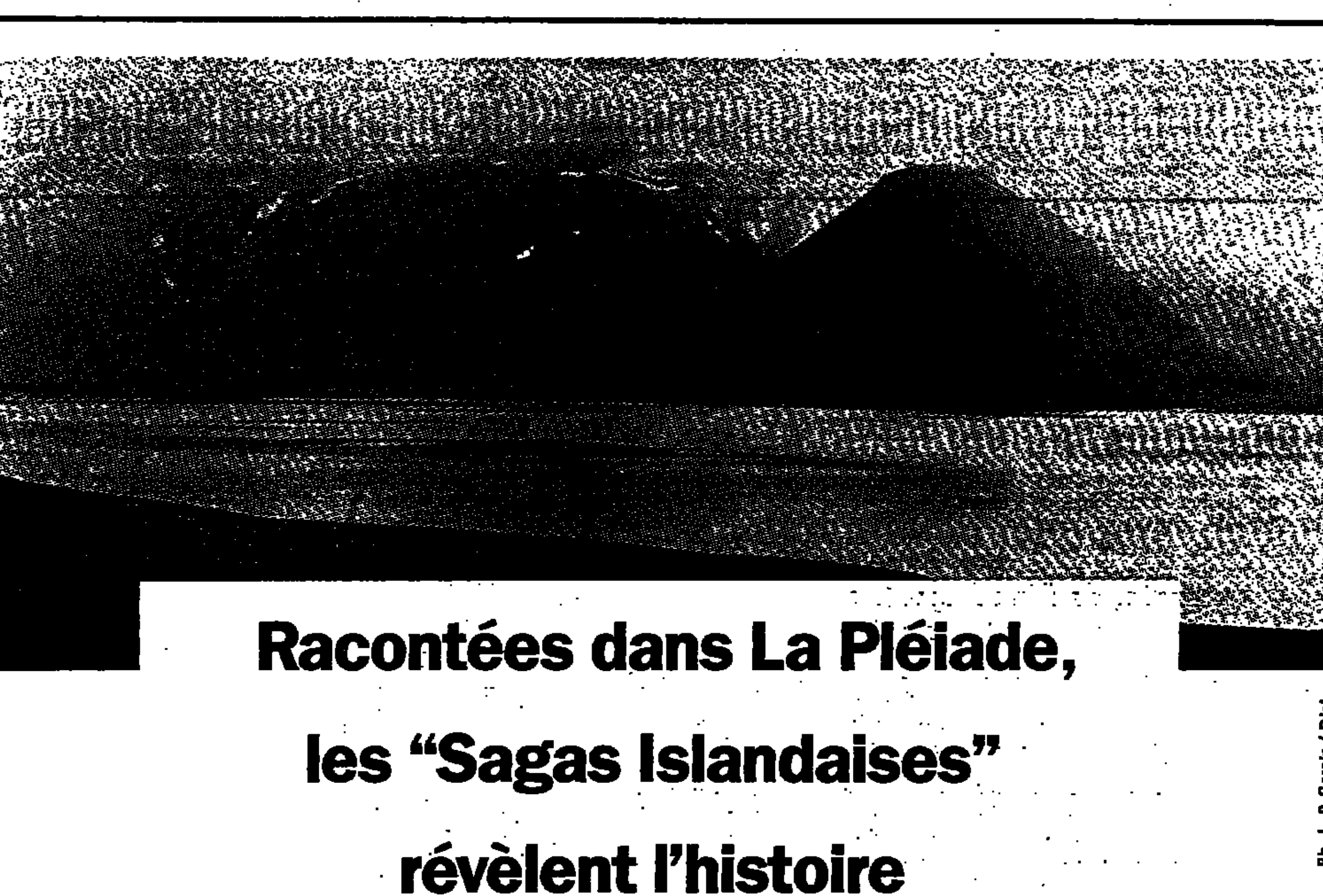
● ***La Ville inconnue,*** **de G.-A Borgese.** — *« Qu'est-ce donc que notre vie si des événements qui nous avaient paru terribles et importants s'évanouissent sans laisser de traces ? »*, s'interroge l'un des personnages de ces dix nouvelles, dans lesquelles le souvenir involontaire surgit chez des êtres à la recherche d'eux-mêmes. Mort en 1952, Borgese est, notamment, l'auteur de *Goliath, la marche du fascisme* (1). (Traduit de l'italien par Elvira Todi, Desjonquères, 163 p., 84 F.).

● ***Ces petits mots entre nous,*** **suivi de *l'Invité,* de Laila Romano.** — Deux romans réunis dans le même volume, préfacés, l'un par Eugenio Montale, l'autre par Pier Paolo Pasolini. *Ces petits mots entre nous* (prix Strega 1969) est un dramatique roman d'éducation, histoire d'amour et de déchirement entre une mère et son fils, dans une famille de l'Italie du Nord, pendant et après le fascisme et la guerre. *L'Invité* (1973), seconde partie d'un même diptyque, propose d'autres fragments d'un discours amoureux, quelques années plus tard, entre la mère, devenue grand-mère, et son petit-fils. Sans agressivité, cette fois. Laila Romano, qui est née dans le Piémont, a été révélée après la seconde guerre mondiale par Cesare Pavese et Elio Vittorini. Elle est traduite en français pour la première fois. (Traduit de l'italien par Jean et Marie-Noëlle Pastureau pour le premier texte ; par Madeleine Baudin et Maria-Antonietta Fornari pour le second, Denoël, 428 p., 125 F).

● ***Le Mythe visuel de l'Italie,*** **de Federico Zeri.** — Cet historien et journaliste propose une synthèse très personnelle de la perception visuelle de l'Italie dans l'histoire de la peinture, et met au jour le rôle que la culture italienne a joué, entre autres, en France, où on trouve l'éventail le plus important de représentations de la patrie de Dante. Il cherche la continuité d'un mythe, de la Renaissance à nos jours, jusque dans le cinéma d'Antonioni et de Fellini. (Traduit de l'italien par Christian Paolini, éditions Rivages, 174 p., 69 F).

● Et aussi... — ***Le Triporteur et autres proses,*** d'Antonio Pizzuto, personnage fort singulier, ancien préfet de police et traducteur de Kant (1893-1976). Edition bilingue, présentation, traduction et notes de Madeleine Santschi, postface de Gianfranco Contini (l'Age d'homme, coll. « Domaine italien », 256 p., 120 F). En même temps, Madeleine Santschi publie un *Portrait d'Antonio Pizzuto* (168 p., 120 F, même éditeur, même collection). ***La Partita,*** d'Alberto Ongaro, dont l'action se déroule à Venise au dix-huitième siècle. Ce livre a obtenu le grand prix Campiello (Ed. Sylvie Messinger, traduction de Claude Bonnafont, Simone Manceau, Cristina Svolacchia, 258 p., 98 F). ***Palladion,*** de Valerio Manfredi, présenté par l'éditeur comme un « thriller archéologique » (Ed. Liana Levi, traduction de Claude Bonnafont, 286 p., 89 F). ***Croix et délice,*** de Sandro Penna. *« Il a chanté et fêté la vie..., il a reçu en dot pour cela quelques mots nus »*, écrivait Natalia Ginzburg, en 1976, dans un texte servant de préface à ce recueil d'un poète austère, mais très séduisant. Né en 1906 à Pérouse, Sandro Penna est mort à Rome en 1977 (Ed. Phalène, traduction de Bernard Simeone, 104 p., 72 F). ***Trente poèmes*** d'Umberto Saba. Longtemps après sa mort, le grand écrivain triestin commence seulement d'être reconnu en France (Ed. L'Apprentypographe, 34, chemin des Roses B-6765, Hamoncourt, Belgique, traduction de Georges Mounin, 160 F).

(1) Ed. Desjonquères, voir « le Monde des livres » du 29 novembre 1986.



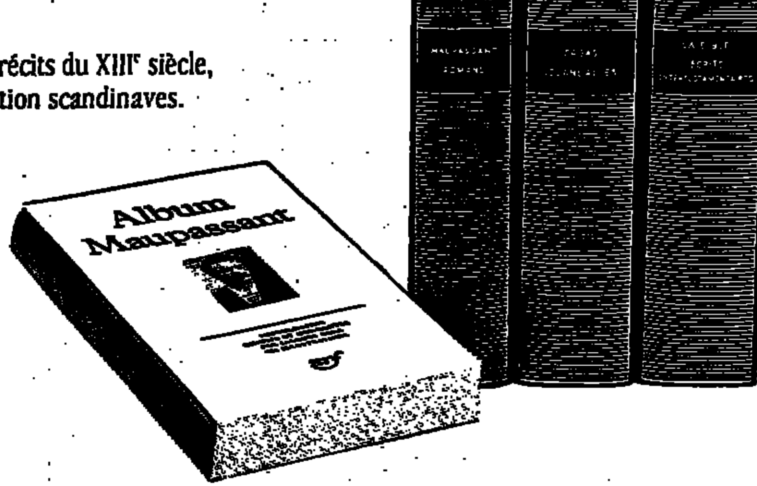
Racontées dans La Pléiade, les "Sagas Islandaises" révèlent l'histoire d'un peuple légendaire.

Ph. J.-P. Garcin / Diaf

La Pléiade propose aujourd'hui les Sagas Islandaises, récits du XIII[e] siècle, en partie inédits, qui nous initient à la culture et à la civilisation scandinaves.

Avec sa reliure cuir, son papier bible, La Pléiade est une collection prestigieuse. Beaux objets, les livres de La Pléiade sont agréables à lire, à manier, à emporter avec soi.

A l'occasion de la Quinzaine, La Pléiade consacre son 26[e] album à Guy de Maupassant. Ce très bel ouvrage, illustré de 421 documents, a été conçu et élaboré par Jacques Réda.



LA PLÉIADE
GALLIMARD

QUINZAINE DE LA PLÉIADE DU 20 MAI AU 6 JUIN 1987
L'ALBUM MAUPASSANT vous sera offert par votre libraire pour tout achat de trois volumes.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

De très bonnes nouvelles d'Italie...

★ PETITS MALENTENDUS SANS IMPORTANCE, d'Antonio Tabucchi, traduit de l'italien par Martine Dejardin, Ed. Christian Bourgois, 184 p., 90 F.

★ NOCTURNE INDIEN, traduit de l'italien par Lise Chapuis, Ed. Christian Bourgois, 122 p., 60 F.

★ FEMME DE PORTO PIM ET AUTRES HISTOIRES, traduit de l'italien par Lise Chapuis, Ed. Christian Bourgois, 110 p., 60 F.

★ LE PREMIER DIEU, d'Emanuel Carnevali, roman traduit de l'italien par Jacqueline Lavand, Arcane 17, 238 p., 110 F.

ANTONIO TABUCCHI fait son entrée avec trois livres d'un seul coup. Trois minces volumes publiés en Italie entre 1983 et 1985, et qui constituent la moitié de l'œuvre de cet Italien pisan dont le nom a une bizarre consonance japonaise et dont le visage, au regard très bleu derrière les fines lunettes de myope, rappelle à la fois James Joyce et un Pessoa sans moustache et sans chapeau. Fernando Pessoa, dont Tabucchi vient de faire paraître en italien (chez Adelphi) l'œuvre majeure, *le Livre de l'intranquillité*, avec un tel succès que ce texte difficile s'est fait immédiatement une place sur la liste des best-sellers, juste derrière... *le Nom de la rose* – la femme de Tabucchi, Maria-Josée de Lancastre, qui est Portugaise, a publié une passionnante « photobiographie » de Fernando Pessoa, la vie d'une époque et d'un poète à travers les images (Imprensa nacional. Casa de moeda. Lisbonne, 1984).

Il a fallu que Christian Bourgois – qui prépare la première grande édition de Pessoa en français – ait un vrai coup de cœur en découvrant les étonnantes fictions de Tabucchi pour qu'il prenne le risque d'acquérir les droits de cet auteur rare qui ne restera pas longtemps inconnu. Coïncidences qui n'en sont pas... Les *Petits malentendus sans importance*, onze nouvelles qui ne finissent pas d'inquiéter, offrent des manières différentes d'affronter le destin, les hasards du destin, à travers la vision d'un mécanicien diabolique qui pénètre la conscience et les rêves de ses protagonistes pour nous conduire sur les chemins de l'« intranquillité », de l'inquiétude. Antonio Tabucchi, c'est clair, n'aime pas la littérature qui apaise le lecteur ; sceptique, il n'instille aucun message, n'impose aucune solution à ces *« malentendus sans importance »* qui peuvent être de grosses trahisons. Jouant de toutes les fictions, il échafaude des énigmes qui ne sont pas policières, mais exigent des enquêtes à tous les étages de la conscience, confondant souvent la vie rêvée, imaginée avec l'autre. Quelle autre ?...

« Je parle de malentendus mais je ne crois pas les aimer ; tout simplement, j'ai tendance à les repérer. Méprises, incertitudes, compréhensions tardives, remords inutiles, souvenirs peut-être trompeurs, erreurs stupides et irrémédiables : les choses qui ne sont pas à leur place exercent sur moi une attraction irrésistible, comme si c'était une vocation, une espèce de stigmate sans rien de sublime », explique l'auteur en prologue à ces drôles de *« machines à malentendre »* qui n'ont surtout rien à voir avec la fameuse incommunicabilité, cette tarte à la crème du roman psychologique.

Pourquoi, à quel moment, à cause de quel *« malentendu sans solution »* les rôles avaient été distribués qui figeaient à perpétuité les anciens copains dans un théâtre de l'absurde : Federico, Leo et Tonino, le juge, l'accusé et le narrateur, tous trois amoureux de la belle Maddalena, qui jouait – avec eux au lycée – dans *Antigone ?* Federico *« inscrit en droit par erreur »* et qui, devenu juge, va décider de la vie et de la mort de son ami Leo, le leader de leur groupe (un terroriste ? un responsable des Brigades rouges ? On ne sait). *« Oui, je sais qu'il est coupable*, explique le narrateur, *mais pas à ce point-là. Il s'est pris dans un engrenage qui l'a broyé, et maintenant il veut faire croire que c'est lui qui manœuvre cet engrenage. »* (*Petits malentendus sans importance.*)

Les songes qui vous hantent peuvent devenir des rébus sans solution, les pièces d'un puzzle que la raison timorée ne parvient pas à assembler, peut-être parce qu'on ne regarde pas d'assez loin, d'assez haut, pour voir comment se comblent les vides entre les choses. Tabucchi se livre à tous les jeux de l'esprit, utilisant les ressources de sa raison et de sa vaste culture pour entraîner son lecteur dans les vertiges de l'inéluctable et l'abandonner pantelant et étourdi, sans lui donner la clé des choses.

L'histoire naît, bifurque, s'arrête par la simple volonté du romancier qui mêle le détail vrai ou autobiographique à l'invention la plus farfelue ou la plus naturaliste. Par exemple, vous montez avec lui à bord de la superbe Bugatti Royale – modèle 1927, – direction Biarritz et l'Espagne : il vous fait prendre des itinéraires impossibles, s'éprend d'une femme en blanc qui lui a dit qu'on voulait la tuer; il sait que le chauffeur de Marcel Proust se nommait Agostinelli et qu'avec ce dernier l'écrivain visitait les églises anciennes; il sait vous forcer à concentrer toute votre attention sur un éléphant *« debout sur les pattes postérieures, la trompe levée, lançant un barrissement d'amour ou de haine »* sur la calandre de la Bugatti dont vous n'avez que faire. *« On cherche pour chercher, pas forcément pour trouver »*, explique ce maître joueur qui vous étonne.

L'auteur est prêt à vous prendre à témoin, vous le lecteur étranger à tout cela, à vous attaquer même (*« Mais pourquoi vous intéressez-vous aux affaires des autres ? Vos propres rêves ne vous suffisent-ils plus ? »* Paris, New-York, Bombay, Madras, Goa, la Riviera italienne, les Açores... Antonio Tabucchi parle de la façon dont les souvenirs remontent à la surface, sous la forme fragmentaire d'un puzzle, dans des livres qui ne sont pas des livres de voyage, même s'ils donnent une dizaine de bonnes adresses entre Bombay et Goa (*Nocturne indien*) ou vous transportent aux Açores avec une bibliographie sommaire, mais de qualité, pour rechercher les baleines bleues (*Femme de Porto Pim*). On s'essouffle à suivre le narrateur, une personne qui se perd dans sa narration, qui se dédouble à la recherche d'un autre dans des fragments d'histoires. Mais qui êtes-vous ? demande son interlocutrice. *« Il est difficile d'expliquer l'idée directrice d'un livre. Je suis quelqu'un qui ne veut pas qu'on le trouve, donc ça ne fait pas partie du jeu de dire qui c'est. »* Etonnant Tabucchi.

∴

AUTRE inconnu italien, Emanuel Carnevali est, lui aussi, une vraie découverte, avec *le Premier Dieu*, un livre étrange qui vient de paraître dans la collection que dirigent Jean-Baptiste Para et Philippe Di Meo chez ce remarquable « petit » éditeur de Saint-Nazaire qu'est Arcane 17. Une terrible autobiographie en vingt-neuf courts chapitres qui semblent arracher des lambeaux de chair à celui qui raconte l'expérience de sa vie. Né à Bologne, en 1897, d'une mère morphinomane (*« Pas un seul jour, je n'ai vu ma mère en bonne santé »*), Carnevali part très jeune pour les Etats-Unis. Il fréquente William Carlos Williams, Ezra Pound, Sherwood Anderson, qui admirent son talent de poète. Frappé d'encéphalite en 1922, Carnevali rentre en Italie, où il vivra à l'hôpital pendant vingt ans, écrivant *le Premier Dieu* (*il Primo Dio*), autoportrait composé pendant les rares heures de répit que lui laisse la maladie.

Sherwood Anderson, dans ses Mémoires, l'a décrit comme *« un beau jeune homme, bien bâti, à la peau mate, aux cheveux épais et noirs; le genre d'homme dont on aurait pu croire qu'il plaisait à beaucoup de femmes, mais il m'avait dit qu'il n'en était rien »*.

Le livre suit son itinéraire : l'enfance italienne, la découverte de New-York (de superbes descriptions d'un Broadway qui n'existe plus, ou qui bientôt n'existera plus), la course à l'amour, la poésie qui vous fait dieu, l'hôpital. En phrases courtes qui cinglent, qui frappent, qui font mal, Carnevali se raconte avec une cruauté à l'égard de soi-même, un narcissisme douloureux souvent insupportables. On sent la maladie qui guette à toutes les pages cet homme damné, condamné, poursuivi par l'angoisse, par la douleur physique, prisonnier de *« médecins bouchers qui distribuent la mort avec parcimonie »*.

Il est féroce. Féroce à l'égard de son père, qu'il hait de tout son cœur (*« Un jour, ma mère, la pauvre femme, tenta de se suicider en se jetant par la fenêtre. Il la retint à temps. Mon père était et est toujours le plus ignoble des hommes. »*), à l'égard d'un individu qu'il rencontre (*« Il possédait une intelligence tortueuse qui pouvait laisser croire qu'il comprenait des choses infiniment supérieures à ses possibilités réelles de compréhension »*), à l'égard de sa femme qu'il aime (*« Mon épouse était une petite femme admirable : admirable pour la chanson qui riait sur son visage, admirable pour toutes ses disgrâces »*).

A la recherche de la perfection, le poète, assourdi par le bruit de sa propre voix, va affronter Dieu, se prendre pour le Dieu unique, seul apôtre de sa religion démente. On dirait que Carnevali, par cette approche de l'enfer, s'épluche jusqu'à l'âme, atteint de ce terrible tremblement des encéphalitiques qui ne s'arrête que dans la mort. Rêvant une dernière fois au poème qu'il avait espéré écrire et qui ne serait jamais écrit. Son livre demeure.

L'aimable leçon de Baldassare Castiglione

Classique de la littérature italienne,* le Livre du Courtisan *définit les vertus du gentilhomme sous la Renaissance.

UN gentilhomme nous parle. Toujours plus amusant pour un Français : un Italien. Celui-ci nous parle d'ailleurs, d'un pays bordé de cyprès où, parmi des conciles d'anges, sous des plafonds bruissant de chérubins grimés en Adonis, on hésite entre la lyre, la dague et la mitre : la Renaissance. Baldassare Castiglione n'est pas le premier venu : né en 1478 près de Mantoue, moitié soldat, moitié diplomate et humaniste jusque dans les derniers replis de l'âme, il *fit carrière au service des ducs* d'Urbino, dans l'une des cours les plus brillantes d'Europe. Il visita les rois de France et d'Angleterre, fréquenta le pape Léon X Médicis, Raphaël, qui devint son ami, et Michel-Ange. Veuf à quarante ans, il entra dans les ordres et faillit devenir cardinal juste avant de mourir en Espagne auprès de Charles Quint, en 1529, à la solde d'un autre pontife, Clément VII.

L'œuvre de sa vie, *le Livre du Courtisan*, est un classique de la littérature italienne : introuvable en français depuis trois siècles, il était jusqu'ici réservé aux *happy few* qui savent lire la langue de l'Arioste et du Tasse. Ecrit entre 1513 et 1524, plusieurs fois remanié, il fut publié en 1528 à Venise – cette année-là, Clément Marot écrit son *Epitre au roi* et François Ier fait bâtir Azay-le-Rideau. C'est un de ces textes rares qui épousent absolument leur époque, et dont le succès immense et durable en Europe excède infiniment les qualités littéraires. Baldassare Castiglione impose, avec l'« homme de cour », un abrégé des vertus de son temps, un modèle humain dont « l'honnête homme » et « le gentleman » ont été les divers avatars. Armé de son luth et de son épée, le « cortigiano » accomplit l'idéal chevaleresque du Moyen Age, assorti aux valeurs spirituelles de l'humanisme.

Quel genre d'homme était Baldassare Castiglione ? Nous le connaissons par un portrait assez officiel du Titien, au musée de Dublin, et, plus près de nous, au Louvre, par un portrait de Raphaël, dont il était proche. Le personnage (car c'en est un) respire l'opulence. La pose est digne sans être solennelle, simple, presque « bourgeoise ». L'œil bleu de cet Italien du Nord fixe le peintre avec modestie. La barbe en buisson découvre une bouche gourmande. Une toque de velours noir, ornée d'une plume, est posée en brioche sur le crâne dont le *scuffiotto*, une sorte de bonnet de barbon, dissimule la calvitie. Tout cela est très convenable. Messire Castiglione n'est pas un luron.


ROGER VIOLLET

Scène d'une ville italienne sous la Renaissance

On danse, on badine, on philosophe

Le texte révèle un homme un peu plus folichon. *Le Courtisan* n'est pas un traité. C'est une conversation à plusieurs voix, un banquet sans doctrine dont les acteurs sont des dames et des beaux seigneurs, des poètes et des musiciens. La scène se passe à Urbino, dans le palais ducal. Pendant quatre longues soirées, on danse, on badine, on philosophe, on écoute de la cithare, on plaisante et surtout on échange des propos sur les manières, bonnes ou mauvaises, des princes dont il faut gagner la faveur, des femmes, de l'amour. On a de la naissance et du mérite et de la religion. On est civilisé. Et comme on s'ennuie un peu, on dispute socratiquement entre, disons, le lièvre à la florentine et les sorbets, dans un avant-goût de *la Dolce Vita*.

Les ressorts de ces décamérons platoniques sont l'*ingegno* (l'esprit), la *cortesia* (la grâce) et, bien sûr, la fameuse *sprezzatura* qui, quatre siècles et demi plus tard, fait s'arracher les cheveux au traducteur français. Alain Pons se tire de toutes les difficultés, à partir d'une ancienne traduction de Gabriel Chappuis, avec une élégance et une facilité feintes qui sont le comble de l'art. Il faut *pourtant* convenir que cette vertu tout italienne, qui ressemble à de la désinvolture et qui est un mélange de quant-à-soi, d'aisance raffinée et de dédain, se transporte mal en français, où elle suggère plutôt un vilain défaut. Le charme s'évapore. C'est tout le problème. Comment entendre en français un éloge de l'« homme de cour » sans qu'aussitôt les roides sentences de Molière, de La Bruyère ou de La Rochefoucauld ne viennent nous remordre ? Les Français ont toutes les raisons de s'étonner qu'on puisse prétendre être sage sans être un peu grincheux, c'est-à-dire misanthrope. Notre langue, instruite par les sévérités de quelques bons auteurs, trahit notre défiance. Nos moralistes ne sont-ils pas tous un peu des cousins d'Alceste, des procureurs de salon toujours prêts à requérir la peine capitale contre leurs semblables ? Ils rêvent d'abolir le passé, ils songent à l'homme nouveau. Déjà, ils désignent les têtes. Bref, ils annoncent dans leur style laconique la Révolution, avec ses piques et sa guillotine.

Oui, Baldassare Castiglione nous parle d'ailleurs. Pas plus que l'âme n'est séparée du corps, l'homme n'est ici soustrait à la société (de cour). L'idéal est à portée. Une convenance naturelle relie le courtisan, le bonheur sur terre et le devoir. Etre heureux, être parfait, c'est la même chose. Il nous faut faire un saut inouï pour entrevoir ce monde et l'accepter sans arrière-pensées. L'homme, Castiglione le trouve, ma foi, acceptable, comme Montaigne, sous certaines conditions qu'il s'attache à définir. Ou plutôt non, il se moque de l'homme. Il ne s'occupe que du « gentilhomme ». Pour bien lire Baldassare Castiglione, il faut oublier Dom Juan, Célimène et Tartuffe, il faut oublier les effets de la Fronde et les singes apprivoisés de la Galerie des glaces. Idéaliste, Baldassare ? Oui, sans doute, comme Thomas More, autre humaniste, né la même année que lui. Habitué à de hauts parages sa vie durant, mêlé aux grandes affaires du temps, il paraît ignorer le mal autant que le malheur. Il a tout pour lui. Il vit au palais. Il va bien. Là où Machiavel déchire la doublure de soie du Prince et lacère le brocart sur la peau vive, Castiglione ajuste le pourpoint du courtisan, le poudre, le recoiffe, sans deviner qu'un jour puisse exister Versailles, pique ici une épingle et là une broche, tout en barbouillant sa barbe d'un petit rire d'homme sage et heureux.

FRÉDÉRIC FERNEY.

★ LE LIVRE DU COURTISAN, de Baldassare Castiglione, présenté et traduit par Alain Pons, d'après la version de Gabriel Chappuis (1580), édit. Gérard Lebovici, *406 p., 150 F.*

Elisabeth de Miribel

COMME L'OR PURIFIÉ PAR LE FEU

Édith Stein 1891-1942

Béatification par Jean-Paul II
Cologne 1er mai 1987

Préface de Christian Chabanis

"On sait gré à Élisabeth de Miribel de nous révéler la passion d'une juive qui, devenue chrétienne, n'a jamais renié son peuple."
MICHEL RIQUET S.J. "LE FIGARO"

Plon

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

Des professionnels de l'écriture
à votre service pour
Rédiger, remanier, enregistrer
le livre que vous portez en vous.

Ecrire à :
SOS Manuscrit
11, Rue Boyer Barret
75014 Paris

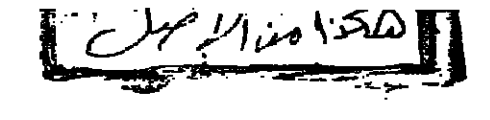
D'UTILES RÉÉDITIONS

Jules Vallès *les Blouses* (50 F.)
Henri Poulaille *Ils étaient quatre* (45 F.)
Émile Pouget *le Sabotage* (34 F.)
Octave Mirbeau *Contes de la chaumière* (50 F.)

Envois franco de port
vente aux libraires : – 33 % - 12/13

Éditions LE GOUT DE L'ETRE
B.P. n° 403, 80004 AMIENS Cedex

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09



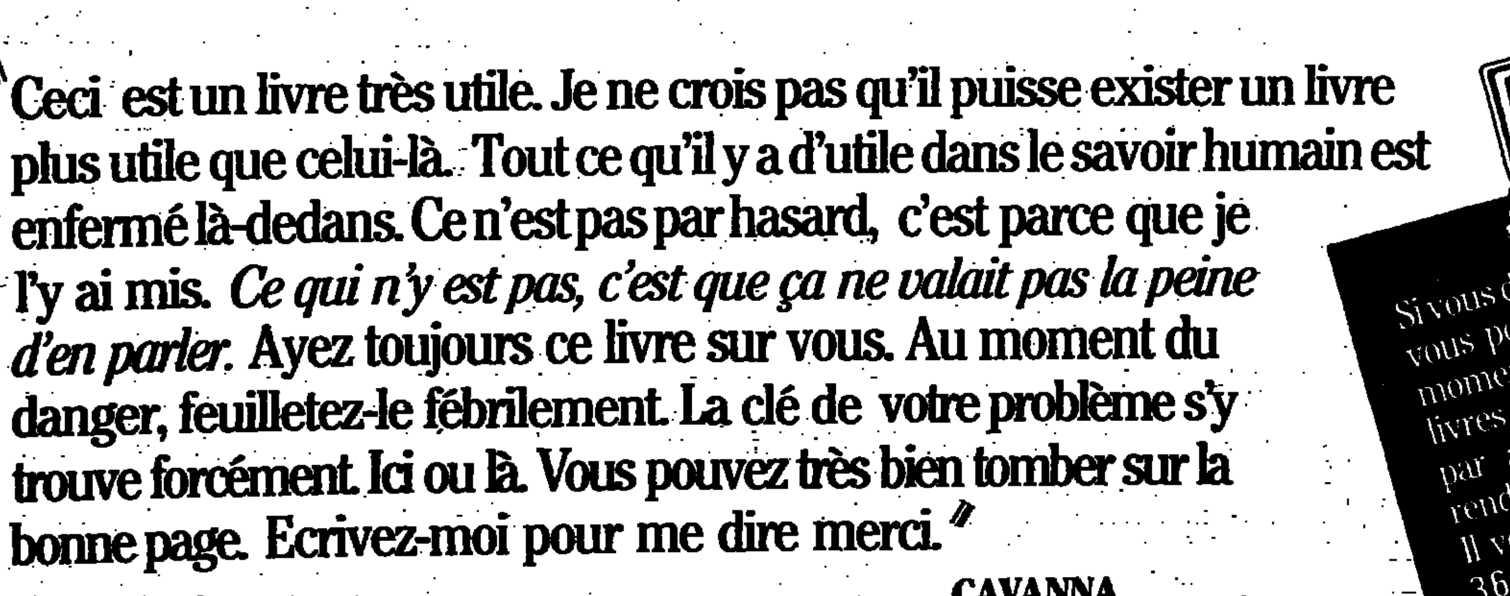
Pierre Belfond vous propose

cavanna

le saviez-vous?

LE PETIT CAVANNA ILLUSTRÉ

belfond



"Ceci est un livre très utile. Je ne crois pas qu'il puisse exister un livre plus utile que celui-là. Tout ce qu'il y a d'utile dans le savoir humain est enfermé là-dedans. Ce n'est pas par hasard, c'est parce que je l'y ai mis. *Ce qui n'y est pas, c'est que ça ne valait pas la peine d'en parler.* Ayez toujours ce livre sur vous. Au moment du danger, feuilletez-le fébrilement. La clé de votre problème s'y trouve forcément. Ici ou là. Vous pouvez très bien tomber sur la bonne page. Ecrivez-moi pour me dire merci."

CAVANNA

Si vous disposez d'un MINITEL, vous pouvez connaître, à tout moment, le détail de tous les livres que nous publions : listes par auteur et titre, comptes rendus de presse.
Il vous suffit de composer : 36 15, code JET 7

Fauve

Culture

THÉATRE

« Capitaine Bada », de Jean Vauthier

Deux enfants toute leur vie

Créée en 1952 par André Reybaz, la pièce de Jean Vauthier doit sa célébrité à Marcel Maréchal, qui la monta à Lyon en 1966. Marcel Maréchal la reprend aujourd'hui, salle Gémier, au Théâtre national de Chaillot.


YVES GALLOIS

Couchés à plat ventre dans la prairie, deux enfants lisent un gros livre relié en rouge.

Ce sont Arthur Rimbaud et sa sœur Vitalie, ils ont onze et sept ans, et Rimbaud revoit cette scène lorsqu'il écrit, plus tard, son si beau poème, *Mémoire*.

Les yeux brillants, les joues en feu, de Vitalie et d'Arthur, vous allez les retrouver chez les deux garnements de *Capitaine Bada*, de Jean Vauthier. Alice et René, la fillette et le petit garçon qui grimpent dans les arbres pour abattre à coups de gaule les noix pas encore mûres, galopent entre les plants de vigne sur le dos du gros chien Cazou, dorment dans les bras l'un de l'autre lorsqu'ils s'écroulent de fatigue à force de faire les quatre cents coups.

C'est Alice qui mène la danse (c'est toujours les filles, à cet âge-là). René court derrière, un peu plus petit qu'Alice, plus pataud, presque rondelet. A dix ans, Alice et Badaboum se fiancent.

Quelques étés passent, Bada s'en va à Paris décrocher des diplômes. Par ses lettres, Alice apprend qu'il rencontre des poètes. Elle devine aussi qu'il voit de *« mauvaises et ridicules femmes »*.

Et tout à coup, la catastrophe : Kikiboum a-t-il eu une apparition, à Notre-Dame ou ailleurs ? Il n'a plus que le Ciel en tête, il n'épouse plus que Dieu le Père !

Ni une ni deux, Alice passe sa robe la plus sexy et file retrouver le fugitif. C'est là que la pièce de Jean Vauthier commence. Plutôt qu'une pièce proprement dite, deux heures trente de pancrace verbal entre Alice et Badaboum. Une bagarre apocalyptique, géniale.

La fin de ses courses folles

Un match en trois reprises, sanglantes. Première reprise : Alice en pleine forme, belle comme le jour, abat une par une les envolées spiritualistes de Kikiboum et le récupère. Mariage illico, c'est plus sûr.

Deuxième reprise : son voile de mariée volant au vent, Alice prend ses jambes à son cou, talonnée par un Badaboum en nage qui veut à tout prix sa nuit de noces. C'est qu'Alice, soudain, a vu la fin de sa liberté, de ses courses folles, de ses bonheurs. En Bada, elle voit un gros singe. Mais enfin, à bout de souffle, elle lui cède.

Troisième reprise, vingt-sept ans plus tard. Bada, qui a rêvé d'écrire un poème épique de dix-huit mille pages, n'a griffonné que des brouillons, dont les piles encombrent la chambre où il vit, dans la pénombre, les volets bouclés.

Alice est là, sa trimardeuse. Elle l'habille, le rase, le nourrit. Ils ont tous les deux perdu la boule. Mais pas l'enfance. Ils sont encore couchés dans l'herbe, comme Vitalie et Arthur, avec le chien Cazou. Leur incroyable catch verbal continue, brûlant, endiablé, délirant, porteur de toutes les espérances, de toutes les paniques, de toutes les fraternités du monde.

Mais Kikiboum va mourir. C'est l'heure. Un ange, très jeune cadre, vient le chercher. Alice n'a pas le temps de lui passer un foulard. Son Bada s'envole par la fenêtre, grande ouverte enfin pour la circonstance. La lumière du jour, les vitres, accompagnent souvent la mort des poètes. *« Et n'oubliez pas d'ouvrir la fenêtre, demain »*, a dit Pasternak en mourant à onze heures du soir.

Marcel Maréchal joue Badaboum, Martine Pascal joue Alice. Le soir de la première, Jean Vauthier, soixante-dix-sept ans, gris d'émotion, muet sur son immense pièce, n'avait de paroles que pour les acteurs : *« Ils sont sublimes, ils ont les colères et les paix de l'enfance, et des gestes admirables qui traversent les blancs de mon texte. »*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30. Jusqu'au 5 juin.

« La Palestinienne », de Joshua Sobol

Le doigt dans la plaie

Le Théâtre municipal de Haïfa joue actuellement en RFA une pièce qui suscite de vifs débats dans les communautés juives. A Düsseldorf, la représentation a été interdite.

« Des juifs qui font quelque chose sur les Arabes pour tranquilliser leur putain de problème de conscience. »

Dans *la Palestinienne*, c'est un étudiant arabe qui parle en ces termes du film qu'il est en train de tourner. Et toute la pièce de Joshua Sobol est ainsi construite sur un jeu de miroirs assez complexe, très pirandellien : des acteurs arabes et juifs tournent pour la télévision l'histoire de Magda, une étudiante palestinienne contestataire, amoureuse d'un jeune militant juif d'extrême droite.

Dans le film (et dans la pièce de Joshua Sobol), une comédienne juive interprète le rôle de Magda et une comédienne palestinienne celui de Samira, une jeune actrice qui a écrit le scénario, autobiographique. Dans la réalité aussi, ce sont des comédiens juifs et arabes qui jouent, en hébreu, *la Palestinienne*.

Le Théâtre de Haïfa (dirigé par Joshua Sobol) est la seule troupe « mixte » d'Israël. Entre les deux communautés, une tolérance, une coexistence pacifique est-elle possible ? La pièce évite tout schématisme, manie la dérision (à l'encontre de l'impuissance du théâtre à changer l'ordre du monde) et ne délivre aucun message, sinon celui de la tolérance. Elle renvoie dos à dos les extrémistes musulmans ou juifs et se clot sur une note ambiguë : le film achevé, tout le monde fait la fête, mais rien n'est résolu.

Joshua Sobol n'est pas inconnu en Europe : Peter Zadek en Allemagne, puis Daniel Benoin en France, ont monté une de ses pièces, *Ghetto*, qui racontait l'histoire, vraie, du théâtre du ghetto de Vilna. En Israël, *la Palestinienne* a suscité une cabale menée par l'extrême droite, mais dans l'ensemble la pièce a été bien accueillie, y compris, assure Sobol, dans les milieux palestiniens. Elle a reçu l'oscar israélien du théâtre, *les Violons de David*, et le service éducation des armées l'a programmée pour ses troupes.

En revanche, la tournée européenne a mal démarré : à Düsseldorf (une ville jumelée avec Haïfa), le chef de la communauté juive a demandé au maire d'Haïfa (également président du comité de direction du théâtre) d'interdire la représentation, et le maire a cédé. Le théâtre d'Haïfa a pu cependant jouer, sans incidents, un montage de textes reprenant le thème de *la Palestinienne*.

Après Amsterdam, Bonn, Anvers, Bruxelles, la tournée se poursuit jusqu'au 24 mai, par Munich, Francfort, Hambourg, et la pièce sera créée très prochainement aux Etats-Unis par le Théâtre de Philadelphie.

Au Théâtre national de Belgique, à Bruxelles, *la Palestinienne* a été accueillie favorablement par un public composé, pour une bonne moitié, de spectateurs comprenant – à entendre les réactions – parfaitement l'hébreu. *« Ils sont courageux »*, commentait un membre de la communauté juive bruxelloise à l'issue de la représentation. *« Tout le monde*, dit Joshua Sobol, *doit nous aider à trouver une solution. La situation me semble de plus en plus désespérée... »*

ODILE QUIROT.

★ Hambourg, le 22 mai.

● L'auteur italien Ferdinando Camon sera présent le 22 mai à 18 heures au Théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie de Vincennes, où se déroulent actuellement les représentations du spectacle de Didier Bezace *les Heures blanches*, adapté de son roman *la Maladie humaine*, paru chez Gallimard.

Centenaire de la naissance de Louis Jouvet



D.R.

Une série de manifestations, à Paris et en province, marqueront, jusqu'au 24 décembre, le centenaire de la naissance de Louis Jouvet. Avant la grande exposition du Festival d'Avignon : « Louis Jouvet et la scénographie », on peut voir, jusqu'au 30 mai, au Conservatoire national d'art dramatique, à Paris, une série de documents retraçant la carrière de l'acteur au fil de ses cinquante principaux rôles, de 1910 à 1950. En même temps s'ouvre le 2 juin, à la maison de l'Amérique latine, *une exposition, en provenance* du Musée d'art moderne de Buenos-Aires, sur les costumes de scène réalisés pour la tournée de Louis Jouvet et de sa troupe en Amérique latine.

O. Qt.

DERNIÈRE Mardi 26
THEATRE DE POCHE
SUITE IRLANDAISE
trois pièces de
SYNGE - LADY GREGORY - YEATS
Traduction Pierre LEYRIS
Cie JEAN BOLLERY à 19 h
"Un charme quasi magique" TÉLÉRAMA. "Un lyrisme cruel, chantant et douloureux" P. Marcabru. LE FIGARO.
Loc. 45 48 92 97

● Une édition originale de *la Peste* d'Albert Camus a atteint 520 000 F au cours de la vente aux enchères de la bibliothèque personnelle du grand relieur Pierre-Lucien Martin, le mercredi 20 mai, dans les salons de l'hôtel George-V à Paris. Les cent quatre-vingt un lots ont totalisé 11 500 000 F, alors qu'ils étaient estimés à environ 5 millions de francs. Parmi les livres et les reliures dispersés, *l'Enorme Figure de la déesse Raison*, d'André Frénaud, a été adjugée 380 000 F.

« C'est dimanche », de Jérôme Deschamps

Un hectolitre de bonheur

Jérôme Deschamps et sa poussette déglinguée sont de retour : du très grand comique. Terriblement cruel.

Une grande toile peinte aux couleurs d'un ciel bleu bonheur, un vieux bar en bois, un trou du souffleur, un petit pot de fleur... et c'est tout. *« Ça parle de quoi,* C'est dimanche ? », demandait une dame à son voisin, à l'entrée du spectacle. *« J'sais pas »*, lui répondait le monsieur. *Difficile à dire, il* est vrai. Précisément, « ça » ne parle pas, ça communique peu et ça frise même l'indifférence la plus noire. Ils sont trois à partager les délices du repos dominical : Jérôme Deschamps, qui retrouve là ses incroyables charentaises, ses vieilles nippes de bonne *femme, son cheveu hirsute, le tout* assorti d'une drôle de démarche, mi-paumée mi-éthylique. Christine Pignet, la couette ornée de fleurs, joue « la grosse », formidable. Jean-Marc Bihour, enfin, est une sorte de coucou coincé, tout sec, dont on dirait – qu'il danse ou chante, le tout fort bien – qu'il a avalé un parapluie.

Une circulation particulière

Ils ne partagent donc rien, ces trois êtres, sinon leur obstination solitaire au bonheur, c'est bien là où ça pèche, cette histoire. Les choses les plus simples ratent lamentablement, les plus compliquées réussissent miraculeusement, et la fébrilité succède à la plus profonde léthargie.

Depuis ses premiers spectacles, Jérôme Deschamps et sa bande ont peaufiné leurs gags. C'est net, précis. Les verres de vin atterrissent du bout d'une planche sur le coin du bar, sans bavure – on boit beaucoup, du gros rouge dans *C'est dimanche* – mais en revanche, derrière le comptoir, ce sont des chutes à répétition dans ce qu'on soupçonne être, à l'oreille, des tonnes de petites cuillères. Ou bien encore des apparitions/disparitions *via* un monte-charge qui tombe en panne régulièrement... tout comme le juke-box, ou la télévision qui implose... autant d'objets entièrement fictifs, mais recréés par l'attention forcenée que leur prêtent les Deschiens.

Il y a aussi une circulation tout à fait particulière des objets – verres, cuillères – dans les sacs à main, ou *la fameuse poussette. Parfois les* trois compères entament en commun une vague danse bien rythmée, le regard droit devant eux, rivé sur le public, et c'est lugubre. Mais on rit, beaucoup. Il y a des airs d'accordéon (Philippe Rouèche), beaux à pleurer, et Christine Pignet qui se coince tout, tout le temps : la tête dans une chaise, les doigts dans une bouteille et, pour finir, les deux mains dans une cage à oiseaux. Puis des feux d'artifice fusent, la poussette monte au ciel. Et de ce terrible *et hilarant dimanche sans ennui, on* revient tout léger. Ça ne parle pas, chez Jérôme Deschamps, mais ça raconte beaucoup.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre. Jusqu'au 31 mai.

« Partage de midi », de Paul Claudel

Un soleil rare

Marie-Christine Barrault joue Ysé. Une grande figure claudélienne.

« Pour jouer les femmes de Claudel, même déchirées, il faut crever d'envie de vivre. » Ainsi Edwige Feuillère évoque-t-elle celle qu'elle nomme *« Ysé, ma sœur »*, un rôle qu'elle créa en 1948, dans la mise en scène de Jean-Louis Barrault (1). *« J'avais quinze ou seize ans, je voulais être actrice, mais je ne le disais à personne ; en voyant Edwige Feuillère jouer Ysé, ce fut comme une révélation : c'est ce que je veux être, c'est ce théâtre-là que je veux faire » :* Marie-Christine Barrault réalise aujourd'hui son rêve. Sur la scène du Théâtre de l'Est-Parisien, elle joue à son tour Ysé, l'héroïne de *Partage de midi*, une pièce que Paul Claudel écrivit en 1906.

Partage de midi, c'est la passion d'Ysé. Elle abandonne ses enfants, fait disparaître son mari, rapte Mesa à son amour pour Dieu, puis se donne à Amalric. Ce n'est qu'au seuil de la mort, du sacrifice dans une Chine en ébullition, que l'amour charnel et l'amour divin trouvent leur réconciliation : Ysé/Mesa, alors seulement, ne font qu'un seul corps, une seule âme.

La langue de Claudel draine et charrie des couleurs, des odeurs, des torrents de chair et d'âme mêlés. Ses personnages portent en eux, au contraire, l'amplitude maximum, comme on le dit d'une marée. C'est pourquoi, sans doute, le rôle d'Ysé est si fascinant. Si difficile aussi. Parce qu'il faut jouer la frivolité, la tragique passion et l'infidélité.

Marie-Christine Barrault n'y parvient pas vraiment. A ses côtés, Bernard Fresson est Amalric, une sorte de force physique à l'état brut. Serve Avedikian campe un Mesa fortement caricatural. Seul, Jacques Rosner (de Ciz) donne une note juste, jamais trop appuyée. La mise en scène de Gilles Atlan, le décor de Charles Marty, enferment les personnages dans un voyage tout intérieur. Gilles Atlan est mort en janvier dernier, à l'âge de quarante-trois ans. Le spectacle, lui, a continué sa vie. Mais les acteurs sont, peut-être, restés un peu désemparés.

O. Qt.

(1) *Théâtre en Europe* consacre son dossier à Paul Claudel, très présent cette saison sur les scènes françaises. Antoine Vitez y parle notamment du *Soulier de satin*, qu'il crée cet été au Festival d'Avignon.

★ TEP, 20 h 30, jusqu'au 30 mai.

MUSIQUES

Diane Dufresne au Casino de Paris

La diva du Québec

Le nouveau spectacle de la chanteuse québécoise épouse avec bonheur la démesure. Et remet au goût du jour de vieux classiques comme Fascination.

Régulièrement depuis près de dix ans, le public français vient partager avec Diane Dufresne sa folie qui est, dit-elle, sa forme de sagesse. La nature exceptionnelle de la chanteuse québécoise se donne alors complètement derrière un personnage à la fois de théâtre et de *cartoon*, avec sa voix du pays large qui swingue, vocalise et s'emporte, avec ses rêves et ses voyages, ses extravagances et sa liberté, son extraordinaire joie de vivre et une envie prodigieuse d'« épouser » le spectateur comme suite logique d'une grande histoire d'amour.

Diane Dufresne pratique son métier un peu à l'ancienne manière. Elle n'essaie pas de vendre des disques, de fabriquer des spectacles en série. Avant d'entrer dans un show, elle a besoin de se trouver dans un état amoureux. Elle croit à la nécessité d'étonner et de surprendre. Elle veut « fighter », se battre, offrir toute son énergie sur scène, chercher à amener les spectateurs là où elle veut, à faire éclater un délire.

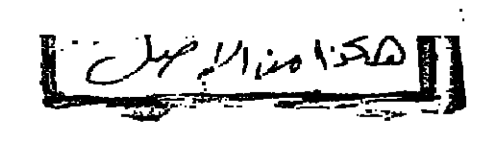
Fidèle à ses idées de participation, elle a demandé au public de se déguiser avant de venir au Casino de Paris. *« Il faut*, dit-elle, *qu'il y ait dans la salle des geishas, des samouraïs, des femmes en costumes d'époque et, surtout, des détectives avec des lampes de poche pour faire l'éclairage. »*

L'ambiance est à la fête. Le corps d'abord moulé dans une robe de cuir noir, elle va enfiler, ensuite, vingt costumes, vingt personnages, de la geisha à la courtisane du dix-huitième siècle, de la séductrice hollywoodienne à la rockeuse. Avant d'avouer ses quarante-deux ans comme dans un rire sur elle-même et de se livrer, enfin, fragile et vulnérable.

Entre-temps, elle aura chanté d'anciennes chansons de Luc Plamondon (*Oxygène, Survoltée*), des nouvelles imaginées par Lewis Furey, Pierre Grosz et Claude Engel (*Kabuki, l'Assassin, Désir, la Femme tatouée*) et une poignée de « classiques » revus à sa façon.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Casino de Paris, 21 heures, jusqu'au 23 mai.



Festival de Cannes

« Aria », production de Don Boyd

Zuppa inglese

Dix réalisateurs, grands et petits, se sont vautrés dans l'opéra comme sur un plateau de desserts. Décoratif, sucré, nauséeux.

Pour clôturer ce quarantième Festival, le producteur Don Boyd a eu l'ambition de renouveler le genre classique du film à sketches en confiant à dix metteurs en scène dix extraits d'opéras avec l'entière liberté de les illustrer à leur fantaisie. Pourquoi pas ? L'opéra est un genre de plus en plus funéraire, comme le cinéma, et ce projet, original, n'était pas *a priori* dépourvu d'intérêt. Mais voilà : les dix cuistots ont concocté un navet luxueux, une soupe chantante et partouzarde qui ne risque pas de rameuter les foules en salle.

La principale erreur est d'avoir prétendu assurer un fil conducteur entre les séquences, *via* John Hurt et Sophie Ward, incompréhensible du reste, sans le faire vraiment ni signaler clairement les césures entre chaque sketch, comme le veut l'usage. Il faut donc auparavant lire et apprendre par cœur le générique pour savoir que l'on verra, dans l'ordre, les fantasmes de Nicolas Roeg, Charles Sturridge, Jean-Luc Godard, Julien Temple, Bruce Beresford, Robert Altman, Franc Roddam, Ken Russel, Derek Jarman et Bill Bryden.

Pour quoi faire, d'ailleurs ? Cette lourde meringue de Dolby fanfaron ne mérite pas qu'on lui prête quatre-vingt-dix minutes de sa vie. Il est amusant de noter qu l'opéra engendre en général chez les cinéastes une lubricité pimpante ou gourmée selon les dons de chacun. Mais combien de rêveries sont pauvres et convenues !... Il y a vraiment des gens à qui la liberté, clés en main, ne vaut rien. Godard rate une évocation de salle de culturisme. Sans aucun talent. Julien Temple nous entraîne dans une maison de plaisir californienne assez drôle mais totalement banale. Un vaudeville éculé.

Surnagent trois réussites. Robert Altman, dans le cadre du Théâtre du Ranelagh, fait une peinture truculente et baroque du public qui assiste aux *Boréades* de Rameau. Ken Russel, sur l'air de *Turandot*, nous mène d'un accident d'automobile vers l'au-delà, en passant par une salle d'opération, en quelques plans aériens, scintillants. Enfin, Franc Roddam nous offre le double suicide, dans un hôtel de Las Vegas, d'un couple d'amoureux sur fond de *Tristan et Isolde*. Et là, on ne peut s'empêcher de dire que la jeune fille (Bridget Fonda) qui s'ouvre les veines est une petite blonde fondante, absolument délectable, pour laquelle on dépenserait volontiers les millions de dollars qu'a dû coûter cette fausse bonne idée chic. Espérons la revoir très vite, quel que soit le prix.

MICHEL BRAUDEAU.

La religion fait recette

Décidément, la religion fait recette au cinéma ! Que la Palme d'or de Cannes récompense *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat, après être revenue l'an dernier à *Mission*, de Roland Joffé, passerait pour une simple coïncidence s'il n'y avait eu en même temps *Thérèse*, d'Alain Cavalier, *le Nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud, *le Sacrifice*, d'Andreï Tarkovski, *La messe est finie*, de Nanni Moretti... Pourquoi diable ces metteurs en scène se précipitent-ils sur des thèmes religieux, alors que les églises n'ont jamais été aussi peu fréquentées, et pourquoi le public les applaudit-il si fort ?

Détail intéressant : la plupart de ces cinéastes sont agnostiques. Ils osent choisir des sujets très datés (le roman de Bernanos), des personnages « rétro » (Thérèse de Lisieux) ou des événements oubliés (les jésuites au Paraguay). Comme s'ils se lançaient un défi à eux-mêmes ou faisaient de la provocation. Dans le cas de Pialat, c'est très clair. On finit par s'intéresser davantage à la manière dont ce provocateur est entré dans le roman de Bernanos qu'au sujet lui-même.

Godard avait pris quelque plaisir à choquer des catholiques avec son *Je vous salue Marie*, d'autant que les condamnations épiscopales lui faisaient un publicité retentissante. Mais ses collègues ne cherchent nullement à heurter les sentiments religieux de quiconque. Ni à heurter ni à conforter : ils se placent sur un autre plan. On l'a vu avec l'admirable *Thérèse*, cette drôle de sainte à travers laquelle Alain Cavalier n'a apparemment *rien* voulu démontrer.

Des films religieux ? Pas vraiment. La religion sert de cadre, elle constitue le sujet du film, non son contenu. Comme le soulignait Jean Collet dans la revue jésuite *Etudes* en décembre dernier, ces images ne sont pas au service d'une cause. Le film n'est même pas prétexte à une réflexion. C'est au contraire le sujet religieux qui semble être le prétexte, sinon l'alibi, du spectacle.

Les chrétiens ne sont pas dupes. Il faut voir avec quelle sévérité Jeanine Baron a jugé dans *la Croix* » l'attribution de la Palme d'or à *Sous le soleil de Satan* ! D'autres films, tout à fait profanes, lui paraissaient bien plus remarquables.

Seuls des observateurs hâtifs pourraient voir dans cet engouement du cinéma pour l'Eglise un « retour du religieux ». On assiste plutôt à un réemploi des symboles et des rites du christianisme, ce qui n'est pas la même chose. Au cinéma, on nous montre d'ailleurs des prêtres en soutane alors que la tenue de clergyman, est déjà elle-même largement abandonnée.

Mais il ne s'agit pas d'une simple recherche d'exotisme. Dans une société noyée de messages et d'informations, l'imaginaire s'asphyxie. Or la religion dispose d'un merveilleux réservoir de symboles dans lequel vont puiser les Cavalier et les Pialat. Ils l'exploitent souvent avec bonheur, révélant des trésors de la chrétienté. Après tout, ce mécréant de Michel-Ange ne faisait pas autrement...

ROBERT SOLÉ.

INSTITUT

Devant l'Académie des beaux-arts

M. Richard Nixon fait l'éloge d'Arthur Rubinstein et du général de Gaulle

En recevant M. Richard Nixon sous la coupole, M. Arnaud d'Hauterives, président de l'Académie des beaux-arts, a voulu d'abord *« s'écarter de toute politique et saluer ici un ami de la France »*. C'est à ce titre que M. Nixon a été élu associé étranger. C'est aussi pour la contribution des Etats-Unis à la sauvegarde du patrimoine artistique français.

Il fallait pourtant que M. d'Hauterives retrace, selon l'usage, la carrière de celui qui fut le trente-septième président des Etats-Unis, et risque une discrète allusion au revers de la médaille. *« Personne n'ignore qu'être président d'une grande République c'est, si j'ose le dire, pratiquer un sport assez rude. Kennedy, après d'autres, y a laissé sa vie. Vous-même, après d'autres, y avez bu d'amers calices. »*

Le discours de M. Nixon a surpris par sa chaleur et son humour.

Il en fallait pour faire le panégyrique semé d'anecdotes de son prédécesseur Arthur Rubinstein et prendre position pour la musique classique. *« Au moment où la musique que nous goûtions tous dans notre jeunesse est en passe de se laisser engloutir sous les flots bizarres de bruits que l'on nomme musique, la popularité intacte d'Arthur Rubinstein est le signe que tout n'est pas perdu encore en cet âge de frivolité et de vulgarité. »*

Et d'enchaîner sur ce qui lui vaut, entre autres, la reconnaissance de l'Académie : *« C'est dans un simple esprit de protection et de préservation de la mémoire et de la gloire du passé propre à nous armer pour les défis de l'avenir que notre gouvernement — grâce aux conseils d'une de nos compatriotes résidant hors des Etats-Unis, aussi éprise de la France que je le suis, Florence Van der Kemp, — a pris l'initiative qui permit aux Américains de faire des contributions soumises à dégrèvements fiscaux au bénéfice de la fondation Claude Monet et de la restauration de Versailles. »*

Enfin M. Richard Nixon rend hommage aux quatre présidents de la Vᵉ République qu'il a connus et tout particulièrement au général de Gaulle — dont le fils était présent sous la coupole, — un des hommes d'Etat les plus sages qu'il ait jamais rencontrés. Un des plus clairvoyants aussi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Communication

De Paris à New-York

David Niles, missionnaire de la télévision à haute définition

Le groupe Captain vient d'ouvrir, après Paris, un second studio de production de télévision haute définition à New-York. Son fondateur, David Niles, continue ainsi à promouvoir une technologie qu'il a été le premier à acheter aux industriels japonais. Passionnant itinéraire que celui de ce réalisateur américain de trente-huit ans, arrivé à Paris en 1971, et qui, depuis, n'a cessé d'anticiper les bouleversements de l'audiovisuel français.

Il n'a pas bougé en seize ans. Toujours cette maigreur impressionnante, accusée par ses éternels gilets noirs. Toujours ces cheveux longs grisonnants noués dans le dos. Un style étudié d'artiste américain. Une façon sans doute pour David Niles de ne pas renier le passé, la fin des années 60 à New-York, où les premiers prophètes de l'art vidéo tentaient d'insuffler à la télévision américaine un peu de créativité. Mais David est trop pragmatique pour s'enfermer longtemps dans une contestation symbolique. La télévision, il veut la transformer de l'intérieur. Architecte de formation, il découvre très vite le point faible du dispositif : la télévision est enfermée dans ses studios, incapable de sortir à la découverte de nouveaux espaces sans s'encombrer d'un semi-remorque et de trente personnes.

Alors David Niles décide de construire son instrument, un petit car maniable contenant un magnétoscope et trois caméras, la première unité mobile professionnelle. C'est le premier d'une série de huit engins, tous entièrement conçus par le réalisateur, qui composeront la flottille de Captain.

C'est avec un de ces cars qu'il débarque en France en 1971 pour réaliser des films publicitaires. Il offre ses services à l'ORTF, mais le monopole est alors sans faille et ne tolère aucune prestation extérieure. David Niles propose aux chaînes d'adapter pour le public français la série « Sesame Street », coqueluche des enfants d'outre-Atlantique. On juge le concept trop américain ou trop pédagogique. Quelques mois plus tard, la télévision française achètera platement aux Etats-Unis le programme original à peine aménagé.

David Niles ne se décourage pas. La loi de 1974 entrouve les portes de la forteresse. Il tourne pour FR 3 les « Jeux de 20 heures ». Et puis les commandes américaines affluent. De la chaîne payante Home Box Office, notamment, qui produit des shows de Shirley Mac Laine ou de Frank Sinatra au Lido, au Sporting de Monaco ou dans les rues de Paris. David, aux commandes d'une entreprise prospère, se prend à rêver d'un lieu, mi-studio, mi-cabaret, pour réaliser des shows à la française. Il choisit le pavillon Gabriel sur les Champs-Elysées.

Un coup de foudre

Mai 1981 casse ce projet grandiose. *« En quelques semaines,* raconte-t-il, *la situation s'est retournée. Les banques ont divisé les lignes de crédit par deux. Les chaînes françaises ont suspendu leurs commandes. Quant aux télévisions américaines, il n'était plus question pour elles d'envoyer leurs vedettes dans un pays qu'elles imaginaient en proie au communisme. »* C'est le trou financier, la mise en location-gérance, détournée par un escroc. Un an après, David Niles a tout perdu.

Tout, sauf l'audace. David hume dans l'air un parfum de liberté et décide de monter une télévision privée. Un émetteur pirate, une fréquence entre TF 1 et A 2 et deux heures d'émission après minuit pour ne pas brouiller ses imposants voisins : *« Pas de politique, pas de pornographie*, t show-business Canal 35 va émettre pendant quarante-cinq nuits sans être inquiétée. Le gouvernement français, indécis, cherche la parade appropriée à ce qu'il croit être une tête de pont de la télévision américaine à deux pas de l'Elysée.

Lorsqu'elle découvre que David Niles n'est qu'un franc-tireur, la police interpelle le réalisateur et saisit le matériel. L'instruction durera deux ans. Elle s'achève sur un non-lieu, trois mois avant la naissance de Canal Plus, première chaîne française de droit privé.

David Niles ne renonce pas. Il sait que ses paris sont justes, avec une petite longueur d'avance sur l'inéluctable mutation de l'audiovisuel. Michel Drucker n'a-t-il pas repris le pavillon Gabriel pour y produire « Champs-Elysées » ? Le réalisateur américain remonte son entreprise, se spécialise dans les effets spéciaux, l'image de synthèse, triple son chiffre d'affaires de 1981.

En 1983, c'est le coup de foudre. Sony présente à l'exposition de Montreux le premier équipement vidéo en haute définition. L'écran du téléviseur est au format Cinémascope. L'image a 1 25 lignes au lieu des 625 habituelles. Par sa netteté, sa luminosité, sa profondeur de champs elle est bien plus proche du cinéma que de la télévision. Une véritable révolution. Davis Niles met 1 million de dollars comptant sur la table pour être le premier à l'utiliser. Les Japonais, d'abord réticents, acceptent. Niles est un grand professionnel, capable de donner ses lettres de noblesse au système. Surtout, la France semble être le maillon faible susceptible d'entraîner les télévisions européennes vers un nouveau standard.

L'opération de *lobbying* échoue. Les industriels européens mobilisent contre le standard japonais et décident d'élaborer leur propre voie vers la haute définition. Péripéties qui n'entament pas les certitudes de David : *« La vérité est là, dans cette image qui fait ressembler la télévision classique à de la radio et ravale la pellicule chimique au rayon des antiquités. Certes c'est encore trop encombrant et trop coûteux pour arriver dans tous les foyers mais dans trois ans, la haute définition alimentera des salles de cinéma électronique, des chaînes payantes qui voudront offrir un plus à leurs abonnés. »* En attendant, il tourne. Des publicités à Paris, un documentaire à Jérusalem, un long métrage à New-York, un concert à Moscou. Le missionnaire de la haute définition n'arrête pas de voyager. Mais il rêve déjà à son nouveau pari : raconter, en comédie musicale et en haute définition, bien sûr, l'aventure du pavillon Gabriel et de sa télévision pirate.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La course à la FM parisienne

Trois cent trois candidats sur la ligne de départ

Trois cent trois candidats pour quarante fréquences sur Paris, quarante autres en région parisienne... Etonnante bande FM ! Ainsi, après tant de difficultés, d'obstacles et de déboires, les candidats à la radio se bousculent de nouveau. Tout comme il y a cinq ans. Trois cent trois candidats dont les noms ont été publiés, le dimanche 17 mai au *Journal officiel*, et qui, sitôt rendu public puis arrêté le fameux plan de fréquence réclamé de longue date, disposent d'une huitaine de jours pour faire connaître leurs souhaits en matière de fréquence et de site, ... et d'un mois pour rêver.

Certes ils sont bien différents, ces prétendants aux ondes où l'on retrouve pêle-mêle les institutionnels, les plaisantins et les aventuriers. Il y a les mastodondes, vieux dinosaures qui se seraient fait balayer il y a quelques années, si d'aventure ils avaient postulé pour un siège en FM : Europe 1, RTL, Radio France internationale et la vorace Sofirad qui présente RMC, Sud Radio, Médi 1, RMC Moyen-Orient et Radio Caraïbes internationale ; il y a les réseaux : NRJ, Nostalgie, Skyrock, Chic, Fun et Kiss, avec quelques classiques (Radio Montmartre, Radio Nova...).

Il y a les radios juives (aujourd'hui regroupées sur une même fréquence), pas moins d'une douzaine de radios arabes (Soleil, Orient, Maghreb, Berbère...) et une radio de « réconciliation » (Jalia) entre les deux communautés ; une radio yougoslave (Yugo Pariski Talas), une portugaise, une italienne, une américaine, Ici Liberté, la station de l'Union des Tsiganes et voyageurs de France, et — c'est nouveau — cinq projets de radios à la fibre très européenne (Eurêka la Radio, Radio Ivre Trans Europe, Europolis FM, Sème France Europe, et Fameurope).

Il y a les radios hédonistes si l'on en croit leurs noms (Radio Bien-Etre, Radio Bonheur, Radio Miracle) et les radios d'affaires (Radio Bourse affaires, Entreprise FM, Business FM, Finance FM, Fréquence Active et Job FM !) contrebalancées — Dieu soit loué ! — par une « Relax FM » ! Il y a aussi les fruitées (Radio Mandarine), les capiteuses (Eglantine), les végétales (Betterave) et les gourmandes (Chantilly FM et Radio Marmelade).

Et puis les snobs (Jet Set FM et Chic), les showbiz (Radio Stars, Super Star, Star FM, Star System), aimables (Radio Courtoisie), les saines (Radio Santé et Radio Santé totale) et les survoltées. (Electric FM, Radio Voltage), les optimistes (Radio Espérance), et les pessimistes (Apocalypse FM), les exotiques (Bermude FM), et les patriotiques (Radio Hexagone), sans oublier les romantiques (Radio Vieille Eglise et puis Colline FM). Deux sœurs, enfin (Radio Sentier et Radio Autoroute), qui, sans doute, ne se croiseront jamais...

ANNICK COJEAN.

● **Une édition française du magazine *Fortune*.** — Les groupes américain Time et français Hachette-Filippachi se sont associés pour publier une édition française de *Fortune*, le magazine américain des affaires. Les deux groupes ont créé à cette fin, à 50/50, une entreprise conjointe — Joint Venture — et espèrent pour ce magazine mensuel qui sera lancé en février 1988, une diffusion de 50 000 exemplaires. Aux Etats-Unis, où il a été créé en 1930, *Fortune* est aujourd'hui tiré à 750 000 exemplaires.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

HOTEL DE ST-AIGNAN
76, rue du Temple
Dimanche 24 mai à 17 h 30
(p.e. Kiosque)

SOIRÉES ST-AIGNAN
QUATUOR ÉLYSÉEN
Anne-Claude VILLARS
Simone FEYRABEND
Claire GIARDELLI
Danièle BELLIK
MOZART - BOCCHERINI

GIL EVANS ORCHESTRA
SAINT-DENIS
22 MAI - 20H30
Loc. 42 43 06 61 - FNAC

La privatisation de TF 1

M. Bouygues veut retarder la vente publique du reste du capital

« Il est probable que la privatisation ne se fera pas dans l'immédiat... L'administration doit comprendre que les gens qui vont acheter du TF 1 le feront en fonction de l'opinion u'ils auront du repreneur. » Dans l'entretien qu'il vient d'accorder à *Libération*, M. Francis Bouygues souhaite, à l'évidence, retarder la vente publique des 50% du capital de TF 1 encore détenus par l'Etat. Une opération que le ministre des finances, M. Edouard Balladur, a pourtant l'intention de réaliser rapidement, avant la fin juin.

Depuis quelques jours, le président de TF 1 et l'un de ses actionnaires, M. Bernard Tapie, multiplient les déclarations pour contester la base même de la privatisation de TF 1 : l'évaluation du prix de la chaîne. Selon eux, la gestion précédente a épuisé les stocks de programmes, les audits, dans leurs rapports *« se sont mépris »*.

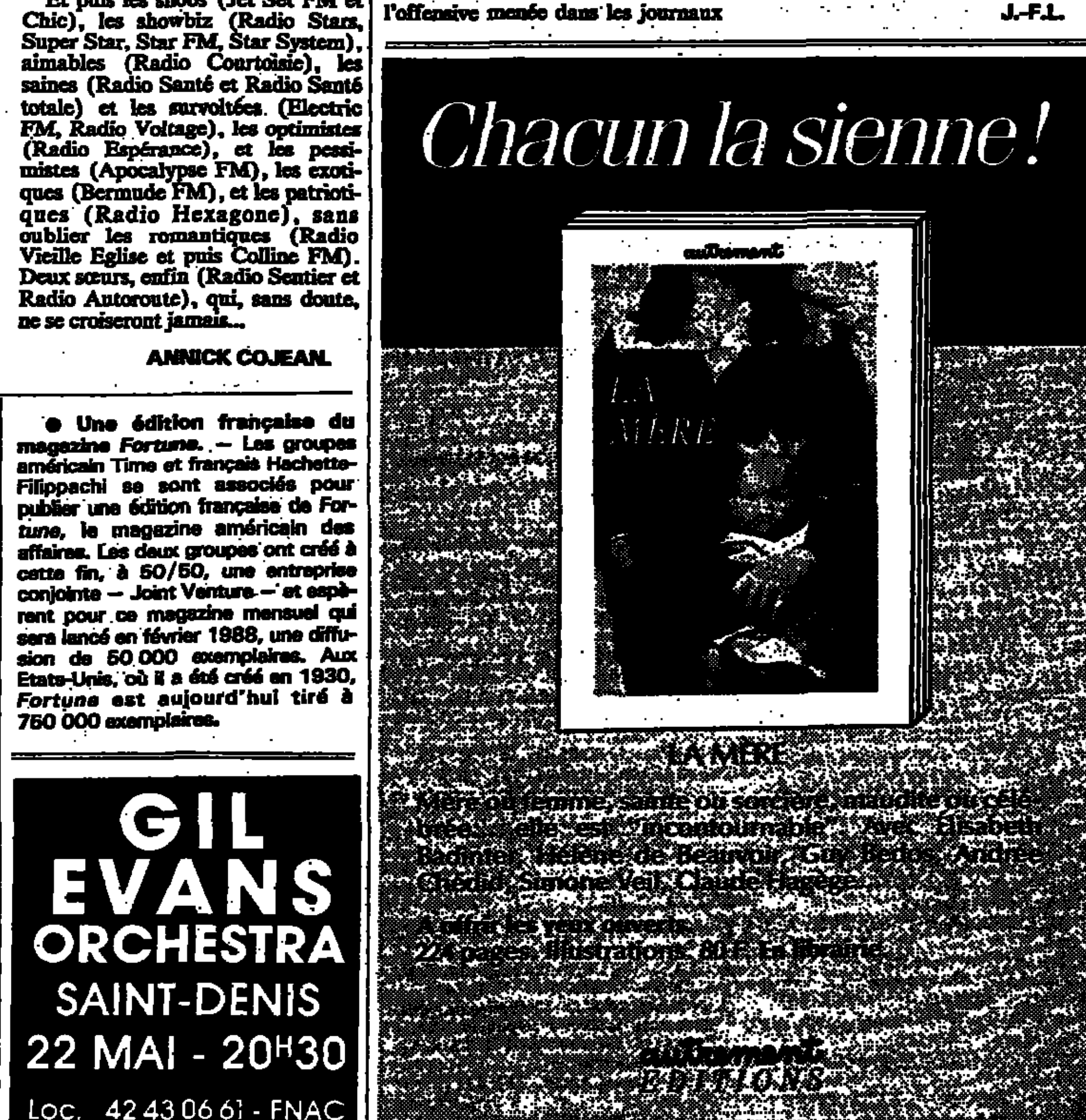
M. Bouygues reconnaît que le départ des stars *« modifie fortement pour TF 1 les possibilités d'audience, donc les recettes potentielles de la chaîne »*. Il s'inquiète de la concurrence commerciale *« excessive »* d'Antenne 2 et de l'offensive menée dans les journaux du groupe de M. Hersant, mettant en doute la rentabilité de TF 1.

Les déclarations du nouveau propriétaire de TF 1 irritent le cabinet de M. Balladur, où l'on affirmait, ces derniers jours, que le calendrier de privatisation serait respecté. On rappelait que la commission de la privatisation devait procéder à une nouvelle évaluation de la Une pour tenir compte de ses perspectives commerciales.

Toutefois, M. Bouygues, lui, entend gagner du temps pour remonter l'image de sa chaîne, mais aussi pour obtenir des pouvoirs publics une modification de la réglementation : suppression à terme de la publicité sur le service public, possibilité de diffuser de la publicité pour la grande distribution.

Le numéro un des travaux publics — qui n'a pas l'habitude de négliger un moyen de pression — proclame son intérêt pour un *« grand quotidien populaire »* qu'il pourrait lancer avec son associé, M. Robert Maxwell. Il dément, en revanche s'intéresser au *Matin de Paris*, *« quotidien beaucoup trop engagé »*.

J.-F.L.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-29-36), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : le Vaisseau fantôme, de R. Wagner.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : les Femmes savantes.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre 20 h 30 : Titus Andronicus, de W. Shakespeare ; Théâtre Gémier 20 h 30 : Capitaine Bada, de J. Vauthier.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde, de A. Schnitzler.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Grumult.

TEP (43-64-80-80), 19 h : Partage de midi.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Grande Salle : 18 h 30 : 18 h 30, entretien entre Matt Mullican et Denys Zacharopoulos ; 20 h 30, Roberto Longo ; 18 h 30, Cinéma et fiction : 18 h 30 : Xe Festival franco-anglais de poésie ; Cinéma-vidéo : cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information : 16 h, Haroun Tazieff : les colères de la Terre, de L. Prévost ; 19 h, L'après-36, de W. Thijssen ; Vidéo-musique : 16 h : Leonard Bernstein ; 19 h, les Lombards, de Verdi ; Cinéma du Musée : 18 h : Jean-Michel Alberola ; à 17 h et 19 h 30 : Jean-Charles Blais : Concerts-spectacles : 20 h 30 : concert à deux orchestres (Strauss, Stravinski, Schoenberg).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Semaines européennes de la musique baroque : 18 h 30 : Euridice, musique de Jacopo Peri, direction musicale Michel Amoric, chorégraphie Andrea Francalanci.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Merce Cunningham Dance Company.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 21 h : Suzanne Lenglen, la Diva du tennis (poème tennistique dansé, musical et théâtral, conçu et réalisé par Rachel Salik).

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90), 21 h : la Septième Salle.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h : Tocane un vals.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : les Heures blanches.

CC A.-MALRAUX (45-27-13-88), 18 h : A la rencontre de M. Proust.

CINQ DIAMANTS (46-64-89-09), 21 h : George Dandin ou le mari confondu.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre 20 h 30 : Credo ; Grand Théâtre 20 h 30 : les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE DE NESLE (45-25-11-28), 18 h 30 : l'Affirmation.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : M. Jolivet.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince ; 22 h : Jonathan le mat.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; 18 h 30 : l'Escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39), 21 h : Conversations après un enterrement.

NICOLAITE DE CHAILLOT (42-81-17-25), 20 h 30 : Mer Courage.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille ; 19 h : Suite irlandaise.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : Beau rivage.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle 18 h 30 : l'Ogre de barbarie. Maison internationale de théâtre 21 h : Oscar Lafleur Régisseur.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h 15, 20 h 15 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h : L'amour en manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : les Heures pétillantes, dern. le 18 ; à partir du 19 : Authentique mais vrai ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h, les 25, 26 à 18 h 30 : Oze ; 20 h : Si je meurs, laissez ouvertes les fenêtres ; 18 h 30 : Bouble take.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Medea Medea, Lussa.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80) (L.) 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) 20 h 30 : Dreamgirls.

Opéra

BERCY (43-46-12-21), 20 h 30 : Nabucco.

Le music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 23 h 30 : Tango.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), 20 h 30 : (loc. : Olympia) : D. Dufresne.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85), 20 h 30 : V. Adriensens.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Les frères Dagar.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Lio.

TH. GRÉVIN (42-46-84-74), 20 h 30 : l'Institut de jonglage ; 22 h : Lacombe et Asselin.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Dreamgirls.

Les concerts

Lucernaire, 18 h 30 : V. Lespagnol, B. Ascal.

Auditorium des Halles, 20 h 30 : M. Egel, M. Borini (Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez, D. Barenboïm (Stravinsky, Strauss, Schoenberg).

Sorbonne, Grand Amphi, 20 h 45 : Chœur national et Orchestre Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 21 mai

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Ensemble baroque et Petits Chanteurs de Versailles (Bach, Haëndel).

Hôtel St-Aignan, 21 h : Ch. Becker, J.-L. Vidal (Sammartini, Boccherini, Vivaldi...).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : G. Magnan (Mozart, Schubert, Brahms).

Schola Cantorum, 20 h 45 : Trio Paremin (Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), 20 h 30 : A. Grillo.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 20 h 30 : Los Jaivas.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : P. Sellin Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) 22 h 30 : Cambrava.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Orient Express + Dix de der.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Espace musical.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Grand Ordinaire.

GALERIE DE NESLE (43-87-17-96), 20 h 30 : Xamabal.

GREENE STREET (48-87-17-96), 22 h 30 : Open Air.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : C. Terry + trio Arvanitas.

MÉCÈNE (42-77-40-25), 22 h 30 : Tao V. Bucher Trio Blues.

MÉRIDIEN (43-45-12-45), 22 h : G. Wein, Newport all Stars.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : R. Urtreger.

NEW MORNING (45-23-51-41) : H. Merill, G. Beck.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : Golden Gate.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Cl. Luter

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : New Jazz Off.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : F. Gain Swing Quintet.

SUNSET (D.), 23 h : Couturier-Celea.

TRIBULUM (42-36-01-01), 22 h : P. Sausois, L. Mazetier, E. Macci.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Puritain, de J. Musso ; La Semaine de la critique : 19 h, Lettres d'un homme mort, de C. Lopouchanski ; Et moi alors, de A. Franke.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

La caméra d'or : 15 h, Oriane, de F. Torres ; 17 h, Histoire d'Adrien, de J.-P. Denis ; 19 h, Northern lights, de J. Hanson et R. Nilsson.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

14 h 30, Meus Oito Anos, d'H. Mauro ; Vidas secas, de N. Peireira dos Santos ; 17 h 30, Amazonas, Amazonas, Antonio das Mortes, de G. Rocha ; 20 h 30, A Cabra na Regiao Semi-Arida, de R. Vieira ; O Desafio, de P. Cesar Saraceni.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80) ; v.o. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOLLS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-46-01).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), h.sp.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It., Angl., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNA ET SES SŒURS (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-12) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT 1 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*). Film américain de Stuart Gordon. VO : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). VF : UGC Montmartre, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BUISSON ARDENT. Film français de Laurent Perin. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

HOTEL DE FRANCE. Film français de Patrice Chéreau. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS. Film américain de Woody Allen. VO : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). VF : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e, (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 MAI

« Une approche de Picasso à l'hôtel Salé », 12 heures, 5, rue Thorigny, devant le musée (Monuments historiques).

« La nouvelle Athènes : séjour favori des artistes au dix-neuvième siècle », 14 h 30, square de l'église de la Trinité (Monuments historiques).

« Les immeubles industriels de la rue Réaumur », 15 heures, 124, rue Réaumur (Monuments historiques).

« Le siège du PC, chef-d'œuvre de l'architecte Oscar Niemeyer », 15 heures, métro Colonel-Fabien, sortie (Monuments historiques).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt, sortie (Résurrection du passé).

« Promenade-découverte du quartier des Batignolles à la place de Clichy », 10 h 30, métro Brochant (V. de Langlade).

« Le quartier Saint-André-des-Arts : de la rue Serpente à l'atelier de Picasso », 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Paris et son histoire).

« Une évocation historique du Palais-Bourbon et de la rue de l'Université à l'Institut néerlandais », 15 heures, 121, rue de Lille (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun : somptueux exemple de décor intérieur Louis XIV », 15 heures, métro Pont-Marie (M. C. Lasnier).

« L'art sous le Second Empire », 9 h 45, musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Paris passion).

« Du Japon au Liban aux jardins Khan », 14 h 30, 1, rue de l'Abondance, métro Boulogne-Porte-de-Saint-Cloud (Arts et curiosités de Paris).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Peut-on retrouver ses vies antérieures ? ».

47, rue des Ecoles, 14 h 30 : « La Sorbonne » (Sylvie Rojon-Kern).

Le Monde sur minitel
CINEMA
Tous les programmes.
Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 21 mai

TF 1

20.30 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta. Avec Pierre Desgraupes, en direct de son domicile de Ville-d'Avray. **21.50 Série : Columbo.** Symphonie en noir. **23.05 Journal. 23.25 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot, avec Jacques-Bernard Boutet. **23.40 RFE : NMPP.**

A 2

▶ **20.30 Cinéma : Debout les crabes, la mer monte** ■ Film français de Grand-Jouan (1983). Avec Véronique Genest, Martin Lamotte, Virginie Thévenet, Richard Bohringer, Valérie Mairesse, Dominique Lavanant. *Une prostituée, sortie de prison et décidée à se venger de son souteneur, trouble la vie d'un professeur de géographie qu'elle a rencontré dans le train et qui a eu l'imprudence de l'héberger chez lui, à Rennes. Une fantaisie dont l'humour se veut ravageur et méprisant à l'égard des petits-bourgeois et des gens conformistes. Véronique Genest joue avec un abattage étourdissant et donne une dimension particulière à son personnage.* **22.00 Magazine : Résistances.** Thème : « Les exclus ». Invités : Henriette Taviani (présidente de France-Terre d'asile), Roland Paringaux (directeur de l'information du Haut-Commissariat aux réfugiés), une jeune Vietnamienne ayant vécu dix-sept mois au camp de Poulo-Bidong et un « boat-people » réfugié en France depuis 1979. **23.00 Journal. 23.15 Histoires courtes.** Les petits coins, de Pascal Aubier ; Lad, de Patrick Jan.

FR 3

20.35 Téléfilm : Winchester 73, d'Herschel Daugherty. Avec Tom Tryon, John Saxon, Dan Duryea, Paul Fix. *Une carabine unique au monde devient source de rivalités et de morts.* **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Montagne** (rediff.) **23.10 Prélude à la nuit.** Concerto en sol, de Maurice Ravel, interprété par l'Orchestre symphonique de Londres.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981). Avec Josiane Balasko, Luis Rego, Ariane Lartéguy, Dominique Lavanant, Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte. *Une fille boulotte cherche une colocataire moche pour qu'on ne lui prenne pas les hommes qui risquent de s'intéresser à elle. Mais c'est un joli mannequin qui logera chez elle. Une comédie satirique bien venue, dans l'esprit café-théâtre, et de Josiane Balasko, auteur.* **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : le Don Juan de New-York** ■ Film américain de Genes Saks (1972). Avec Allan Arkin, Sally Kellerman, Paula Prentiss, Renée Taylor. **23.40 Cinéma : Hôtel de France** ■■ Film français de Patrice Chéreau (1986). Avec Laurent Grevill, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Perez. **1.15 Téléfilm : Des détectives très spéciaux.**

LA 5

20.30 Cinéma : l'Ile du docteur Moreau ■ Film américain de Don Taylor (1977). *Sur une petite île du Pacifique, un marin naufragé découvre les étranges expériences du docteur Moreau, qui tente des mutations génétiques entre des animaux et des humains. Remake d'un classique d'Eree Kenton avec Charles Laughton, adapté d'H.G. Wells. La poésie de l'original a disparu ; restent une jolie photo et de beaux maquillages. Mais le résultat est assez banal.* **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Lou Grant. 1.30 Série : Baretta. 2.25 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : 3 milliards d'un coup. Film britannique de Peter Yates. Avec Stanley Baker, Frank Finlay, Joanna Pettete, James Booth. *Ce film est inspiré du hold-up du train postal Glasgow-Londres. L'affaire est organisée par Paul Clifton, un chef de gang et ancien repris de justice qui considère l'attaque de ce train comme un véritable chef-d'œuvre. Les premières difficultés seront de collecter les fonds nécessaires pour financer cette opération de grande envergure.* **22.25 Série : Falcon Crest.** Les vins mélangés. **23.10 Magazine : Club 6. 23.45 Flash d'informations. 23.50 Magazine : Club 6. 00.00 Musique : 6 Nuit. De 0.15 à 1 h 15 Flash d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Chant pour Pascale, d'Huguette Champroux. **21.30 Musique : Emotion-mutation.** Le magazine des musiques innovatrices. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Bruits du monde. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 novembre 1986 à Paris) : Chinese Opera, d'Eötvös ; Symphonie parisienne, de Krauze ; Messages du feu, de Kurtag, par l'Ensemble Inter-Contemporain, dir. Peter Eötvös. **23.00 Nuits parallèles.** Nuits privées... de Christa Ludwig, de Rachel Yakar, de Christiane Eda-Pierre.

Vendredi 22 mai

TF 1

13.50 Téléfilm : Colette (dernière partie.) **14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Ravi de vous voir.** Jeu : La balance ; Histoire de la mode ; Le plus beau jour de ma vie ; Il y a cinquante ans ; Histoire d'animaux. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : La quatrième dimension.** Pour les anges. **16.30 Ravi de vous voir** (suite). **17.00 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Christian Delagrange, Patricia Lavilla, Joël Prévost, Dominique Darras. **17.30 La vie des botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.40 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal.**



20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Variétés : Grand public. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Henri Leconte, Serge Lama, Rachid Bahri, Zouk Machine, Kim Wilde et Junior, Nicolas Peyrac. **21.50 Série : Crimes passionnels.** Avec Anne Roussel, Gérard Herold, Jean-Jacques Moreau. **23.00 Journal. 23.15 Magazine : Premier balcon.** Actualité théâtrale. **23.30 Télévision sans frontière (TSF).** Bosphore parade (spécial Turquie).

A 2

13.45 Feuilleton : Détroit. 14.35 Magazine : Ligne directe. De J. Pradel et D. Verdeilhan. Enquête : Les pièges de l'été ; 4e partie : Allô ! vacances bobo. **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi.** Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Claude Barzotti, Olive, Partenaires particuliers, Chanel, Sound of Sister, Bibie. **17.30 Récré A2.** Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; La ligue d'Arcadia ; Gags ; Shéra. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami. 21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « L'Acadienne et les académiciens », sont invités : Antonine Maillet (*le Huitième jour*), Michel Déon (*la Montée du soir*), Jean Dutourd (*le Séminaire de Bordeaux*), Edgar Faure (*le Messager de l'arc-en-ciel*), Jean d'Ormesson (*le Bonheur à San-Miniato*), Henri Troyat (*le Troisième bonheur*). **22.35 Journal.** ▶ **22.45 Ciné-club : l'Arc-en-ciel** ■■■ Film soviétique de Mark Donskoï (1943). Avec Natalia Oujvi, Nina Alissova, Yelena Tyapkina, Hans Klering (v.o.). *Un petit village d'Ukraine est occupé par les Allemands, qui y font régner la terreur. A l'exception d'un ou deux collaborateurs, les hommes et les femmes participent à la résistance. Une partisane enceinte devient le symbole de la dignité humaine refusant de céder. Œuvre de propagande pour exalter le peuple soviétique à la lutte antinazie. Œuvre bouleversante par la montée de la souffrance et de la colère, le rappel des crimes de guerre, le regard humaniste de Donskoï et son lyrisme de réalisateur. Ce film n'a jamais été diffusé depuis sa sortie en France après-guerre.*

FR 3

14.00 Magazine : Splendeur sauvage. (rediff.) **14.30 Série : La cuisine du monde.** 4. L'Angleterre. **15.00 Prélude bis.** Passion pour Verdi. **16.00 Documentaire : Les histoires de l'histoire : l'Alhambra. 16.50 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Clip-classes. 17.30 Court métrage : La fugue. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.25 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château.** De Serge Korber. 2e épisode : Fête de famille. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau. **21.30 Portrait :** Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby. **22.30 Journal. 22.55 Documentaire : Chronique d'un film annoncé.** Reportage sur le tournage du film *Chronique d'une mort annoncée*, de Francesco Rosi. **23.55 Prélude à la nuit.** Symphonie de chambre, opus 110, de Chostakovitch, par l'Orchestre d'Auvergne.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Zone rouge ■ Film français de Robert Enrico (1985). Avec Sabine Azéma, Richard Anconina, Hélène Surgère. **15.50 Cinéma : Jules et Jim** ■■■ Film français de François Truffaut (1962). Avec Jeanne Moreau, Henri Serre, Marie Dubois. **17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 20.35 Prochainement sur Canal Plus. 21.00 Cinéma : Vaudeville** ■ Film français de Jean Marbœuf (1985). Avec Marie-Christine Barrault, Guy Marchand, Roland Giraud, Jean-Marc Thibaut. *Un homme marié envie l'existence de célibataire et de séducteur de son ami. Un jour, ils échangent leurs façons de vivre. Un troisième homme, jaloux de sa femme, devient veuf. Les situations et les personnages du théâtre de Boulevard replacés dans un univers mélancolique de malentendus et de compromis amoureux. La petite musique bizarre de Jean Marbœuf.* **22.25 Flash d'informations. 22.30 Boxe.** En direct de La Seyne-sur-Mer, Championnat d'Europe des poids coq, Antoine Montero (Fr.) - Louis Gomis (Fr.). **0.20 Cinéma : Phase IV** ■■ Film américain de Saul Bass (1937). Avec Nigel Davenport, Lynne Frederick, Michael Murphy, Alan Gifford. **1.40 Cinéma : Hôtel de France** ■■ Film français de Patrice Chéreau (1986). Avec Laurent Grevill, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Perez. **3.15 Frayeurs** □ Film italien de Luciano Fulci (1980). Avec Christopher George, Katherine McColl, Carlo de Mejo. **4.40 Téléfilm : Les dessous de l'affaire. 6.05 Série : Les monstres.**

LA 5

14.00 Série : Lou Grant. 14.55 Série : Baretta (rediff.). **15.50 Série : Wonder woman** (rediff.) **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Lone ranger.. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy Days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.40 Football en différé de Monaco.** Championnat de France. Match Monaco-Paris-Saint-Germain. Commentaires de Pierre Cangiani, Bernard Spendler et Marc Menant. **0.20 Série : Laurel et Hardy. 0.55 Série : Lou Grant. 1.50 Série : Baretta.**

M 6

11.15 Tennis : matches de qualification pour les Internationaux de France de Roland-Garros. En direct de Jean-Bouin. **12.45 Journal. 13.00 Tennis** (suite). **18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Bienvenue à Olesonville. (1re partie.) **18.30 Série : Vegas.** L'intrus. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Dynastie.** Les fils ennemis. **21.30 Série : Cagney et Lacey. 22.30 Ciné-Club : la Charrette fantôme** ■■ Film français de Julien Duvivier (1939). Avec Pierre Fresnay, Louis Jouvet, Robert Le Vigan, Micheline Francey, Marie Bell. *Une femme, membre de l'Armée du salut, tente de remettre sur le droit chemin un voyou violent et incorrigible ; mais la justice des hommes n'est rien face à celle du ciel. Duvivier a réalisé un film aux connotations fantastiques, parfois surprenantes, et d'un grand soin visuel. Interprétations hallucinées de Fresnay, de Jouvet, et surtout de Le Vigan ; la qualité française d'avant-guerre.* **0.00 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat : La procréation artificielle (2e partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Dix ans de jazz. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Vita Sackwil West. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 février 1987 à La Villette) : Le corsaire, op. 21 (ouverture), de Berlioz ; Symphonie n° 2 en ut mineur, op. 17, de Tchaïkovski ; Tzigane, la Valse, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30 Les pêcheurs de perles ; à 0.30 Mélimélodrame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 21 mai à 0 heure et le dimanche 24 mai à 24 heures.

Jusqu'à samedi, les hautes pressions du nord de l'Atlantique continueront à diriger sur la France un courant frais, humide et instable de nord à nord-est. Dimanche avec une baisse du champ de pression sur le golfe de Gascogne, le flux s'orientera à l'est-sud-est, amenant un adoucissement progressif par le sud.

Vendredi, le ciel sera très nuageux sur la majeure partie du pays. Des pluies déjà présentes le matin sur l'Est progresseront vers l'Ouest en cours de journée.

Du Nord au Bassin parisien, au Massif Central, au Lyonnais, au nord des Alpes et au Nord-Est, on ne verra guère le soleil. Les nuages, qui seront très abondants dès le matin, seront accompagnés de pluies de la Lorraine et de l'Alsace à l'est du Massif Central et aux Alpes, d'averses sur les autres régions. En cours de journée, les passages pluvieux deviendront plus fréquents. Il neigera à partir de 500 mètres sur les Vosges, de 700 mètres sur les autres massifs.

Près de la Méditerranée, la journée sera bien ensoleillée. Sur le reste du pays, les nuages seront nombreux, avec toutefois des éclaircies temporaires le matin de la Bretagne aux côtes atlantiques et au Midi-Pyrénées. Dans l'après-midi, on risquera l'averse, surtout de la Normandie au Centre et près des Pyrénées.

Les vents de secteur nord souffleront modérément. Les températures minimales seront comprises entre 2 et 6 degrés dans l'intérieur, entre 6 et 9 degrés près des côtes. Les maximales iront de 8 à 10 degrés dans le Nord-Est, de 10 à 15 degrés d'est en ouest sur le reste de la moitié nord, de 15 à 20 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée.

Samedi, près de la Manche, sur le Nord et le Nord-Est, le ciel sera très nuageux à couvert avec de faibles pluies éparses le matin. Dans la journée les pluies s'atténueront.

Du Bassin parisien au Centre et aux Pays de la Loire, il y aura des éclaircies et des passages nuageux qui donneront des averses parfois orageuses dans l'après-midi.

Sur le reste de la France, les nuages alterneront avec des éclaircies plus belles près de la Méditerranée.

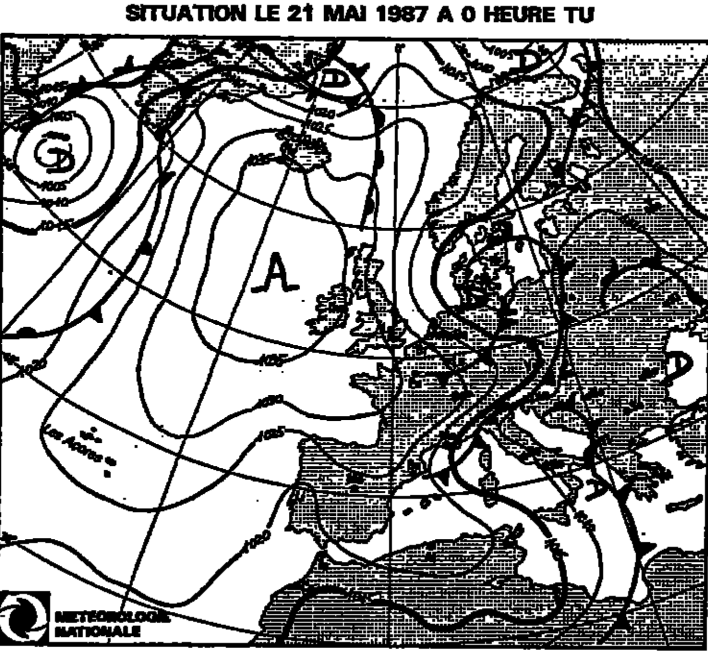
Les températures minimales seront comprises entre 5 et 7 degrés, sauf près de la Méditerranée, où elles atteindront 9 à 12 degrés. Les températures maximales s'étageront de 14 degrés dans le Nord à 19 dans le Sud.

Dimanche, sur la Bretagne, la Normandie, le Nord et le Nord-Est, le ciel sera encore nuageux le matin, mais des éclaircies apparaîtront l'après-midi.

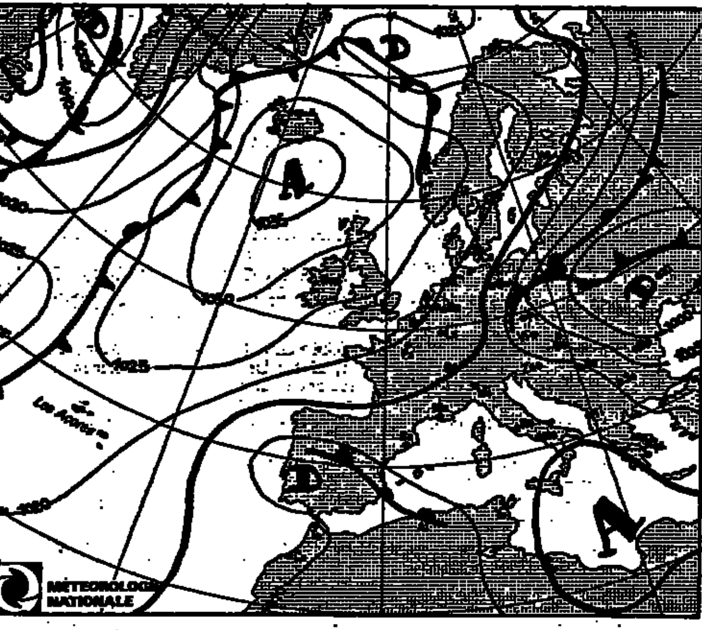
Sur les autres régions, les éclaircies seront belles, mais le soir les nuages apparaîtront du sud de la Bretagne à l'Aquitaine et au Sud-Est, avec un début d'évolution orageuse.

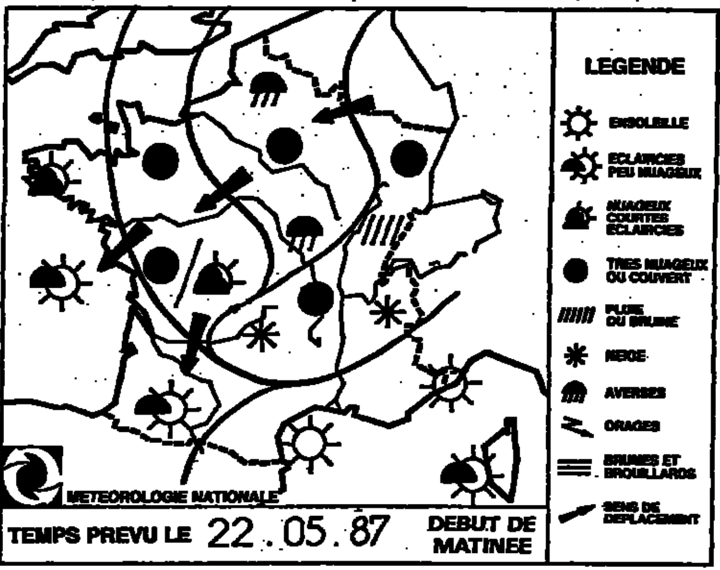
Les températures minimales varieront peu. Les maximales seront en hausse et pourront atteindre 25 degrés près des Pyrénées.

SITUATION LE 21 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-05 6 h TU et le 21-05-1987 à 6 h TU — le 21-05-1987

FRANCE			
AJACCIO	18	7	N
BIARRITZ	17	11	N
BORDEAUX	20	7	D
BOURGES	15	1	D
BREST	17	6	B
CAEN	13	6	C
CHERBOURG	12	6	D
CLERMONT-FERR.	15	4	D
DIJON	14	3	C
GRENOBLE St-M-H	16	4	D
LILLE	11	6	A
LIMOGES	15	4	D
LYON	17	4	D
MARSEILLE-MAR.	20	10	D
NANCY	11	4	P
NANTES	19	5	D
NICE	17	12	D
PARIS-MONTS.	13	6	C
PAU	19	8	B
PERPIGNAN	20	14	D
RENNES	18	7	D
ST-ÉTIENNE	15	2	C
STRASBOURG	13	5	P
TOURS	16	2	D
TOULOUSE	18	6	D
POINTE-À-P.	31	22	P

ÉTRANGER			
ALGER	22	9	N
AMSTERDAM	11	7	A
ATHÈNES	25	17	N
BANGKOK	37	28	N
BARCELONE	20	9	D
BELGRADE	23	12	P
BERLIN	14	6	P
BRUXELLES	11	6	P
LE CAIRE	35	26	N
COPENHAGUE	10	6	A
DAKAR	28	24	N
DELHI	42	29	N
DJERBA	23	16	D
GENÈVE	15	5	D
HONGKONG	28	27	A
ISTANBUL	21	15	D
JÉRUSALEM	28	14	D
LISBONNE	28	18	N
LONDRES	14	6	D
LOS ANGELES	19	15	D
LUXEMBOURG	9	2	P
MADRID	24	6	N
MARRAKECH	31	16	N
MEXICO	26	12	A
MILAN	19	12	D
MONTRÉAL	21	7	C
MOSCOU	26	13	A
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	13	11	A
OSLO	16	7	P
PALMA-DE-MAJ.	22	7	D
PÉKIN	20	21	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	N
ROME	17	12	C
SINGAPOUR	29	25	N
STOCKHOLM	13	4	C
SYDNEY	17	13	C
TOKYO	26	19	D
TUNIS	25	14	N
VARSOVIE	18	9	P
VENISE	21	9	O
VIENNE	13	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 mai :

DES ARRÊTÉS

● Du 22 avril 1987 fixant les modalités d'exercice du contrôle économique et financier sur l'association pour la reconversion de salariés de la société anonyme Normed.

● Du 16 février 1987 relatif à l'organisation de la direction du livre et de la lecture.

● Du 11 mai 1987 autorisant l'ouverture d'un concours interne de recrutement d'élèves instituteurs en 1987 (femmes et hommes).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4489

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■		■		■	
IV							■		
V									■
VI			■						
VII					■		■		
VIII					■			■	
IX		■							
X				■		■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Sont sortis quand on veut faire usage des déguisements. – II. A quelque chose à déclarer. – III. Oblige à renvoyer la balle. – IV. Morceaux de trompette. A donc fourni l'occasion de jouer. – V. N'avait quand même pas envie de tout envoyer en l'air. – VI. Sort de son lit après la douche. A une taille de guêpe. – VII. Répondait à une volonté. Tous derrière et lui devant ! – VIII. Il en est un qui nous en fait voir de toutes les couleurs et qui nous en met plein la vue. A beaucoup donné d'elle. – IX. Soldat des colonies. – X. Ça cogne dans son cœur ! A la « dent » longue. – XI. Doit faire attention à la marche.

VERTICALEMENT

1. Ce ne sont certes pas des œuvres... d'art. – 2. Donne parfois naissance à des crapauds. Est pris en main pour mettre sur pied. – 3. Font manger même si elles sont difficiles à avaler. Grâce à lui, nombreuses sont les femmes qui ont la ligne. – 4. Susceptible d'être débité. Agent de transmission. – 5. A le « pied » marin. Peut aller vers une étoile. – 6. A donc fait cesser l'attente. C'est un comble ! – 7. Pour celui qui ne veut pas trop se mouiller. Article. Entre deux nappes. – 8. Entrée en matière. On ne peut pas dire que rien ne lui échappe. Dans un proverbe relatif à un héritage. – 9. Perd régulièrement contenance. Se contente de caresser avant que de pouvoir embrasser.

Solution du problème n° 4488

Horizontalement

I. Reproches. – II. Irritée. – III. Seine. Rut. – IV. Acérés. – V. Oô. ès. Die. – VI. Usés. Lits. – VII. Reg. Têtes. – VIII. Avisa. – IX. Eglantier. – X. Sues. Erne. – XI. Irénée.

Verticalement

1. Ristournes. – 2. Ere. Osé. Gui. – 3. Pria. Egaler. – 4. Rincés. Vase. – 5. Otées. Tm. – 6. Ce. Lestée. – 7. Héréditaire. – 8. Usité. En. – 9. Sot. Essorés.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Arianne et Jean-Louis FAVIER,
Charlotte, Judith et Aurélie
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Camille,

à Paris, le 15 mai 1987.

– Dina et Thierry de la CROIX,
Thibault,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Typhaine,

le 4 mai 1987.

3, rue Honoré-Chavalier,
75006 Paris.

– Corine et Sylvain OERLEMANS,
Quentin et Margot,
sont ravis d'annoncer la venue au monde de

Lucie

Le 17 mai 1987.

– M. et Mme Antoine RAYMOND,
Isabelle, Nathalie
ont la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte

Paris 19 mai 1987.

92220 Neuilly-sur-Seine.

Adoptions

– Olivier AUDÉOUD,
Michèle AUDÉOUD-FAURIS,
ont le joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer, le 28 avril 1987, de

Dominique-Soo Jin,

née le 25 février 1981 à Séoul,
et de

Pierre-Dae Kwang,

né le 12 décembre 1983 à Séoul,

10, rue de la Chaise,
75007 Paris.

Décès

– Chaumont (52).

Le président
Et les membres du conseil général de la Haute-Marne
ont le regret de faire part du décès de leur collègue et ami le

docteur Raymond BOIN,
ancien sénateur de la Haute-Marne,
vice-président du conseil général,
maire de Bourmont,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 19 mai 1987.

– Belfort. Paris. Toulouse. La Teste. Lyon. Dijon.

M. et Mme Gérard Chenivesse,
M. et Mme Jean-Louis Tissier,
M. et Mme Jean-Pierre Lainé,
M. et Mme François Avouac,
Le général et Mme Jacques Klein,
Le docteur
et Mme Michel Legagneur,
Le docteur Philippe Garnier,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Gruss,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry CHENIVESSE,
fondateur du CETAC,
directeur d'école honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 18 mai 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques ont eu lieu ce jeudi 21 mai, en l'église Saint-Joseph de Belfort.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui voudront bien s'associer à son deuil.

2, rue de la Poissonnerie,
90000 Belfort.

– Jacqueline, Guy et Jacques Delavier
ont la douleur de faire part du décès, le 12 mai 1987, de leur mère

Mme Henri DELAVIER,
née Julia Hiquet,

à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale au Boucau (64).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue Georges-Clemenceau,
95160 Montmorency.

– Pierre-Germain Doré,
son fils,
M. et Mme André Doré,
ses parents,
Et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne-Françoise DORÉ,
professeur au lycée Jean-Perrin,

survenu le 16 mai 1987, à Ecully.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 19 mai 1987.

– Florence Vivien-Raguet,
Philippe Vivien-Raguet,
Nathalie Goulay
Et Olivier Goulay
s'unissent à la peine de
Pierre-Germain,
causée par la perte de sa mère,

Mme Jeanne-Françoise DORÉ,
professeur au lycée Jean-Perrin,

survenue le 16 mai 1987, à Ecully.

– **Lamidi GBADAMASSI**
(Abongo)

vient de nous quitter le mardi 3 mars 1987, après une courte maladie.

Il a rejoint

son père et Kérim (Kriniousse).

De la part de
Boukari (Ouro), New-York,
Raouf (Alfa), Genève,
Sylvère (Alazi), Abidjan,
Marianne (Patronne), Paris.

Pour sa mère à Mango, ses enfants à Abidjan et Lomé, et tous ceux dont le bonheur a été de l'avoir eu pour ami.

« Nous ne possédons éternellement que ce que nous avons définitivement perdu. »

(Ibsen.)

– M. et Mme Pierre Auxerré,
ses parents,
François Grignon,
son mari,
Philippe et Elisabeth Auxerré,
ses frères et belle-sœur,
Antoine et Nicolas,
ses neveux,
Mlle Francine Auxerré,
M. et Mme Jacques Denieul,
ses oncle et tantes,
Marie-Christine et Sylvie Denieul,
ses cousines,
ont la grande douleur de faire part du décès brutal du

docteur Dominique
GRIGNON-AUXERRÉ,

à l'âge de trente-six ans, survenu le 10 mai 1987, à Sainte-Catherine-sous-Riverie (69).

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu à Lyon-Guillotière (69) et l'inhumation à Saint-Maurice-sur-Aveyron (45), dans l'intimité.

– Le docteur Alain Ioan,
son époux,
Roland, Sylvain, Céline,
ses enfants,
Mme Raymond Mathis,
sa mère,
M. Raymond Mathis,
Mme Vuccino,
sa belle-mère,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alain IOAN,
née Anne Barrelet de Ricou,

survenu le 15 mai 1987.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Les médecins
Et le personnel de la maternité et de l'hôpital des Diaconesses
partagent la peine et le chagrin de leur ami et collègue, le docteur Alain Ioan, ainsi que de Roland, Sylvain et Céline, ses enfants,
à la suite du décès de

Mme Anne IOAN,
née Barrelet de Ricou,

son épouse et leur mère

survenu le 15 mai 1987.

– M. Jo Siritzky
Et sa sœur
Mme Clara Siritzky-Szemzo,
ses enfants
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rose SIRITZKY,

survenu le mardi 19 mai 1987, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

– *M. et Mme Jacques Pelard,*
née Monique Venderotte,
leurs enfants Fabienne et Jérôme,
M. et Mme Lucien Venderotte,
leur fils Gérard,
Mme Denise Courtin,
ses enfants Michel et Brigitte Mesny,
Jean-Luc et Alain,
Les familles parentes et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline VENDEROTTE,
officier de l'ordre national du Mérite,

leur sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine,

survenu le 15 mai 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 22 mai 1987, en l'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques de Châtillon-sous-Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le colonel Faon-Leveque
Et tout les personnels du SIRPA-DGA
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacqueline VENDEROTTE,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancienne directrice
du bureau de presse du SIRPA-DGA,

et prient tous ceux qui l'ont connue de s'associer d'intention aux obsèques qui auront lieu dans l'intimité le vendredi 22 mai, à 15 h 30, en l'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques de Châtillon-sous-Bagneux.

Remerciements

– M. Jacques Dahan,
son époux,
M. Gabriel Dahan,
M. et Mme Claude Dahan,
M. Vidal Dahan,
ses enfants,
ses frères et sœurs,
Les familles Dahan de Rabat et Abergel d'El Jadida

remercient sincèrement tous ceux qui ont partagé leur affliction à l'occasion du décès de leur bien-aimée

Ida Saada DAHAN,
née Abergel.

– Les familles Hababou et Koskas remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Les prières de la semaine de

M. Hugo HABABOU,

auront lieu le samedi 23 mai 1987, à 10 h 30, à l'oratoire tunisien, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.

Anniversaires

– Le 22 mai 1980, disparaissait

Robert CATALAN.

Que tous ceux qui ont connu le résistant, l'ami ou simplement l'homme aient une pensée pour lui.

– Il y a un an, à l'âge de trente-huit ans,

Benoît FAUVERGUE

s'éclipsait.

« Départ dans l'affection et le bruit neufs. »
Rimbaud, *Illuminations.*

De la part de ses amis
F. E., Y. S., J.-F. D.

Soutenances de thèses

– **Université Paris-Sorbonne-Paris-IV**, le vendredi 22 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Jean-Jacques Blanchot : « William Dumbar (1460 ?-1520 ?). Rhétoriqueur écossais ».

– **Université Paris-Sorbonne-Paris-IV**, le vendredi 22 mai, à 14 h 30, salle 405, esc. G, 3e étage : « La Compagnie française des Indes (1719-1795) ».

– ***Université René-Descartes-Paris-V***, sciences humaines Sorbonne, le vendredi 22 mai, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, esc. J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Jacques Lautrey : « Structures et fonctionnements dans le développement cognitif ».

– **Université la Sorbonne nouvelle-Paris-III**, le samedi 23 mai, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mme Hélène Gantier : « Etude de l'anglais et formation de la personnalité ».

– **Université Paris-Sorbonne-Paris-IV**, le samedi 23 mai, à 14 heures, Grand Palais, M. Jean-Louis Lebrave : « Le jeu de l'énonciation en allemand, d'après les variantes manuscrites des brouillons de Heinrich Heine ».

– **Université Paris-Sorbonne nouvelle-Paris-IV**, le lundi 25 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Jacques Delon : « Le cardinal de Retz orateur ».

– **Université Paris-Sorbonne-Paris-IV**, le mardi 26 mai, à 10 heures, salle 203, esc. E, 2e étage, M. Nah Jeong-Won : « Individualité et totalité chez Platon, une analyse ontologique de sa pensée politique ».

– **Université Paris-I**, le mardi 26 mai, à 17 heures, salle appartement décanal, centre Panthéon, Mme Belaouane, épouse Sylvie Rachida Cherari : « Aspects juridiques de la coopération économique Sud-Sud ».

– **Université la Sorbonne nouvelle-Paris-III**, le mercredi 27 mai, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Wilfrid Rotge : « Wh/th dans une grammaire linguistique de l'anglais ».

nouveau
drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 23 MAI

*S. 8. – Actions et titres de collection. - Mes DELAVENNE, LAFARGE.

LUNDI 25 MAI

S. 1. – Archéologie. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, MM. Despras, Moreau-Gobard, experts.
S. 3. – Livres et manuscrits anc., livres romantiques et mod. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal Mégret, expert.
S. 4. – Estampes anc., argenterie, objets d'art. Sièges, meub. des XVIIIe et XIXe s. Tapisserie d'Aubusson, tapis. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 5. – *14 h 15. Estampes, tableaux, livres anciens et modernes,* documents relatifs aux chemins de fer. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mlle Rousseau, MM. Pacitti et de Louvencourt, M. Méaudre, experts.
S. 6. – Objets d'art d'Extrême-Orient. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier, 52, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. (1) 45-26-08-82 et 48-74-86-12.
S. 7. – Bijoux, argent., objets et mobil. anc. - Mes OGER, DUMONT.
S. 9. – Marine, objets de collections. - Me CHARBONNEAUX.
*S. 10. – Vins. - Me CHEVAL, M. A. de Clouet, expert.
S. 12. – Impte vente de Bonsaï d'intérieur et d'extérieur. - Me MORAND.
S. 14. – Germaine Lacaze, tablx mod. - Me ROBERT.
S. 16. – Collection de couteaux, armes et obj. scientifiques. - Mes MILLON, JUTHEAU.

MARDI 26 MAI

S. 6. – Objets d'art et d'Extrême-Orient (suite). - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MERCREDI 27 MAI

S. 1. – Imp. tableaux dessins, estampes, sculptures anc. et mod. - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 3. – Dessins anc. et mod. de BONNARD, Marie LAURENCIN, MANGUIN, LUCE, LEPAPE, DUNOYER de SEGONZAC, PASSIN, etc. Dessins par FOUJITA, DIGNIMONT, DUBUFFET, DORÉ. - Mes CHAYETTE, CALMELS.
S. 4. – Estampes et tableaux modernes. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 5. – Livres anciens et modernes, autographes et manuscrits. Livres des XIXe et XXe s., nombreux livres illustrés et modernes. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 7. – Art nouveau, art déco. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Marcilhac, expert.
*S. 8. – Bijoux, ameublement. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 11. – Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Fromanger, Véronique Fromanger.
S. 12. – Bonnets alsaciens. - Me RENAUD.
S. 13. – Meubles et objets d'art. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 16. – Bib., meubles. - Mes BONDU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-45-96.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
MORAND, 7, rue Ernest-Renan (75015), 47-34-81-13.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

Le Monde sur minitel
OU EN SONT LES FRANÇAIS ?
Gagnez « l'État de la France »
offert par les éditions La Découverte
36.15 TAPEZ **LEMONDE** puis ETA

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
CARTES DE VISITE,
INVITATIONS
la distinction
d'une gravure traditionnelle
nouveau département "Sociétés"
pour cartes et papiers à lettres
de belle qualité
Atelier: 47, Passage des Panoramas
PARIS 2e Tél. 42.36.94.48 - 45.08.86.45

La librairie MILLEPAGES
a le plaisir de vous inviter
à rencontrer
Howard BUTEN
à l'occasion de la parution de son nouveau roman M. BUTTERFLY, aux Editions du Seuil
Le samedi 23 mai 1987
signature à partir de 17 heures
Librairie Millepages
174, rue de Fontenay
94300 Vincennes.
Tél. : 43-28-04-15

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le reglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **776710** gagne
4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	076710	476710	40 000,00 F
	176710	576710	
	276710	676710	
	376710	876710	

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
706710	770710	776010	776700	776711	10 000,00 F
716710	771710	776110	776720	776712	
726710	772710	776210	776730	776713	
736710	773710	776310	776740	776714	
746710	774710	776410	776750	776715	
756710	775710	776510	776760	776716	
766710	777710	776610	776770	776717	
786710	778710	776810	776780	776718	
796710	779710	776910	776790	776719	

Tous les billets se terminant par	gagnent
6710	4 000,00 F
710	400,00 F
10	200,00 F
0	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 20 MAI 1987 52e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	41	tous signes	F. 200
	91	tous signes	200
	0 181	lion	10 000
		autres signes	1 000
	5 301	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	5 411	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	5 611	poissons	12 000
		autres signes	1 200
2	4 752	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 602	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	6 822	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	12 122	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	22 662	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	28 432	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	29 082	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	09 402	poissons	4 000 000
		autres signes	125 000
3	233	tous signes	400
	653	tous signes	400
	0 853	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 083	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 873	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 733	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 823	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8 483	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	0 183	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	0 253	vierge	12 000
		autres signes	1 200
3	5 463	lion	F. 12 000
		autres signes	1 200
	7 913	cancer	12 000
		autres signes	1 200
4	744	tous signes	400
	2 774	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	03 754	balance	50 000
		autres signes	5 000
	09 344	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
5	285	tous signes	400
	7 355	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	8 735	balance	12 000
		autres signes	1 200
6	26	tous signes	200
	13 646	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
7	9 407	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	28 237	vierge	50 000
		autres signes	5 000
8	548	tous signes	400
	2 948	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	5 768	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
9	7 169	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	10 609	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
0	880	tous signes	400
	07 230	lion	50 000
		autres signes	5 000
	19 420	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	25 380	verseau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE, BÉLIER, VIERGE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 20 TIRAGE DU MERCREDI 20 MAI 1987

7 16 30 31 39 48 — 27 numéro complémentaire

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 27 ET SAMEDI 30 MAI 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 20 MAI 1987 51e

Médecine

Mis au point par l'Institut Mérieux

Un nouveau médicament contre le pré-SIDA

Les résultats d'un essai thérapeutique effectué avec un médicament qui restaure les fonctions immunitaires, l'immuthiol, produit par l'Institut Mérieux, seront présentés dans une dizaine de jours lors du congrès mondial sur le SIDA, qui se tiendra à Washington. Ces résultats, qui ne concernent que des patients atteints d'ARC (pré-SIDA), font apparaître, avec un recul qui pour certains malades est de quatre ans, des améliorations notables, du point de vue tant clinique que biologique.

L'immuthiol (il s'agit du di-éthyl-dithio-carbamate de sodium) était connu depuis longtemps pour avoir une efficacité dans le traitement des intoxications par le cuivre et le nickel. Depuis plusieurs années, l'équipe du professeur Gérard Renoux (Tours) en étudiait chez l'animal les effets immuno-restaurateurs.

Dans un premier temps, il y a quatre ans, le professeur Jean-Marie Lang (CHU de Strasbourg) a effectué chez onze patients atteints d'ARC un essai thérapeutique. Au bout de six mois, il notait une augmentation significative du nombre des lymphocytes T4 et une amélioration notable des symptômes cliniques. Par la suite, un essai contre placebo a été mis en place dans cinq hôpitaux français, en particulier à Lyon, dans le service du professeur Touraine et, à Paris, dans celui du professeur Alain Pompidou. Cet essai a concerné quatre-vingt-dix patients, principalement des ARC. Avec un recul de quatre mois, on observe une augmentation significative du nombre des lymphocytes T4 ainsi qu'une amélioration de l'état clinique des patients. D'après des résultats préliminaires, dans le groupe traité aucun patient n'a développé un SIDA, contre cinq dans le groupe placebo. Cette différence, qui n'a rien de significatif, constitue néanmoins, comme nous l'a expliqué le professeur Lang, une « *tendance* », que l'on retrouve de manière identique dans les résultats d'un essai réalisé avec ce même produit à Houston (Texas), dans le service du professeur Hersh. Aux Etats-Unis, un essai thérapeutique est actuellement en cours avec l'immuthiol, à l'université d'Arizona, au San Francisco General Hospital, à l'UCLA (service du professeur Gottlieb) à Houston.

D'après les premiers résultats, ce produit est remarquablement bien toléré. Pratiquement aucun effet secondaire n'a été observé.

Tant le professeur Lang que le docteur Jean Caraux, directeur de recherches à l'Institut Mérieux, estiment que ces résultats constituent la preuve de l'intérêt des médicaments immuno-restaurateurs dans le traitement des ARC. Ces médicaments agissent au niveau des précurseurs des lymphocytes T, en accélérant leur maturation. Il est vraisemblable que l'on s'achemine dans le traitement des stades préliminaires du SIDA vers une association de ce type de médicament avec des produits antiviraux.

A l'Institut Mérieux, on indique que la décision de demander en France une autorisation de mise sur le marché pour l'immuthiol dépendra de l'accueil qui sera réservé à Washington par les meilleurs spécialistes mondiaux à l'essai thérapeutique français.

FRANCK NOUCHI.

● **Une tempête de protestations en RFA.** — Les mesures sévères adoptées le mardi 19 mai par la Bavière pour lutter contre le SIDA ont déclenché en Allemagne fédérale un véritable tollé (*le Monde* du 21 mai). *Mme Rita Süssmuth*, le ministre de la santé, de même que le président de la fédération nationale des médecins, ont dénoncé vigoureusement ces mesures. Une dirigeante du syndicat des fonctionnaires les a qualifiées de « *chasse aux sorcières* ». M. Helmut Haussmann, *secrétaire général du Parti libéral*, a pour sa part estimé que de telles dispositions allaient rendre la population « *hystérique* ».

Sports

RUGBY

Un coup de pied dans la tradition

(Suite de la première page.)

Les bristols ont été envoyés selon une logique très britannique. Seul pays d'Afrique représenté, le Zimbabwe a été préféré à la Tunisie en raison de son passé colonial britannique. Champions olympiques en 1924, les Etats-Unis ne rencontreront pas sur les pelouses des antipodes l'URSS, dont les procès sont pourtant considérables, et plus contemporains. Obscure affaire de carton d'invitation « égaré » et de susceptibilité.

Un manque d'homogénéité

Cette élite hétéroclite est conviée à une compétition à deux vitesses : les sept puissances du Board ainsi que l'Argentine sont quasi assurées d'obtenir leur qualification en quarts de finale. Les petites petites nations rugbystiques — Italie, Canada, Iles Tonga, Iles Fidji, Japon, Roumanie, Etats-Unis et Zimbabwe — ne feront que de la figuration dans les poules du tour préliminaire.

Ce manque d'homogénéité ainsi que les retards d'organisation n'ont pas facilité la commercialisation de cet événement. Les tergiversations entre les organisateurs (3) et les hésitations de certaines équipes à s'inscrire ont considérablement gêné la société britannique West Nally, chargée de la rentabilisation de l'épreuve. Les recettes ont dû être révisées à la baisse : 5,8 millions de dollars apportés par les sponsors, 3 millions aux guichets et 2 millions de droits de télévision, soit quelque 60 millions de francs qui ne laisseront qu'un maigre bénéfice.

Au petit matin

Patrick Nally, l'homme qui a vendu les coupes du monde de football de 1978 et 1982 ainsi que les récents championnats du monde et d'Europe d'athlétisme, a découvert que le rugby n'était pas un sport universel. Le principal sponsor, KDD, est une entreprise japonaise spécialisée dans les télécommunications : en investissant plus de 1 million de dollars, elle a davantage misé sur le marché australien que sur le rugby. Pour le reste, il a fallu, jusqu'au dernier moment, traquer les sponsors région par région.

En France, seule la marque de cognac Camus a répondu à la sollicitation du Mondial de rugby. L'Europe, il est vrai, n'est pas gâtée par les décalages horaires. Il faudra se lever à 5 heures du matin pour suivre à la télévision les exploits des hommes de Jacques Fouroux, encore auréolés par leur grand chelem au Tournoi des Cinq Nations.

La morosité qui a entouré la naissance de la première coupe du monde de rugby n'est pas forcément annonciatrice d'échec. Les très conservateurs dirigeants du rugby international ont tout fait pour atténuer les effets de ce premier rendez-vous mondial.

Ainsi, le règlement de la World Cup affirme-t-il ostensiblement que le rugby est un sport amateur pratiqué par des gentlemen. Ces derniers accepteront sans mauvaise grâce les 15 livres sterling (environ 150 F) d'argent de poche et les 5 livres (soit 50 F) d'indemnité téléphonique qui leur seront alloués pour chaque jour de compétition.

Les quatre cent seize joueurs présents en Nouvelle-Zélande et en Australie savent que le succès final de l'épreuve et la dynamique dont pourrait bénéficier leur sport par la suite dépendent d'eux seuls. Le premier champion du monde de rugby sera jugé sur la qualité du jeu fourni pendant un mois de compétition. Rien ni personne n'empêchera alors le rugby moderne d'avoir l'image et les structures qu'il aura méritées sur le terrain.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(3) L'Anglais John Kendall-Carpenter préside le comité d'organisation, écartelé entre deux pays différents : l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

● **Eric Bonneval forfait.** — Victime d'une entorse au genou à l'entraînement le 20 mai, Eric Bonneval, trois quart aile du XV de France, a dû déclarer forfait pour le premier match de la Coupe du monde contre l'Ecosse, le 23 mai à Christchurch (Nouvelle-Zélande). Auteur de trois essais contre le XV du Chardon lors du dernier Tournoi des Cinq Nations, le toulousain sera remplacé par Patrick Estève, auteur de cinq essais lors du tournoi 1983, dont la carrière internationale avait été interrompue par une fracture de la jambe au cours de la tournée en Argentine 1985.

FOOTBALL : Coupe de France

Alès-Bordeaux et Marseille-Reims

Alès-Bordeaux et Marseille-Reims : telles seront les rencontres en demi-finales de la Coupe de France les 26 mai et 2 juin. Le tirage au sort effectué le 20 mai par la chanteuse France Gall a laissé ainsi la possibilité d'un affrontement entre les deux clubs animateurs de la saison, Bordeaux et Marseille, qui luttent encore pour la première place du championnat de première division. Les deux équipes s'étaient déjà rencontrées en finale l'an passé.

Pour disputer une revanche, elles devront cependant battre Reims et Alès, respectivement quatrièmes des groupes A et B de deuxième division. La tâche des Girondins, qui se déplaceront d'abord dans les Cévennes, semble un peu plus facile que celle de Marseille, obligé de disputer la seconde manche dans un stade de Reims, où l'on devrait battre le record d'influence établi lors des quarts de finale.

∴

● **Coupe de l'UEFA.** — Les Suédois d'IFK Goeteborg ont gangné le 20 mai, la coupe de l'UEFA en faisant match nul (1-1) avec Dundee United lors du match-retour en Ecosse. Au match-aller, Goeteborg avait gagné (1-0). En 1982, Goeteborg avait déjà remporté la coupe de l'UEFA aux dépends de Hambourg.

FAITS DIVERS

A Marseille

Deux malfaiteurs tués par le gérant d'un bar

Deux hommes qui tentaient, mercredi soir 20 mai, de s'emparer de la recette d'un bar, à Marseille, ont été tués, à coups de fusil à pompe par le gérant de l'établissement, M. Vincent Michangeli.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ces deux hommes étaient entrés avec un complice, à 22 heures, au bar le Provençal, situé dans le cinquième arrondissement de la ville. Ayant proféré des menaces contre la gérante et son fils, ils les ont frappés en déclarant qu'ils allaient s'emparer de la caisse. Lorsque l'un d'eux s'est précipité derrière le comptoir, le commerçant a tiré, tuant un malfaiteur sur le coup et blessant mortellement l'autre agresseur. Le troisième a réussi à s'enfuir en voiture. Le gérant s'est aussitôt constitué prisonnier.

Le Monde CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du Monde les postes suivants :

Valeo — JEUNE INGENIEUR CAO ET IAO ELECTRONIQUE CONCEPTION ASIC ET ASPIC — Paris — réf. HQ 438 AMR

SAFT — "Assurer une gestion dynamique des ressources humaines" — Romainville — réf. KS 435 AMR

• Importante société en expansion HEC, ESSEC, ESCP... expérience 5 ans ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER — Sud-Est — réf. MU 437 CMR

• Un groupe de sociétés industrielles et commerciales CONTROLEUR DE GESTION OPERATIONNEL. — Paris — réf. HP 433 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE RECRUTE PAR VOIE DE CONTRAT

UN MÉDECIN CONTROLEUR DES LOIS D'AIDE SOCIALE

— EMPLOI SPÉCIFIQUE : Personnes handicapées pour la direction des services sanitaires et d'actions sociales (service des actions et aides sociales).

— CONDITIONS :
• ÊTRE TITULAIRE SOIT :
● D'un CES de médecine préventive, hygiène santé publique ;
● D'un diplôme de santé publique ;
● D'un diplôme de docteur en médecine (généraliste) avec une expérience d'au moins un an en matière de problèmes liés à la situation des personnes handicapées.

— TRANSMETTRE LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES DES DOCUMENTS CI-DESSOUS DÉSIGNÉS :
● Lettre de candidature motivée ;
● Le c.v. vous concernant ;
● La photocopie de vos diplômes ;
● Une photographie d'identité ;
● Deux enveloppes timbrées portant vos nom et adresse,

à : L'HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL. Direct. du pers. départemental 1er bureau, recrutement pièce 404. Tél. 48-99-94-00 p. 24-04 au plus tard le 30 MAI 1987.

Pour gagner 50 000 F/MOIS

Il faut :
— Etre sûr de faire un bon démarrage ;
— Un support commercial permanent ;
— Un stage technique et commercial ;
— Une logistique ;
— Un interlocuteur ;
— Un produit ayant fait ses preuves.

Vous êtes jeune. Vous désirez votre indépend. LE GROUPE VERABRI fait de vous son NOUVEAU PARTENAIRE. Pour tous renseignements écrire : VERABRI 38, route de Pechbonnieu 31780 Castelginest-Toulouse. Joindre c.v. et photo.

ASSOCIATION s'occupant de personnes âgées recherche :

ANIMATEURS(TRICES)
1 poste pour LYON
1 poste pour MARSEILLE
2 postes pour PARIS

— On leur demandera d'animer, de coordonner des équipes de bénévoles.
— D'assurer le suivi de l'action auprès des personnes âgées.
— D'assumer les relations et contacts avec les divers services sociaux.

Une expérience antérieure du secteur social de l'aide aux personnes âgées ou nouvelles formes de « pauvreté », en milieu urbain ou rural, est vivement souhaitée.

La connaissance du milieu associatif sera très appréciée.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo, en précisant la ville souhaitée à : ORBIS (serv. 125) 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS QUI TRANSMETTRA NE PAS TÉLÉPHONER

TOURS MAISON DE RETRAITE CHERCHE personne qualifiée pour poste gouvernante, réf. exigées. Tél. 45-89-46-82.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme 29 ans, licence anglais + formation commerce international, 6 ans expérience import-export et transit (contacts commerciaux, gestion dossiers, etc.), cherche responsabilités. Tél. : 48-39-23-16.

Bibliothécaire (CAFB, LP) ch. emploi en bibliothèque de CE à partir de sept. 87 (rég. Paris) Mme Cécile Castel, 56, rue Saint-Germain, 93230 Romainville. Tél. : 48-43-36-75.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

ÉTIENNE-MARCEL TRÈS BEL APPT 100 m² grand living double, 2 ch., bains, tt cft, parfait état (beaucoup de caractère et de charme). IMMO 45-74-03-79.

3e arrdt

BEAUBOURG. 57 m², 3 pièces, 610 000 F. Tél. 42-52-01-82.

ARTS-ET-MÉTIERS 3/4 P., 70 m², CALME, SOL., 5e ÉT., 900 000, 43-25-73-14.

4e arrdt

Immeuble rénové grand standing donnant sur PLACE DES VOSGES Séjour 80 m² avec poutres, 2 chambres, cuisine, 2 bains, 2 w.-c., service parking, 160 m², asc., 3e étage, sur jardin. Tél. 45-44-31-97 le matin.

Prox. PL. VOSGES 60 m² + ter. 25 m² + pkg, sol., 5e asc., 1 680 000, 43-26-73-14.

6e arrdt

VAVIN 2 P. tt cft clair, calme, pft ét., 770 000 F, 43-25-97-16.

15e arrdt

MAISON GRAND STANDING-VOLUME 190 m² env. + 100 m² de cour privative plantée, dble liv., 4 chbres, 3 bains, sauna, 4 200 000 F. 43-59-60-70.

16e arrdt

LUMINEUX 70 m² LIV. 2 CH., 16e SUD, BON PLAN. OPTIM 45-62-03-03.

20e arrdt

Part. vd quartier Gambetta 2 p. 33 m² avec cuisine, entrée, s. d'eau + gar. 18 m², face square, clair et ensoleillé, dans petit immeuble, faibles charges, 350 000 F. Tél. 60-20-55-54.

92 Hauts-de-Seine

92700 COLOMBES ctre Propriétaire vd F3 70 m², 1er étage avec asc., séj., cuis. éq., 2 ch., s. de bains, w.-c., tt cft, parkg fermé, prix demandé 600 000 F. Tél. 30-58-28-95.

Minitel

30 000 offres Paris-province 36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

RECHERCHE 1, 2, 3 pièces même à rénover, 42-52-01-82.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-57 même le soir.

GROUPE DORESSAY rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS, RIVE GAUCHE, 16e, NEUILLY APPTS 4-8 p. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 45-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Convention. Studio tt cft 4e étage, état neuf, 3 000 F + charges. Tél. : 47-83-65-61.

Pr. Montparnasse 4 p. et studio, 2, 3, 5 p., ts arrdts, loyers abordables. T. 47-51-23-14.

A louer appartements neufs Mo GAMBETTA 20e 107, rue Villiers-de-L'Isle-Adam, 3 p. de 69 m² à 70 m². Loyers de 4 608 à 5 349 F CC, 4 p. de 78 à 89 m². Loyers de 5 560 à 6 230 F CC. Chauffage individuel. Sur place le sam. de 10 à 18 h le lundi et mer. de 14 à 18 h. Tél. : 43-60-98-82.

A louer appartements neufs Mo GAITÉ, 14e 8 et 16, rue de l'Ouest plusieurs 3 p. de 69 et 74 m². Loyers charges et parkings compris de 6 512 à 7 100 F chauffage mixte. Sur place le sam. de 10 à 18 h le mardi et jeudi de 14 à 18 h. Tél. : 43-27-51-54.

Région parisienne

NEUILLY, RUE PERRONNET, dans pav. mod entouré de verdure agréable 2 p. cft, 1er ét., 4 000 F + ch. + gar. 500 F. SEGECO 45-22-69-92 matin.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, Paris, recherche en location ou à l'achat BEAUX APPTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS. Tél. : 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

terrains

Recherche TERRAIN à bâtir 50 km SUD DE PARIS. Tél. : 69-38-97-27.

GRÈCE bord de mer, à vdre 4 parc. construct. av. vue magnif., 79-54-41-63.

Vd terrain constructible de 1800 à 5000 m². Mas à rénover, rég. Provence-Luberon. 90-72-82-44/90-76-65-01.

immeubles

J.H. THOMASSIAN IMMEUBLES 43-38-82-82.

villas

BORDEAUX-MÉRIGNAC URGENT cause mutation. A vendre maison 150 m², 700 m² terrain clos, 4 chambres + très gd séjour, cheminée, bibliothèque, 2 s. de bains, cuisine intégrée, 2 dressings + garage 2 voitures. Ecole, bus, commerces à proximité. Tél. (16) 56-97-16-75 après 19 heures.

maisons de campagne

Fonct. retraité cède maison plain-pied, Fouesnant 29 Sud, 95 m² habit. s/700 m², gar., 2 km plage, 4 km Port-la-Forêt, combles aménageables. Entrée bateau possible, 98-56-08-69.

Part. vd Auvergne ds hameau maison F4 s. de bns, 60 000 F. Tél. : 29-87-85-21.

propriétés

Sud-Est, cap Benat, Côte d'Azur. Deux magnifiques villas sur propriété privée avec vues splendides sur la Méditerranée, excellent yacht-club marina tout près. A partir de 775 000 F. Ecr. ou Tél. à M. Claude Fiat, 334 ch. de la Majourane, 83200 Toulon, France, 94-89-16-37.

MONTMORENCY magnifique maison, jamais habitée, sur 3 342 m² de parc, toiture except. ardoise, hall, gde récept., chem., cuis. éq., office, 4 ch., 2 sanit., 2 w.-c. Ss-sol, garage 2-3 voit., chauff., buanderie, dépend., 4 200 000 F. 47-68-85-70 ou 64-07-10-46.

10' NEMOURS (77) DIRECT A6 PROPRIÉTÉ RUSTIQUE restaurée, séj., 38 m², poutres, cheminée, 3 ch., mezzanine, tout confort, sur SPLENDIDE PARC BOISÉ 5 000 m² clos (av. chênes et aut. ess.) Px 539 000 F CRÉDIT TOTAL possib. LACARRIÈRE à 45680 DORDIVES. Tél. (hres de bur.) au (16) 38-92-73-02 mm dim.

150 KM SUD PARIS PROPRIÉTÉ en U, fermette aménagée. Séj., cuis., 4 chambres, bains, w.-c., chauffage, grande dépendance 3 800 m², 460 000 F. Crédit possible. Tél. (16) 86-74-08-12 ou après 20 h (16) 38-31-48-74.

Proche TOURS agréable DEMEURE 8 P., cft, communs, 70 ha, maj. bois, pièces d'eau. CHATET (16) 47-23-91-29.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 80 F/ms, Av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 *bis*, rue de Toul, Paris 12e. Constit. SARL, 2 000 F/HT. INTER DOM – 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-60.

L'AGENDA

Vacances Tourisme Loisirs

VOILE DE HAUTE MER et randonnées dans les îles de MADÈRE et des AÇORES en juin, juillet et août. 1 500 F/sem. + nouv. Croisières Similou Faldmann C1 Millepertuis, 91940 Les Ulis. Tél. (16-1) 64-46-04-58.

A louer près Aix-en-Provence belle villa dans pinède de 7 000 m². Juillet, prix 9 500 F. Tél. : (16) 42-61-75-45.

ILE D'OLÉRON A LOUER EN JUILLET maison bord de mer. Salon, séjour, salles de bains, 2 chambres. T. (16) 44-53-07-86 ap. 18 h.

AUDE EN LANGUEDOC MER, MONTAGNE, ARR. PAYS Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôte, gîte d'enfant, etc. Brochure sur demande. CHAMBRE D'AGRICULTURE, 70, rue Aimé-Ramon, 11000 Carcassonne. Téléph. : 68-25-24-95, 68-47-94-01, Télex 500 370.

A louer à LA BAULE, à 1,5 km de la plage, maison pour 8 personnes comprenant 3 chambres, 2 chambres avec lit 2 personnes, 1 chambre avec lits jumeaux, séjour, grande cuisine, salle d'eau, w.-c. indépendant, véranda, jardin. Téléphoner tous les jours principalement le soir sauf samedi et dimanche à Mme BUANNIC au 40-60-54-86, prix 7 000 F.

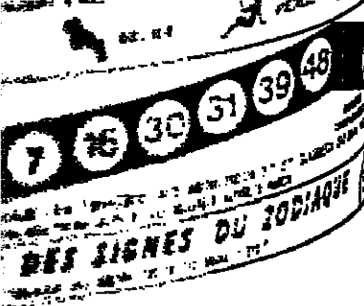
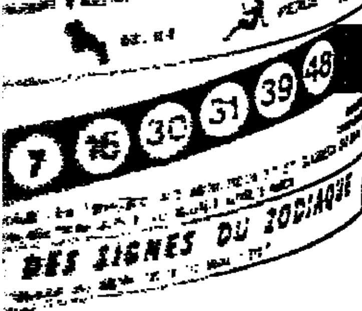
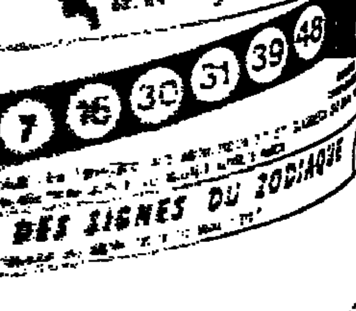
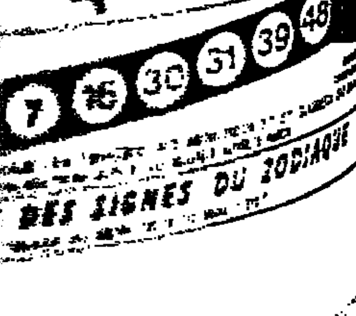
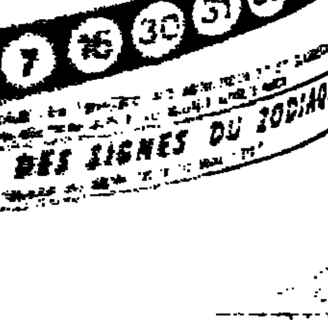
automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. de préfé. vend RENAULT Nevada TD Jan. 87, 6 cv, 2 000 km, blan., glac. tein., ss. gla. arr., gal. chro., lib. fi. juin. Prix 82 000 F Téléphone : 45-49-14-21

plus de 16 C.V.

RANGE-ROVER blanc 1979 Toit ouvrant, glaces électriques, protections latérales, grilles de protection de feux, calandre 4 phares, 68 000 F Tél. : 46-05-44-17 (après 18 heures).

Economie

REPÈRES

Croissance

Révision en baisse des prévisions pour l'Europe

La croissance dans la Communauté ne dépassera pas 2,2 % en 1987, 2,3 % en 1988. Elle ne permettra pas de réduire le chômage. La Commission européenne vient de confirmer ainsi et même d'amplifier son pronostic pessimiste de mars. En octobre dernier, elle prévoyait en moyenne une croissance de 2,8 %. *En mars, elle avait corrigé à 2,3 %.*

En dépit de l'accord du Louvre, la diminution de la demande extérieure provoquée par la chute continue du dollar freine les exportations et, par ricochet, ralentit les investissements.

Pour la France, la Commission prévoit une progression du PIB de 1,5 % en 1987, alors qu'elle tablait sur + 2,5 % en octobre et + 1,8 % en mars. Elle s'attend qu'en 1988 la croissance y atteigne 2,4 %. En octobre, elle annonçait une progression moyenne des investissements de 6,9 % dans la Communauté pour 1987. Elle considère maintenant que cette progression sera limitée à 4,1 % et ramenée à 3,7 % en 1988. – (*Corresp.*)

2 % pour l'année prévus en RFA

Après une légère contraction du produit national brut durant le premier trimestre, l'économie ouest-allemande devrait retrouver la voie d'une très modeste croissance dès le deuxième, permettant une hausse du PNB de quelque 2 % cette année, indique une note de conjoncture du ministère de l'économie. La croissance trimestrielle devrait se situer entre 1 % et 1,5 % d'ici à la fin de l'année et compenser les revers du premier trimestre attribués à un hiver rigoureux.

0,4 % en Grande-Bretagne au premier trimestre

Le produit intérieur brut britannique a progressé de 0,4 % durant le premier trimestre 1987, selon les statistiques provisoires de l'Office central des statistiques. Cette hausse est inférieure aux prévisions des analystes, qui escomptaient généralement 1 %. Par rapport au premier trimestre 1986, le rythme d'accroissement du PIB atteint toutefois 3,6 %, soit sensiblement plus que dans la majorité des autres pays industriels.

CONJONCTURE

Nouveau déficit du commerce extérieur en avril

Le tonneau des Danaïdes

Le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 3,6 milliards de francs au mois d'avril, ce qui porte à 10,1 milliards de francs (en données corrigées) le déficit sur les quatre premiers mois de l'année, contre 0,3 milliard un an auparavant. La balance des paiements courants (qui intègre les services) a été excédentaire, en données corrigées, selon les premières estimations, de 2 milliards de francs. Cela porterait l'excédent des transactions courantes à 1,7 milliard de francs au premier trimestre, contre 7,6 milliards pour la même période de 1986.

Les résultats d'avril du commerce extérieur de la France sont particulièrement décevants : 3,6 milliards de déficit en données corrigées des variations saisonnières, les exportations (71,5 milliards) augmentant de 1,4 % et les importations (75,1 milliards) de 1,7 %. L'excédent agro-alimentaire reste moyen (+ 1,8 milliard) tandis que la facture énergétique se maintient à un niveau raisonnable : 6,2 milliards au lieu de 5,1 milliards en mars. Mais bien évidemment, ce qui inquiète le plus, c'est le solde industriel qui, pour le deuxième mois consécutif, est devenu déficitaire, même en y incluant le matériel militaire et en tenant compte de la livraison de cinq Airbus.

Pourquoi ce tonneau des Danaïdes ? Effet d'inertie ? On aimerait le croire. En 1986, la chute de l'excédent industriel, passé en un an de 89 milliards à 35 milliards de francs, s'expliquait à la fois par la forte progression de la demande intérieure, consécutive à la hausse de la consommation des ménages (+ 3,5 % en moyenne annuelle contre *+ 1,5 % en 1985*) et au gonflement des stocks. Quelle sera la situation en 1987 ?

L'INSEE, dans sa note de conjoncture de ce mois-ci, estime que les importations de produits manufacturés devraient se ralentir du fait de la stabilisation du pouvoir d'achat des ménages, ramenant la progression des importations de 8,2 % à 2 % seulement. Malheureusement, la demande mondiale adressée à la France devrait stagner, voire reculer, alors que la compétitivité des prix français à l'exportation reste médiocre. La baisse du dollar (– 30 % en deux ans) pénalise les producteurs français dans les échanges avec tous les pays qui opèrent dans cette monnaie.

L'exemple de l'automobile

L'INSEE souligne que nos échanges de matériel automobile avec les Etats-Unis ont diminué de 53 % en volume en 1986, malgré une hausse de 4 % des immatriculations de véhicules dans ce pays. Or, depuis deux ans, c'est l'automobile qui a été le fleuron des exportations françaises en produits manufacturés civils, avec, ce qui ne s'était pas vu depuis 1979, une progression supérieure à celle de l'ensemble des produits industriels (*voir graphique*). C'est l'un des rares secteurs où la France a réussi à gagner des parts de marché à l'étranger (0,6 *point* en RFA et 0,7 point en Grande-Bretagne), tout en raffermissant ses positions sur le marché intérieur, en dépit d'une forte progression des immatriculations (+ 8,2 %) en 1986.

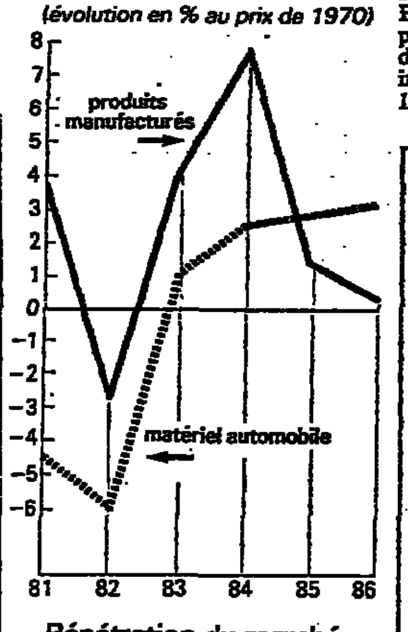
On notera la conclusion de l'institut de conjoncture : « *Ces récents succès de l'industrie automobile française sont liés à un effort d'assainissement considérable – certes coûteux en termes d'emploi – entrepris dans ce secteur depuis quelques années et à une forte croissance des investissements permettant d'accélérer le rythme de sortie de nouveaux modèles à partir de 1983.* »

En soulignant que les constructeurs français ont entrepris ces investissements à un moment qui ne leur était pas favorable (ce qui a obéré leur situation financière), l'INSEE semble indiquer implicitement que ce genre de risque est payant à terme, même dans un secteur très compétitif comme l'est l'automobile.

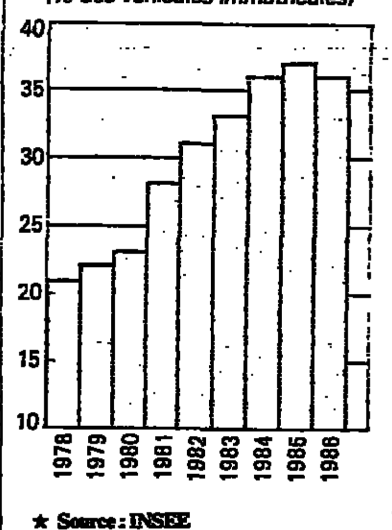
Voilà qui va renforcer le clan des partisans de l'aide fiscale à l'investissement, que refuse formellement le gouvernement. Toutefois, le ministre du commerce extérieur, dans un entretien accordé aux *Echos* du 21 mai, se prononce en faveur d'aménagements fiscaux pour les entreprises exportatrices, en supprimant notamment l'agrément fiscal pour l'ensemble des investissements français à l'étranger. Espère-t-il que ce sera suffisant ?

FRANÇOIS SIMON.

Exportations françaises de biens manufacturés
(évolution en % au prix de 1970)



Pénétration du marché automobile français
(% des véhicules immatriculés)



★ Source : INSEE

ÉTRANGER

2 milliards rééchelonnés par le Club de Paris

L'Argentine et ses créanciers trouvent des réponses originales au problème de la dette

L'Argentine a conclu, le mercredi 20 mai, un long cycle de négociations sur le rééchelonnement de sa dette par un accord avec ses créanciers publics, réunis au sein du Club de Paris. Le remboursement de 2,1 milliards de dollars, venant à échéance entre janvier 1986 et juin 1988, est reporté sur dix ans, dont six de grâce. Cet accord porte sur la totalité du principal et des intérêts. Il prévoit, en outre, l'étalement sur deux ans et demi des intérêts de retard. Un sentiment de soulagement l'emportait dans la délégation argentine comme chez ses créanciers à l'issue des négociations.

Le marathon argentin constitue une tentative originale pour atténuer le poids d'une dette de 51 milliards de dollars, aussi paralysante pour l'avenir économique du pays que dangereuse pour l'équilibre politique et social d'une démocratie encore vulnérable. Le parcours en *lui-même est devenu classique*. Un crédit *stand-by* du FMI de 1 123 millions de droits de tirages spéciaux (1), complété par 388 millions de DTS, au titre de la facilité compensatoire, octroyé pour compenser de lourdes pertes à l'exportation, donne le signal de départ, au début de 1987.

La Banque mondiale, pour sa part, s'engage à verser 2 milliards de dollars de crédits en 1987 et en 1988. Les banques commerciales entrent alors en jeu et parviennent, après deux mois de négociations serrées, à un accord à la mi-avril, permettant de boucler la boucle, cette fois-ci avec les créanciers publics.

Mais dans le montage que tentent de réaliser depuis près de deux ans les organismes multilatéraux, afin d'aider les pays surendettés à renouer avec une croissance indispensable, les banques, jusqu'ici des plus réticentes, ont accepté d'aller au-delà de leurs règles habituelles. L'accord passé entre les Argentins et le comité de coordination, représentant quelque 360 banques, couvre pour la première fois l'ensemble de la dette passée, déjà restructurée ou non, ainsi que les échéances 1987 et 1988. Au total, 30,25 milliards de dollars sont refinancés, et les premiers remboursements reportés à l'horizon de 1992. Un pari sur l'avenir, un nouveau gouvernement devant être formé au lendemain des élections de l'automne prochain.

Les taux, dont sont assortis ces rééchelonnements, 13/16[e] de point au-dessus du libor (*taux interbancaire de Londres*) sont réduits de moitié et représenteront, selon le secrétaire d'Etat au finances, M. Mario Brodersohn, une économie annuelle de 300 millions de dollars pour le pays.

Options « à la carte »

Le détail de l'accord offre, en outre, une souplesse sans précédent. Le prêt en argent frais, consenti par les banques – 1,95 milliard de dollars, – pourra être accordé partiellement sous forme de crédits commerciaux. Le menu « à la carte » proposé par Buenos-Aires tend surtout à prouver qu'en matière bancaire il y a toujours place pour l'imagination. « *En hors d'œuvre* », rappelait en souriant M. Brodersohn à Paris, les banques s'engageant à souscrire à l'accord avant le 17 juin bénéficieront d'une commission de 3/8[e] de point, réduite à 1/8[e] de point pour *les hésitants* et *les retardataires*.

« *En dessert* », la possibilité est offerte aux banques, petites et moyennes, qui veulent se dégager de l'Argentine, de souscrire à des « bons de sortie ». Ces derniers, sur vingt-cinq ans et un taux fixe de 4 % sont jugés peu attrayants par certains. Mais la solution consistant à vendre sur le marché parallèle des créances qui, *sur* l'Argentine, ont une *décote* de *quelque* 40 % l'est peut-être moins. Tel est du moins l'espoir des artisans de l'accord, qui estiment, en théorie tout au moins, que près de cent quarante petites et moyennes banques pourraient ainsi *se retirer... et ne plus bloquer*, comme cela a souvent été le cas par le passé, notamment avec le Mexique, la mise en application d'une opération de renflouement.

Les « *plats de résistance* » sont eux aussi au choix, allant de la conversion d'une très faible part des créances en bons au *porteur* facilement négociables, à la participation en un fond d'investissement de 350 millions de dollars. Cette dernière devrait se faire sur une base intéressante pour un pays qui, comme l'Argentine, a un besoin urgent de financer des investissements productifs : pour chaque dollar de créance convertie en monnaie locale pour l'achat d'actions, les banques *s'engagent* à verser un dollar en liquide ou sous forme de crédit.

Les limites de ce système, déjà testé au Chili et au Mexique, sont connues. Le risque de création de liquidités excessives dans un pays qui tente de juguler une tendance à l'hyperinflation est réel. D'autant plus réel qu'avant de pouvoir compter sur les bienfaits d'une réforme du système bancaire, les Argentins continueront d'avoir recours à un marché parallèle difficilement contrôlable, et de s'adonner à leur « *sport favori* », selon un expert, la spéculation financière.

Pour l'équipe du président Alfonsin, les marques de confiance de ses créanciers constituaient une urgence. La croissance de près de 6 % enregistrée l'an dernier venait après une récession trop rude pour être considérée comme un succès durable, et il n'était que temps de trouver les moyens d'assurer une expansion de 4 % en 1987. De gel des prix en surveillance rapprochée, les dirigeants de Buenos-Aires n'ont certes pas réussi à casser les anticipations inflationnistes. La proximité d'élections générales les pousse déjà à relâcher la pression sur les salaires plus que sur les prix.

Relancer une machine anémiée par une cure d'austérité mais aussi par d'énormes inerties bureaucratiques et industrielles comme par des cours de matières premières déprimées s'annonce un exercice redoutable. les créanciers ont fait un pas pour aider l'équipe au pouvoir à y parvenir. mais ainsi que le soulignait un spécialiste de la région : « *Ce n'est pas parce qu'on a évité une crise qu'on a trouvé une solution viable à long terme.* » Une remarque qui vaut pour pratiquement tous les pays surendettés.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

1 DTS = 1,3 dollar.

● **La Belgique abaisse à 7,75 % son taux d'escompte.** – La Banque nationale belge a annoncé, mercredi 20 mai, une baisse d'un quart de point de son taux d'escompte, ramené de 8 % à 7,75 %. Cette baisse est la seconde que l'institut d'émission décide depuis le réaménagement du système monétaire européen, le 12 janvier dernier. Le franc belge s'étant raffermi, un premier assouplissement avait été annoncé le 12 mars dernier. Cette fois-ci, un nouveau pas a été franchi, compte tenu des baisses récentes sur le marché monétaire, indiquent les responsables de la Banque centrale.

A la Bourse de Paris

Rechute et inquiétude

Ceux qui croyaient que la chute du vendredi 15 mai (– 4 %) serait un avertissement sans lendemain en ont été pour leurs frais : la Bourse de Paris a de nouveau connu, le mercredi 20 mai, une séance de forte baisse (– 3 %), dans un marché traversé par un courant de ventes massif des étrangers comme des investisseurs français. Dans la matinée de jeudi, l'indicateur regagnait cependant 0,48 %.

Les accès de faiblesse répétés de Wall Street, qui a perdu 37 points mardi, et encore 5 points le lendemain, ont de nouveau assombri l'horizon de Paris, de même que le relèvement des taux d'intérêt outre-Atlantique et la mauvaise tenue du dollar. Même Tokyo, très soutenue jusqu'ici, a perdu plus de 1 000 points en trois jours.

Côté français, on ne s'est pas remis de l'enquête de l'INSEE sur les mauvaises perspectives de l'économie française en 1987, *que confirme la dégradation du* commerce extérieur (3,6 milliards de francs de déficit en avril). En chassant des esprits l'espoir d'une relance, le ministre de l'économie, M. Balladur, parachève la mauvaise ambiance qui s'est installée à la corbeille.

A tel point que les investisseurs institutionnels, qui avaient soutenu le marché à bout de bras lundi et mardi, n'ont pu endiguer la pression baissière à la séance du 20 mai. *« Cette fois, la cote baisse dans le vide »*, observait un professionnel, alors que s'allongeait la liste des actions réservées (celles dont le cours n'a pu être inscrit, faute d'acheteurs).

Après avoir acheté au son des privatisations, les boursiers se mettent à vendre « au son du canon », dans un mouvement d'ensemble alarmant. Quel sera, dans ces conditions, le sort réservé à l'agence Havas, dont l'offre de vente sera lancée lundi ?

Le gouvernement se trouve dans une voie étroite. S'il recule devant le marché en décidant de remodeler son calendrier des privatisations, il prend le risque d'affronter plus tard une conjoncture boursière encore plus défavorable. Mais en maintenant, comme il semble vouloir le faire, son échéancier, il s'expose au dépit des petits porteurs, susceptibles à la fois de « lâcher » les privatisées et de lui tenir rigueur de la mésaventure.

Dans ces conditions, voilà le gouvernement livré au jeu du marché. Or celui-ci a utilisé toutes ses bonnes cartouches. Les résultats des sociétés ont été largement anticipés, l'existence de liquidités encore importantes est connue. Seule manque une raison d'y croire. En baissant de près de 8 % en mai, soit le plus fort repli mensuel depuis un an, la Bourse ne respire pas la confiance.

ERIC FOTTORINO.

(Publicité)

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE CREATION D'UN PARC DE LOISIRS « ASTERIX » A PLAILLY (OISE)

Application de la loi n° 83.630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, et du décret n° 85.453 du 23 avril 1985.

Conformément aux dispositions précitées, une enquête publique d'une durée de 31 jours sera ouverte du 21 mai 1987 au 20 juin 1987 sur le projet de création d'un parc de loisirs « Astérix » à Plailly.

La commission d'enquête désignée par le président du Tribunal administratif d'Amiens est composée de :

– Président : M. Roger Friedmann, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur

– Membres : M. René Liard, chef de section principal des T.P.E. en retraite, M. Cléophas Tramecourt, directeur d'établissement principal des postes en retraite

– Suppléants : M. René Bourny, ancien délégué régional à l'architecture et à l'environnement, M. Robert Barbier, métreur vérificateur.

Le public pourra consulter les pièces du dossier :

– à la sous-préfecture de Senlis, aux heures d'ouverture habituelles,
– à la préfecture de l'Oise - D.A.E.I., aux heures d'ouvertures habituelles,
– à la mairie de Plailly, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat, notamment les :
  ● lundi, mardi et jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 et de 16 h 30 à 19 h
  ● mercredi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30
  ● vendredi de 16 h à 18 h.

Et consigner éventuellement ses observations sur le registre qui sera ouvert en ces lieux à cet effet ou bien encore adresser celles-ci par écrit au siège de l'enquête à l'intention du président de la commission d'enquête.

En outre, la commission d'enquête recevra le public à la mairie de Plailly les :

● jeudi 18 juin 1987 de 16 h 30 à 19 h,
● vendredi 19 juin 1987 de 16 h à 18 h,
● samedi 20 juin 1987 de 9 h 30 à 11 h 30.

A l'issue de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la sous-préfecture de Senlis, à la préfecture de l'Oise - D.A.E.I., ainsi qu'à la mairie de Plailly.

Selon un rapport du Sénat

La progression de l'investissement est insuffisante et l'économie française va régresser

La France, traditionnellement quatrième puissance industrielle occidentale, pourrait passer en 1987 au *sixième* rang des pays industrialisés par son produit national brut, devancée par l'Italie et la Grande-Bretagne, souligne une note de conjoncture présentée, mercredi 20 mai, par le rapporteur de la commission des finances du Sénat, M. Maurice Blin.

Selon cette note, la France « *n'a pu, au cours des dernières années, sauvegarder un taux de croissance équivalent à celui de ses voisins qu'au prix d'une dégradation de ses échanges extérieurs* ». La France « *vit au-dessus de ses moyens, économiquement et socialement* », ajoute l'étude, qui estime que le redressement passe par « *une révision de son train de vie* », et la définition d'une « *autre forme de croissance assurée en priorité par l'investissement et l'exportation* ».

Analysant les perspectives pour 1987, l'étude considère que la disparition de la manne pétrolière et la contraction de la demande externe font « *douter des chances d'une forte reprise de l'économie française* ». La hausse espérée de 4,8 % des exportations « *paraît très improbable* », souligne le rapport. En outre, le reflux de la conjoncture internationale coûterait à l'économie française près d'un point de croissance, soit 50 milliards de francs en 1987.

L'évolution de la production industrielle « *demeure incontestablement la principale inconnue de 1987* », et « *dépend essentiellement de la compétitivité de l'outil industriel, c'est-à-dire de l'investissement* ». Or, l'investissement ne devrait augmenter que de 4 % contre 3,5 % en 1986, progression « *insuffisante* » pour compenser le ralentissement de la consommation des ménages.

En 1986, « *pour accélérer leur désendettement, les entreprises auraient privilégié les placements financiers dopés par le haut niveau des taux d'intérêt réels au détriment des investissements productifs* », indique M. Blin.

Les taux d'intérêt réels demeurent trop élevés (5 % environ), alors qu'ils devraient suivre le taux de croissance et s'élever à 2 %. Ces taux risquent de se maintenir à un niveau élevé si le franc, en dépit de deux réajustements, se trouve encore surévalué par rapport au deutschemark, note le rapport.

M. Blin s'inquiète également de l'explosion du marché des valeurs mobilières qui s'effectue au détriment de l'épargne longue. « *Chaque privatisation nouvelle s'accompagnerait d'une ponction de 1,5 milliard de francs sur les dépôts des caisses d'épargne* », souligne M. Blin. Or « *le financement de l'économie française en mal d'investissement exige que l'argent se place à long terme* », ajoute-t-il. « *Aussi longtemps que durera le mirage boursier, cette restauration pourtant vitale, de l'épargne risque de se faire attendre* », conclut M. Blin, qui rappelle qu'en dix ans le taux d'épargne global des ménages est tombé de 17 % à moins de 12 %.



Economie

AGRICULTURE

Les montants compensatoires monétaires

Intransigeance allemande

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture des Douze, qui doivent se retrouver le dimanche 24 mai à Bruxelles, ont la ferme intention d'aboutir. Trois dossiers occupent une place centrale dans leurs débats : les montants compensatoires monétaires (MCM), qui créent des distorsions de concurrence entre les pays membres et dont on voudrait limiter les effets ; la taxe sur les huiles végétales produites et importées dans la CEE, que préconise la Commission européenne afin de contribuer au financement du soutien, de plus en plus coûteux, du secteur des corps gras ; la réforme du règlement applicable aux céréales.

La session, qui s'est terminée le mercredi 20 mai, a confirmé que l'intransigeance allemande est l'obstacle essentiel à des décisions. Intransigeance mal fondée : la production et les exportations allemandes se sont développées à l'abri des MCM, c'est-à-dire à des prix sensiblement plus élevés qu'ailleurs.

Au cours du sommet franco-allemand de Paris des 21 et 22 mai, M. Jacques Chirac devait s'efforcer de convaincre M. Helmut Kohl qu'il n'est pas légitime de prétendre conserver indéfiniment une situation artificiellement privilégiée, et que, en ces temps de réforme agricole, il n'est pas acceptable que la RFA continue à faire obstacle au développement d'une agriculture européenne compétitive.

L'affaire de la taxe sur les huiles végétales illustre, elle, la dépendance de la Communauté à l'égard des Etats-Unis. Son objet est de contribuer à financer le soutien du marché de l'huile d'olive, du colza, du tournesol, du soja dans la CEE, qui, à moins de sacrifier les producteurs d'huile d'olive, va augmenter de 2 milliards d'ECU, soit 14 milliards de francs, lorsque les dispositions qui protègent à titre transitoire le marché espagnol disparaîtront.

Le prix des huiles végétales a considérablement baissé ces dernières années, sans que cela se soit répercuté au niveau de la consommation. La taxe le stabiliserait au niveau de 1984. Non discriminatoire, elle s'appliquerait aussi bien aux huiles produites dans la CEE qu'aux huiles importées. En contrepartie, la Communauté prendrait des mesures sévères pour bloquer au niveau atteint la production, coûteuse en subventions, de colza, de tournesol, de soja et d'huile d'olive. Les arguments tendant à démontrer que les intérêts des producteurs américains de soja ne seraient pas affectés sont convaincants. Mais l'administration américaine, relayant son lobby agricole, les conteste. *« Toute décision interne dans la CEE semble désormais liée à l'approbation de Washington »*, a déploré, M. Michael O'Kennedy, le ministre irlandais.

PHILIPPE LEMAITRE.

ASSURANCES

La bataille pour la compagnie belge Royale

Le groupe AXA négocie la reprise de sa participation par l'UAP

Après l'échec de sa tentative pour prendre une participation importante, sinon le contrôle, de la compagnie d'assurances belge Royale, le groupe AXA, numéro trois de l'assurance française dirigé et animé par M. Claude Bébéar, a dû se résoudre à négocier avec ses adversaires d'outre-Quiévrain. Le groupe Bruxelles Lambert GBL et la Société générale de Belgique, à cet effet, se sont assuré le concours de l'UAP, premier assureur français. Ce dernier pourrait reprendre tout ou partie des 30 % du capital de la Royale, actuellement détenus par le groupe AXA, après une bataille boursière qui a mis en émoi les milieux financiers bruxellois.

Cette bataille avait commencé peu après le milieu du mois de mars dernier, lorsque le groupe de M. Bébéar, déjà sixième assureur du pays avec sa filiale Drouot-Belgium (1,5 milliard de francs français de primes annuelles), annonça avoir acquis en plusieurs années 20 % du capital de la compagnie Royale, numéro un de l'assurance en Belgique.

Devenu le premier actionnaire de la Royale devant le groupe Bruxelles Lambert (10 % environ) et la Société générale de Belgique (12 %), M. Claude Bébéar, partisan d'une extension européenne et mondiale, entreprit de rassurer ses partenaires en déclarant vouloir s'en tenir là (*le Monde* du 1er mars).

Mais rapidement, une méfiance réciproque s'installa, AXA et GBL divergeant, semble-t-il, sur la gestion des importantes réserves techniques de la Royale.

Des maladresses en outre furent dit-on commises dans l'entourage de M. Bébéar et la bataille s'engagea pour le contrôle de la compagnie, M. Bébéar élevant sa participation à 28 % ou 30 %, pourcentage atteint dit-on également par le groupe Bruxelles-Lambert, le tout pour la plus grande joie des petits actionnaires de la Royale, dont le cours de l'action doubla, passant de 3 500 à 8 000 francs belges.

Comme l'affaire devenait coûteuse, la valeur boursière de la Royale frisant les 10 milliards de francs français, les deux dirigeants de GBL, MM. Albert Frères et Gérard Eskénazi, ancien directeur général de Paribas et actuel PDG du groupe Pargesa qui contrôle GBL, appelèrent à leur aide la puissante UAP, présidée depuis peu par M. Jean Dromer.

L'UAP se trouve être à la fois le premier actionnaire étranger de GBL, et le septième assureur belge avec sa filiale L'Urbaine.

M. Dromer, comme M. Bébéar, a une stratégie européenne, les yeux fixés sur l'horizon 92. Mais il entend se concilier les assureurs locaux effarouchés par le raid de M. Bébéar. En apportant 31 % de L'Urbaine à la Royale, contre 4,5 % du capital de cette dernière, il apportait sa pierre à une coalition qui réunit maintenant 45 % de la compagnie convoitée, et barre ainsi la route au groupe AXA désormais bloqué.

M. Bébéar devrait trouver une issue honorable en revendant à l'UAP, à bon prix, tout ou partie de son paquet. Cette transaction permettrait en outre à GBL d'augmenter ses intérêts dans le numéro un belge de l'assurance.

Notons que l'UAP n'est pas *a priori* très favorable à M. Bébéar, qui, dit-on, nourrit des projets à son égard à l'occasion d'une éventuelle privatisation. Notons aussi que MM. Eskénazi et Bébéar sont associés au sein du capital de Schneider.

FRANÇOIS RENARD.

Dans le cadre du SICAD
1er Salon de la coopération
et de l'aide au développement
LE MONDE diplomatique
Organise un débat le
DIMANCHE 24 MAI à 15 h
« UNE NOUVELLE COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT DIFFÉRENT ? »
avec la participation de
● Jean-Pierre COT, *ancien ministre.*
● Michel GUILLOU, *chargé de mission auprès du ministre de la coopération.*
● Claude JULIEN, *directeur du « Monde diplomatique ».*
● Claude LIAUZU, *enseignant à l'université Paris-VII.*
● Philippe NOREL, *économiste.*
● Roland-Pierre PARINGAUX, *chef de service de l'information au Haut Commissariat aux réfugiés.*
Débat animé par *Alain GRESH*
SICAD – Paris
Porte de Versailles – Bât. 5

Le Monde sur minitel
IMMOBILIER
Pour trouver un logement
30 000 affaires Paris-Province. Garantie FNAIM.
36.15 TAPEZ LEMONDE

SOCIAL

A l'Assemblée nationale

L'accès des handicapés à l'emploi

Faciliter aux handicapés l'accès au travail : tous les députés en sont d'accord. Mais la mise au point des moyens pour atteindre cet objectif commun fait immédiatement resurgir les clivages politiques (*le Monde* du 21 mai). Les communistes ont un désaccord de fond avec la majorité ; les socialistes ne divergent que sur l'application de principes qu'ils ne peuvent qu'accepter puisqu'ils ont été mis au point par l'un d'entre eux, M. Michel Delebarre, du temps où il était ministre du travail. Ces divergences se sont traduites dans le vote, le jeudi 21 mai à l'Assemblée nationale, du projet de loi présenté par M. Philippe Séguin *« en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés »*, qui a été adopté par 324 voix (RPR, UDF, FN) contre 35 (PC), les députés socialistes s'abstenant.

« Un consensus, ça se mérite », a expliqué M. Louis Besson (PS, Savoie) au ministre des affaires sociales, qui souhaitait une large approbation de son texte. Le député socialiste a ainsi rappelé que, lors du vote de la loi d'orientation sur les handicapés de 1975, le secrétaire d'Etat d'alors, M. René Lenoir, avait accepté près de quarante amendements présentés par le PS, ce qui avait permis à celui-ci d'approuver le projet gouvernemental. M. Séguin n'a pas eu cette gentillesse. Certes il a accepté huit amendements socialistes, mais, cinq d'entre-eux, ils n'étaient que de forme, les trois autres ne modifiant en rien l'essentiel du dispositif voulu par le gouvernement. Le ministre n'a pas fait de jaloux, car il n'a guère été plus généreux avec sa majorité. Résultat : le texte voté ne diffère que par des détails de l'original (*le Monde* du 17 avril).

Les corrections souhaitées par les socialistes auraient effectivement modifié non la structure du projet, mais sa mise en musique. Ainsi, ils proposaient notamment que le taux de 6 % des effectifs qu'une entreprise doit réserver à des handicapés ne soit qu'un plancher qui puisse être augmenté par décret dans certains cas. A cette demande, comme à la plupart des autres, M. Denis Jacquat (UDF, Moselle), rapporteur de la commission des affaires sociales, a répondu qu'il fallait être raisonnable et ne pas imposer trop de charges aux entreprises. Même réponse quand M. Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire) s'étonna que les entreprises créant des emplois soient dispensées de cette obligation : *« Quand le feront-elles, alors ? »*, demanda-t-il. *« Les entreprises qui créent des emplois sont si rares qu'il ne faut pas les décourager »*, expliqua M. Séguin.

De même, quand M. Didier Chouat (PS, Côtes-du-Nord) demanda, comme M. Bernard Deschamps (PC, Gard), que soit accru le *« délai congé »* particulier accordé aux handicapés licenciés, M. Jacquat leur répondit : *« Il faut éviter des dispositions trop protectrices des handicapés, car elles deviendraient des freins à leur embauche. »*

Les communistes refusent la possibilité pour les entreprises de ne pas employer tout le quota obligatoire de handicapés, moyennant quoi elles verseront une cotisation à un fonds, géré par une association privée, qui utilisera l'argent pour faciliter l'embauche des handicapés. Les socialistes l'acceptent, souhaitent (en vain) que cette option ne soit pas permanente, et que la redevance augmente au fur et à mesure que les entreprises concernées préféreront cette solution à une embauche directe.

La gauche est unie pour réclamer un fort accroissement des pénalités que devront payer les entreprises qui refuseront de contribuer au financement de ce fonds. M. Chouat voulait même que ces pénalités soient reversées à ce dernier. Le ministre lui a fait remarquer que la règle de l'*« universalité des recettes budgétaires »* interdisait une telle solution.

L'Assemblée fut unanime pour décider que, dans tous les textes législatifs et réglementaires, on ne parlerait plus de *« débiles mentaux »* mais de *« déficients intellectuels »*. Mais cette fois il s'agissait d'un principe et non d'une modalité d'application.

Th. B.

Pauvre transport aérien !

(Suite de la première page.)

On dira, enfin, que les pilotes d'Air Inter sont bien exigeants de prétendre piloter à trois l'Airbus A-320, alors que la quasi-totalité de leurs collègues des compagnies acheteuses de cet Airbus ont accepté de n'être que deux dans le cockpit.

Les conflits en cours sont tout de même plus sérieux que ces caricatures ne le font accroire. C'est assez légitimement que les stewards et les hôtesses de la compagnie intérieure essaient de recevoir une contrepartie à l'augmentation de productivité que représente la création d'un service de boissons chaudes. Il est normal que les « aiguilleurs du ciel » veuillent mettre fin au système illogique qui retire du calcul de leur retraite environ 30 % de leur rénumération parce qu'il s'agit de primes. Les pilotes d'Air Inter estiment qu'ils peuvent démontrer que le pilotage à trois est plus rentable si on leur accorde une période d'essai, comme vient de le faire le président d'UTA qui a accepté, le 20 mai, un pilotage à trois « transitoire » de ses futurs Boeing 747-400.

Les arguments ne manquent pas à ces trois corporations pour plaider leurs causes. Ils vont pourtant à contre-courant de l'évolution profonde qui affecte l'aéronautique civile mondiale. Partout, on suit l'exemple des Etats-Unis où les compagnies aériennes ont réduit les effectifs et les salaires dans des proportions spectaculaires. Tous les transporteurs européens savent qu'American Airlines et Texas Air ont des coûts salariaux plus bas de 30 % que les leurs et que cet avantage leur permet de pratiquer sur l'Atlantique nord des tarifs « cassés ». Ils n'ignorent pas non plus que les hôtesses de Cathay Pacific, compagnie de Hongkong, terminent leur carrière au salaire où celles d'Air France commencent la leur.

C'est pourquoi les directions et les administrations ont adopté une position dure. Au début de cette semaine, les patrons des compagnies françaises ont encouragé le ministère des transports à résister aux demandes des contrôleurs aériens, bien qu'il leur en coutât très cher. Ils redoutent tout à la fois une inflation des prix de revient de la navigation aérienne, la désaffection des aéroports français devenus trop chers par accumulation de charges sociales et la contagion de ces hausses dans leur propre entreprise.

Il est frappant de voir que la commission Malher, installée par le ministre des transports pour élaborer les mesures nécessaires à l'avènement du marché unique européen au 1er janvier 1993, ne travaille pour l'instant que sur des baisses de salaires des navigants. C'est pour les mêmes raisons de compétitivité que M. Jacques Friedmann, président d'Air France, a refusé d'équiper ses cinquante futurs Airbus A-320 d'un instrument de pilotage, le collimateur de vol, qui coûterait 100 millions de francs.

Certes, les compagnies françaises ne se comporteront pas comme M. Franck Lorenzo, patron de Texas Air, qui somme les pilotes de ses filiales d'accepter une chute de 35 % de leurs salaires, faute de quoi il transférera les avions dans une autre filiale et les licenciera. Le gouvernement français ne chargera pas à la hussarde ses « aiguilleurs du ciel » à l'exemple de M. Reagan qui licencia quinze mille grévistes en 1982.

Il n'empêche que les uns et les autres sont tout à fait déterminés à affronter leurs personnels. Ceux-ci ne semblent pas avoir compris que la France sera inexorablement concernée par la concurrence acharnée en vigueur dans le transport aérien mondial et que seuls survivront les aéroports et les compagnies qui offriront le meilleur service au meilleur prix. Leurs revendications en cours contribueraient peut-être à améliorer ce service. Sûrement pas son prix.

ALAIN FAUJAS.

Pour obtenir les vols annulés sur minitel (36-15) tapez LEMONDE puis AVIS.

L'Amérique
de long en large.
Au choix :
3 vols, 334 F pièce.

Vous voulez sillonner l'Amérique du Nord ? Nos nouveaux tarifs "Visite des USA" sont faits pour vous.

Pour 334 F, vous pouvez choisir parmi plus de 170 destinations desservies par American Airlines ou ses partenaires American Eagle aux USA et au Canada (minimum 3 vols).

Par exemple, vous pouvez voler de Chicago à Las Vegas, de Las Vegas à Los Angeles et de Los Angeles à Dallas/Fort Worth, le tout pour 1000 F : ces tarifs sont valables jusqu'en Mars 1988. Bien sûr vous pouvez continuer à explorer l'Amérique.

Pour 500 F, le 4e et le 5e vol et pour 200 F par vol à partir du 6e. Vous pouvez aussi poursuivre moyennant un supplément vers Hawaï, Mexico et les Caraïbes.

Vos billets doivent être achetés au plus tard 7 jours avant votre arrivée aux USA.

Pour rejoindre tous les jours ce superbe réseau intérieur, American Airlines vous propose des vols quotidiens sans escale au départ de Paris/Orly vers New York, Dallas/Fort Worth et Chicago.

Pour plus d'informations sur notre forfait "Visite des USA", renseignez-vous auprès de votre agent de voyage (le vol transatlantique n'est pas compris dans les prix ci-dessus) ou bien directement auprès d'American Airlines au :
(1) 42.89.05.22.

AA

AmericanAirlines. The American Airline.

Economie

LOGEMENT

Le 48e congrès HLM à Grenoble

Comment concilier rentabilité et vocation sociale ?

Le quarante-huitième congrès du mouvement HLM se tient cette année à Grenoble, du vendredi 22 au lundi 25 mai, sur le thème «HLM aujourd'hui : la dimension sociale».

Au-delà de l'inévitable grand-messe que constitue la réunion de plus de deux mille participants représentant un millier d'organismes (Offices publics, sociétés anonymes, sociétés de crédit immobilier, sociétés coopératives, sociétés régionales), c'est l'avenir du logement social (en location ou en accession à la propriété) qui sera évoqué à Grenoble.

Les organismes de HLM réussiront-ils à assurer leur équilibre financier sans recourir à de trop fortes hausses de loyers ? Trouveront-ils le moyen d'adapter leur patrimoine aux besoins très différenciés des familles ? Sauront-ils améliorer les prestations offertes sans rejeter les plus démunis ? Parviendront-ils à conserver leur rôle social dans un univers de concurrence et d'efficacité économique ?

L'obsédante question des loyers HLM, sans être au centre des débats, à Grenoble, pourrait bien être l'occasion d'une partie de bras de fer entre les organisations gestionnaires de près de trois millions de logements et leur ministre de tutelle, M. Méhaignerie.

Les offices publics et les sociétés anonymes s'étaient habitués, de 1982 à 1985, sous les gouvernements socialistes, à négocier la hausse annuelle des loyers (assortie le plus souvent de hausses complémentaires dues aux travaux) avec les représentants de leurs locataires au sein de la commission nationale des rapports locatifs, procédure née de la loi Quilliot. La loi Méhaignerie leur a rendu la liberté, toute formelle, qui était la leur avant 1982 : la possibilité d'augmenter les loyers deux fois par an, en janvier et en juillet, avec un maximum de 10 % chaque fois, chaque projet de hausse semestrielle étant soumis par l'organisme à l'approbation du préfet. Et la loi ne prévoit que six mois de transition : le premier semestre de 1987, où la hausse est au plus de 3 %.

A peine sa loi parue, M. Méhaignerie s'est avisé qu'une nouvelle hausse des loyers HLM en juillet était tout à fait incompatible avec les impératifs de la lutte contre l'inflation. Une circulaire envoyée aux préfets leur a enjoint de n'accepter de nouvelles hausses que dans des cas très particuliers.

Bien sûr, les responsables d'organismes savent bien que la répercussion désormais autorisée d'une partie des charges d'entretien sur les locataires leur apportera 3 à 4 points supplémentaires qui seront les bienvenus. Ils savent aussi qu'il n'est pas question d'augmenter partout les loyers de 10 %, sauf à déclencher une de ces jacqueries toujours possibles bien que rares. Mais enfin, la liberté, il leur semblait, avant, qu'elle n'avait pas tout à fait ces couleurs-là. Et dans chaque organisme, il existe – plus fréquemment en région parisienne qu'ailleurs, il est vrai – de ces logements bien situés, bien desservis, payés 600 ou 800 F par mois, où une hausse de 60 à 80 F pourrait être acceptée sans effort et sans grogne par les locataires.

L'imprudent silence

D'autant que tous les gouvernements, depuis vingt ans, font la leçon aux HLM sur la nécessité d'équilibrer leurs comptes. Il est vrai que les élus locaux, qui président aux destinées des organismes, ont trop souvent cédé aux tentations de l'électoralisme le plus démagogique et ont freiné, toutes couleurs politiques confondues, les nécessaires augmentations de loyers, lorsqu'elles étaient permises et possibles. Aujourd'hui donc, l'union nationale des HLM et son comité directeur demandent un allégement de la dette PLA (prêts locatifs aidés, souscrits lorsque les taux d'intérêt étaient élevés) qui pèse sur la trésorerie des organismes.

L'imprudent silence de la loi Méhaignerie sur les hausses de loyers au 1er juillet fournit aux organismes un argument de poids, et l'occasion d'une menace : ou vous allégez notre dette, ou nous appliquons votre loi au pied de la lettre. On n'ira pas jusque-là, bien sûr, mais le ministre ne peut pas non plus arriver au congrès les mains tout à fait vides...

Autre pomme de discorde, l'amélioration du patrimoine et l'évolution de l'APL (aide personnalisée au logement). Depuis la loi de 1977 réformant le financement du logement, la réhabilitation lourde d'un immeuble permet à un organisme de pratiquer des loyers réels, et les locataires touchent l'APL en fonction de leurs ressources. Inutile de dire que les organismes sont surtout intervenus dans les immeubles où beaucoup de locataires touchaient l'APL, beaucoup plus forte que l'allocation-logement. Six cent mille logements ont ainsi été rénovés. Il en reste un million trois cent mille (construits avant 1970) sur lesquels il faudra bien intervenir, et cela coûtera entre 50 et 55 milliards de francs. Un souci se fait jour dans les organismes : que l'APL, au fil du temps, ne se réduise pas dangereusement, ce qui serait fort douloureux pour les gestionnaires et plus encore pour les locataires...

Or, le rapport Laxan demandé par M. Méhaignerie à l'ancien gouverneur du Crédit foncier de France envisage la mise en place, pour les opérations futures, d'un nouveau barème de l'APL, plus équitable, moins coûteux pour les finances publiques (1), mais aussi moins généreux pour les gestionnaires et locataires. Et l'on peut toujours craindre que la simple révision annuelle du barème actuel lui fasse perdre une partie de son efficacité. Double souci donc : conserver le bénéfice du conventionnement et ne pas voir l'APL se réduire comme une peau de chagrin. Au reste, les HLM arguent du fait que la croissance de l'APL, dans le budget de l'Etat, se trouvea compensée désormais par une baisse des dépenses d'aide à la pierre (subventions et bonifications d'intérêt) puisqu'on entre dans les années où les crédits de paiement se réduisent.

Il y a aussi le problème de la vente des HLM à leurs locataires, dont le décret d'application doit paraître incessamment. Là, c'est avec les usagers qu'existe un malentendu. De nombreux locataires d'HLM ont compris qu'ils allaient pouvoir proposer à leur propriétaire (office public ou société anonyme) d'acheter l'appartement qu'ils occupent, alors que la loi laisse l'initiative à l'organisme propriétaire de mettre en vente tel ou tel immeuble de son patrimoine. Le fait que les organismes pourront conserver le produit de ces ventes pour investir à nouveau facilitera la vente de certaines parties du patrimoine, mais c'est avec prudence que les organismes s'engageront dans cette voie.

Des générations successives de victimes ?

L'accession à la propriété et les difficultés de remboursement de certains accédants ont conduit les responsables HLM à s'interroger sur leur rôle auprès des familles qui souhaitent s'engager dans la construction d'une maison. De plus en plus, les responsables HLM sont persuadés qu'il est de leur responsabilité de dissuader les candidats de s'engager dans une opération trop lourde pour eux : il faut éviter, à terme, de se retrouver avec des générations successives de familles en graves difficultés, incapables de mener à terme l'opération entreprise.

Pour les victimes de la désinflation (ceux qui se sont endettés à l'excès à l'époque où les taux d'intérêt étaient les plus élevés), des mécanismes sélectifs et compliqués se mettent peu à peu en place. Mais aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour ceux qui sont acculés à la vente de leur logement. Les HLM s'étaient prononcées pour un rachat par un organisme avec maintien dans les lieux : il y manque encore les moyens financiers adéquats. Les HLM proposent également, pour les cas sociaux, la possibilité pour les HLM de réhabiliter et de gérer des patrimoines anciens privés sur une durée suffisante pour amortir les travaux : la création d'un «bail gestion-amélioration» d'un nouveau genre est, là, nécessaire.

Les HLM ont pris conscience que la construction neuve n'est plus la tâche essentielle de leurs organismes. Il leur faut désormais gérer leur patrimoine existant (grâce notamment à la vente de logements, à leur transformation d'usage ou à leur démolition...), le réhabiliter, mais aussi l'adopter au bouleversement des structures familiales. Le nombre des personnes seules s'est fortement accru (un ménage sur quatre en 1982), le nombre des familles monoparentales a également progressé (divorces), tandis qu'on observe une diminution des familles nombreuses au profit des familles de deux enfants. L'ensemble se traduit par une demande non plus uniforme, mais très diversifiée à un moment donné et au cours du temps, dans la vie d'un individu ou d'un ménage. En 1970, les HLM logeaient 27,7 % de ménages de une ou deux personnes, elles en logent aujourd'hui 49,2 %, tandis que la proportion des familles nombreuses (cinq personnes ou plus) a chuté de 29,1 % à 15 %. L'adaptation du patrimoine passe évidemment par une construction neuve mieux adaptée mais aussi par la restructuration du patrimoine existant à l'occasion de réhabilitations lourdes.

L'indispensable évolution des HLM doit se faire sans perdre de vue leur vocation sociale. Il est intéressant à cet égard de noter que le rapport du comité directeur de l'Union nationale des HLM s'ouvre sur la notion de *«droit au logement»*. Il ne s'agit plus aujourd'hui seulement de répondre à la pénurie et de permettre l'accès au confort, mais de *«mettre en œuvre une politique sociale de l'habitat fondé sur une forte solidarité nationale»*.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) L'APL, en 1986, a coûté 17,3 milliards de francs, dont 49 % sont directement à la charge du budget de l'Etat. Les propositions du rapport Laxan ramènent la progression annuelle de l'APL de 3 milliards de francs à 1,7 milliard.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTE RENDU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 1987

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de SOGERAP se sont réunies le vendredi 15 mai 1987 au siège social, tour Elf, 2, place de la Coupole, La Défense, 6, 92400 Courbevoie.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé l'arrêté des comptes de l'exercice 1986 qui comporte un bénéfice net de 108,9 MF contre 137,7 MF pour l'exercice précédent. Elle a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende net de 22 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 11 F, soit un revenu global de 33 F, et offre la possibilité aux actionnaires d'opter pour un paiement de ce dividende, soit en numéraire, soit en actions nouvelles. Le prix d'émission des actions nouvelles est fixé à 433 F. Le délai d'exercice de l'option commencera le 29 mai 1987 et s'achèvera le 19 juin 1987. Les déclarations d'option seront reçues par les établissements habilités à payer les dividendes (sièges, agences et succursales) :
Crédit lyonnais
Société générale
Banque nationale de Paris
Banque Paribas
Crédit du Nord
Crédit industriel et commercial et banques affiliées à son groupe.

Le paiement du dividende en numéraire sera effectué à partir du 26 juin 1987.

Dans son allocution, le président, après avoir rappelé que, sur le plan des résultats 1986, la réduction de plus de la moitié des produits des participations pétrolières avait été atténuée par le dégagement de plus-values sur les autres parties de l'actif, a ensuite parlé des perspectives de l'année en cours : produits à percevoir des trois principaux actifs pétroliers, liés à leurs résultats 1986, probablement nuls, mais, conviction partagée par la Bourse, que le point bas a été franchi en matière de prix pétroliers et que, grâce à la politique de réemploi des capitaux, annoncée en 1986 et déjà mise en œuvre en 1987, la situation de la société restera saine.

L'assemblée générale extraordinaire a ensuite autorisé le conseil d'administration à porter le capital de la société jusqu'à un plafond de 500 millions de francs.



BOUSSAC-SAINT FRÈRES

COMPAGNIE BOUSSAC SAINT FRÈRES

Hausse du résultat courant après impôt : + 75 millions de francs contre – 14 en 1985

Réuni le 15 mai 1987, le conseil d'administration de Boussac-Saint Frères (BSF) a arrêté les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 1986 et pris connaissance des comptes consolidés.

On rappelle que, depuis le 1er novembre 1986, les activités industrielles de BSF ne sont plus exploitées par la Compagnie Boussac-Saint Frères, mais par trois nouvelles filiales, sociétés en nom collectif : Boussac (produits textiles), Peaudouce (articles d'hygiène) et Saint Frères (emballages plastiques, articles de protection). Ces trois sociétés sont locataires-gérantes de BSF.

La principale autre filiale de BSF est Christian Dior SA.

Au niveau consolidé, le résultat courant après impôt, qui est représentatif de la performance économique du groupe BSF, devient positif grâce au redressement des activités industrielles : + 75 millions de francs en 1986 contre – 14 en 1985.

Le résultat net de la société BSF s'établit à 125,4 millions de francs en 1986 contre 265,2 millions en 1985, chiffre qui incluait 631 millions de francs de profit exceptionnel résultant de l'homologation du concordat.

L'assemblée générale de la société sera convoquée pour le 26 juin.



Résultats consolidés 1986

Lors de sa réunion du 19 mai, le conseil d'administration de la société IMETAL a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1986, établis conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, ce qui a entraîné le retraitement des éléments concernant l'année 1985 précédemment publiés.

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés industrielles est de 6,5 milliards de francs contre 8,4 milliards de francs en 1985 ; la diminution résulte essentiellement des baisses enregistrées au niveau du groupe Penarroya ainsi que de l'ensemble Copperweld, par suite notamment de la variation en baisse du dollar qui a été en moyenne de 20 % d'une année à l'autre.

Les comptes consolidés de l'exercice enregistrent les effets comptables d'un ensemble complexe d'opérations effectuées par la société IMETAL au cours de l'année 1986 ; les plus importantes ont été la cession de la totalité du capital de la Compagnie de Mokta, des cessions partielles des participations détenues dans Cookson et Penarroya, d'une part, un abandon de créances pour 435 millions de francs en faveur de Penarroya, des provisions pour un montant global de 150 millions de francs sur Eramet-SLN ainsi qu'une provision pour risques sectoriels de 160 millions de francs, d'autre part.

De ce fait, la part du groupe dans le résultat s'établit pour l'exercice 1986 en perte de 586 millions de francs, ce montant comprenant des pertes exceptionnelles pour 261 millions de francs et des dotations aux provisions financières pour 153 millions de francs.

Le résultat des opérations courantes fait ainsi apparaître une perte de 172 millions de francs, la part d'IMETAL dans la perte courante du groupe Penarroya intervenant dans ce montant pour 269 millions de francs.

Pour l'exercice précédent, la part du groupe IMETAL dans le résultat était un bénéfice de 109 millions de francs après profits exceptionnels de 195 millions de francs et des provisions financières pour 11 millions de francs, le résultat de opérations courantes dégageant une perte de 75 millions de francs.

Pour la société IMETAL, il est rappelé que le résultat de l'exercice 1986 a été un bénéfice de 42,2 millions de francs.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Marchés financiers

PARIS, 20 mai ⬇

Rechute : – 3 %

La Bourse de Paris a fait une sévère rechute mercredi. En baisse de 1,6 % à la séance du matin, les valeurs françaises ont dû abandonner 3 % à la clôture.

La Bourse réagit de plus en plus mal aux accrocs monétaires. En effet, le dollar a, pour la énième fois, fait une rechute mercredi. Mais le marché a également très mal réagi à la chute mardi de Wall Street, et du marché obligataire américain, due en grande partie à un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Les interventions des «gendarmes» (les organismes de placement collectif) qui, pendant deux jours, et notamment mardi, avaient permis au marché de se refaire une santé, n'ont pas réussi à enrayer la baisse mercredi.

Il est vrai, estiment les professionnels, qu'avec des chiffres d'affaires de 2 à 2,5 milliards sur le marché RM, il est de plus en plus difficile de modifier une tendance, même pour les institutionnels – les investisseurs français comme étrangers ont donc vendu pour la dernière séance du terme de mai. Le bilan des quatre semaines écoulées est mauvais : 8 % de baisse environ, soit le plus vif recul mensuel depuis un an.

Les écarts à la baisse les plus importants se situaient entre 4 % et 7 %. DMC a cédé 6,8 %, la Générale occidentale et le Club méditerranée 6 %. Ciments français, Prouvost, UCB, Beghin-Say et Maison Phénix ont perdu plus de 5 %. Des hausses significatives, il n'y en avait pas.

Le Matif et le marché obligataire étaient faibles, le premier abandonnant un demi-point. Au compartiment des valeurs étrangères, recul des américaines, des allemandes et de certaines japonaises.

Dans ce contexte, l'or a de nouveau tiré son épingle du jeu. A Londres, l'once valait près de 480 dollars. A Paris, le lingot a gagné 1 100 F à 90 300 F et le Napoléon 10 F à 541 F.

NEW-YORK, 20 mai ⬇

En baisse

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a évolué avec d'amples fluctuations dans les deux sens le 20 mai, dans un marché très actif. En retrait initial de plus de 20 points, il gagnait près de 20 points à la mi-séance et a clôturé à 2 215,87, en baisse de 5,40 points.

Quelque 207 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 1 170 contre 440 391 titres ont été inchangés.

La décision de la première banque américaine, Citicorp, de dévaloriser une grande partie (3 milliards de USD) de ses créances sur le tiers-monde a suscité une vague de dégagements dans la matinée. Elle a, en effet, reporté l'attention sur les difficultés que pose au système bancaire le problème de la dette internationale.

Cette mesure a toutefois été applaudie par de nombreux analystes, car elle diminue le risque de défauts de paiement sur les créances. Une certaine demande s'est déclenchée à la mi-séance lorsque l'indice a frôlé la barre de 2 200, considérée par certains comme un niveau de soutien.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Government Incare Trust (6,1 millions de transactions), American Motors (5,122 millions) et American Telephone (3,05 millions).

VALEURS	Cours du 19 mai	Cours du 20 mai
Alcoa	50 1/8	48 7/8
Allegis (ex-UAL)	69 1/2	71
A.T.T.	25 1/8	25
Boeing	43 3/8	42 3/4
Chase Manhattan Bank	34 5/8	34 7/8
Du Pont de Nemours	109 3/4	108 1/2
Eastman Kodak	77 3/8	77 5/8
Exxon	87	87 3/8
Ford	89 1/8	87 3/4
General Electric	98 5/8	100
General Motors	85 1/8	83 1/2
Goodyear	62 1/2	62 7/8
I.B.M.	156 1/2	158 1/4
I.T.T.	51	50 5/8
Mobil Oil	48 1/2	46 1/8
Pfizer	61 7/8	61 5/8
Schlumberger	42 1/8	41 1/2
Texaco	36 1/2	37 1/8
Union Carbide	28 5/8	27 7/8
U.S. Corp.	31 5/8	30 1/2
Westinghouse	58	58 3/8
Xerox Corp.	74 3/8	73 1/2

CHANGES

Dollar : 5,946 F ⬆

Le dollar s'est légèrement raffermi, le 21 mai, sur les marchés des changes, à la suite de quelques interventions des banques centrales. Il valait 5,9460 F à Paris (contre 5,92 F), 1,776 DM à Francfort (contre 1,770 DM) et 140,07 yens à Tokyo (contre 139,50 yens).

FRANCFORT	20 mai	21 mai
Dollar (en DM)	1,770	1,776

TOKYO	20 mai	21 mai
Dollar (en yens)	139,50	140,07

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 mai)	7 13/16-7 7/8 %
New-York (20 mai)	6 1/2-6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 mai	20 mai
Valeurs françaises	106,6	103,6
Valeurs étrangères	115,1	114,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	436,30	425,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	19 mai	20 mai
Industrielles	2 221,27	2 215,87

LONDRES
(Indice «Financial Times»)

	19 mai	20 mai
Industrielles	1 719	1 690,8
Mines d'or	433,3	439,2
Fonds d'Etat	92,43	92,43

TOKYO

	20 mai	21 mai
Nikkeï (Dow Jones)	23 625,61	23 592,17
Indice général	2 073,50	2 063,84

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 mai
Nombre de contrats : 49 179

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	104,45	104,60	104,50	104,35
Précédent	105,05	105,10	105,05	104,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MIMRAN RENFORCE SA PARTICIPATION DANS LA COFIFA. – Le groupe Mimran (Compagnie sucrière sénégalaise, Grands Moulins de Dakar...) vient de racheter au Crédit commercial de France (CCF) et pour 40 millions de francs la participation que celui-ci détenait dans la Compagnie financière France-Afrique (COFIFA), holding de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale. D'autre part, la BNP a cédé moins de 10 % de la COFIFA en Bourse au cours des dernières semaines. A la suite de ces opérations, Mimran détient 16 % de la COFIFA et la BNP 33 %.

LAROUSSE (CEP-Communication) ET ROBERT LAFFONT FONT CAUSE COMMUNE. – La Librairie Larousse, filiale du groupe CEP-Communication, et les éditions Robert Laffont vont regrouper leurs moyens dans la vente par correspondance. CEP a, d'autre part, porté à 100 % sa participation dans l'entité qui contrôle la Librairie Larousse (c'est-à-dire Larousse-Nathan).

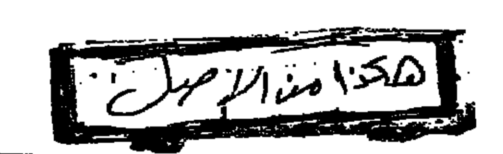
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9430	5,9460	+ 40	+ 55	+ 60	+ 90	+ 80	+ 170
$ can.	4,4068	4,4126	– 6	+ 11	– 31	– 2	– 233	– 151
Yen (100)	4,4126	4,2420	+ 11	+ 147	– 2	+ 299	– 151	+ 927
DM	3,3442	3,3472	+ 119	+ 137	+ 240	+ 267	+ 737	+ 810
Florin	2,9663	2,9693	+ 70	+ 81	+ 142	+ 161	+ 435	+ 489
F.B. (100)	16,1385	16,1554	+ 109	+ 215	+ 251	+ 421	+ 723	+ 1169
F.S.	4,0781	4,0829	+ 162	+ 181	+ 281	+ 313	+ 875	+ 957
L. (1 000)	4,6097	4,6156	– 83	– 50	– 167	– 118	– 495	– 392
£	9,9932	10,0012	– 46	– 3	– 95	– 21	– 282	– 78

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	7 1/8	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 13/16	7 15/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
Florin	5	5 1/4	5	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8
F.B. (100)	6 7/8	7 1/4	6 13/16	7 1/8	6 7/8	7 3/16	7 1/8	7 7/16
F.S.	0 5/8	1 1/8	3 3/16	3 5/16	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
L. (1 000)	8 7/8	9 3/8	9 1/2	10 1/8	9 3/4	10 1/8	10 1/8	10 1/2
£	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16
F. franç.	7 7/8	6 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 MAI

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 20/5

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 957	5 922	5 680	6 180
ECU	6 939	6 948	....	....
Allemagne (100 DM)	334 130	334 700	324 500	343 500
Belgique (100 F)	16 130	16 150	15 650	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	296 440	297	288	306
Danemark (100 krd)	88 870	88 980	85 500	92
Norvège (100 k)	90 020	89 980	86 500	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 002	10 002	9 650	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 485	4 475	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 609	4 615	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	407 160	408 380	395 500	415 500
Suède (100 krs)	95 480	95 450	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 522	47 605	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 772	4 780	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 294	4 282	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 448	4 395	4 250	4 650
Japon (100 yens)	4 251	4 243	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/5
Or fin (kilo en barre)	89000	90100
Or fin (en lingot)	89200	90300
Pièce française (20 fr)	531	541
Pièce française (10 fr)	381	.....
Pièce suisse (20 fr)	611	620
Pièce latine (20 fr)	516	526
Souverain	648	653
Pièce de 20 dollars	3120	3100
Pièce de 10 dollars	1460	1457 50
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3390	3400
Pièce de 10 florins	526	548
Or Londres	471 35	479 95
Or Zurich	470	475 50
Or Hongkong	472 15	480 55
Argent Londres	9 08	9 38

● : coupon détaché
○ : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Victime des difficultés du joaillier

M. Albin Chalandon est l'un des créanciers de Chaumet

Les graves difficultés de la joaillerie Chaumet alimentent les conversations des milieux financiers de la capitale comme du Tout-Paris. La notoriété internationale de cette maison familiale bicentenaire, la nature « haut de gamme » de sa clientèle comme l'ampleur, sidérante et encore inexpliquée, du passif justifient amplement questions et curiosités.

Alors qu'un administrateur provisoire, Me Hubert Lafont – celui-là même qui prit en charge le dossier Creusot-Loire – vient d'être nommé par le tribunal de commerce de Paris, on continue de s'interroger sur l'importance du « trou » qui devrait rendre inévitable le dépôt de bilan. Les dernières supputations font état d'une fourchette de 1,6 à 1,8 milliard de francs. Les douze banques, *françaises et étrangères concernées*, ayant reconu un endettement bancaire de la maison Chaumet atteignant 678 millions de francs, reste alors à percer le mystère des autres créanciers, fournisseurs et, surtout, particuliers.

Depuis que l'affaire est publique, l'une des rumeurs ls plus insistantes citait la nom de M. Albin chalandon, ancien président d'Elf-Aquitaine de 1977 à 1983 et aujourd'hui ministre de la justice.

Interrogé par *le Monde*, le garde des sceaux reconnaît sans difficulté avoir, aujourd'hui, une créance impayée chez Chaumet. Devenu ainsi créancier du joaillier qui, place Vendôme, fait face au siège de la Chancellerie, il estime être une « victime » des difficultés de Chaumet. M. Chalandon nous a donc fait préciser les détails de sa mésaventure.

Avec son épouse, la princesse Salomé Murat, il a placé en dépôt chez Chaumet un patrimoine de bijoux et pierres précieuses. Ceux-ci lui viennent d'héritages familiaux et d'achats, ajoute-t-il en laissant entendre qu'il en possède les justificatifs. De 1982 à 1986, ce patrimoine fut compris, à partir d'une évaluation faite par la Maison Chaumet, dans le calcul de l'impôt sur les grandes fortunes auquel il fut assujeti jusqu'à l'année fiscale 1985.

En 1985, M. et Mme Chalandon ont décidé de vendre une partie de ce patrimoine par l'intermédiaire de Chaumet. C'est dans le cadre de cette opération qu'il se retrouve aujourd'hui, l'un des nombreux particuliers créanciers du joaillier : il n'aurait pas reçu la totalité du montant des bijoux et pierres précieuses négociés sur sa demande par Chaumet. Cependant M. Chalandon précise qu'il ne fait pas partie du groupe de créanciers qui ont chargé Me Jean Loyrette de défendre leurs intérêts.

Le garde des sceaux, qui assure donc avoir agi en toute légalité, ne souhaite pas donner de précision supplémentaires sur le montant de ce patrimoine ou sur la date de son dépôt chez Chaumet, ou encore sur les démarches qu'il estime devoir faire pour récupérer son dû. Les liens du couple Chalandon et de la famille Chaumet s'expliquent par les affinités anciennes du joaillier et de la lignée Murat. La nièce de Mme Chalandon, née Murat, a ainsi épousé récemment M. Jean-Baptiste Chaumet, responsable de la filiale américaine de la maison familiale.

Tout l'imbroglio financier de l'affaire Chaumet est accru par ces créances de particuliers, qui pour certains ne pourraient présenter de justificatifs probants tant la confiance est le maître mot des relations d'affaires dans la haute joaillerie. S'il paraît évident que Chaumet chute aujourd'hui sur ce qu'un spécialiste nomme *« un krach sur matières premières »*, le mystère réside dans l'origine des sommes avec lesquelles le joaillier s'est livré à des spéculations malheureuses.

Enfin, le rôle des deux filiales suisses de Chaumet reste à éclaicir. La question que posent évidemment les milieux spécialisés est de savoir si Chaumet, dans sa fuite en avant, n'a pas bénéficié de placement illégaux d'une clientèle souhaitant échapper au fisc. Ce que, pour ce qui le concerne, M. Chalandon nie catégoriquement.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

La vente d'American Motors à Chrysler

Le conseil d'administration de Renault a approuvé l'accord

Les discussions sur le projet de cession d'American Motors Corp. (AMC), filiale à 46 % de Renault, au troisième constructeur américain, Chrysler, sont enfin arrivées à leur terme. Le conseil d'administration de Renault, tenu le jeudi 21 mai, a approuvé l'accord qui sera signé *dans les prochains jours, avant* d'être soumis aux différentes autorités (contrôle antitrust aux Etats-Unis, gouvernements canadien et français). L'accord devrait entrer en vigueur vers le milieu de *l'été*, Renault restant d'ici là le gérant d'AMC.

Le conseil d'administration d'AMC a approuvé, lui, mardi, le projet de rachat de la société par Chrysler. Le dernier obstacle – l'indemnisation des actionnaires autres que Renault – avait été levé grâce au relèvement de l'offre de Chrysler. Chaque actionnaire d'AMC recevra 4,50 dollars en *action Chrysler, 50 cents de plus* que prévu initialement.

Quant à l'accord avec Renault, il est conforme à la lettre d'intention signée le 9 mars (*le Monde* du 11 mars). Il comporte un volet financier et un volet commercial. Le rachat des titres détenus par Renault dans AMC et sa filiale de crédit AMFC, fera l'objet d'un paiement ferme de 200 millions de dollars pour les obligations, et d'un paiement conditionnel pour les actions et warrants, qui atteindra au maximum 350 millions de dollars, un chiffre indexé sur l'indice des prix. Actualisé, le montant pourra donc être de *420* à *450 millions* de dollars. Le prix sera calculé en fonction des ventes d'ici à fin 1991 des Jeep et des Premier, véhicule de conception américaine qu'AMC doit lancer à l'automne.

Fin de l'Alliance

Par ailleurs, tous les engagements financiers pris par renault, soit 560 millions de dollars au titre d'AMC (y compris les garanties canadiennes) et 200 millions de dollars au titre de AMFC, sont pris en charge par Chrysler. Sur le plan commercial, Chrysler vendra la Medaillon (version américanisée de la R21) sans engagement de volume, mais avec une clause de non-concurrence par un modèle Chrysler dans le réseau AMC. Le plan de gamme établi par Renault prévoyait 300 000 ventes sur cinq ans.

En revanche, Chrysler prend des engagements – inférieurs aux objectifs de Renault (*Le Monde* du 10 avril) – sur la Premier (fabriquée dans la nouvelle usine canadienne de Bramalea) qui pourra être vendue sous la marque Renault ou sous la marque Chrysler. En-dessous de 300 000 ventes, Chrysler versera une pénalité de 1 300 dollars par véhicule non vendu. A partir de 300 000 ventes ou après le 31 décembre 1992, Chrysler n'aura *plus de royalties à payer, ni* d'obligation d'achat de composants Renault. Le total des royalties pourra être compris entre 83 et 200 millions de dollars et le chiffre d'affaires engendré par AMC se situera entre 3 à 5 milliards de dollars pour Renault d'ici à 1992.

La production de l'Alliance (version américaine de la R9) sera arrêtée dans quelques semaines. Au premier trimestre 1987, il ne s'en est vendu que 6 600 unités. les possibilités de coopération de Renault et Chrusler sur d'autres points (notamment la distribution des modèles Chrysler en Europe) restent ouvertes.

C. B.

Sur le vif

Chienne de vie

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de vous balader à New-York récemment, mais il y a un truc vraiment marrant. Des doggy walkers, des promeneurs de chiens. Ils baladent, deux fois par jour, les toutous du quartier en l'absence de leurs maîtres, partis bosser. Faut les voir pour le croire. D'une main gantée de caoutchouc, ils tiennent en laisse une *demi-douzaine* de clébards qui ont l'air de s'entendre très bien, à force, ils sont devenus copains, et dans l'autre ils ont une pelle, une balayette et un sac en plastique rempli de crottes. Ça, c'est pour pas salir le caniveau et couper à l'énorme amende prévue en cas... d'oubli sur la voie publique.

C'est l'exemple type du petit métier appelé à se développer ici. Remarquez, là, on assiste à une formidable campagne de pub, ciblée en plein sur eux, sur nos petits chéris à quatre pattes. Distributeurs de repas avec minuterie qui soulève le couvercle de la gamelle à heures fixes. Sanisette pour chat, merveille de l'électroménager qui s'intégrera facilement entre l'évier et la machine à laver. Un œil électronique commande l'ouverture de la porte, et quand il a fait ses besoins, c'est ça qui est fabuleux, Sultan n'a même pas besoin de tirer la chasse d'eau pour que tout soit nettoyé en trente secondes. Super, non ? Et vraiment pas cher, à peine 5 000 balles. Une affaire ! Surtout quand on sait qu'un chat n'ira jamais pisser dans une cuvette qui sent l'eau de Javel. Faut quand même pas nous prendre pour plus bêtes que nos bêtes.

Tiens, à propos, vous connaissez mon amie Bénédicte. Mais si, celle qui a tout plein d'animaux. Vous savez ce qu'elle a fait ? Elle a inscrit son briard à Passy dans un nouveau centre de body building pour vieux cabots feignasses ou trop gros, à la fesse molle et au ventre avachi. D'abord, ça m'a surpris :

– Il en a pas besoin, Tobby, il porte encore très beau.

– Ouais, mais je tiens absolument à ce qu'il suive des cours de gym tonic et qu'il fasse un peu de musculation. Faut qu'il soit en forme. Ils sont en train de lancer un shampooing colorant pour chiens. Gros budget. Affiches. Passages télé. La vedette, il y a pas de raison que ce soit pas lui. Il est toujours à exiger que je lui achète ci et ça. Il arrête pas de faire des caprices. Ses gadgets, il n'a qu'à se les offrir lui-même !

CLAUDE SARRAUTE.

Le mauvais temps serait à l'origine de l'accident des trois Mirage F-1

Trois intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne, appartenant à la 30e escadre de chasse de Reims, qui effectuaient un exercice de pénétration tous temps à basse altitude, se sont écrasés, mercredi 20 mai, en fin de matinée, pour une raison encore inconnue, au-dessus du massif du Pilat, sur le territoire de la commune de Pelussin (Loire). Les trois pilotes, le lieutenant-colonel Robert Bataille, trente-huit ans, le lieutenant Jean-Christophe Hugou, vingt-cinq ans, et le sous-lieutenant Michel Eguia, vingt-sept ans, ont péri dans cet accident. A l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. André Giraud, a rendu hommage à leur mémoire.

Partie de Reims, la patrouille avait pour mission de simuler l'attaque à très basse altitude d'un objectif dans le sud-est de la France, pour se poser ensuite sur la base d'Istres (Bouches-du-Rhône). Pour cet excercice, qui peut comporter des navigations à 150 mètres d'altitude et à environ 800 kilomètres à l'heure, les trois Mirage F-1 ne transportaient que des armes dites inertes, c'est-à-dire qui ne posent aucun problème de sécurité.

Ce vol de pénétration à très basse altitude et par tous les temps est toujours une opération périlleuse qui n'est pas suivie au radar à laquelle il convient de s'entraîner régulièrement, car elle correspond aux conditions d'un conflit moderne en Europe.

En la circonstance, il semble que les conditions atmosphériques aient été particulièrement difficiles, mercredi 20 mai, dans une zone de navigation où le relief est, de surcroît, mouvementé. Le lieutenant-colonel Bataille, qui était le leader de la patrouille, était un pilote très confirmé. Commandant l'escadre de Reims, il avait précédemment commandé un escadron de Mirage III-E conçus spécialement pour la pénétration tous temps à basse altitude.

En l'état actuel de l'information, l'état-major de l'armée de l'air en est réduit à des hypothèses sur les causes de ce triple accident mortel. Il semble que la patrouille, compte tenu des mauvaises conditions atmosphériques, se soit, comme c'est l'usage, resserrée autour de son leader, sur la trajectoire duquel se règlent, alors, les deux équipiers. Le chef de patrouille a pu estimer qu'il parviendrait, malgré tout, à *« passer »*, comme disent les pilotes, et, dans de telles conditions extérieures, toute sur-estimation se transforme en erreur tragique à des vitesses qui peuvent parfois atteindre 14 kilomètres à la minute pour l'avion.

Le premier Mirage a fini sa course dans un ruisseau, à 150 mètres d'une ferme, dans la forêt du bois de la Selle. Les débris du second ont été retrouvés à 100 mètres de là, à mi-pente du col de la Croix-du-Mont-Vieux, dans une zone malaisée d'accès. Le troisième avion s'est écrasé au sommet du col et ses débris étaient éparpillés sur plusieurs centaines de mètres.

Le dernier accident mortel d'un Mirage F-1 dans les mêmes conditions d'exercice remonte à juin 1985. dans le Gard.

Arrêt de travail des ouvriers du Livre

Dans un communiqué, le syndicat CGT du Livre parisien explique les arrêts de travail qui ont lieu le jeudi 21 mai : *« Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT, réuni à la Maison du Livre le lundi 18 mai, après avoir analysé la forte participation des ouvriers de la presse parisienne aux meetings d'entreprise et à la manifestation du 14 mai pour la défense de la Sécurité sociale, des libertés syndicales, de l'emploi et de la paix, a décidé de s'inscrire dans la journée d'action de la FILPAC-CGT du 21 mai sur les revendications spécifiques des travailleurs du Livre.*

» Le Comité intersyndical du Livre parisien affirme sa ferme volonté d'aboutir sur les problèmes actuellement en suspens, tant sur l'emploi et la normalisation des listes d'effectifs que sur les conséquences de la modernisation, des redéploiements et restructurations, etc., dans les entreprises.

» Le Comité intersyndical du Livre parisien a décidé de faire du 21 mai une première journée de lutte et d'action par un arrêt de travail d'une heure dans les entreprises sur les journaux datés du 22 mai.

» Les travailleurs de la presse parisienne ont mis à profit ces arrêts de travail pour participer à des délégations auprès des directions, afin d'appuyer les revendications déposées par le Comité intersyndical du Livre parisien et dans la perspective de la réunion qui se tiendra le 29 mai 1987 au Syndicat de la presse parisienne. »

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

EN DIRECT DE LYON : LE PROCES BARBIE 3615 + LEMONDE

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 mai

Légère reprise : + 0,48 %

La Bourse de Paris s'est légèrement raffermie le 21 mai en séance du matin, l'indicateur gagnant 0,48 %. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Navigation mixte (+ 1,9 %), Bongrain (1,8 %), Michelin (1,8 %). En repli figuraient Télématique (– 0,6 %) et Sanofi (– 0,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475	473	475
Agence Havas	....	....	....
Air Liquide (L')	700	709	706
Bancaire (Cie)	706	713	713
Bongrain	2700	2720	2750
Bouygues	1176	1170	1183
B.S.N.	4951	4980	4995
Carrefour	3265	3260	3300
Chargeurs S.A.	1482	1485	1505
Club Méditerranée	619	632	628
Eaux (Gén.)	1315	....	....
ELF-Aquitaine	384	384	385
Essilor	3400	3400	3400
Lafarge-Coppée	1545	1570	1562
Lyonn. des Eaux	1525	....	....
Michelin	3280	3300	3340
Midi (Cie)	1498	1501	1504
Moët-Hennessy	2310	2310	2324
Navig. Mixtes	1030	1045	1050
Oréal (L')	4110	....	....
Pernod-Ricard	1016	1022	1020
Peugeot S.A.	1520	1525	1530
Saint-Gobain	414	417	420
Sanofi	813	813	810
Source Perrier	749	752	752
Télémécanique	2920	2940	2900
Thomson-C.S.F.	1474	1480	1490
Total-C.F.P.	532	....	....
T.R.T.	2480	2480	2480
Valéo	562	570	569

Le numéro du « Monde » daté 21 mai 1987 a été tiré à 472 529 exemplaires

A B C D E F G

(Publicité)

Avant que j' imprime ces 25 lignes, lisez !

25 lignes de 80 caractères sur l'écran.

Duriez vous présente...

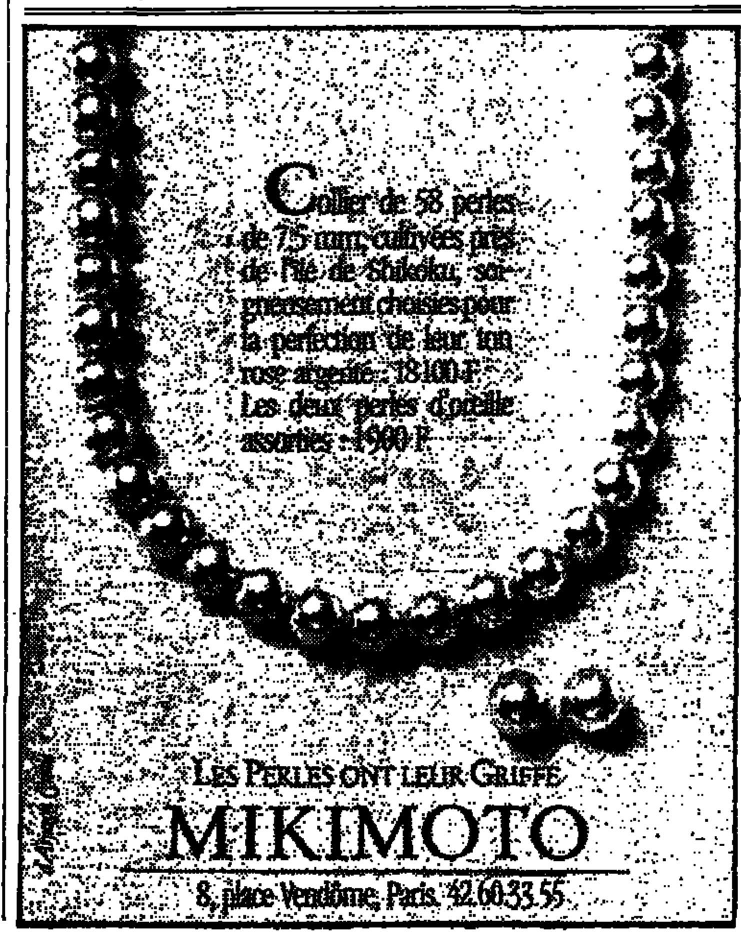
... LE COMBLE de la simplicité en machine à écrire, c'est la Brother EM 1000.

Formule WYSIWYG (What You See Is What You Get). Vous tapez une ou plusieurs pages, vous les voyez, grandeur nature, dérouler sur l'écran. S'il y a lieu, vous corrigez, déplacez, recommencez, ajoutez, et... TAGADAC ! La machine frappe le texte à toute vitesse. Tel quel.

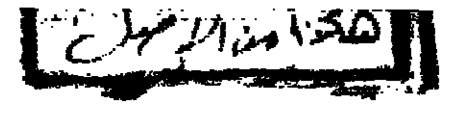
La Brother de chez Duriez a été faite pour ceux qui ne veulent pas entendre parler d'apprentissage. Il faut que la machine comprenne toute seule ! Et que ça saute !

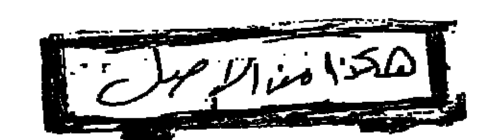
● 25 lignes de 80 caractères visibles ● Traitement de texte ● Mémoire 40 Ko ● Frappe 20 caractères/sec. ● Caractères gras ● Soulignement automatique ● Ruban longue durée en cassette ● Recherche et remplacement de mots ● Lignes verticales ● Nombreux types de belles écritures sur marguerites ● La qualité Brother est très appréciée ● Une travailleuse de choc ● Garantie 1 an ● Service après-vente et dépannage chez vous sur simple appel ● Prix spécial Duriez : 13 908 F ttc (11 726 F ht) ● Options : ● Alimentation papier feuille à feuille ou en rouleau ● Lecteur disquettes 3 pouces et demi, 180 Ko.

3, r. La Boétie (St Laz.)
132, Bd St-Germain, 6e



10 GRANDS JOURS EXCEPTIONNELS
DU 13 AU 23 MAI
(Dimanche excepté)
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT) (moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5000 F MINIMUM [1]
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
PARIS 10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 45.31.16.32. Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél. 45.89.49.89. Métro Porte-d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél: 42.08.86.60. Métro Jaurès
LYON 72, rue Molière, 69003 LYON
Tél. 78.95.03.88.
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 10 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers

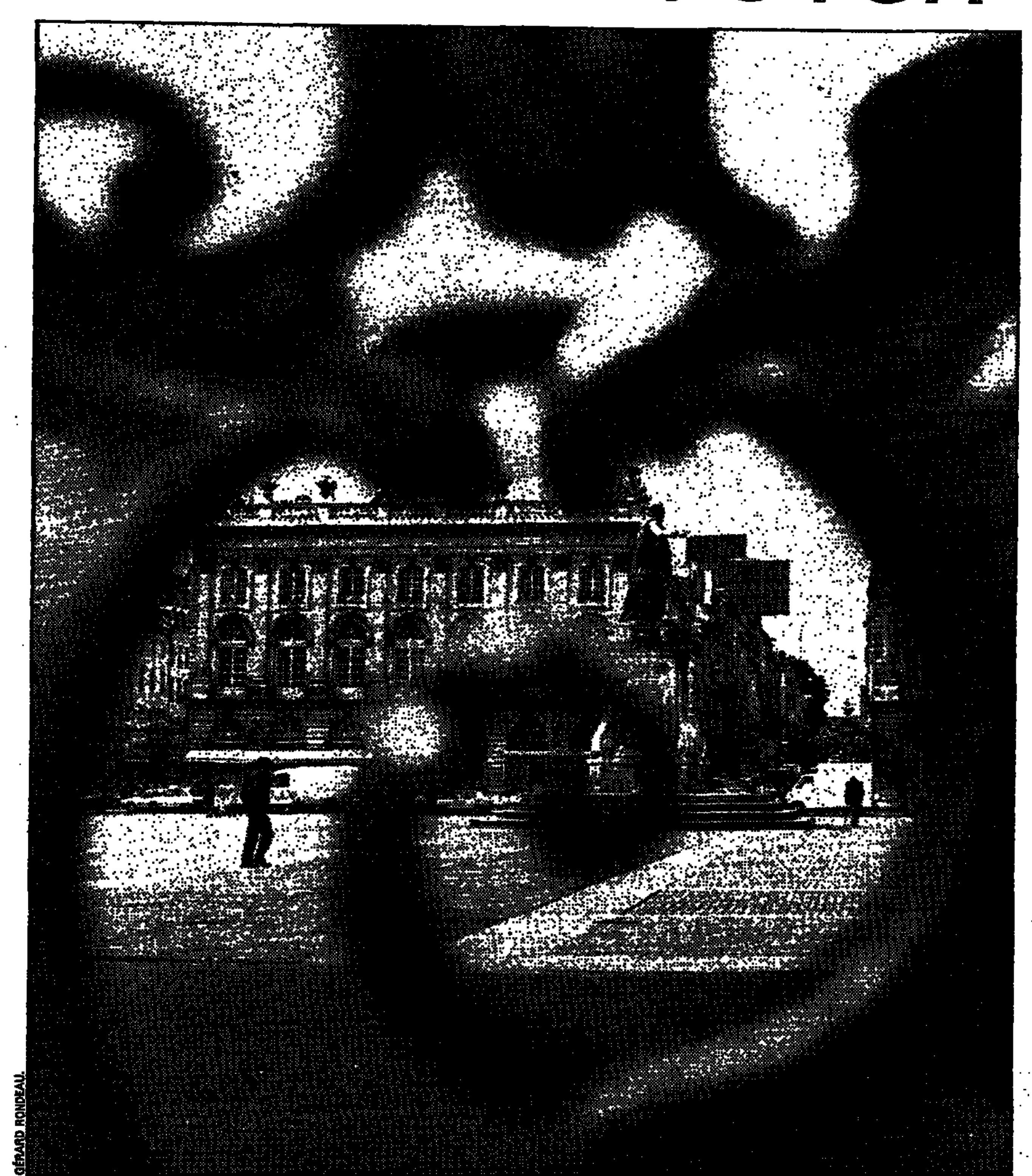




Le Monde

Supplément au numéro 13160 — Ne peut être vendu séparément — Vendredi 22 mai 1987

VILLES AU FUTUR



GÉRARD RONDEAU

NANCY est une des deux capitales — historiques du moins — de la Lorraine. Ce n'est pas la Lorraine industrielle telle qu'on l'imagine en crise grave, en désarroi profond.

La ville a connu ses crises, crises urbaines analogues à celles qu'ont traversées bien des métropoles françaises. Rien de définitif, au contraire. Les Nancéiens, avec le pragmatisme qui les caractérise, ont su depuis des années gérer leur patrimoine, soigner leurs affaires et, dans des secteurs comme celui de la recherche ou de l'économie fine, tracer des voies nouvelles et souvent originales.

Ce dont ils paraissent souffrir aujourd'hui, ce serait plutôt d'une sorte de complexe d'effacement et de discrétion, de bon aloi sans doute, mais de mauvais rapport dans le monde communiquant où ils sont plongés.

NANCY

Derrière les grilles

SUR la place Stanislas, au cœur de la ville, les célèbres grilles créées par Jean Lamour viennent d'être redorées à l'or fin. La ville des ducs de Lorraine ne renie pas ses dix siècles d'histoire. Mais, à l'aube de l'an 2000, ce passé prestigieux masque trop souvent les capacités économiques, scientifiques et universitaires de Nancy.

Qui sait, hors de la Lorraine, qu'un habitant de la ville sur dix est un étudiant et qu'un sur cent est un chercheur ou un universitaire ? Qu'on trouve ici trois cents directions régionales d'entreprises lorraines, nationales ou internationales, dont quinze banques différentes et une des premières Bourses régionales ? Que Nancy abrite quelque trois cents laboratoires de recherche, dont une trentaine propres, ou associés, au CNRS, sans compter les unités INSERM ou celles de l'énorme Institut national de recherche et de sécurité (INRS) ? Etonnante carte de visite pour une ville trop méconnue.

Un récent sondage portant sur l'image de marque de Nancy à l'extérieur la présentait comme une ville minière. Comment se tromper à ce point sur la réalité contemporaine d'une cité essentiellement bourgeoise qui a toujours tenu soigneusement à l'écart toute industrie trop polluante ? Sans doute parce que ses dix siècles d'histoire pèsent très lourd sur sa réputation. Sans doute aussi parce que, sûre de ses atouts actuels, Nancy vit confortablement, sans ostentation, oubliant parfois qu'aujourd'hui il importe non seulement de savoir faire mais aussi de faire savoir.

Certes, il est plus flatteur — mais aussi plus facile — de vanter le superbe palais ducal René II, conservé en vieille ville, que de rappeler que l'université Nancy-I vit naître le fameux mouvement « Bourbaki », qui repensa toute la présentation des mathématiques.

Mais le télescopage incessant entre le passé de la ville et son image de marque s'explique également de façon plus subtile par le fait que le potentiel scientifique et universitaire de Nancy est loin d'être récent. Allez construire une campagne de promotion fondée sur l'établissement, en avril dernier, d'un pôle d'excellence d'informatique à Nancy alors que ses laboratoires de recherche sont parmi les plus anciens de France ! Allez vanter le dynamisme de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC), qui vient tout juste de créer, au début de ce mois de mai, une chaire unique en France de « génie chimique des milieux complexes », financée par l'industrie, alors que l'école a célébré, au début de l'année, ses cent ans...

En fait, si on connaît mal Nancy, Nancy se connaît aussi très mal. La municipalité a eu l'idée de lancer, il y a quelques mois, une opération de promotion interne baptisée « Nancy points forts ». Durant deux jours, les universités, les patrons de PME et les chercheurs se sont enfin « affichés », se livrant au jeu des questions-réponses avec les autres Nancéiens.

Ce dialogue a pris les allures d'un véritable électrochoc tant pour les milliers de visiteurs qui défilèrent au Palais des congrès que pour les milliers d'animateurs — trop discrets — de la ville. Beaucoup ont enfin découvert, ces jours-là, que Nancy existait très fortement dans la majorité de ces secteurs de pointe qui font d'aujourd'hui l'avenir d'une cité. Souvent même avec des décennies d'avance...

Quelques exemples encore. En 1950, en liaison avec le département, l'université fondait le toujours très actif Centre européen universitaire, dans l'intention (déjà) d'attirer en Lorraine des étudiants et enseignants du monde entier pour qu'ils puissent se consacrer à l'étude des problèmes posés par la construction de l'Europe. Plus récemment encore, en 1967, l'université fondait le Centre pour un trésor de la langue française, sous l'impulsion du recteur Paul Imbs, qui fut également, au côté de Jack Lang, la cheville ouvrière du Festival mondial du théâtre universitaire, aujourd'hui disparu.

Au dernier recensement, pour une poignée d'habitants, Nancy-Centre est passé en deçà de la barre des 100 000 habitants, alors que son district, regroupant 17 communes, forme une agglomération de 306 000 habitants. Population qui la place au second rang de l'est de la France, juste après Strasbourg et devant Metz, sa sœur rivale. Rivalité ou complémentarité ? Antagonisme ou complicité ? Entre les deux métropoles lorraines, reliées par 60 kilomètres d'autoroute, dont l'une a choisi pour devise « Qui s'y frotte s'y pique » et l'autre « Paix dedans, paix dehors », il y a un fluctuant « Je t'aime, moi non plus ».

De plus sourdes querelles, de plus feutrés divorces minent souvent la dynamique nancéienne. Est-ce pour cela qu'aucun maire n'a pu ici terminer un second mandat ? *« Le drame de Nancy, c'est d'avoir trop de matière grise »*, estimait récemment, mi-ironique mi-sérieux, un responsable de la ville qui, il est vrai, ajoutait aussitôt : *« Il vaut mieux gérer l'abondance que pallier la pénurie. »*

Ce que Nancy fait avec détermination dans un secteur sensible, l'urbanisme : vaste opération d'aménagement entre la Meurthe et le canal, rénovation des cités HLM mais aussi, plus simplement, ravalement des innombrables façades multicentenaires du centre ancien. C'est la première surprise du visiteur qui découvre la ville, ses nombreuses rues piétonnes, ses maisons de style bien préservées — peu de blocs de béton hormis une tour incroyable de vingt-deux étages devant la gare, — ses modernes trolleybus électriques non polluants, son millier de commerces installés en bordure de la place Stanislas.

Les traces du passé sont toujours là à côté du bouillonnement de la vie moderne. C'est ce qui donne à Nancy son style et son charme. Celui par exemple qu'a su apprécier Michel Platini, qui, ces jours-ci, a décidé de rentrer au pays, chez lui, à Nancy, en Lorraine.

JEAN-LOUIS BÉMER.

TLF

Centre National de la Recherche Scientifique

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle en 16 volumes dont 12 déjà parus.

"Tel qu'il est aujourd'hui, le "Trésor de la langue française" est, sans aucun doute possible et de loin, le meilleur de nos dictionnaires de langue, Littré compris ; le plus moderne et le plus original des grands "trésors" nationaux."

J. Cellard, "Le Monde"

GALLIMARD

André Rossinot, coureur de fond

Une réussite constante, constamment surprenante

AU premier abord, comme sur ses photos, André Rossinot ressemble à l'idée – plutôt au cliché – que l'on se fait du notable radical. Pour un peu, on situerait *ses racines dans le Sud-Ouest* du confit et du cassoulet. Sauf qu'il est Lorrain de bonne souche et que sa rondeur avenante, sa sociabilité naturelle, son talent pour suggérer des arrangements acceptables, ne suffisent pas à le dépeindre de manière pleinement satisfaisante. Même ceux qui le connaissent bien n'en font pas si facilement le tour et s'interrogent à son sujet.

Son parcours politique ressemble à la course d'un coureur de fond qui arrive premier sans mener le train : il ne livre pas davantage d'indications, sinon qu'il est dépourvu d'aspérités, qu'il ne révèle pas de faute, qu'il est marqué par une réussite constante et constamment surprenante.

Dans l'espèce radicale, André Rossinot appartient à la branche, peu étudiée de ceux qui savent établir le contact avec les autres sans retenue apparente mais, aussi, sans se livrer. Il sait écouter, son regard vif reste à l'affût, et il ne dit pas plus qu'il n'a l'intention de dire. C'est, peut-être, la filiation lorraine qui se manifeste de la sorte chez ce fils d'un instituteur rural, né à Briey le 22 mai 1939.

J.J.S.S. puis V.G.E.

A l'époque, l'instituteur assurait souvent le secrétariat de la mairie et rendait de nombreux services aux administrés. Sans s'attarder outre mesure sur ses origines, le maire de Nancy verrait là le début de son initiation à la chose publique. Aujourd'hui, son père n'est-il pas, comme lui, maire d'une commune du département, celle d'Olley et, précise-t-il en riant, inscrit au Parti radical ?

En 1950, à onze ans, il est envoyé au lycée Henri-Poincaré à Nancy. C'est la découverte de la ville – un événement – et la période favorable à la formation de solides amitiés nancéennes. Le jeune Rossinot envisageait d'enseigner les sciences, mais se tourne finalement vers la médecine. Dès la première année, il *s'engage dans* le *syndicalisme étudiant* avec suffisamment d'ardeur pour se voir contraint de redoubler mais, aussi, pour accéder aux postes dirigeants, après avoir créé une coopérative de reproduction de documents et une librairie pour étudiants.

On est encore loin de la politique, encore qu'avec sa bande d'amis le jeune Rossinot adhère au Mouvement fédéraliste européen. Comme il habite un grand ensemble immobilier, il participe activement aux amicales de locataires et au fonctionnement de la maison des jeunes. Itinéraire connu : il vient *progressivement à la politique par* le circuit des mouvements associatifs où tant d'équipes municipales puisent lorsqu'il faut composer une liste.

C'est ce qui lui arrive en 1969, à la faveur d'une crise municipale qui vit succéder Marcel Martin, sénateur d'opposition centriste, à l'époque, à Pierre Weber, député républicain indépendant. Il était conseiller municipal avant, souligne-t-il, d'être consacré docteur en médecine. Il le sera peu après et s'installera comme oto-rhino-laryngologiste, en conservant un lien avec l'enseignement universitaire (l'anatomie) et le CHU où il sera attaché de consultation.

Notre jeune conseiller cherche encore sa voie et s'intéresse à deux tentatives de renouvellement du jeu politique : la relance du Parti radical sur le thème de la réforme, cher à Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui était alors député de Nancy, et la création des clubs Perspectives et Réalités, dans la mouvance giscardienne. En 1974, il adhère au nouveau radicalisme et fonde un club en Meurthe-et-Moselle. Comme le note un de ses pairs, ni l'étiquette radicale ni son appartenance à la franc-maçonnerie – qui, plus tard, lui permettra de ne pas être ignoré par la gauche au pouvoir – ne le desserviront dans une ville qui, pourtant, ne se reconnaît pas dans ce profil.

A partir de 1974, une nouvelle *crise municipale* aboutira (en 1977) à la désignation d'un nouveau maire, Claude Coulais, alors secrétaire d'Etat, chef de file d'une liste correspondant à la majorité présidentielle, dans laquelle André Rossinot figure en bonne place : *il est* deuxième adjoint, chargé des affaires sociales, président de l'Office des HLM.

Aux élections législatives de 1978, il se retrouve dans « la corbeille des investitures », à charge pour lui de se faire les dents dans la troisième circonscription, où se représente Pierre Weber, l'ancien maire. Il est élu, et crée une nouvelle surprise en 1981 en se faisant réélire *dès le premier tour.*

GÉRARD RONDEAU

Après coup, ses amis comme ses adversaires voient bien les raisons de ces succès, qu'ils n'avaient pas toujours prévus. Homme de terrain, très présent, proche des gens avec un grand sens du contact humain, André Rossinot travaille beaucoup sans y paraître et assimile facilement les dossiers. C'est ainsi qu'il se constitue une base électorale jusque dans les quartiers populaires. *« Il a un grand talent pour cela et des capacités physiques stupéfiantes »*, reconnaît François Borella, PS, chef de file de la minorité de gauche au conseil municipal.

A l'évidence, André Rossinot est doué pour la conquête des suffrages. Il ne le prouve qu'au moment du résultat, et on ne le voit pas venir. On ne le voyait pas, car, maintenant que son habileté est connue, on se demande jusqu'où il va aller.

Le second mandat

Ce diable d'homme mène parallèlement une carrière nationale, après des débuts, suivant sa méthode, modestes. En 1979, il fait équipe avec Didier Bariani, et se retrouve au secrétariat général du Parti radical, responsabilité secondaire dans un petit parti. Mais, en 1983, il en devient le président, leader d'une composante de l'opposition de l'époque au moment où celle-ci a besoin de tout son monde. Séduit par les *qualités intellectuelles de M. Giscard* d'Estaing et son allant réformateur dans les premières années de son septennat, il se rapproche ensuite de Raymond Barre et entretient des contacts officiels et officieux avec les autres radicaux, ceux du MRG.

A Nancy, ce bon second prend la première place aux élections municipales de 1983, après que le maire sortant, Claude Coulais, eut décidé de ne pas se représenter. Par quel miracle advint cet effacement opportun ? Les uns invoquent la fatigue et la fragilité de Claude Coulais, les autres l'entreprise de *déstabilisation d'André Rossinot, ou* le résultat logique d'un rapport de force. Tous se réfèrent à cet étrange sort qui pèse depuis si longtemps sur la ville de Nancy et qui a empêché les précédents maires d'accomplir deux mandats. Les données exactes et supposées de cette succession alimentent encore les conversations nancéiennes mais, comme le souligne Claude Huriet, président du conseil général, sénateur de l'Union centriste, *« il n'y a pas eu de drame pour Nancy, pas de nouveau déchirement »*. Et c'est ainsi qu'André Rossinot fut élu à la tête d'une liste allant du RPR au Parti radical.

Devenu ministre chargé des relations avec le Parlement en 1986, dans le gouvernement Chirac, le maire de Nancy s'emploie à jouer dans les deux Assemblées un rôle qu'il connaît parce qu'il l'a déjà rodé en Lorraine et chez les radicaux : celui de rassembleur, de fédérateur, qui suppose un certain talent, sinon pour rapprocher les contraires, du moins pour régler les conflits. *« Il estime*, dit l'un de ses proches, *que les conflits et les crises font partie de la vie politique, et qu'il faut apprendre à les gérer. »*

C'est donc ce qu'il fait lorsqu'il suggère à Pierre Messmer et à Jean-Marie Rausch, le maire de Metz, d'accepter *« la paix des braves »* et d'accomplir, chacun, une moitié du mandat de président de région qu'ils se disputaient ; lorsqu'il propose aux radicaux de gauche de discuter sur des thèmes précis pour trouver des points de rapprochement ; lorsqu'il prépare, en petit comité, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale.

A cet égard, il est naturellement cohabitationniste, ce qui n'est pas prisé de tout le monde. Ainsi son entente avec Jacques Chirac l'a-t-elle éloigné de Raymond Barre, dont *« le coordinateur »* en Meurthe-et-*Moselle est Claude Huriet. Il y a là* une rupture de fait.

La question qui passionne les Nancéiens est celle du second mandat. Le mauvais sort sera-t-il conjuré et pour quel avenir offert à la ville ?

L'objectif d'André Rossinot est de renverser, notamment par une action de catalyse, le cours des choses qui a accompagné le lent déclin de Nancy et, par là, favorisé une singulière instabilité. *« On consommait du politique pour se défouler »*, dit-il. A cette fin, il parle volontiers en termes de partenariat, d'entente. Préoccupation assez partagée et qui explique que, sans réduire complètement les querelles de clans, ou supprimer les ambitions personnelles, la nécessité de la cohésion, qui garantit la continuité dans l'action, s'impose.

Le professeur Huriet souligne, par exemple, l'accord existant entre la ville et le département sur les grands dossiers, même si les discussions sont parfois *« musclées »* entre un président du conseil général qui a – selon l'un de ses adversaires – réussi la délicate phase de la décentralisation et un maire dont on redoute *« les tendances hégémoniques »*. Pour que les choses soient claires, Claude Huriet note que le *président du conseil général doit rester* un facteur de cohésion et d'équilibre et que, dès lors, ses fonctions sont incompatibles avec celles de maire de Nancy.

Chasses gardées

Même discours chez le jeune président du District urbain, Claude Gaillard, ingénieur de formation, et qui entend gérer le bien collectif suivant les critères et les contraintes de la gestion d'entreprise. S'il se passionne pour le puissant pouvoir économique qu'il détient et anime, il se garde *d'empiéter sur le pouvoir politique* du maire de Nancy, dont il est l'un des principaux adjoints. Le partage des rôles va assez loin puisque c'est André Rossinot qui a pris le risque de favoriser l'avènement d'un rival en envoyant au District ce jeune manager en quête d'une consécration politique, qu'il espère trouver aux prochaines législatives. Pour l'heure, Claude Gaillard semble penser que lui au District et André Rossinot à la mairie de Nancy, cela peut faire un ticket gagnant contre les plus mauvais sorts.

Bref, sauf accident de parcours, il ne devrait pas y avoir de nouveau *changement à vue*, à Nancy. *Mais*, justement, il n'y en a jamais eu, au-delà des personnes, assure avec force François Borella. L'universitaire se fait sévère et utilise sa grande connaissance de la ville pour dénoncer une *« gestion électoraliste »*, la même, dit-il, depuis quarante ans. Beaucoup de visites de quartier, de fêtes, d'inaugurations, mais *« pour les grands desseins, c'est zéro ! »* Il fulmine contre les réalisations urbanistiques, une activité culturelle non maîtrisée, l'absence de politique à l'égard du tertiaire supérieur. *« Une ville qui est passée de 130 000 habitants à 95 000 en dix ans, cela prouve que quelque chose ne tourne pas rond, non ? »* Une autre conseillère municipale, ultra-minoritaire, Françoise Hervé, dénonce, elle aussi, ce qui lui paraît une absence de réflexion et de grand projet, au profit *« d'une politique de circonstance »* dans une ville qui, selon elle, a besoin de *« reconstruire son identité »*.

L'identité de Nancy ? André Rossinot estime qu'elle est à refaire, au-dedans et au-dehors. Cela suppose que la ville sorte de la langueur où l'avaient laissée ses années fastes de l'après-1870, et qu'elle cesse de donner d'elle-même au reste du pays, comme l'a revélé un sondage, l'image de la cité charbonnière qu'elle n'a jamais été. En témoigne la blancheur retrouvée de ses vieux murs.

ANDRÉ LAURENS.

METZ
Champigneulles
Maxéville
MALZÉVILLE
Essey-lès-Nancy
St-MAX
Meurthe
A 31
PARIS
PLACE STANISLAS
Canal de la Marne au Rhin
Aéroport de Nancy-Essey
TOMBLAINE
LAXOU
Villers-lès-Nancy
Jarville-la-Malgrange
Laneuveille-devant-Nancy
Heillecourt
VANDŒUVRE-lès-Nancy
D 974
A 330
A 33
N 4
Canal
Epinal
STRASBOURG
0 1 2 3km

Des points sensibles

1 Le grand ensemble du Haut-du-Lièvre : une réhabilitation difficile

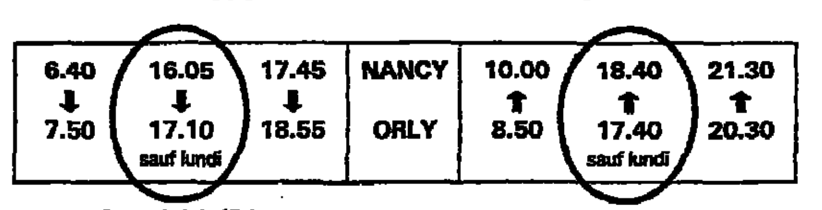
2 L'ancienne manufacture des tabacs : l'usine des formations nouvelles

3 Le bassin Sainte-Catherine : le futur centre de la ville

4 Le technopôle de Nancy-Brabois : le village de l'avenir

AÉROPORT DE NANCY-ESSEY 83.21.56.90

NOUVEAU AVEC T.A.T.
une 3e fréquence NANCY-ORLY
HORAIRES PARIS-ORLY



6.40 ↓ 7.50	16.05 ↓ 17.10 sauf lundi	17.45 ↓ 18.55	NANCY ORLY	10.00 ↑ 8.50	18.40 ↑ 17.40 sauf lundi	21.30 ↑ 20.30

* Ces vols bénéficient de réduction

HORAIRES LYON

6.50 ↓ 8.00	17.00 ↓ 19.20 Via Metz par navette	NANCY LYON	10.50 ↑ 8.40 Via Metz par navette	21.10 ↑ 20.05

Horaires Nice et Ajaccio nous consulter

Quotidien du lundi au vendredi

AVEC



Vous avez au moins 23 ans
le niveau du bac
et une expérience professionnelle

Vous souhaitez à terme être capable d'occuper un emploi de direction ou de cadre de gestion au sein d'une entreprise relevant de l'hôtellerie ou de la restauration.

La CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE de Meurthe-et-Moselle

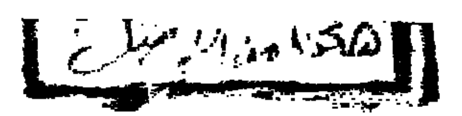
vous propose à compter du 18 novembre 1987 de suivre la formation de son
INSTITUT DE PROMOTION COMMERCIALE



Renseignements :

Centre Consulaire de Formation
I.P.C. Hôtellerie-Restauration
3, rue du Mouzon - 54520 Laxou
Tél. : 83.96.65.84





ECUREUIL
DE NANCY
INVENTE-MOI
ENCORE
LE FUTUR

Au 3e millénaire, cet enfant sera homme de décision. Et pour satisfaire à ses projets d'Avenir, chaque jour nous anticipons et nous lui inventons le Futur.
Chaque jour, nous innovons et nous perfectionnons nos approches, nos produits, nos services et nos équipes.
A Nancy, cette mutation a commencé.
C'est notre volonté.

Modernité

Un esprit d'avant-garde anime notre Entreprise.
Ainsi, dès février 1986, au Centre Commercial Saint-Sébastien, fonctionnait, pour la 1re fois en France, la première Agence Bancaire du Futur : 100 % Conseil, 100 % Automatique.
Un an de fonctionnement déjà. La réussite est là. Nous transformons déjà d'autres agences sur ce modèle.
5 cette année.
C'est ainsi que nous inventons le Futur.
Concrètement.

Efficacité

Notre objectif : consacrer notre temps au conseil des clients et leur offrir le meilleur service.
A Nancy, nous y parvenons grâce à un Conseil de Surveillance avisé et à un Personnel compétent.
Avec 300 000 comptes, nous gérons 4,7 milliards de francs de dépôts.
Avec un effectif de 150 personnes.
C'est ainsi que nous maîtrisons l'approche du Futur.

Caisse d'Epargne Ecureuil de Nancy

Signe Nancy



La dérive d'un paquebot de béton

Au Haut-du-Lièvre, 2 800 appartements en déshérence

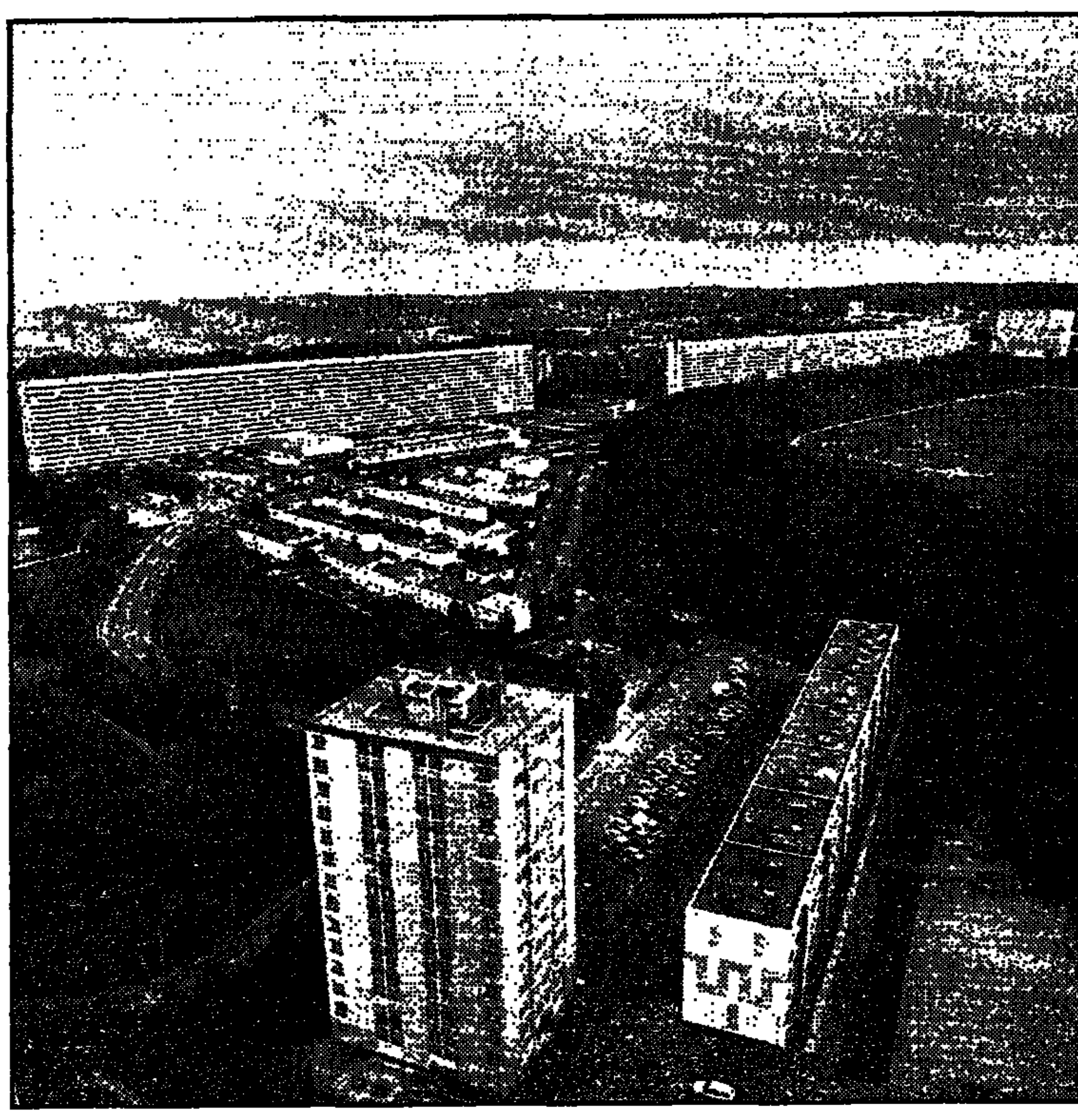
L'HISTOIRE du « grand ensemble » le Haut-du-Lièvre, qui domine la ville au nord-ouest, n'est pas banale. Qui aurait imaginé il y a vingt ans que ces immeubles au départ si prisés par tous les Nancéiens allaient être progressivement désertés, puis habités par les plus défavorisés ?

Après la seconde guerre mondiale, Nancy connaît, comme toutes les grandes villes, une crise du logement. En 1956, le projet d'urbanisation du plateau Haut-du-Lièvre est confié à un architecte de renom, Bernard Zehrfuss, premier Grand Prix de Rome. Trois ans plus tard, le premier locataire pénètre dans ce qui restera longtemps le plus long bloc de béton d'Europe : 402 mètres et quinze niveaux ! A cette « barre » viennent s'en ajouter d'autres tout le long de l'avenue Raymond-Pinchard. Linéarité et monotonie. Au total environ 2 800 appartements HLM.

Il fallait un sens aigu de l'ironie pour baptiser ces centaines de milliers de mètres cubes de béton Cèdre bleu, Tilleul argenté, Hêtre pourpre, Blanc Sycomore, les Bouleaux, Lilas, Marronnier rouge.

Quinze ans plus tard, le grand ensemble est passé de mode au profit des maisons individuelles. La paupérisation du quartier commence. Un effet « boule de neige ». En 1968, les ouvriers-employés représentent 63 % de la population active. En 1982, la proportion grimpe à 82 %. Le Haut-du-Lièvre acquiert vite la réputation d'un « ghetto social » voire d'une « médina » : 3 % d'étrangers en 1968, 5 % en 1975 et 21 % en 1982, en majorité maghrébins... sans compter les enfants nés en France, ajoute-t-on.

Au début des années 80, la part des logements vacants atteint le tiers de l'ensemble et menace son équilibre financier ; il faut chauffer des appartements vides. Aux grands maux les grands remèdes : l'Office d'HLM commande une enquête de « marketing social » au publicitaire Jacques Séguéla. « *Peut-on relouer le Haut-du-Lièvre ?* », lui demande-t-on. Ses conclusions aident à la mise au point d'un « plan quinquennal » de réhabilitation 1982-1987. La municipalité et l'Etat y consacrent 25 millions de francs et l'Office d'HLM 200 millions.



Sont rénovés tout d'abord l'intérieur des appartements (installations sanitaires et isolation phonique), les parties communes (peintures anti-graffitis et luminaires anti-vandales), puis les espaces extérieurs. Pour l'instant, cette réhabilitation n'a pu transformer le Haut-du-Lièvre en quartier aimé par ses habitants. Chaque semaine, plus de dix tonnes d'ordures passent par-dessus les balcons ! Malgré le nettoyage municipal bihebdomadaire, le pied des immeubles ressemble plus à une décharge publique qu'à une aire de jeux.

Avec la réhabilitation, les loyers augmentent. Mais, en 1983, la caisse d'allocations familiales (CAF) étend le bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL), bien supérieure à la simple allocation de logement ; si bien que n'ont intérêt à rester ou à venir s'installer au Haut-du-Lièvre que ceux dont les revenus sont les plus bas... les loyers étant pour eux presque intégralement – et directement – payés par la CAF à l'Office d'HLM. Les locataires vont et viennent. En 1984, 67 % sont arrivés il y a moins de cinq ans, 46 % depuis moins de deux ans ! Cette même année, sept habitants sur dix disposent de revenus inférieurs à 80 % du SMIC !

Aux yeux des travailleurs sociaux, le Haut-du-Lièvre devient un quartier d'assistés, de « laissés-pour-compte », de « salariés de la CAF ». Cinq millions de francs de prestations familiales y sont distribués chaque mois. Rapporté au nombre d'habitants, l'effort est près de trois fois supérieur à celui qui est consenti sur l'ensemble du département.

Avec 3 200 F par mois

Plus d'une famille sur cinq est monoparentale. Beaucoup de femmes comptent sur l'allocation parent isolé (API), soit 3 200 F avec un enfant de moins de trois ans. Pour obtenir ce minimum vital, des couples se séparent fictivement tout en concevant régulièrement des enfants, expliquent les assistantes sociales.

La paupérisation est visible également à l'école. Dans les six classes de sixième du lycée Claude-Lorrain, 36 % des élèves ont un an de retard. De même, cent dix-sept enfants fréquentent la section d'éducation spécialisée (SES) destinée à ceux dont le QI est faible, soit quarante et un de plus qu'en 1975, trente de plus qu'en 1983... Malgré une sévérité accrue des critères d'admission, explique Mme Bernadette Münch, responsable de la section depuis douze ans. Pour elle, « *de plus en plus d'enfants subissent, inhibés, démotivés, de moins en moins aptes à construire un projet personnel vers la vie active* ».

Moins de délinquants qu'ailleurs

Contrairement aux idées reçues, les enfants d'immigrés ont moins de difficultés, car la cellule familiale maghrébine leur reconnaît plus de droits. De la même façon, expliquent les assistantes sociales, ce ne sont pas ces familles qui les sollicitent le plus : « *Elles sont plus stables, mieux organisées, plus solidaires, utilisent une alimentation plus économique, ont moins recours au crédit et aux achats de luxe.* » « *Toutes les conditions étaient remplies pour que le Haut-du-Lièvre soit à Nancy ce que les Minguettes furent à Villeurbanne* », soupire Patrick Descadilles, directeur de cabinet du maire, André Rossinot.

Pour aider à la réhabilitation du grand ensemble, la municipalité a su soutenir financièrement les travailleurs sociaux, « *qui portent à bout de bras ce quartier de 10 000 habitants* », reconnaît Patrick Descadilles. « *Comme une soupape, nous diminuons les tensions sociales* », disent-ils eux-mêmes, lucides et conscients de répondre aux besoins financiers urgents des habitants, pour le plus grand soulagement des pouvoirs publics.

Il s'agit des centres social et médico-social, de la MJC, de l'ACEAMM (Association des clubs d'enfants et d'adolescents, éducateurs spécialisés), des « Franca » (Francs et Franches Camarades), du Foyer évangélique d'accueil et de jeunes Buisson ardent, de la Mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes...

Les actions interassociatives sont les plus efficaces mais la tâche de leurs animateurs est devenue plus rude car le bénévolat se fait rare. Depuis quatre ans, une dizaine d'associations ont disparu, faute... d'associés. D'autres se créent, comme Solidarité chôm'espoir qui vient en aide aux chômeurs.

L'arrivée de sept cents étudiants a été favorisée pour enrichir sociologiquement le quartier et améliorer son image de marque. De plus, avec leur association Mosaïque, ils apportent une aide précieuse au travail extra-scolaire des enfants.

On a frôlé la catastrophe lorsque sont apparus les premiers signes d'une dangereuse vie souterraine. Le directeur de l'Office d'HLM, Hubert Gérard, s'est empressé de faire murer les caves. « *C'était devenu l'anarchie !*, dit-il. *Rien d'étonnant puisque l'Etat a laissé se créer ces grands ensembles sans assurer ses fonctions essentielles. Dans l'immeuble « Le Cèdre bleu » vivent trois mille sept cents personnes, la taille du petit bourg où je suis né !* »

Pour obtenir des unités plus « humaines », la réhabilitation a doublé le nombre de cages d'escalier. « *Chacune s'apparente tout de même à une grosse « rue verticale », avec quarante-cinq logements, où il serait bon que les policiers se promènent.* » Pourtant, malgré sa mauvaise réputation, il y a moins de délinquance au Haut-du-Lièvre que dans le reste de la ville.

« *Ce quartier a un passé récent très difficile, un présent chaotique, mais il est porteur d'avenir !* » Grâce à l'achat par le district des carrières Solvay (340 ha) au nord, la municipalité envisage, dans dix ou vingt ans, un réaménagement du plateau devenu un *nouveau* cœur de l'agglomération nancéienne. Transformer des logements en bureaux ? Raser purement et simplement ces gigantesques « cages à lapins » ou au moins quelques-unes d'entre elles ? Sans doute faut-il courir les deux lièvres à la fois, tenter de réparer de façon exemplaire cette erreur exemplaire.

FRANÇOIS KOCH.

LE RENDEZ-VOUS DES HOMMES D'ACTION

Deuxième Bourse Interrégionale française,
la Bourse de Nancy est une entreprise performante
et dynamique au service des entreprises et des épargnants.
Elle apporte à ses partenaires la vitalité indispensable
à leur développement et à leur croissance.
Alors, passez à l'action.
Rejoignez les 25 000 clients
et les 130 entreprises qui gagnent !
Rencontrez les Agents de Change.

Alain BUISSON
57, rue Saint-Jean
54016 NANCY CEDEX
83.35.17.85

Jacques DOUILHET
62, rue Stanislas - B.P. 220
54044 NANCY CEDEX
83.37.19.01

Roger KEMPF
10, rue Saint-Dizier
B.P. 518
54008 NANCY CEDEX
83.36.56.30

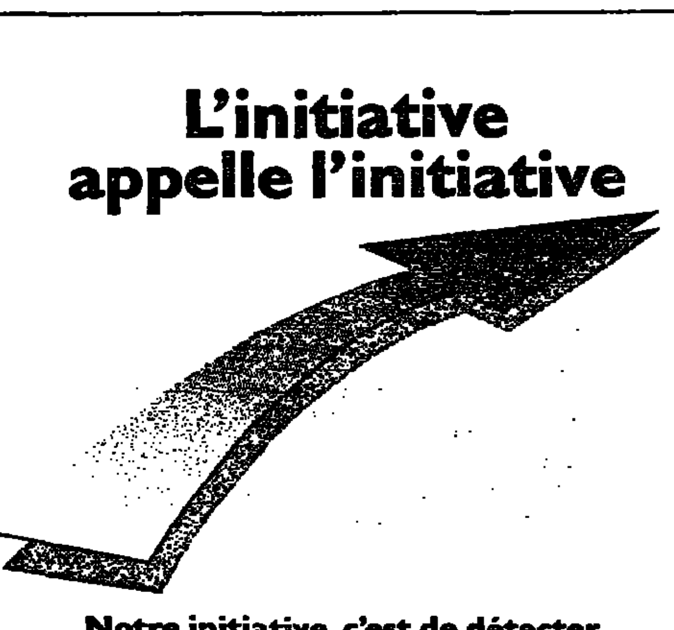
Thierry TUFFIER
21, rue de la Ravinelle
B.P. 355
54007 NANCY CEDEX
83.32.12.01

BOURSE INTERRÉGIONALE DE L'EST
40, rue Henri-Poincaré - 54000 NANCY - Tél. 83.36.56.97

TRAIT D'UNION NANCY



L'initiative appelle l'initiative



Notre initiative, c'est de détecter, susciter, accompagner vos initiatives. Toutes vos initiatives.

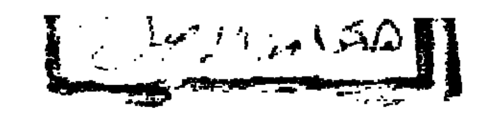
Un moteur pour l'action.
Prendre contact. Réagir vite. Trouver la solution. L'initiative n'est pas seulement un état d'esprit. C'est un moyen d'agir.
Pour nos clients, particuliers et chefs d'entreprise, et pour nous, SNVB, c'est notre conception de l'initiative.
Une source d'énergie. Un moyen d'avancer, d'entreprendre et de réussir. Dans le cadre de notre région et ouverts sur le monde.

Un échange. Un dialogue.
Quand un homme d'initiatives rencontre un homme d'initiatives, c'est qu'ils sont à la SNVB. Car l'initiative, c'est un échange, un dialogue, des moyens conjugués, plus forts d'être additionnés.

A nous de vous connaître pour détecter, susciter, accompagner vos initiatives. Au singulier. Et au pluriel.

Rapprocher les projets.
Ouvrir des marchés.
Inventer l'avenir.
L'initiative, c'est un raccourci. Le moyen d'aller plus vite vers l'objectif souhaité.
Le plus court chemin vers un projet, vers un marché, vers l'avenir. Question de moyens, capacité d'imaginer, de prévoir, d'inventer. Nous sommes d'accord ? Rencontrons-nous. L'initiative a sa Banque.

SNVB
LA BANQUE D'INITIATIVES
4, place André Maginot - 54000 NANCY



Foster à l'arraché

Un projet de salle polyvalente très discuté

LA ville bien-aimée de Stanislas Ier, se croyant dans les arènes de Nîmes, s'est jetée dans la gueule d'un loup qui a pour nom Foster. *A priori*, ces jeux du cirque devraient tout avoir d'une partie de plaisir. Norman Foster est, en effet, l'un des meilleurs et des plus célèbres architectes du monde, la tour de verre et d'acier qu'il vient d'achever à Hongkong suscitant une admiration quasi unanime. L'architecte britannique s'est aussi acquis une bonne renommée en France, en obtenant la construction d'un bâtiment culturel ultra sophistiqué en plein cœur de Nîmes, à la place des vestiges du Théâtre municipal. A la bonne renommée n'a pas manqué la ceinture dorée : une de ces bonnes petites polémiques qui font le sel de tout projet audacieux dans les quartiers anciens.

L'histoire a failli bégayer à Nancy où Foster s'est vu confier, par la mairie en décembre 1986, la réalisation d'un de ces équipements qui font désormais le chic et le look de toute municipalité : une salle de spectacles de trois mille cinq cents places et quelques éléments annexes, l'ensemble étant regroupé sous l'inévitable, le redoutable terme de salle « polyvalente ». Or, bien que les polémiques aient été moins sévères à Nancy qu'à Nîmes, bien que le projet ne vienne pas bousculer le sacro-saint patrimoine, le commissaire du gouvernement vient de déposer devant le tribunal administratif des conclusions visant à l'annulation de la décision du conseil municipal.

Une querelle, dont le fond est strictement architectural, se sera donc terminée une fois de plus par une décision purement administrative, les circonstances de l'attribution du marché n'ayant pas suivi les voies normales. La mairie, il est vrai, n'y est pas allée de main morte. Après avoir fait plancher, en 1985, soixante-dix-huit équipes sur l'aménagement des ports Sainte-Catherine et Saint-Georges, puis très normalement retenu trois équipes (François, Morisseau et Mazzucconi) leur demandant d'affiner leur projet, elle a fait soudain volte-face, laissant tomber les troits lauréats, leurs projets, le jury et les règles du jeu pour consulter, puis désigner l'outsider anglais. Le projet Mazzucconi, qui paraissait pouvoir l'emporter, est en particulier écarté, considéré comme trop coûteux.

Nous voilà donc avec le projet Foster. Dans la ville du fer, dans la ville de Jean Lamour, dans celle, surtout de Jean Prouvé, l'« ingénieur architecte », à qui serait ainsi rendu un bien tardif hommage, l'idée de choisir le plus brillant des « architectes ingénieurs » avait, certes, de quoi séduire. Mais pourquoi si mal respecter les formes ? Pourquoi donner l'impression d'un tel mépris des architectes et des règles en usage ? Pourquoi risquer une si hâtive volte-face dont les retombées électorales ne sont pas des plus certaines : l'architecture de Foster ne passe, en effet, pas pour la moins coûteuse qui se trouve...


Entre la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin, le bassin Sainte-Catherine au bord duquel devrait être édifiée la grande salle polyvalente conçue par Foster.

Le plus étrange, dans cette affaire, est que le projet Foster n'a rien de l'élégance transparente à laquelle il semblait devoir nous habitué.

Manifestement inspiré des grands hangars d'aéroport ou du « vocabulaire » des usines, il paraît totalement étranger au contexte nancéien, comme un de ces bâtiments clés en main dont des constructeurs occidentaux pressés font la triste et coûteuse offrande aux pays pauvres, et dont l'architecture se fiche du tiers, comme du quart-monde...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Des pistes pour la région

L'aéroport lorrain sera finalement à Louvigny

NANCY possède bien évidemment son aérodrome qui assure notamment trois fois par jour une liaison avec Paris, distant par ailleurs de deux heures quarante par le rail. C'est actuellement par là qu'il faut en passer pour s'envoler vers les cieux étrangers en attendant le « fameux » aéroport de Louvigny.

L'aéroport lorrain a mis plus d'un quart de siècle à faire son chemin péniblement, à mi-chemin entre Nancy et Metz. Impossible d'accroître la superficie de l'aérodrome militaire de Metz ou d'allonger la piste de celui de Nancy ; l'aéroport vosgien de Juvaincourt pouvait-il, lui, devenir l'aéroport régional ? Situé à plus de cent kilomètres de Metz, il était trop excentré, même si le poids de Philippe Séguin a permis toutefois à Juvaincourt d'être déclaré zone douanière par Jacques Chirac en avril dernier. Finalement, le 26 juin 1986, le conseil régional décide que ce serait Louvigny qui deviendrait l'aéroport de Lorraine. Décision acquise par les voix du PS, de l'UDF et du PC, le RPR et le Front national ayant voté contre.

Le financement sera assuré par l'Etat à hauteur de 35 % comme il l'avait proposé depuis longtemps, la Région Lorraine (32 %), le Fonds européen des équipements régionaux (20 %), le département de Meurthe-et-Moselle (7 %), la ville de Metz et le district urbain de Nancy (3 % chacun). Les élus du conseil général de la Moselle se sont quant à eux obstinément refusés à apporter leur contribution.

De même, la chambre de commerce et d'industrie de Moselle a annoncé que sa contribution serait seulement à hauteur de celle qu'elle verse pour l'actuel aérodrome de Metz.

Du côté de la Meurthe-et-Moselle, Michel Borriez, président de la chambre de commerce et d'industrie, a toujours été un défenseur acharné du projet, faisant bloc en cela avec le président du conseil général Claude Huriet et le ministre maire de Nancy André Rossinot, qui a mis tout son poids dans la bataille.

Dossier régional délicat, comme l'est celui du TGV-Est dont seul un trajet desservant et Metz et Nancy comme terminus satisferait la majorité des élus lorrains. *« Pas avant l'an 2000 »*, a précisé lapidairement Jacques Chirac lors de sa venue en avril dernier à Nancy. Des études sont en cours, notamment pour coordonner les arrivées dans la région parisienne du TGV-Nord et du TGV-Est en projet.

Mais en tout état de cause, même si des décisions sont prises rapidement, la mise en service d'un TGV-Est *« ne pourrait pas se faire avant 1997 ou 1998 dans le meilleur des cas »*, précise Philippe Essig, président de la SNCF. L'aéroport devrait pouvoir être ouvert courant 1990, au plus tard début 1991. *« Avec l'ouverture des frontières européennes, nous n'avions pas le temps d'attendre l'an 2000, l'aéroport nous permet de prendre au moins neuf ans d'avance »*, a pu conclure André Rossinot, maire de Nancy.

J.-L. B.

Le jardin du monde

DE la Sibérie aux îles chaudes et lointaines, la flore du monde s'est donné rendez-vous en Lorraine. Non pour une question de terrain ou de climat, mais sous l'impulsion d'une équipe dynamique qui s'est vu confier l'un des trois conservatoires mis en place par le ministère de l'environnement en 1974.

Certes, Nancy bénéficiait d'un passé glorieux dans le monde horticole à la fin du dix-neuvième siècle. Parallèlement, Emile Gallé, le célèbre verrier, éternisait dans la pâte translucide les formes des fleurs de son jardin ou celle des végétaux récemment introduits par les voyageurs botanistes de son époque. Sa passion pour les fleurs et ses remarquables connaissances botaniques allaient aussi conduire cet artiste à assurer pendant de longues années la vice-présidence de la société d'horticulture locale.

En cœur de ville, le jardin botanique Sainte-Catherine, créé en 1758, devenait bien exigu dans son petit hectare. Il fallait de l'espace, qui fut trouvé sur les communes limitrophes de Villers-lès-Nancy et de Vandœuvre. Plus tard, 10 hectares supplémentaires furent ajoutés, faisant ainsi du jardin botanique du Montet le plus vaste de France et un ensemble unique en ce domaine.

Ses objectifs, s'ils sont d'abord scientifiques, demeurent aussi éminemment éducatifs et culturels. Chaque jour en période scolaire, plusieurs groupes d'enfants viennent visiter la serre et découvrir des milliers d'espèces végétales exotiques.

Car la mission du jardin botanique de Nancy est double : réunir la flore de haute montagne non méditerranéenne actuellement en danger — c'est le rôle du Haut-Chitelet, annexe vosgienne implantée à 1 200 mètres d'altitude — et sauvegarder les espèces menacées des DOM-TOM, groupées, elles, dans les serres du Montet.

Pour réchauffer l'atmosphère qui doit voir prospérer aussi bien des plantes de la haute Amazonie que des îles du Pacifique, on a couvert plus de 2 000 mètres carrés de serres tropicales parfaitement automatisées pour recréer les conditions climatiques les plus favorables. Elles permettent d'observer lianes et fougères arborescentes d'une jungle à la Tarzan, comme les plantes des déserts, souvent plus secrètes et piquantes. Au total, plus de quatre mille espèces.

Environ 4 kilomètres d'allées incitent à la promenade dans les jardins extérieurs au sein de collections thématiques qui s'élaborent au fil des années : histoire des plantes, valeur ornementale, écologie, alpinum, arboretum, plantes médicinales, plantes toxiques, fougeraie...

Plusieurs projets séduisants sont en cours d'étude : une collection de haies sous forme de labyrinthes ; un choix de végétaux utilitaires ; une roseraie ; des variétés anciennes ; un jardin en hommage aux grands horticulteurs lorrains, composé de plantes qu'ils ont améliorées ou obtenues (lilas, deutzias, pivoines, bégonias, etc.) ; et peut-être, un jour, si les moyens le permettent, une reconstitution du jardin d'Emile Gallé...

MICHÈLE LAMONTAGNE.

Au cœur de la Lorraine et de l'Europe

l'Université de Nancy II

DES ETUDES CLASSIQUES AUX FORMATIONS DE L'AVENIR

QUELQUES CHIFFRES
- Etudiants : 12.252 (+ 26,5 % en 5 ans)
- Diplômes :
  - d'Etat : 129 (1er cycle 25 - Licence 25 - Maîtrise 24 - D.E.A. 16 - D.E.S.S. 5 - Doctorats 34)
  - d'Université : 32
- Equipes de recherche : 37 (9 formations associées au CNRS - 6 formations recommandées, 6 projets prioritaires, 16 équipes reconnues par l'Université)

TROIS COMPOSANTES
- Droit, Sciences Economiques, Gestion
- Lettres, Sciences Humaines
- I.U.T. départements tertiaires

FORMATIONS ET RECHERCHES

A Nancy II, on peut mener des études complètes en Droit, Sciences Economiques, Lettres, Langues, Sciences Humaines, etc... et on peut aussi s'engager dans des formations plus spécifiques et en pleine expansion, telles que la Gestion des entreprises, la Communication écrite et audiovisuelle, les Etudes européennes.

UNIVERSITÉ DE NANCY II
25, rue Baron Louis
54000 NANCY – Tél. 83.37.12.97





IMPLANTATIONS NANCÉIENNES
- Direction Régionale Est
5, rue du Mouzon - 54520 LAXOU - Tél. : 83.98.08.08
- Division Equipements Industriels
50, rue Oberlin - 54002 NANCY - Tél. : 83.34.30.00
- Division Produits Systèmes
418, rue D.-Papin - 54710 LUDRES - Tél. : 83.26.32.32



UNIVERSITÉ DE NANCY 1

La volonté et les moyens pour réussir

- **UN POTENTIEL DE RECHERCHE** important :
  160 laboratoires dont
  25 unités associées au CNRS
  5 unités INSERM
  1 unité associée à l'INRA
- **DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC LES ENTREPRISES**
  130 contrats de coopération
- **UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL**
  50 conventions avec des pays du monde entier
- **LA FORMATION DE 14 000 ÉTUDIANTS**
  — **Groupe santé** : 4 Facultés (Médecine A et B, Pharmacie, Dentaire) et 1 unité d'Education Physique et Sportive
  — **Groupe Sciences** : 1 Faculté
  2 DEUG rénovés, maîtrises, 3 MST, 2 Magistères, DESS, DEA et formations doctorales
  — **Technologie** :
  2 écoles d'Ingénieurs : l'ESSTIN et l'ESSTIB,
  1 IUT de 7 départements Nancy-Longwy
  — **Formation continue** (3 500 stagiaires par an)



24, rue Lionnois - BP 3137 - 54013 NANCY CEDEX
Tél. : 83.32.81.81 - Télex : 960 646 F

AN 2822

La Bourse à sa valeur

Place boursière ne veut pas dire capitale financière

« *CERTAINES valeurs adoptent une échelle cosmique ; d'autres préfèrent emprunter les départementales...* » Le propos rapporté par notre interlocuteur – un agent de change local – n'est pas nouveau. Mais il illustre bien la réticence des Nancéiens dès lors qu'on s'obstine à vouloir accoler au nom de leur bonne ville l'ambition prêtée à bien des métropoles : celle de devenir une place financière. Nancy, place boursière ? Le doute n'est pas permis. Nancy, place financière ? Même à terme, c'est beaucoup moins sûr.

Au vu des seules statistiques, Nancy mérite bien en effet son titre de deuxième Bourse inter régionale. Même si elle se situe loin derrière Lyon, le point de mire de toutes ces places de province qui, à elles six (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Nancy), représentent à peine 4 % de la capitalisation boursière française, Paris en monopolisant 96 %.

Récemment, – c'était en 1984, – il s'en est fallu de peu que *Nantes ne vienne la détrôner sur* cette seconde marche du podium, mais, depuis, Nancy a repris de la vigueur en dépit de cette caractéristique qui fait d'elle une « Bourse assise ». En effet, à la différence de toutes les autres places boursières, où les agents de change se tiennent debout, accoudés à la barre qui symbolise la corbeille, ceux de Nancy (ils sont quatre : deux « locaux », Douilhet et Kempf, et deux « *Parisiens* », *Buisson et Tuffier*-Ravier), sont confortablement assis à un pupitre d'où ils donnent le signal des cotations.

A la fin mars, celles-ci avaient porté sur 502 millions de francs, en léger recul sur le mois précédent, mais en forte augmentation sur mars 1986. Dans le même temps, la capitalisation boursière, qui permet de mesurer la richesse d'une place financière, atteignait 8 milliards de francs sur l'ensemble des trente et une valeurs inscrites au marché officiel et 3,4 milliards pour le second marché, qui, lui, n'en compte que sept !

Naturellement, comme ses homologues de province, Nancy bénéficie également de cet extraordinaire engouement qui incite les PME à pousser la porte de la Bourse, là où elles peuvent trouver les capitaux nécessaires à leur développement sans perdre le contrôle de l'entreprise, puisqu'il suffit d'offrir 10 % des actions pour figurer au second marché. Mais cet air radieux cache déjà quelques rides. La dernière introduction d'une petite entreprise au second marché de Nancy – celle de Jullien – remonte à juin 1985. Depuis, plus rien.

Il y a plus grave : le vide dans les carnets nancéiens pour les prochaines introductions, qui dispensent leur manne sur les autres places de province. D'ici à la fin juillet, plus d'une quarantaine d'admissions nouvelles sont prévues au second marché de Paris et des autres places. Aucune à Nancy. Alors que Nantes, distancée par Nancy en termes d'activité, redouble d'efforts sur ce chapitre.

Un bravo pour la SOGENAL

Est-ce à dire que le tissu économique que recouvrent les quatorze départements rattachés administrativement à Nancy est moins fertile en bonne affaires que le bocage vendéen ? Ce serait étonnant. S'agit-il alors d'un manque de dynamisme de l'ensemble de la communauté financière, *agents de change, banquiers, spécialistes* en « haut de bilan », qui hésitent encore à jouer les VRP, comme l'a fait avec succès tel spécialiste lyonnais ? C'est plus probable.

Comment ne pas regretter, en effet, qu'à notre connaissance aucune PME nancéienne n'ait décidé d'adhérer à cette Association nationale pour les entreprises du second marché qui a vu le jour en janvier 1987 à l'initiative de neuf dirigeants d'entreprise ? Certes, en créant, l'année dernière, le Club des sociétés cotées de la Bourse interrégionale de l'Est, son président, Pierre-Michel Jung, a vite dépassé l'objet initial – échanger les expériences en matière de marketing financier – assigné à cet organisme, pour en faire un outil de promotion de la place régionale. Mais il manque encore le coup de pouce décisif que seul peut apporter une opération financière déterminante.

En effet, l'introduction à la Bourse de Nancy au mois d'avril de la Sogenal, *filiale de la Société* générale, est due davantage à la décision de privatisation d'Edouard Balladur qu'à une volonté spontanée du marché. Il est vrai que la radiation, en 1982, du CIAL (Crédit industriel d'Alsace-Lorraine) et de la SNVB (Société nancéienne Varin-Bernier) était motivée, elle aussi, par des raisons hautement politiques.

Michel Dumont, le secrétaire général de la Bourse de Nancy (qui cédera son fauteuil en juin prochain à Hubert Vogelweith), a donc toutes les raisons « *d'être satisfait de voir une banque de prestige rallier la cote* ». On retiendra pour la petite histoire que la Sogenal était cotée à Paris avant sa nationalisation. Ses dirigeants avaient demandé qu'elle soit inscrite au marché à règlement mensuel (RM) de Paris dès lors qu'elle retournait au public. Mais, ces conditions n'ayant pas été satisfaites, ils ont préféré opter pour le RM de Nancy.

Sur ce chapitre, le placement des actions Sogenal a été un remarquable succès. « *Les banques ont été actives* », reconnaît Christian Stumpf, fondé de pouvoir à la charge Kempf. Mais quand on interroge les professionnels sur l'aide qu'ils reçoivent de la communauté bancaire pour animer et réactiver la Bourse de Nancy, les réponses sont beaucoup plus évasives. A part la SNVB, qui est très active, « *les trois vieilles* [Crédit lyonnais, BNP et Société générale] *ne sont pas très remuantes* », estime un familier de la corbeille.

Bien avant l'arrivée de Bernard Yoncourt à la tête de la SNVB, son prédécesseur – Jacques Schor, un président nommé par la gauche et qui avait quelque peu secoué (ou traumatisé) cette institution – avait donné le ton en créant une direction industrielle chargée de prospecter les PME du futur. Aujourd'hui, la chasse aux entreprises en mal de fonds propres est largement ouverte. Les banques s'y sont mises, mais elles ne sont pas seules. Les quatre sociétés de développement régional (toutes cotées en Bourse) sont aussi contraintes de s'orienter vers cette activité à risques compte tenu de la quasi-disparition des prêts à taux bonifié, qui étaient jusque-là leur spécialité.

De plus, la concurrence entre secteur bancaire traditionnel et secteur mutualiste (Crédit agricole, Crédit mutuel...) a ouvert des appétits. « *C'est d'abord le rôle du banquier de déceler le moment où une entreprise envisage d'entrer en Bourse, et c'est à lui d'étudier avec le chef d'entreprise et un agent de change les modalités de cette opération* », souligne Pierre Dap, directeur général de la Banque populaire de Lorraine.

L'onde de choc du « big-bang »

Même la Caisse d'épargne s'y met... Pour l'instant, son statut limite ses ambitions. Pour jouer au banquier, elle doit se contenter d'accorder des crédits aux particuliers. Cette activité, assez nouvelle, porte déjà sur 630 millions de francs, précise François Drif, responsable du développement à l'Ecureuil. Le réseau nancéien des caisses d'épargne, fait de 33 agences et de 300 000 comptes, gère à présent 400 millions de francs d'encours de SICAV et 32 millions d'encours de fonds communs de placement. Une « mini-révolution » dont l'« agence bancaire du futur » située dans le centre commercial de Saint-Sébastien veut être le pilote.

Cependant, pour importante qu'elle soit, la communauté bancaire de Nancy n'a pas les moyens de rivaliser avec Strasbourg et sa trentaine d'établissements bancaires, qui font de cette ville la deuxième place forte bancaire française. Privée de ce relais, Nancy, qui demeure une place boursière, a peu de chances de se transformer en véritable place financière. D'autant que l'importante réforme entreprise à la Bourse de Paris va transformer un peu plus le métier de spécialiste de la finance.

« *C'est une réforme qui est calquée sur le modèle anglais. Elle permettra aux charges de renforcer leurs fonds propres* », admet Jacques Douilhet, syndic délégué. Certes, mais au détriment de qui ? Lorsque les agents de change auront définitivement perdu leur monopole de négociation sur les valeurs mobilières et que les banquiers auront été autorisés à fouler le parquet de la Bourse, ce « big-bang » à la française va probablement secouer les Bourses régionales, et Nancy n'a pas de raison d'échapper à l'onde de choc.

« *Les agents de change de province et ceux de Paris ne font pas le même métier*, souligne toutefois un professionnel. *Nos chances de survie reposent sur notre clientèle privée et sur notre connaissance du terroir. Mais il est sûr qu'il faudra très vite trouver des niches d'activités nouvelles et nous y cantonner.* »

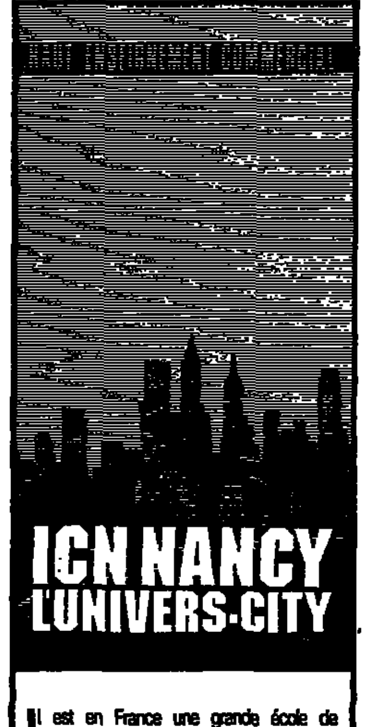
C'est sans doute dans cet esprit qu'une étude d'image sur la Bourse de Nancy et sur ses perspectives de développement vient d'être confiée au cabinet de consultants Hay. On saura alors si la grande rivale de Metz et de Strasbourg a vocation à devenir un aimant susceptible d'attirer la substance financière de toute la région. Ou seulement à en constituer le centre géographique.

SERGE MARTI.

Un « plus » de 78 % en 1986

TRANSACTIONS (en millions de francs)	1986	1985	%
Marché officiel (Quatre sociétés sur le règlement mensuel, trente et une sur le marché comptant)			
● Actions	1 122	375	+ 199
● Obligations	2 636	1 745	+ 51
Total	3 758	2 120	+ 77
Second marché (Sept sociétés)			
● Actions	211	142	+ 49
● Obligations	10	6	+ 54
Total	221	148	+ 49
Hors-cote (Cinquante-huit sociétés)			
● Actions	135	44	+ 203
● Obligations	2	4	(– 52)
Total	137	48	+ 183
Total général	4 116	2 316	+ 78
● Actions (quote-part)	1 468 (35,7 %)	561 (24,2 %)	+ 161,5
● Obligations (quote-part)	2 647 (64,3 %)	1 754 (75,8 %)	+ 50,9

★ La zone d'action de la Bourse de Nancy s'étend aux quatorze départements de l'Est et couvre quatre régions : Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté.



Il est en France une grande école de commerce de dimension internationale : l'ICN. Une envergure que le dynamisme d'une grande métropole a rendu possible. Nancy est, on le sait, délibérément tournée vers l'avenir.

Il est en France, la seule grande école de commerce de statut universitaire* : l'ICN. Les Prépa., DEUG, DUT, BTS (Licences, Maîtrises, Ingénieurs — en 2e année) doivent présenter le concours national** de cet institut réputé.

Une réputation justifiée par FORMACTION : tiers-temps-terrain intégral et le haut niveau des quatre spécialisations : Commerce-Marketing, Finance-Comptabilité (14 UV/16 à la MSTCF!), Gestion des Systèmes d'information, Affaires Internationales.

Don't forget ! On entre à l'ICN par un concours spécial.

* donc gratuite. ** dans 30 villes.

ICN

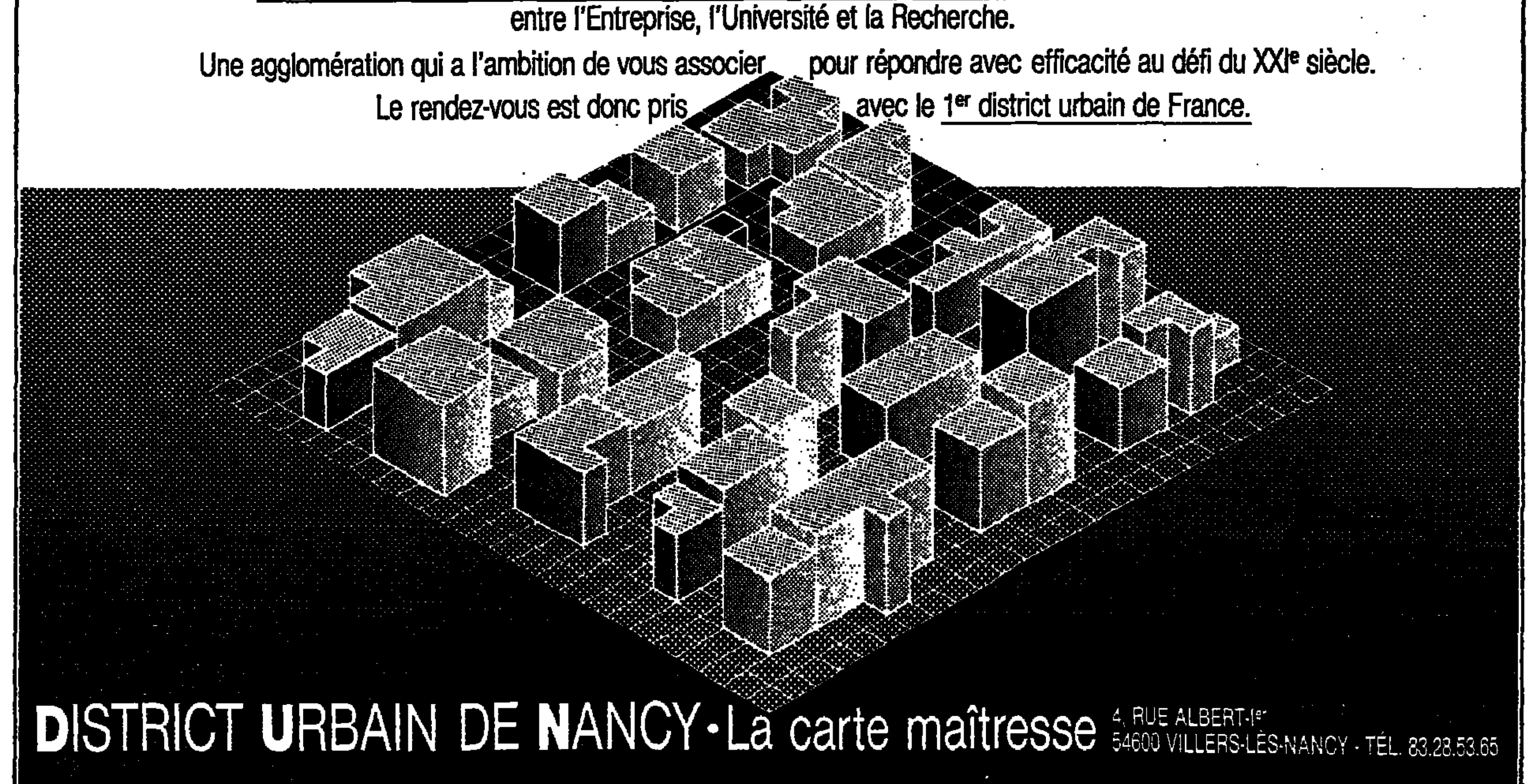
ICN : 4, rue de la Ravinelle - Case officielle nº 120 54037 NANCY CEDEX - Téléphone : 83.35.22.52

LA 1re AGGLOMÉRATION LORRAINE ASSUME L'AVENIR.

Décideurs, entrepreneurs, chercheurs, vous avez rendez-vous, aux Portes de l'Europe, avec l'agglomération nancéienne.

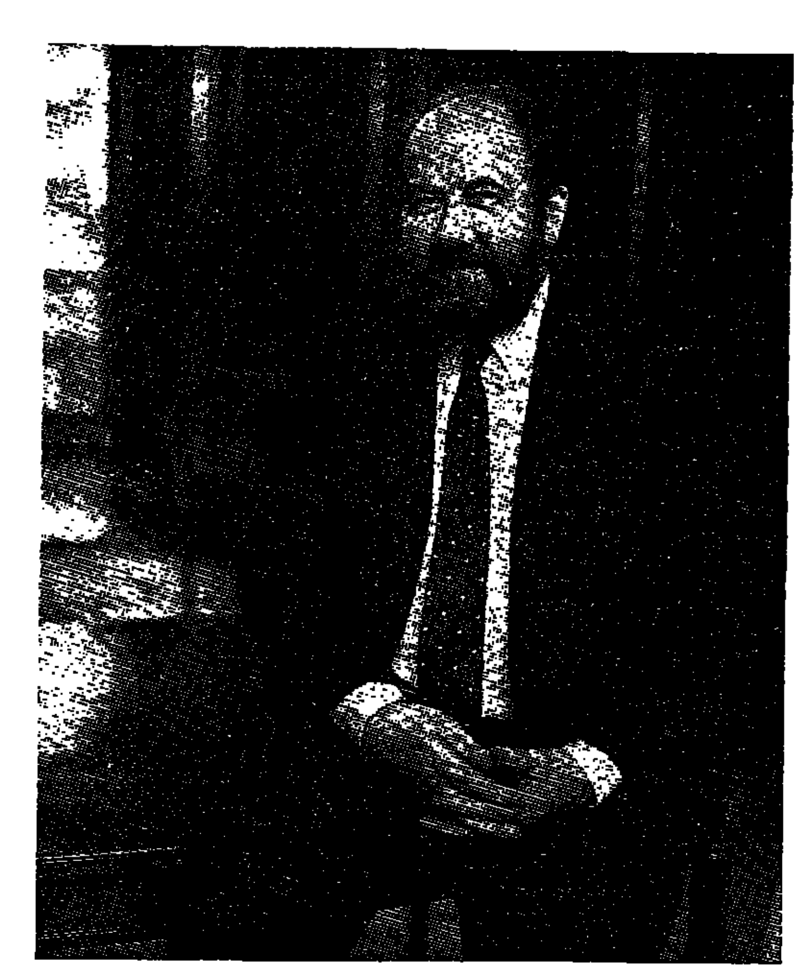
Une agglomération qui innove en devenant un champ d'expérimentation exemplaire.

Une agglomération qui ne rêve pas son avenir, mais qui le construit en favorisant la synergie entre l'Entreprise, l'Université et la Recherche.





Nous avons une petite idée de ce que peut être une grande ville.



André Rossinot, un autre regard sur l'idée de grande ville.

Sur certaines choses, il est bien d'avoir des idées justes. A Nancy, il y a 3 000 chercheurs. C'est très grand. Mais la forêt de Haye est à 15 minutes du centre ville. Sur les campus, 30 000 étudiants aident à la circulation des idées. Nancy est une ville jeune.

Pour aller d'un bout à l'autre de l'agglomération, par exemple du parc de nouvelles technologies Nancy-Brabois – l'un des trois premiers de France – au grand projet d'aménagement urbain Stanislas-Meurthe, il faut au moins 500 ans.

500 ans d'histoire riche, de rénovations ambitieuses, d'urbanisme élaboré. Que l'on franchit en 20 minutes par l'itinéraire de la place Stanislas – 500 000 visiteurs du monde entier chaque année –

On passe de l'image numérique à l'art nouveau, de la chimie de synthèse à Woody Allen sans risquer l'infarctus. Tant mieux.

« Avoir des dimensions humaines » est souvent une phrase polie pour excuser un manque d'ambition. Pas à Nancy.

L'humanisme est une façon de fédérer les énergies, de gagner les compétitions du XXI[e] siècle. Et de mieux vivre. Une certaine façon d'être une grande ville à laquelle nous tenons résolument.

André Rossinot,
Ministre chargé des Relations avec le Parlement,
Maire de Nancy.

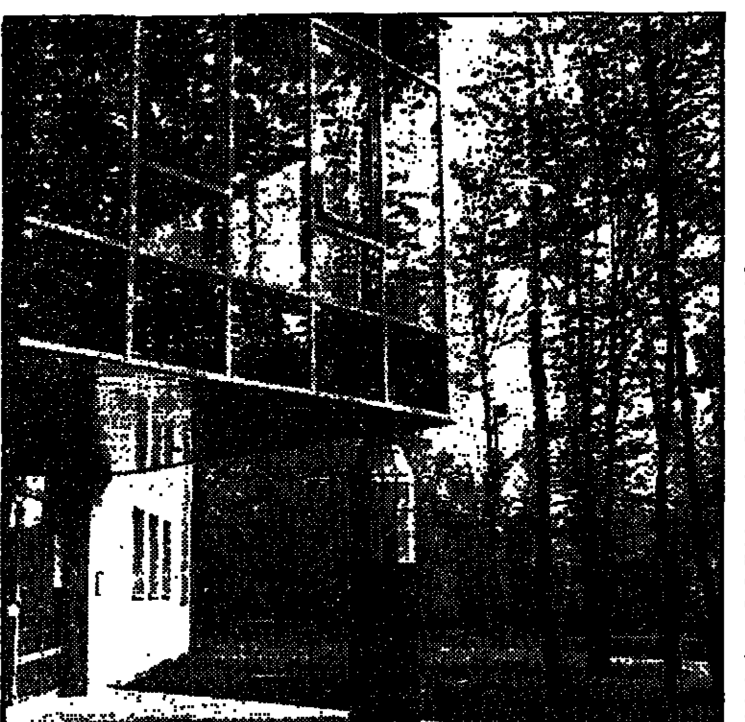
Photographie : Daniel Aron.

NANCY

Un Style De Ville

Sur le plateau de Brabois,

D'autres villes attendent leur technopôle.



PARCE qu'il a déjà dix ans d'existence concrète et qu'il compte désormais 98 établissements sur son site, le technopôle Nancy Brabois Innovation (NBI) aborde la maturité. Ainsi, en 1986, une dizaine d'entreprises y sont nées uniquement à partir du potentiel scientifique local existant et des PME déjà installées sur place. Cette année, 14 entreprises s'apprêtent à s'installer dans les mêmes conditions. « *Brabois est un technopole de seconde génération* », résume Bernard Guerrier de Dumast, président de NBI, c'est-à-dire un technopôle qui peut « *autogénérer* » des entreprises.

Dans un massif forestier, « au vert » sous des futaies de chênes et de hêtres soigneusement préservées par les constructions récentes, à quelques minutes de la place Stanislas, voici le plateau de Brabois. Sur 500 hectares, où sont regroupés établissements d'enseignement supérieur de recherche, sociétés de services et industries de pointe, travaillent désormais près de 10 000 personnes.

Alors que beaucoup de villes créent seulement leur technopôle en cherchant à y attirer au plus vite les entreprises en *iques* ou plus prosaïquement toute PMI de choc, Nancy Barbois fait figure de pionnier, à l'image de son aînée Sophia Antipolis. En effet, elle a reçu ses premières entreprises, dès 1979. Depuis, son parc s'enrichit de nouvelles activités à haute valeur technologique, au rythme moyen d'une installation industrielle ou tertiaire par mois.

Ainsi, en janvier 1985, Computervision, leader mondial de la conception assistée par ordinateur (CAO), inaugura sur NBI son unité européenne de production. Délégation internationale de Bull, antenne d'Olivetti France, centre national de traitement informatique de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), Canon France, Alsthom Atlantique, laboratoire homéopathique Boiron, Philips Data Systems..., autant de noms parmi tant d'autres qui figurent désormais sur le site.

En matière de construction industrielle, tous ont dû respecter la nature environnante, s'harmonisant en cela avec l'un des concepts originels de Nancy Brabois Innovation : « *Mettre la matière grise au vert.* » Car très tôt (l'idée du pôle technologique remontant aux années 1970) les concepteurs ont pensé que, pour attirer les technologies de pointe et leurs chercheurs, il fallait également leur offrir une bonne qualité de vie.

Objectif atteint, puisqu'il n'est pas rare de voir, le dimanche, des amateurs de jogging choisir comme piste forestière les allées du technopôle.

« *En fait, nous avons voulu que notre technopôle soit un campus industriel au sein d'un gigantesque campus universitaire* », résume Bernard Guerrier de *Dumast. Mais quel est donc* l'environnement scientifique qui a servi d'humus à NBI ? Il est là, d'une puissance tranquille, ancré depuis des décennies dans l'histoire scientifique lorraine, voire française. Car c'est à Brabois que se situe depuis des années l'épicentre des recherches françaises en matière de sécurité dans l'imposant Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Plus de 380 chercheurs et techniciens y expérimentent ou y conçoivent en permanence de nouvelles techniques ou matériaux.

C'est également sur le technopôle que toutes les recherches françaises fondamentales et pratiques sur l'uranium ont lieu depuis 1979 au jeune Centre de recherche sur la géologie de l'uranium (CREGU), organisme mixte unissant les sociétés françaises concernées par ce minerai stratégique et un groupement de chercheurs associés au CNRS. Implantation qui s'inscrivait dans la logique des choses, le Bureau de recherches géologiques et *minières (BRGM), organisme* mondialement connu, étant déjà à Brabois depuis des décennies.

Dimension nationale encore *sur* le site même d'activités du parc de NBI pour l'Institut français des boissons et malteries (IFBM). Toutes les recherches concernant le conditionnement en bouteilles, boîtes ou briques, de boissons de tous types y sont effectuées, une minichaîne d'embouteillage permettant même de simuler et d'améliorer concrètement les automatismes industriels. Petit détail non négligeable, l'IFBM fonctionne uniquement à l'aide de financements privés issus de taxes professionnelles et de contrats de recherche.

Dimension nationale toujours et par son originalité pour le centre de médecine préventive, qui reste l'exemple unique, sur le plan *français*, en matière *d'examens* médicaux préventifs. Fondé sur le principe du bilan par famille complète, près de 60 000 examens divers y sont effectués chaque année par une équipe de 300 personnes, permettant des préventions et des détections précoces de maladies mais aussi une accumulation de précieux chiffres statistiques donnant lieu à de sérieuses études médicales épidémiologiques sur des populations « *normales* », c'est-à-dire non issues d'un service médical spécialisé.

Depuis 1972, les facultés de médecine de Nancy ont été regroupées à Brabois sur 40 000 mètres carrés, offrant, entre autres, aux 6 000 étudiants, une dizaine d'amphithéâtres de 250 à 600 places. Tel un cordon ombilical, la faculté est reliée par un souterrain passant sous la RN 74 à l'imposant centre hospitalier universitaire (CHU) de 1 200 lits qui possède notamment un scanner « corps entier », et l'on est train d'y installer un système de résonance magnétique nucléaire.

A côté de l'énorme centre *régional de transfusion sanguine* occupant près de 300 personnes dont les travaux sur le sang artificiel font autorité dans la recherche française, se trouve depuis 1982 un hôpital d'enfants de 4000 lits. Potentiel de recherche médicale qu'accentue le poids de cinq unités INSERM.

Au niveau des services de pointe, une mention particulière, parce que récente, revient au ser- /

Pour que les chercheurs

AVEC la construction en *cours du centre d'accueil* des technologies (CAT, mais prononcez plutôt « cat », comme les gens du technopôle), Nancy Brabois Innovation a mis en place une structure originale pour faire décoller les PMI « hi-tech » naissant dans l'esprit des chercheurs ou des créateurs.

Sur le plan technologique, les chercheurs universitaires savent très exactement si leur invention a une ou deux générations d'avance ou de retard avec ce qui se fait dans le monde. Par contre, ils manquent totalement d'informations sur ses chances industrielles.

Au plus fort de la crise lorraine, à la demande notamment du conseil régional, l'association *pour la promotion de la technologie* (Promotech) avait fait une enquête rapide auprès de *169 laboratoires de recherche* universitaire lorrains ; 43 de ceux qui avaient répondu présentaient 92 projets industrialisables. Toutefois, 38 % de ces détenteurs de projets ne voulaient pas se lancer dans l'aventure par méconnaissance du marché commercial. Aujourd'hui, sur le technopôle de Nancy Brabois, grâce au Centre d'accueil, une dizaine d'entreprises à haute technologie peuvent être considérées comme de véritables filiales intellectuelles des universités lorraines.

« *Le centre d'accueil des technologies est un peu une fusée à trois étages* », explique Bernard Guerrier de Dumast. Carburant indispensable du propulseur : la *nouvelle filière mise en place par* l'Institut national polytechnique de Lorraine, et aboutissant au *diplôme national de « génie des systèmes industriels »*. Formation *en un an, uniquement ouverte* aux jeunes ingénieurs déjà diplômés dans leur spécialité.

Cette filière est tellement demandée depuis sa mise en place en 1985 qu'on parle de plus en plus de la sixième école d'ingénieurs de Nancy, même si elle n'a pas le statut d'une école. « *Une école tout à fait originale,* résume Bernard Guerrier de Dumast, *puisqu'elle tente de transformer des ingénieurs diplômés mais peu avertis des choses de la vie industrielle en managers susceptibles de créer puis de gérer une affaire, aussi bien sur le plan technique que financier, commercial ou social.* »

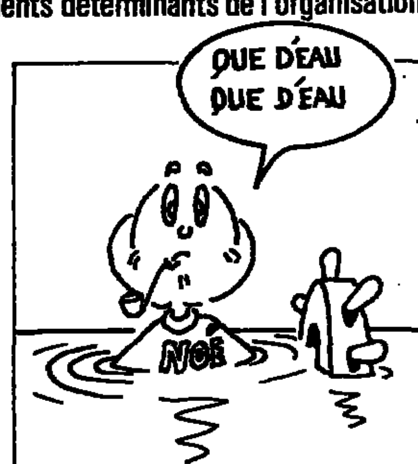
Accueillir des technologies nouvelles passe par la formation

L'EAU, LE SANG DES VILLES.

Dans l'histoire et le développement des villes, dans les traditions les plus profondes, les religions, les structures sociales, la santé... l'eau et la maîtrise de l'eau ont été les éléments déterminants de l'organisation de la vie. L'eau a donné la vie. Et Nancy s'est donné le Centre International de l'Eau s'affirmant comme l'un des tout premiers pôles mondiaux de la recherche dans ce domaine.

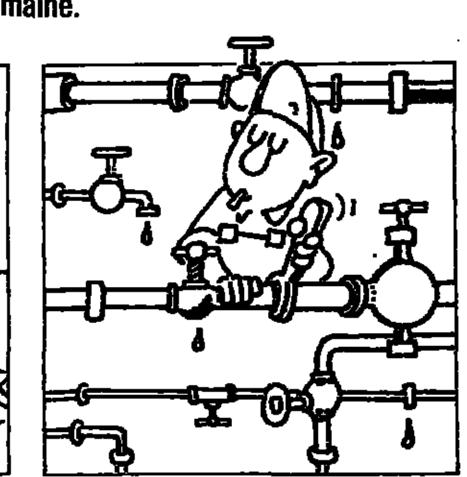


A l'origine, Dieu créa la Terre et tout de suite après, il pensa à l'eau.



Trop d'eau : c'est le déluge ! Noé se rendit compte que pour survivre, il fallait maîtriser l'eau.

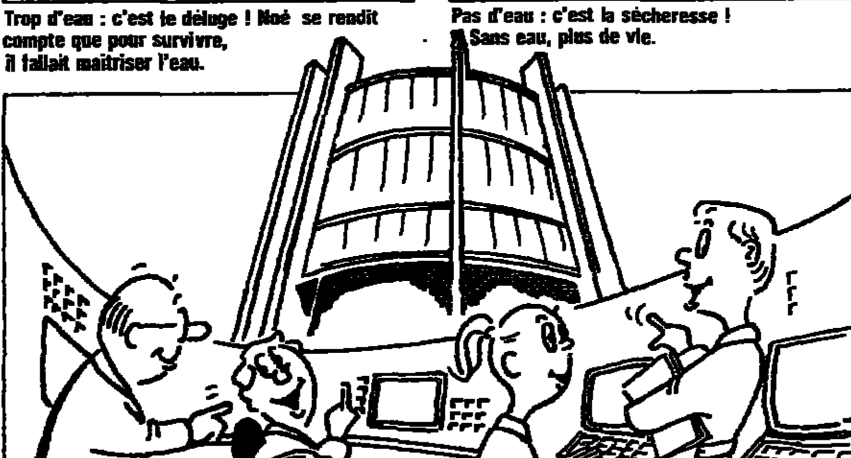
Pas d'eau : c'est la sécheresse ! Sans eau, plus de vie.



De l'eau maîtrisée ! L'eau permet le développement des villes et des villages.



A Nancy, les élus créent : "le Centre International de l'Eau". Sa vocation: la recherche, l'assistance technique, l'information, la formation...



"NANCIE" crée la synergie entre industriels, chercheurs, collectivités locales, avec le concours d'organismes internationaux.



"NANCIE" est aujourd'hui présent sur 4 continents, et dans plus de 30 pays.

Le Centre International de l'Eau travaille avec 15 laboratoires privés ou publics ; plus de 30 industriels ; 3 universités ; 7 écoles d'ingénieurs ; 6 bureaux d'étude ; une agglomération dotée d'équipements de pointe en eau potable, eaux usées, traitement des boues et des déchets...

Il agit dans le monde avec le concours de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.), de la Banque Mondiale et de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.). Il collabore aux actions entreprises par l'Agence de l'eau des cités unies (Agence technique de la Fédération mondiale des villes jumelées) vers les pays en développement.



NANCIE - CENTRE INTERNATIONAL DE L'EAU DE NANCY
149, rue Gabriel-Péri
54500 VANDŒUVRE LES NANCY
Tél. 83.56.64.33 - Télex : 960 753

A.E.L. 83.27.54.83.

un campus industriel

Nancy a le sien, depuis dix ans au moins.

vice de chirurgie cardiaque puisque le professeur Jean-Paul Villemot y a réalisé, ces trois dernières années, plus de 20 transplantations cardiaques. En utilisant un cœur d'assistance externe de conception entièrement française, ce service fit involontairement beaucoup parler de lui l'an dernier. Ce cœur lorrain, baptisé « VIZAHOR », est en cours d'amélioration sur le technopôle.

Dernier venu et non des moindres à Brabois : l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), qui regroupe les cinq écoles nationales d'ingénieurs de Nancy, dont la plus ancienne fut créée en 1886 pour fournir en ingénieurs les grandes industries régionales, et qui touche en cela toutes les branches de la grande industrie. On y trouve ainsi, pour 1986-1987, 2 300 élèves ingénieurs se formant à toutes les branches de la grande industrie. Avec l'ENSAIA (Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires), l'ENSEM (électricité et mécanique), l'ENSG (géologie et prospection minière), l'ENSIC (industries chimiques) et enfin l'Ecole des mines, l'Institut national polytechnique avait jusqu'alors ses écoles disséminées dans la ville de Nancy. Depuis 1983, par tranches successives, on les regroupe sur le technopôle, qui a trouvé là l'un des catalyseurs qui permettent désormais la création de PMI régionales à haute valeur ajoutée.

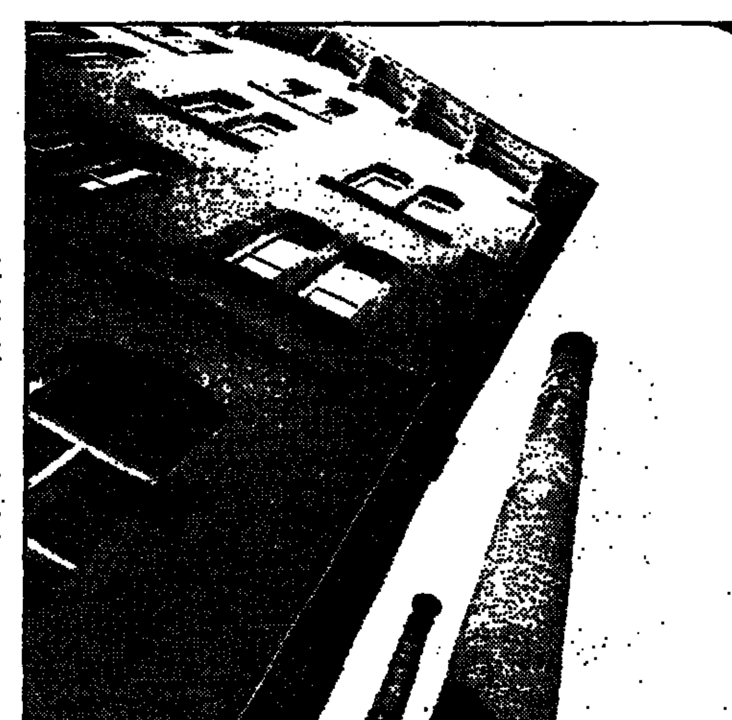
Car depuis 1986 plus de 10 entreprises, directement issues de projets de recherche mûris à l'INPL et dans les universités de Nancy, sont nées sur ce pôle technologique.

Nancy Brabois Innovation s'appuie désormais sur une idée-force : favoriser au maximum la « fertilisation » croisée Université-industrie. *« Pour moi, un technopôle doit être avant tout une plate-forme de communication mettant en relation le monde économique et le monde universitaire, plus spécialement celui de la recherche »*, explique encore Bernard Guerrier de Dumast.

Intention pieuse ? Nullement ! Il faut avoir assisté à un de ces « petits déjeuners » organisés depuis 1985 au restaurant du centre de vie. Deux fois par mois, des chefs d'entreprise, des patrons de laboratoire, des députés, des étudiants, font ainsi sagement la file au self pour prendre leur plateau. Généralement, une bonne centaine de participants, parfois 150, qui entre deux bouchées de croissant écoutent un orateur durant une demi-heure avant de l'assaillir de questions.

Agro-alimentaire, protection des secrets industriels, marchés à l'export, sont autant de thèmes qui font l'ordinaire de ces petits déjeuners. Cette convivialité conforte l'identité du pôle technologique mais crée aussi des opportunités qui aboutissent à la création éventuelles d'entreprises. *« Depuis deux ans, c'est au rythme d'une par mois que des entreprises nouvelles naissent ou viennent s'implanter à Nancy Brabois Innovation »*, conclut Bernard Guerrier de Dumast.

J.-L. B.



deviennent aussi des entrepreneurs

économico-commerciale des hommes en ayant la maîtrise. Mais le CAT va plus loin. Dans une région en pleine reconversion, la valorisation de la matière grise est plus que jamais la règle. Et il faut parfois donner un petit coup de pouce aux projets trop timides.

C'est ce que se propose de faire, dans le cadre du CAT, Promotech. Là encore réapparaissent les écoles d'ingénieurs de l'INPL de Nancy. Plus particulièrement un homme : le professeur Maurice Castagne. C'est lui qui, avant la création du diplôme d'ingénieur en génie des systèmes industriels l'avait déjà préfiguré en créant au sein de l'INPL des cours de management et d'ingénierie des systèmes industriels. Bien avant, il avait déjà créé, en septembre 1980, l'Association pour la promotion de la technologie (Promotech). Dans les deux cas, l'idée centrale est la même : aguerrir les créateurs.

Située en aval des écoles d'ingénieurs et utilisant leurs compétences, la société Promotech s'efforce de favoriser le transfert de technologie des laboratoires vers l'industrie. Le besoin est réel ; les chiffres sont là pour le prouver. En six ans, Promotech est passé de 400 000 F de chiffre d'affaires à 3,5 millions de francs pour 1985-1986, ses effectifs permanents de trois à onze personnes. *« Nous avons à notre actif l'émergence sur la région de 50 activités nouvelles, dont 30 créations et 20 diversifications »*, résume Jackie Chef, le directeur de Promotech. Loin d'attendre le futur client, qui existe potentiellement dans l'un des 289 laboratoires lorrains de recherche universitaire ou des entreprises existantes, Promotech entreprend désormais une prospection systématique.

Ainsi, dans le cadre du CAT, Promotech s'est fixé comme objectif de réaliser cent cinquante contacts par an avec des chercheurs, cent cinquante contacts avec des entreprises existantes, susceptibles de se diversifier dans la haute technologie et d'examiner vingt-cinq procédures de création d'entreprise. Le CAT s'affirme ainsi comme la tête chercheuse du technopôle.

Certes, le candidat à la création d'entreprise a aussi besoin de locaux. *« Comme dans beaucoup d'endroits, le CAT a des ateliers-relais. Mais nous avons poussé la réflexion plus avant,* explique le directeur de Promotech ; *nous allons, au sein du centre, héberger les gens qui préparent la création d'une affaire. Mais nous pourrons les héberger pour des durées allant de un à deux ans dans une cellule de 50 à 70 mètres carrés, plus un bureau. »*

Sachant d'expérience qu'un chef d'entreprise à « technologie de pointe » est souvent sur les routes, le centre servira de standard téléphonique, fera le courrier et tiendra même la comptabilité courante de l'entreprise en gestation. *« Nous voulons créer le concept d'hôtellerie d'entreprises »*, précise François Gauthier, responsable technologique de projet à Promotech. Quatorze projets sont ainsi pris en charge cette année dans le cadre du CAT avant leur implantation éventuelle sur le technopôle.

J.-L. B.

C'était la « Manu»

MÊME si la municipalité, lors d'un récent conseil, a décidé de lui trouver un autre nom, les Nancéiens continueront encore longtemps à appeler l'ancienne manufacture des tabacs la « Manu ». De beaux bâtiments construits sous le Second Empire, avec une petite cour intérieure ombragée, au cœur de Nancy.

Depuis que la SEITA s'est expatriée dans des locaux flambant neufs à Heillecourt, à la périphérie de la ville, la « Manu » cherchait une nouvelle raison d'être. Non pas que les locataires aient manqué, mais plutôt parce qu'il fallait faire un choix. C'est chose faite désormais.

L'université y a trouvé de quoi rassembler ses forces vives en matière d'enseignement du commerce et de la gestion. Ce qui n'est nullement un luxe. Une étude de l'Association pour l'emploi des cadres évaluait dernièrement le déficit lorrain au chiffre impressionnant de 2 000 cadres de gestion.

Les artistes ont enfin réalisé à la « Manu » un théâtre amoureusement mis au point par Henry Degoutin et sa Comédie de Lorraine. La troupe, partie de rien, a acquis au fil des ans le statut de centre dramatique national. Son système d'abonnements à l'année fonctionne à plein, grâce à une politique d'invitation de spectacles particulièrement soignée.

Le conservatoire régional de musique a trouvé, lui aussi, rue du Baron-Louis des locaux qui seront enfin à sa taille.

Enfin, la vidéothèque régionale de Lorraine, en cours de création, jouxtera un centre régional de recherche image. Car le schéma régional de la communication adopté par le conseil régional de Lorraine, constatant que, dans le domaine de l'image de synthèse, la région peut envisager une situation de leader, avait prévu dès 1985 de créer ce centre de recherche.

TECHNOPOLE
NANCY BRABOIS INNOVATION

CENTRE D'ACCUEIL DE TECHNOLOGIES

ELECTRONIQUE • INFORMATIQUE INDUSTRIELLE • INTELLIGENCE ARTIFICIELLE • POLE IMAGE • BIOTECHNOLOGIES • SCIENCES DE L'EAU • CHIMIE FINE ET RECHERCHE PHARMACEUTIQUE • GENIE DES PROCEDES • NUTRITION ET AGRO-ALIMENTAIRE • MATERIAUX NOUVEAUX ET BIO-MATERIAUX • SCIENCES DE LA TERRE : VALORISATION DES MATIERES PREMIERES ET DECHETS, GEOLOGIE DE L'URANIUM •

Deux Universités - L'Institut National Polytechnique de Lorraine
11 grandes écoles d'ingénieurs et de cadres - 30 000 étudiants

MAITRE D'OUVRAGE :
DISTRICT URBAIN DE NANCY
Président : Claude GAILLARD
Vice-President du Conseil General
Maire Adjoint de Nancy

AMENAGEUR :
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SOLOREM
President : André ROSSINOT
Ministre
Maire de Nancy

ANIMATEUR :
NANCY BRABOIS INNOVATION
President : Bernard GUERRIER de DUMAST
Vice-President de la CCI de Meurthe-et-Moselle
Maire Adjoint de Nancy

CONTACT :
CAPEMM/NBI
83.37.22.29



LORRAINE CONTACT GROUPE FRANCOM

Automatique, informatique, même combat

Un laboratoire unique pour les recherches les plus pointues

SA dénomination très localisée, Centre de recherche en informatique de Nancy (CRIN), pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un simple laboratoire universitaire mis en place pour ne pas prendre de retard dans la course informatique. Le CRIN est pourtant le plus ancien et le plus important laboratoire du CNRS et des universités en informatique, avec 150 chercheurs, ingénieurs et techniciens.

La même erreur d'appréciation peut se reproduire avec le Centre de recherche en automatique de Nancy (CRAN), dont les recherches ont trait à l'ensemble des sujets porteurs en automatisation des *procédés industriels*. La conjugaison du CRIN et du CRAN a même amené l'Institut national de la recherche en informatique (INRIA) à se décentraliser à Nancy par la création d'une délégation lorraine qui possède sa propre équipe de chercheurs.

Et pour mieux montrer la puissance nancéienne et lorraine dans ce domaine, les chercheurs viennent de terminer, il y a quelques semaines, une importante reconcentration géographique de leurs laboratoires qui a été baptisée Laboratoire lorrain de recherche en informatique et automatique (LORIA).

LORIA s'est installé dans le vieux bâtiment du premier cycle de la faculté des sciences. Localisation *judicieuse puisqu'il se* trouve à une traversée de rue du nouveau campus de la faculté des sciences et au pied de l'avenue qui conduit vers le technopôle de Nancy-Brabois. Ce bon vieux bâtiment de sept étages regroupe désormais les 250 ingénieurs, chercheurs et techniciens des laboratoires en électronique automatique et informatique des deux universités de Nancy, de l'université de Metz, des cinq grandes écoles d'ingénieurs de l'Institut national polytechnique de Lorraine, des centres de recherche de l'INRIA, du CRIN et du CRAN.

« Nous étions conscients, en faisant ce regroupement, que les sociétés d'ingénierie recherchent avant tout dans leur proximité des réservoirs de compétence. Nous sommes en mesure, désormais, de nous présenter comme l'un des cinq premiers pôles français », résume Jean-Pierre Finance, futur directeur du LORIA. C'est, dit-on, l'importance de cette plate-forme de recherche multiple qui a finalement décidé Thomson semi-conducteurs à s'implanter dès 1985 à Maxéville, une des agglomérations du district nancéien.

Avec un tel potentiel, le LORIA ne pouvait que générer, en amont, un organisme de formation. C'est la finalité de l'Institut supérieur d'informatique et d'automatisme de Lorraine (ISIAL), localisé dans le même bâtiment depuis avril. Cet institut, créé par convention entre les universités lorraines, permet la mise en commun des moyens pédagogiques et matériels des formations à bac + 5 de la filière électronique. Avec un recrutement national pour quatre DESS, l'ISIAL forme actuellement 170 étudiants par an (bientôt 200), répartis sur quatre DESS, alors qu'un diplôme d'ingénieur en informatique est en cours d'habilitation.

Avec ces centres de recherche, le LORIA « pèse » par ailleurs 5 millions de francs de contrats recherche-industrie avec, entre autres, la régie Renault, l'ARBED, la SOLLAC ou Bertin. Des travaux pratiques qui ne doivent pas faire oublier la recherche fondamentale. Ainsi le CRIN coordonne-t-il l'ensemble des recherches françaises sur la communication homme-machine, sous la direction du professeur Jean-Paul Haton.

« Avant la fin du siècle, vous dicterez vos textes à votre machine et elle tapera toute seule », prophétise en souriant le professeur Jean-Marie Pierrel, chercheur au CRIN et responsable de l'ISIAL. Actuellement, plusieurs systèmes fonctionnent par commande vocale. Mais uniquement avec la même personne et en utilisant un nombre limité de mots en mémoire. *« Au CRIN, le premier système reconnaissant vingt mots date de 1974. Maintenant, dans le cadre d'un contrat avec l'armée, nous avons mis au point un système faisant intervenir un millier de mots, mais toujours en monolocuteur. »*

Autrement dit, ces machines-là ne reconnaissent que la voix de leur maître. Et ce dernier s'exprime non pas par phrases, mais par une suite de mots. Les chercheurs du CRIN s'attaquent maintenant à la communication homme-machine en multilocuteurs. Autrement dit à la commande des machines par n'importe quelle personne s'exprimant par phrases et non plus par mots conventionnels.

Dans le cadre d'un contrat ANVAR avec les entreprises EMC (Nancy-Brabois) et COGNITECH (région parisienne), le CRIN a terminé la fabrication de six prototypes d'un système baptisé Sirène. Il s'agit d'aider les enseignants de langues étrangères ou les rééducateurs d'enfants déficients auditifs.

Face à un écran de micro-ordinateur, l'orthophoniste ou le professeur de langue prononcent une phrase ou un mot dans un micro. La visualisation de ce qu'ils viennent de dire se fait graphiquement sur l'écran à partir de plusieurs paramètres comme l'intonation, l'énergie ou la hauteur de voix. Le malentendant ou l'étudiant parlent à leur tour dans le micro, essayant de s'approcher au mieux de la trace verbale de l'instructeur restée sur une partie de l'écran.

Autre recherche d'avenir où le CRIN est directement concerné, puisque coordonnant également les recherches françaises : la reconnaissance des formes. Secteur très vaste, qui va de la reconnaissance automatique des idéogrammes chinois ou de l'arabe pour des traductions automatisées à la... marche de robots en milieu hostile. dans le cadre du projet français Orasis.

J.-L. B.

Les images de l'an 2000

LA *vidéothèque régionale de* Lorraine de la Manufacture des tabacs aura pour objectif de conserver, diffuser et exploiter des programmes audiovisuels de toute nature aux plans régional, national et international, *assurant ainsi sa fonction de* conservation d'images dans le pôle audiovisuel de Nancy.

Plus novateur est le centre régional de recherche-image, qui rassemble tous les acteurs lorrains de production, d'enseignement et de recherche-image. Parmi les projets en cours, figure l'image tridimensionnelle « fabriquée » par Vidéoscop, organisme propre à l'université de Nancy-II. *« L'image tridimensionnelle est en fait une image de synthèse créée par ordinateur. Une image non pas à plat mais en volume, comme on les voit désormais souvent dans les génériques d'émission de télévision*, explique Jean Pierron, directeur de Vidéoscop. *On peut pratiquement entrer à l'intérieur de l'image. Tout est parfaitement construit, reconstitué sous les trois dimensions. »* En la matière, Vidéo-scop a déjà produit des modules de formation concernant la sécurité et la prévention des accidents.

Mais le centre de production vidéo nancéien s'attaque également à une utilisation originale de l'imagerie tridimensionnelle de synthèse. *« Le centre interrégional en informatique de Nancy vient de réaliser par conception assistée par ordinateur des prothèses d'articulations de phalanges. Pour voir comment ces prothèses se comporteront en mouvement, on nous a demandé un document audiovisuel tridimensionnel animé. Pour vérifier certaines choses et présenter des prothèses à des fabricants industriels, cette formule semble la meilleure »*, explique Jean Pierron.

Toujours dans le cadre du centre régional de recherche, la Lorraine s'engage dans le projet SEPIA (systèmes européens de programmes de formation interactifs et audiovisuels). Autrement dit et de façon plus schématique, l'aide à la formation. *« Nous utiliserons*, déclare le professeur Gérard Druesne, *les images tridimensionnelles de Vidéoscop et nous utiliserons toutes les nouvelles techniques de pointe dont, bien sûr, les vidéodisques interactifs. »*

Installé sur le pôle de conversion de Pompey, à une vingtaine de kilomètres de Nancy, le Centre lorrain d'enseignement assisté par ordinateur (CLEO) aura la charge de concevoir plusieurs des modules du projet SEPIA. *« Sur six des modules en cours de conception, trois devraient déjà être repris par la Fédération des télévisions locales francophones de Belgique, soit un million de prises »*, précise le professeur Druesne. Réponse officielle des instances européennes sur la concrétisation du projet SEPIA le 7 juillet.

J.-L. B.

(Publicité)

Avec ses 140 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens le

LABORATOIRE DES SCIENCES DU GÉNIE CHIMIQUE

– Unité propre du CNRS –

* TRAVAILLE à l'essor d'une discipline-clé du développement industriel :

« LE GÉNIE DES PROCEDES »

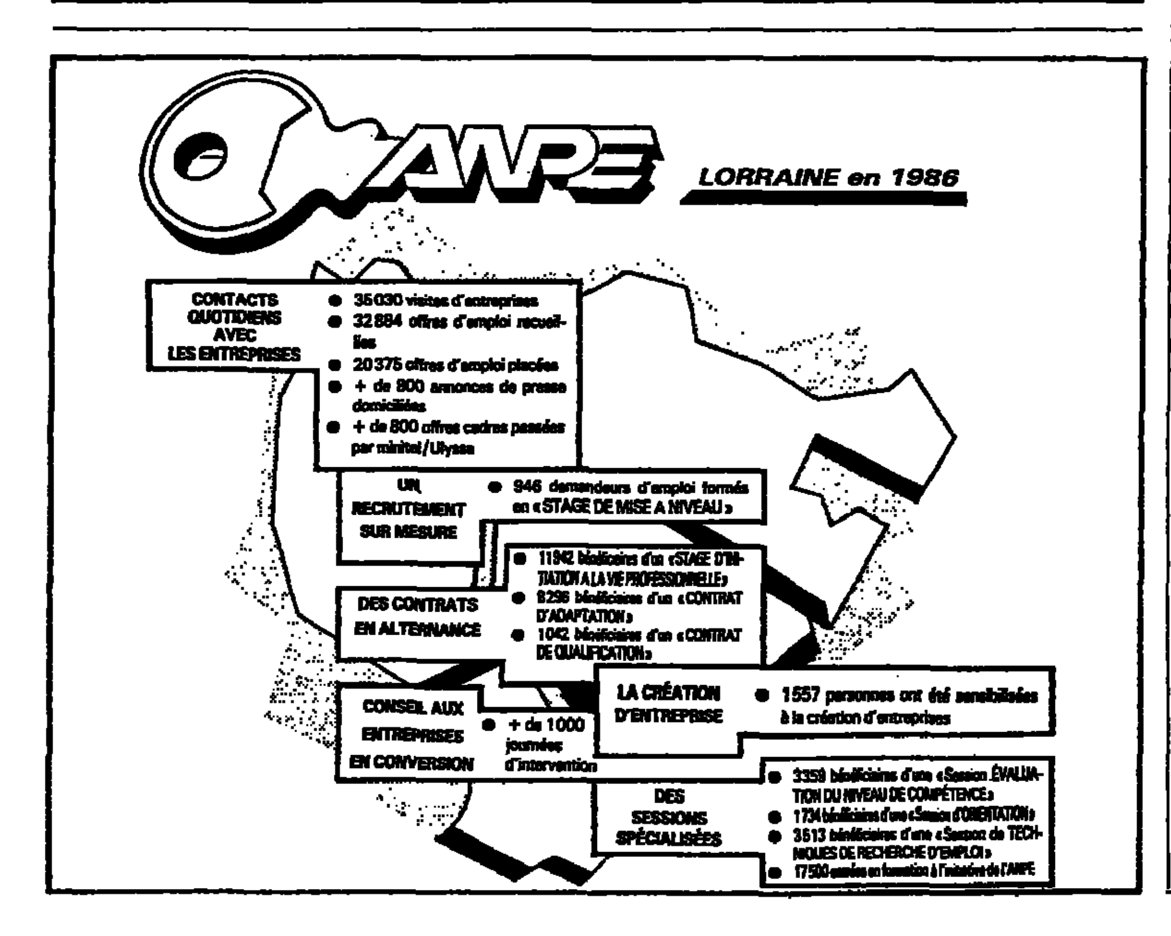
Un atout maître pour NANCY et la LORRAINE

* ORGANISE le :

1er CONGRÈS NATIONAL DE GÉNIE DES PROCEDES

Nancy – 21-22-23 Septembre 1987

Laboratoire des Sciences du Génie Chimique, CNRS-ENSIC,
1, rue Grandville – 54042 Nancy Cedex – Tél. : 83-35-21-21



(Publicité)

MAXEVILLE

UN MAIRE ET DIX MILLE HABITANTS SE SECOUENT LES PUCES

Les puces. Les MAXÉVILLOIS connaissent. Quelques uns en font même profession depuis l'implantation de THOMSON SEMICONDUCTEURS dans cette commune du nord de l'agglomération nancéienne.

Frappée de plein fouet par la crise, MAXÉVILLE découvre au début des années 80, les usines vides et les pôles de conversion sidérurgiques. Sa localisation dans le bassin de POMPEY, lui vaut d'accueillir dans ses terres fin 1985, cette unité créatrice de 300 emplois. "Le cadeau de *Laurent FABIUS*", *ne s'est pourtant* pas improvisé. Henri BÉGORRE, jeune maire radical et universitaire scientifique, n'a pas attendu sa récente nomination comme conseiller technique aux Affaires Économiques auprès du ministre André ROSSINOT, pour mettre en pratique une conviction déjà bien assise il y a quatre ans.

Si les voies du salut passent souvent par PARIS, elles se dessinent, selon lui, déjà au plan local. Élu en 1983, Henri BÉGORRE mise d'entrée sur cette mobilisation.

Aujourd'hui, le pari est en partie gagné. « Si un tiers des emplois industriels a été effectivement perdu, trois entreprises alors au bord du gouffre, ont réussi leur reconversion et l'accueil de 80 sociétés a permis la création de 1200 emplois ». Un bilan qu'envieraient bien des maires de zones "prioritaires", d'entreprises ou de conversion. L'élixir local mêle à un goût prononcé pour l'innovation, un sens du réalisme, qui facilite en douceur le passage de relais entre les anciens piliers de l'économie locale, très ébranlés, et ses nouveaux supports.

UN ATOUT MAITRE : LE PARTENARIAT

A la réhabilitation de friches comme l'ensemble Jean Prouvé, Henri BÉGORRE adjoint à proximité de THOMSON, la création du parc d'activités Saint-Jacques. En usant toujours, que ce soit sous la banière de la haute technologie ou au nom des vocations plus traditionnelles de l'industrie locale, des mêmes principes, "gages du succès" : le partenariat avec des chefs d'entreprises du cru, dynamiques, une attention permanente à l'environnement technologique, mais aussi la volonté de mêler les acteurs locaux - citoyens, salariés - comme de rassembler les compétences, qu'elles soient financières, techniques ou purement administratives. La proximité des nombreux laboratoires de recherche nancéiens, reste en cela une chance bien évidemment saisie.

Bref, MAXÉVILLE joue à fond la confiance dans les atouts locaux. Le message passe plutôt bien auprès des chefs d'entreprises. Un peu moins vis-à-vis d'autres publics. Aménageant l'environnement pour le rendre attractif aux décideurs économiques, Henri BÉGORRE s'affirme avant tout *comme un animateur gérant au mieux* les richesses locales, stimulant les synergies, mais éveillant du même coup quelques incompréhensions.



L'engagement économique appuyé par des investissements communaux méritant quelques petits sacrifices d'une population pas toujours prête à les consentir.

LE PARTAGE DU RISQUE

Pourtant si le maire, en joignant le geste à la parole, invite à "se serrer les coudes et à retrousser les manches", l'universitaire agit de même dans le monde de la recherche. Plusieurs entreprises implantées au parc Saint-Jacques, naissent ainsi de la volonté d'enseignants et de chercheurs de se doter de structures capables de transférer vers l'industrie, leurs idées et produits, dans l'informatique et la productique tout spécialement.

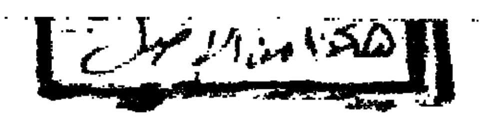
Ainsi, au nom du partenariat - encore et toujours - et avec l'appui de l'INRIA et du CNRS, devraient se rassembler sous peu, les compétences essentielles au devenir de THOMSON SEMICONDUCTEURS. Cette nécessaire évolution de l'unité maxévilloise de composants la plus performante du groupe, témoigne en tout *cas, de l'utile degré de mobilisation* de ses salariés récemment embauchés. Autour d'un concept qu'Henri BÉGORRE veut faire partager à tous et à tout prix : le risque. On le voit, le langage est là, encore plus économique que politique. A moins que la pratique quotidienne de l'élu ne vive, elle aussi, de cette mutation. Ce que n'est pas loin de penser le jeune maire de MAXÉVILLE.

Une certitude : tous les efforts consistent aujourd'hui à faciliter l'émergence d'une filière micro-électronique en Lorraine en général et à MAXÉVILLE en particulier et "de faire qu'elle soit la plus compétitive possible".

LA FILIÈRE MICRO-ÉLECTRONIQUE ET LA PRODUCTIQUE

Une évolution qui passe par le recours à la productique. « D'où la nécessité de s'impliquer à fond dans le risque et de se confronter aux plus grands. Américains et surtout Japonais », commente Henri BÉGORRE. Il ajoute : « c'est dans cet esprit là, que nous devons accepter le développement de la micro-électronique et non parce qu'un jour de 1984 la décision a *été prise d'installer ici une unité de* production ». Alors reste à "prendre le devant", à favoriser les associations. Entre des chercheurs locaux particulièrement pointus sur le sujet de la *productique* ou des *sociétés spécialisées*, elles aussi, dans ce domaine et prêtes à apporter leur savoir-faire. Bref, à agir sur le terrain et à en accepter les règles. Comportement qui vaut d'ailleurs dans la recherche des nécessaires financements publics, français ou européens, pour le soutien à une telle filière. C'est sans doute tout l'attrait de la dynamique lancée à MAXÉVILLE, qui, isolée assez longtemps du reste de l'agglomération nancéienne, s'est engagée depuis quatre ans à ne pas perdre le nord, consciente qu'elle se doit d'être aussi un excellent, sinon le dernier, espace à conquérir. Par des Maxévillois qui, en l'espèce, sont bien entendu volontiers partageurs.

Claude Vautrin



هكذا من الاصل

NANCY

INVENTER L'AVENIR

Chirurgiens pour demain

Une technique d'avenir : les biomatériaux

SI l'Institut européen de biomatériaux et de microchirurgie (IEUEBM) est seulement en cours de construction dans l'enceinte du CHU de Brabois, ses buts sont définis. Et, dans les faits, il fonctionne déjà en partie, grâce à l'activité déployée par ses deux concepteurs, les professeurs Roger Benichoux, président fondateur en 1966 de la Société européenne de recherches chirurgicales, et le professeur Michel Merle, l'un des patrons du service de microchirurgie du CHR de Nancy, installé à Dommartin-lès-Toul.

Avec plus de quatre mille interventions en 1984, ce service est la plus importante unité européenne de microchirurgie. C'est là que s'est d'ailleurs créée, sous l'impulsion du professeur Michon, pionnier de la replantation de membres arrachés, la confédération européenne des services d'urgence de la main, fédérant désormais vingt-trois équipes européennes capables d'opérer ou de « replanter » un membre vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Enfin, le service de Dommartin dispense depuis quelques années des cours de formation à la microchirurgie réservés à des chirurgiens confirmés. Quelque trois cents praticiens européens ont ainsi été formés depuis 1980.

En premier lieu, l'IEUEBM va étudier la biocompatibilité des matériaux destinés au corps humain. Car, de plus en plus, des prothèses ou implants artificiels peuvent remplacer des éléments du corps humain. « *Un exemple ? Vous avez des familles de céramiques qui peuvent très bien être de parfaits substituts aux articulations détruites par accident ou à cause de rhumatismes. Mais il faut savoir comment mécaniquement ces céramiques vont résister aux chocs de la vie courante* », explique le professeur Merle.

Même problème avec les prothèses vasculaires textiles, notamment en téflon, dont il faut éliminer définitivement les risques de thrombose. Ou encore l'utilisation optimale du titane. « *Ce métal est extrêmement bien toléré par l'organisme, mais il faut dessiner la forme la plus adaptée à son utilisation en tant que prothèse* », commente le professeur Merle. « *Et, là, des recherches sont déjà en cours avec des laboratoires de recherche lorrains* ».

Un micro dans la poche

« *Nous collaborons d'ailleurs par contrat avec l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL). Ainsi, l'étude mécanique des résistances de matériaux est-elle faite à l'Ecole des mines* », résume le chirurgien lorrain. « *Lorsque nous avons des formes géométriques compliquées à dessiner et à visualiser, que nous ne savons pas quelle est la bonne forme à fabriquer puis à utiliser, nous avons désormais la possibilité de travailler par conception assistée par ordinateur avec le CIRIL. Cela évite la construction de très coûteux prototypes intermédiaires.* »

Le centre interrégional d'informatique de Lorraine (CIRIL), installé depuis 1984 à Brabois dans le château du Montet, offre en effet une puissance de calcul interrégionale avec un système ordinateur DPS 8 de 16 millions d'octets en mémoire centrale...

C'est aussi avec une jeune entreprise installée sur le pôle « Electronique – contrôle – mesure », que des micro-capteurs sont en cours de conception. « *On les implanterait aux patients ayant subi une greffe. Si un caillot bouche une veine ou une petite artère, celle-ci ne prend pas. On peut désormais le savoir, car la température baisse au niveau de la partie greffée* », explique le professeur Merle.

» *Cette surveillance post-opératoire du malade peut se faire si les micro-capteurs sont reliés à un micro-processeur avec signal d'alarme. Le principe a été mis au point par le professeur Benichoux, et le micro-processeur tient dans la poche du malade* ».

Pour prendre en compte les marchés internationaux, l'IEUEBM a été amenée à s'associer avec des laboratoires espagnols, italiens et belges. « *Les biomatériaux et les matériaux microchirurgicaux*, dit le professeur Merle, *sont des produits haut de gamme, dont la fiabilité doit être reconnue par tous. C'est pourquoi nous allons définir au sein de l'IEUEBM des normes européennes pour les biomatériaux. Il faudrait qu'un produit qui sera considéré comme valable à Munich puisse l'être à Paris et réciproquement.* »

L'intérêt ? Les biomatériaux testés par l'IEUEBM auraient des normes sûres, admises par l'ensemble de la CEE, évitant ainsi (comme c'est actuellement le cas) aux industriels de dépenser des fortunes pour refaire dans chaque pays toute une série de tests d'homologation.

J.-L. B.



Les dossiers de la recherche

Le centre de documentation du CNRS arrive

A L'EXCEPTION de quelques décideurs locaux bien au fait des dossiers, les Lorrains n'ont pas saisi l'atout que représentera pour Nancy l'installation à Brabois du Centre de documentation du CNRS.

Sans doute Laurent Fabius lui-même, alors qu'il annonçait en 1984 le déménagement du CDST de Paris à Nancy, ne voyait-il là qu'une compensation honorable offerte aux Lorrains en échange des sacrifices qui leur étaient demandés par ailleurs.

Immédiatement chargé par Pierre Papon, le directeur général du CNRS, de la conduite de l'opération, Goery Delacôte, directeur de l'information scientifique et technique du CNRS, a rapidement compris l'opportunité qui lui était offerte d'apporter au CDST une envergure sans précédent. « *Il nous a fallu de sévères batailles pour imposer l'idée d'une transformation de fond en comble du dispositif, mais ce concept est désormais admis* », estime-t-il. Assisté depuis le 5 décembre dernier d'un « conseil de projet » présidé par Pierre Creyssel, président du Centre national d'information chimique, et de Nathalie Dusoulier, directrice de la bibliothèque de l'ONU à New-York, *nommée* « *chef de projet* », Goery Delacôte entend monter à Nancy-Brabois un Centre européen de l'information scientifique et technique capable de faire concurrence aux plus grands. « *Ce centre n'a d'intérêt que s'il acquiert une dimension européenne* », proclame-t-il.

Bien entendu, le CDST transféré à Nancy conservera sa vocation actuelle de documentation scientifique et technique au service de la recherche et du développement industriel. Il permettra un accès plus rapide aux documents originaux de la littérature scientifique mondiale, basé sur le rassemblement de plus de seize mille périodiques, des thèses de sciences dont il assure le dépôt légal, des rapports et actes en tous genres, etc. La bibliothèque restera dans cet esprit l'élément essentiel du nouveau centre de documentation, avec pour objectif à l'horizon 2000 la satisfaction d'un million et demi de commandes, contre quatre cent mille à l'heure actuelle.

Mais, outre l'accès quasi direct à l'information primaire, le CDST nouvelle version sera largement ouvert sur l'information secondaire et l'information élaborée – notamment grâce à la base de données Pascal, automatisée par le CNRS depuis 1973. « *Avec cet outil* », annonce Goery Delacôte, « *nous ne sommes pas ringards même face aux Américains. Nous sommes d'ailleurs les seuls à proposer une telle base d'attaque interdisciplinaire et non exhaustive.* »

Selon une étude de marché menée par le CNRS, les industriels eux-mêmes se sont montrés intéressés par un développement significatif du CDST. Depuis la création du conseil de projet, la logique commerciale de l'affaire a été poussée au maximum. C'est ainsi que Nathalie Dusoulier a été chargée par le directeur général de définir la préfiguration d'un Institut national de l'information scientifique et technique (INIST), appelé à terme à remplacer le CDST et le Centre de documentation des sciences humaines (CDSH) du CNRS, qui restera implanté à Paris.

Mieux encore : l'INIST serait flanqué d'une filiale privée chargée de la commercialisation de ses produits. Une étude de faisabilité est actuellement en cours. Dans le même temps, les responsables du projet ont resserré les liens qui les unissent aux grands centres de documentation européens – en particulier le British Library Document Supply Center en Grande-Bretagne, et les centres de Hanovre et de Cologne en Allemagne fédérale – afin d'envisager une coopération. « *Ce qui*, précise immédiatement M. Delacôte, *n'exclut en rien la compétition commerciale.* »

Mais il y aura d'autres effets bénéfiques pour la région nancéienne de l'installation du CDST à Brabois. « *D'abord, une majorité des quelque trois cent cinquante postes à pourvoir donneront lieu à un recrutement par voie de concours organisés à Nancy* », indique Etienne Le Brun, administrateur délégué du CNRS en Lorraine et Champagne-Ardenne. « *Dans cet esprit, le tissu universitaire lorrain sera appelé à mettre en place des formations spécifiques.* »

A la délégation régionale du CNRS, dans le centre de la ville, on attend sans fièvre le premier coup de pioche, prévu pour cet automne – avec un retard d'une bonne année sur le calendrier initial « *exclusivement à cause de problèmes techniques* », assure Etienne Le Brun. Sans fièvre, mais avec beaucoup de satisfaction. La proximité du CDST apportera un soutien au moins moral aux deux cent trente chercheurs et aux quatre cent cinquante ingénieurs, techniciens et agents du CNRS qui travaillent en Lorraine.

Malgré ses cinq laboratoires propres et la trentaine de laboratoires universitaires qui lui sont associés dans la région, le CNRS reste encore peu connu en Lorraine. Multipliant les contrats industriels, s'associant même parfois par des accords contraignants aux grandes sociétés, telles Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la délégation lorraine du CNRS n'a plus peur d'être accusée de négliger la recherche fondamentale. « *La recherche a besoin de ses deux jambes : la culture scientifique, mais aussi les moyens de produire* », estime Gérard Beck. C'est sans doute un comportement nouveau, mais qui est de mieux en mieux admis par les chercheurs eux-mêmes. Et une nouvelle philosophie qui leur permettra d'accueillir à bras ouverts « *leur* » CDST, revu et corrigé dans le sens le plus commercial possible.

BERNARD MAILLARD.

Gestion haut de gamme

Six diplômes nouveaux pour étudiants doués

LES responsables régionaux parlent volontiers de la création, dans l'ancienne manufacture des tabacs, d'un pôle de gestion lorrain parrainé à la fois par l'Université et l'industrie.

Pivot central et indispensable de la structure en formation : l'Institut commercial de Nancy (ICN). « *L'évolution récente des écoles de gestion dans l'entreprise pouvait nous tenter de la transformer en école consulaire*, explique Michel Bourriez, président de la chambre de commerce et d'industrie. *Mais à la réflexion, et sur conseil de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises et en accord avec l'Université, nous avons voulu conserver à l'ICN cette originalité qui en fait une école unique en France.* »

De fait, parmi les écoles nationales supérieures de commerce, l'ICN est la seule à bénéficier d'une scolarité gratuite de par son statut particulier acquis en 1905 après accord entre l'Université et la CCI, qui prirent chacune pour moitié les frais de fonctionnement à leur compte.

Cette gratuité n'empêche pas les places d'être chères puisque, pour la dernière rentrée, il y avait près de deux mille sept cents candidats pour cent places offertes. Seul problème, les diplômés ICN ont le choix à la sortie entre sept et huit places et ne restent que très rarement en Lorraine.

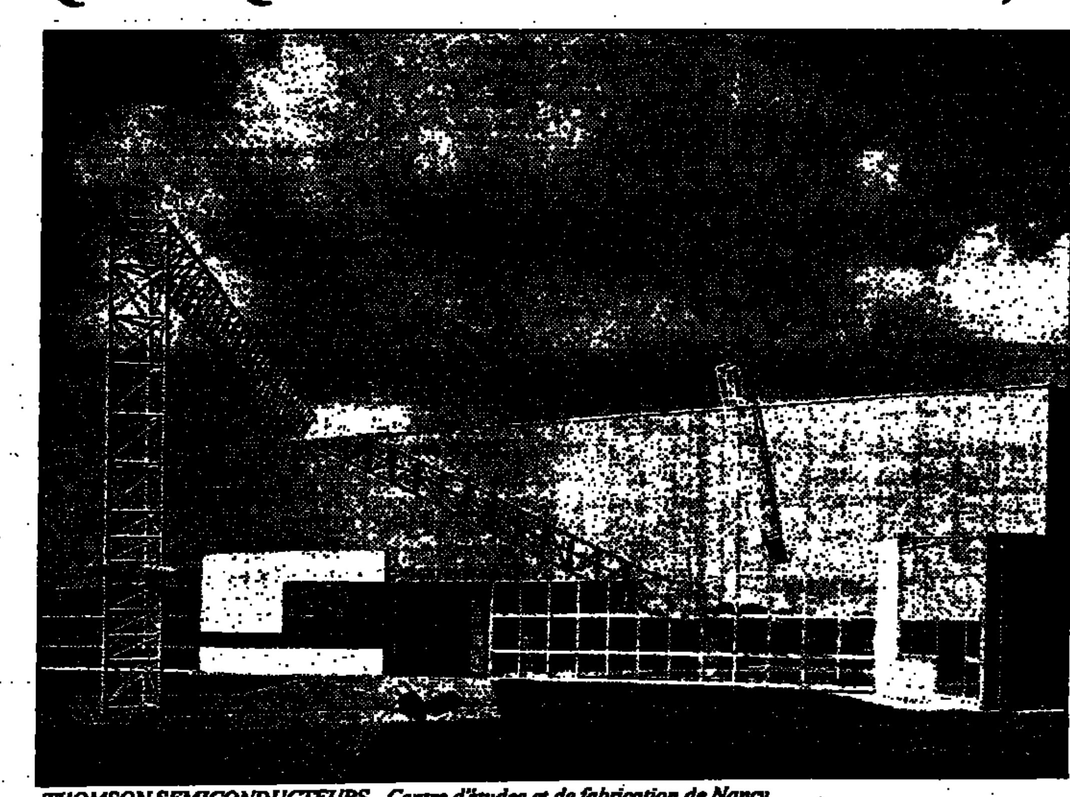
Le déménagement-extension vers la manufacture des tabacs permettra, dans un premier temps, de faire passer les promotions de cent à cent cinquante étudiants. Mais elle permettra aussi par les différentes filières rassemblées de fixer un certain nombre de sortants.

» *Outre le diplôme de l'Institut commercial, cinq diplômes d'Etat seront regroupés au sein du pôle de gestion*, commente le professeur Gérard Druesne, président de l'université de Nancy-II. *Ils ont tous en commun d'être accessibles seulement à l'issue d'une sélection sur épreuve ou sur dossier et d'associer étroitement les milieux économiques au fonctionnement de l'université. Une part importante des enseignements est en effet dispensée par des représentants de l'industrie et du commerce, et chaque étudiant est tenu d'effectuer un ou deux stages en entreprise pendant sa scolarité.* »

« *On aura garde d'oublier qu'il s'agit d'un pôle lorrain de gestion*, commente le professeur Druesne, *et que, si les filières les plus nombreuses sont à Nancy, un certain nombre de composantes fonctionnent également à Metz, en particulier le département de gestion des entreprises de l'ISFATES, l'Institut supérieur franco-allemand de technique et d'économie de Sarreguemines. C'est à partir de son expérience que sera mise en place une nouvelle filière de formation technico-commerciale orientée vers le franco-allemand.* »

J.-L. B.

QUEL QUE SOIT LE CHALLENGE, LA PASSION DE RÉUSSIR.



THOMSON SEMICONDUCTEURS - Centre d'études et de fabrication de Nancy.

L'industrie électronique mondiale est en pleine évolution, ses technologies, mais aussi son marché. La compétition est dure. Pour gagner, il faut posséder la maîtrise d'un large éventail de technologies et de systèmes de conception. Gagner, exige aussi un talent rare. Chez THOMSON SEMICONDUCTEURS nous l'appelons la passion de réussir.
Des réussites ? De 1984 à 1986, nous avons atteint un niveau de croissance nettement supérieur à la moyenne du marché : 30 %.
En 1986, avec plus de 70 % de ventes à l'exportation, nous avons contribué au succès de nos clients dans le monde entier, 30 % de notre chiffre d'affaires a été réalisé avec des produits qui n'existaient pas il y a deux ans, nous avons doublé nos ventes aux USA et en Asie. Toutes ces performances ont été possibles.
• Grâce à notre catalogue produits - l'un des plus riches du marché.
• Grâce à la confiance de nos clients.
• Grâce, aussi, à notre passion de réussir.
Cette passion, nos ingénieurs, nos centres de conception, nos 45 bureaux de vente, sont prêts à vous la transmettre, pour réussir... ensemble.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

LA PASSION DE RÉUSSIR.

THOMSON SEMICONDUCTEURS 43, Avenue de l'Europe 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY - Tél. : (1) 39.46.97.19.

Clarion

FRANCE
AUTO-RADIO
UNITE DE PRODUCTION
POMPEY-CUSTINES
(prés NANCY)

LEADER MONDIAL DE L'AUTO-RADIO
PRODUIT EN FRANCE POUR L'EUROPE



LE SOLEIL DE LA NUIT

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR
Des références prestigieuses
- Musée d'Orsay
- Ministère des Finances
- Tête de Défense
- Opéra-Bastille
- Métro de Lyon

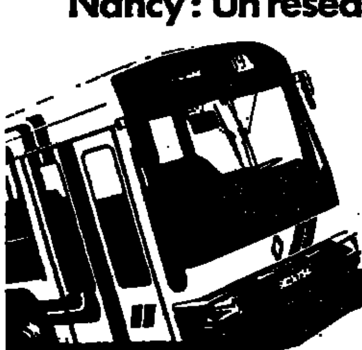
ÉCLAIRAGE PUBLIC
Des réalisations dans plus de 90 pays au monde
- Autoroutes
- Routes
- Ponts et tunnels
- Villes
- Parcs et jardins
- Sites historiques

ÉCLAIRAGE DES GRANDS ESPACES
Une technique originale d'éclairage sur mâts à couronne mobile
- Péages d'autoroutes
- Stades
- Carrefours importants
- Parkings
- Aéroports
- Aires de stockage

L'ÉCLAIRAGE TECHNIQUE - B.P. 282, 54005 NANCY CEDEX
Tél. : 83-36-49-10 - Télex 960564F - Télég. ECLATEC NANCY FRANCE

DISTRICT URBAIN DE NANCY

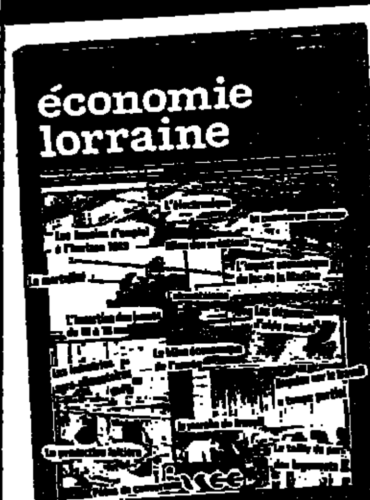
Les transports en commun du district urbain de Nancy : Un réseau pilote en technologies nouvelles.



- 48 trolleybus articulés bimodes.
- Un système d'aide à l'exploitation dialoguant avec la régulation centralisée de la circulation.
- Le premier système de conception assistée par ordinateur des graphiques de marche des autobus (STANISLAS)

CGFTE

Etes-vous vraiment sûr de savoir ce qui se passe en Lorraine



A tout moment, dans votre activité, vous avez besoin de chiffres précis sur la situation de notre Région.

Chaque mois, l'I.N.S.E.E. en fait l'analyse approfondie dans **économie lorraine** le magazine de l'information économique et sociale.

Pour savoir ce qui se passe en LORRAINE,
Pour avoir accès aux informations indispensables,
ayez le réflexe I.N.S.E.E. et abonnez-vous à **économie lorraine**

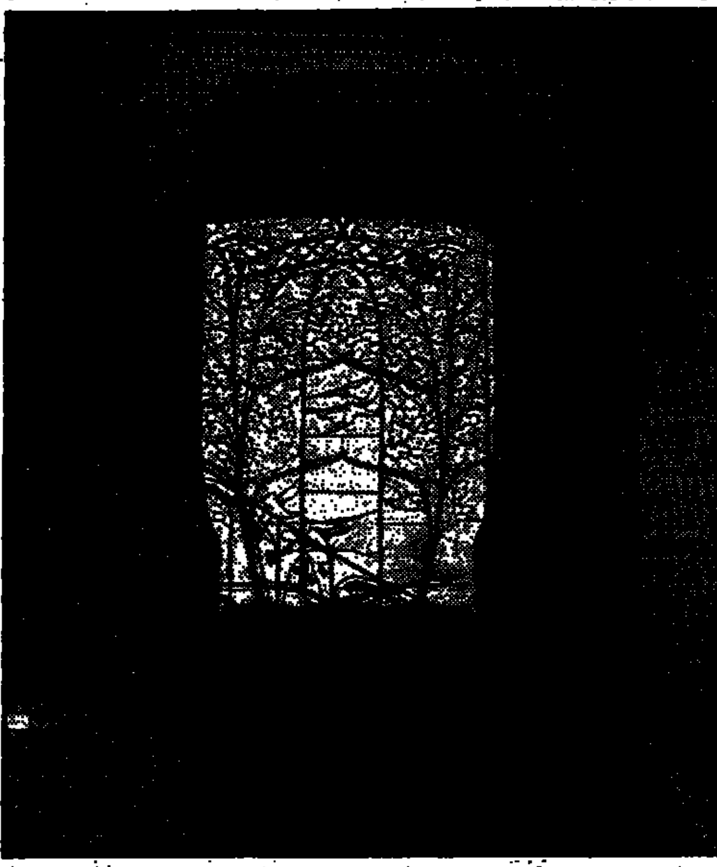
Pour tous renseignements : INSEE 15, rue du Général Hulot
C.O. 3846 - 54029 NANCY-Cedex
Tél. : 83.27.03.27

insee des compétences au service de la région

ACCUEILLIR LA CULTURE

Une école qui porte

Jean Daum et Emile Gallé auront-ils des



A Nancy, le café du Commerce cher à feu Marcel Dassault occupe une place de choix sur la place Stanislas. C'est le rendez-vous de tout ce qui pense et s'agite ici. Le monde et la région sont inlassablement refaits dans la fumée des cigarettes. En face, dans la mairie, Gérard Benhamou, adjoint au maire chargé des affaires culturelles, se creuse, lui aussi, les méninges pour redynamiser sa ville. A son tour, il découvre que la culture peut être un enjeu économique non négligeable. Un exemple trotte dans sa mémoire, celui de la célèbre école de Nancy qui, à la fin du siècle dernier, marqua profondément les arts décoratifs français et contribua à l'essor industriel et commercial de la cité lorraine.

Au lendemain de la défaite de 1871, de nombreux Alsaciens et Lorrains refusent de devenir des sujets de l'empereur d'Allemagne. Un grand nombre passent la nouvelle frontière. En quarante ans, Nancy verra sa population doubler. En 1911, elle compte 120 000 habitants. C'est la plus grande ville de l'est de la France et, face à l'Allemagne, sa vitrine.

Parmi les nouveaux arrivés, des entrepreneurs actifs qui vont contribuer à revivifier les industries traditionnelles : céramiques, bois, fer. Ainsi, Jean Daum, notaire à Bitche en Alsace, qui va ouvrir une cristallerie vite prospère, à Nancy. Emile Gallé suit cet exemple. Très jeune, il assume la responsabilité des ateliers de décor sur faïence et sur verre fondés par son père. Il enrichit les dessins, s'applique au renouvellement des formes, puis crée sa propre entreprise. Technicien hors pair, il réinvente l'art du verre, obtenant des teintes et des effets nouveaux.

Quand il meurt, en 1904, son nom est connu dans toute l'Europe. Il emploie trois cents personnes dans ses ateliers nancéiens, où il a organisé, parallèlement à ses créations originales, une production en série. Mais c'est aussi un ébéniste. Il veut réagir contre la production conventionnelle qui domine le marché français depuis un demi-siècle. Il répugne au pastiche en vogue. Un meuble doit être avant toute chose une construction logique adaptée à sa destination. La nature est son inspiratrice. Aussi les formes courbes et sinueuses qu'il leur donne sont-elles proches des végétaux.

Autour de lui, à son image, un groupe se rassemble : artisans, artistes et industriels mêlés, aux talents souvent multiples. Louis Majorelle a étudié la peinture avant de reprendre l'ébénisterie de son père. Adepte des théories de l'art nouveau, il s'intéresse aussi à la ferronnerie. Victor Prouvé est peintre, graveur et sculpteur.

L'Institut National Polytechnique de Lorraine

Un atout pour l'avenir !

Cinq grandes écoles d'ingénieurs

ENSEM
Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique
2, rue de la Citadelle - 54011 NANCY Cedex
Tél. : 83-32-39-01

ENSIC
Ecole nationale supérieure des industries chimiques
1, rue Grandville - 54042 NANCY Cedex
Tél. : 83-35-21-21

ENSAIA
Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires
2, avenue de la Forêt-de-la-Haye
54501 VANDŒUVRE Cedex
Tél. : 83-57-48-48

ENSG
Ecole nationale supérieure de géologie appliquée et de prospection minière
94, avenue de Lattre-de-Tassigny
54001 NANCY CEDEX
Tél. : 83-32-85-86

EMN
Ecole nationale supérieure des mines de Nancy
parc de Saurupt - 54042 NANCY Cedex
Tél. : 83-57-42-32

c'est

1 500 élèves ingénieurs ayant des débouchés dans tous les secteurs du monde économique

c'est aussi

une U.F.R. génie des systèmes industriels
1, rue Grandville - 54042 NANCY Cedex - Tél. : 83-37-06-38

Un département de perfectionnement des ingénieurs et cadres
4, rue de la Foucotte - 54007 NANCY Cedex
(formation continue des cadres et préparation aux grandes écoles pour les titulaires d'un BTS ou DUT+3 ans)
Tél. : 83-98-45-45

Deux organismes internes de formation continue : CPIC et CRIFIC

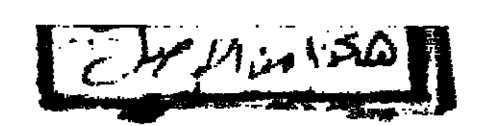
Un département de coopération et d'échanges internationaux

c'est enfin

Une recherche de pointe avec 1 000 chercheurs dans 26 laboratoires de recherche
associés aux grands organismes de recherche

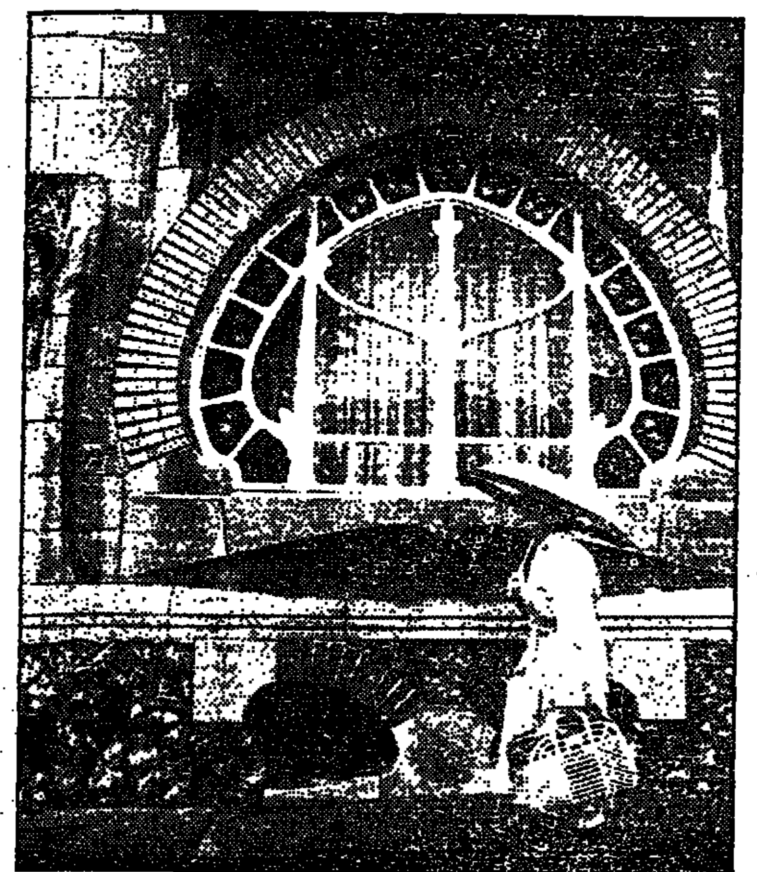
Renseignements :
INPL, 2, avenue de la Forêt-de-la-Haye, BP 3, 54501 VANDŒUVRE-LES-NANCY Cedex
Tél. : 83-57-48-48





le renom de la ville

disciples chez les artisans d'aujourd'hui ?



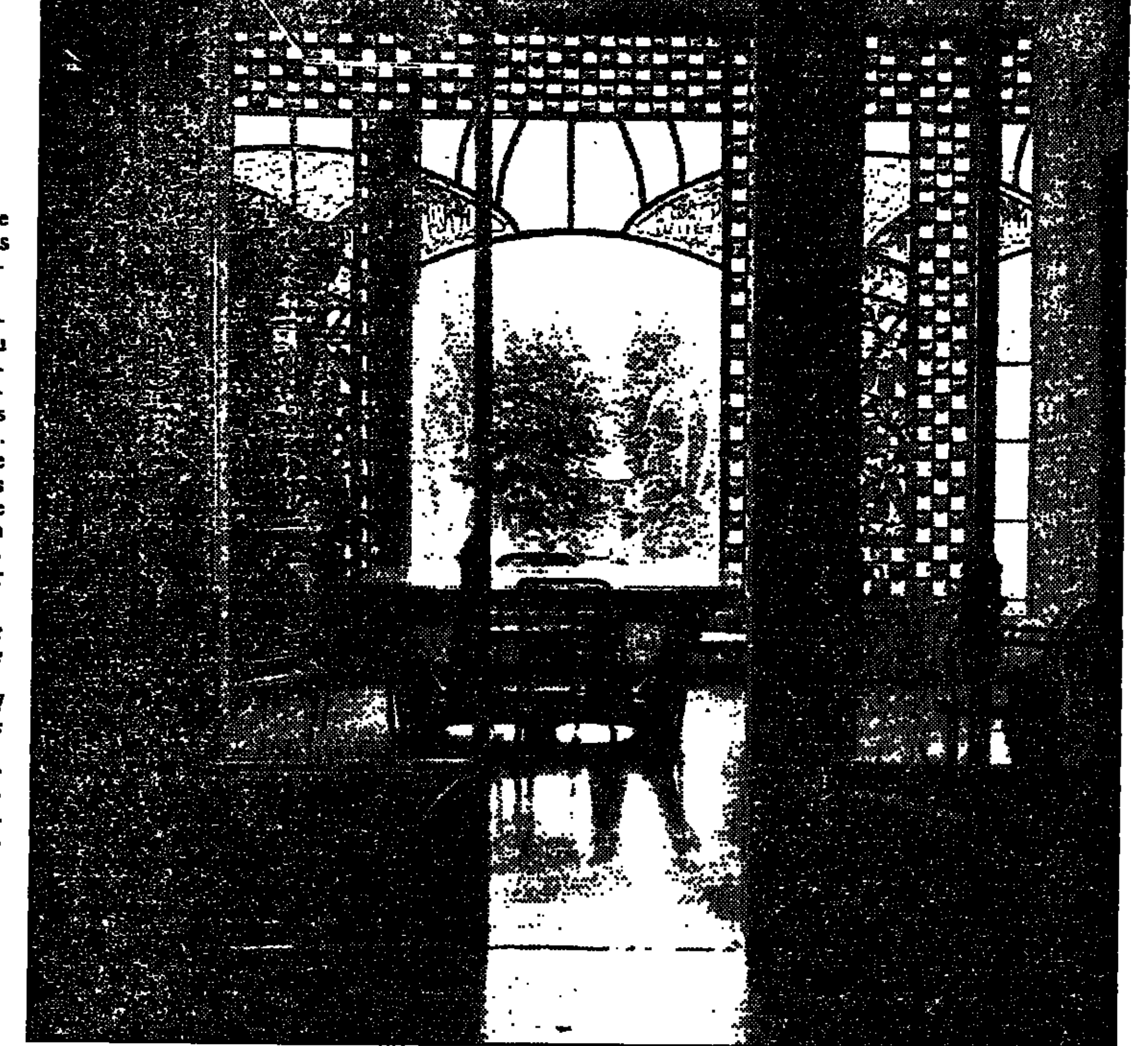
Il dessine des décors pour les vases de Gallé, des marqueteries pour les meubles de Majorelle et travaille le cuir pour Eugène Vallin. Ce dernier cumule les métiers de charpentier, de restaurateur d'édifices, d'ébéniste et d'architecte. C'est lui qui dresse les plans de la demeure d'Eugène Corbin, riche commerçant nancéien. Elle abrite aujourd'hui le musée de l'école de Nancy. La guerre de 1914-1918 sonne le glas de cette prospérité. La paix revenue, Nancy doit affronter la concurrence de Metz et de Strasbourg.

Seule rescapée de cette aventure, la cristallerie Daum, rachetée par la Société française de cristal, existe toujours. L'usine emploie cent quarante personnes et réalise un chiffre d'affaires de 60 millions de francs ; 58 % de son activité est tournée vers l'exportation. Le Japon en particulier, pour qui elle exécute des bols à thé très appréciés. Mais elle est loin d'avoir retrouvé la qualité artistique qui fit sa réputation au début du siècle. Et les pâtes de verre dont elle a repris la fabrication depuis quelques années, aujourd'hui signées Dali ou César, se vendent moins. Quant aux « arts de la table », autre branche de son activité naguère prospère, ils déclinent, supplantés par les cristalleries industrielles.

Le savoir-faire se maintient pourtant dans certains secteurs. Celui du meuble notamment. Même si la plupart des artisans se consacrent désormais à la production d'ensembles Louis-Philippe ou néo-Louis XVI. Gérard Benhamou veut profiter de cet acquis pour le remettre sur les rails de la modernité. Une équipe légère – deux personnes avec un budget de 2 millions de francs répartis sur deux ans – travaille sur ce projet.

« Le rôle de la municipalité n'est pas tant d'injecter de l'argent que de jouer un rôle d'aiguilleur, de coordinateur, affirme-t-il. *Il faut d'abord motiver les industriels. Trouver des formes nouvelles grâce à un concours international associant les créateurs locaux et qui répondra à un cahier des charges précis. Tester la ligne dégagée à travers les grands salons. Tenir compte des besoins alors perçus et lancer une production ».* En outre, un hall d'exposition doit inciter les PME de la région à renouveler le style de leurs catalogues.

Cette démarche rejoint celle du groupe Urbanité, né il y a quelques mois à l'initiative de plusieurs jeunes architectes, dont Paul Baudoin, Christine Rousselot et André Freymann. Ils ont monté une petite maison d'édition de design *« pour que les projets ne se perdent pas »*. Tout en sachant que le contexte économique n'a rien à voir avec celui qui a présidé à la naissance de l'école de Nancy, ils veulent retrouver son esprit, qui alliait création industrielle et artistique, recherche esthétique et grande diffusion.



Pourquoi de tels professionnels s'intéressent-ils à ce qui semble relever du détail ? *« Parce que le mobilier est le champ d'expérimentation de l'architecture »*, soutient Jean-Claude Lhillier, lui aussi architecte. *« Une chaise pose autant de problèmes qu'un bâtiment »*. Ils apprécient tous les efforts de la municipalité – *« Nous avons besoin d'expositions et de concours »*, – mais n'en demeurent pas moins méfiants. Ils savent par expérience que beaucoup de ces expositions ne débouchent sur rien, et redoutent, en cas de succès, d'être sacrifiés aux stars du design international.

Philippe Zunino, lui, préfère travailler en solo. Il a reçu un prix du conseil régional – 45 000 F – qu'il a investi immédiatement dans l'édition d'un mobilier résolument nouveau. En dépit de sa formation d'ébéniste, il utilise la résine de polyester moulée sur des formes originales en plâtre. Des formes qu'il travaille comme des sculptures. Cet admirateur de Majorelle, d'Horta et de Gaudi prétend retrouver ainsi l'esprit de Gallé. De plus, le polyester supporte toutes les inclusions colorées, paillettes comprises. Il a pu ainsi mettre au point des déclinaisons de couleurs qui collent avec les formes destructurées de ses créations. Des meubles qui étonneront sans doute plus d'un acheteur potentiel.

Philippe Zunino ne se fait pas d'illusion : *« On découvre le mobilier de Le Corbusier en 1987, alors forcément il y a un sacré décalage entre ce qui se fait réellement aujourd'hui et le goût des gens. Moi j'aime les meubles qui se mettent en scène... ».* Mais Gallé avait dû lui aussi désarçonner ses clients lorsqu'il assimilait ses meubles à une *« folle végétation montant du plancher »*. L'école de Nancy renaîtra-t-elle de ses cendres ? *« Il est vain d'épiloguer sur sa renaissance* conclut Gérard Benhamou, *mais sa dynamique existe encore dans la région, et c'est elle que nous devons retrouver ».*

EMMANUEL DE ROUX.

L'AIRE DE LA COMMUNICATION

La réussite se lève à l'Est

La réussite se lève à l'Est. La Lorraine, mieux que d'autres régions, est prête pour le IIIe millénaire.

Car depuis plus de 10 ans maintenant, Jean-Marie Rausch prépare le passage de la société industrielle à la société de communication et de haute technologie.

L'an 2000, c'est demain. Pour la Lorraine, le futur se gagne aujourd'hui.

Pour faire de la Lorraine le pôle d'excellence de la communication, prévu au Contrat de Plan entre l'Etat et la Région, il fallait réussir la révolution de l'intelligence. Et mettre une panoplie d'outils technologiques unique en France au service de l'entreprise.

Pour susciter la création technologique, l'entreprise et l'emploi dans un terrain fertile pour le développement. C'est chose faite avec Jean-Marie Rausch et l'ensemble du Conseil Régional de Lorraine qu'il préside.

En Lorraine, universitaires, chercheurs, financiers et industriels unissent leurs compétences, échangent leurs puissances. Pour réussir ensemble.



L'Est, c'est le centre

Contrairement aux apparences, l'Est n'est pas à l'Est. Région frontalière, la Lorraine n'a pas de frontière. Traditionnel carrefour d'échanges, elle est aujourd'hui située à l'exact croisement des grands axes économiques européens. D'Anvers à Lyon, de Bruxelles à Bâle, de Paris à Francfort, autoroutes, rails, canaux passent par la Lorraine.

La Région de Lorraine est l'épicentre d'un marché de 60 millions d'Européens, à fort pouvoir d'achat, dans des pays à croissance forte.

Investir en Lorraine, c'est s'implanter utilement au cœur de l'Europe.

La Lorraine, c'est aussi le "triangle du pouvoir". Avec la mise en commun du "poids" de l'espace SAR-LOR-LUX-Rhénanie-Palatinat. Fondée à l'initiative de Jean-Marie Rausch, cette puissance transfrontalière offre un exceptionnel lieu d'échange, de fertilisation, de synergie et de dynamisme.

La Lorraine accepte de jouer le jeu du "capital-risque". L'Institut Lorrain de Participation accompagne l'entreprise dans le franchissement de ses étapes de développement et réussit avec elle.

Ouverte à 180° sur l'étranger, la Lorraine c'est aussi l'active proximité de 134 établissements bancaires du Luxembourg, profitables au développement économique.

La Lorraine a le sens des affaires. Cibler l'Europe et faire mouche, c'est choisir la Lorraine.

A l'Est, du nouveau

Les neurones vont aux neurones.

La Lorraine a vu naître à Nancy l'un des premiers pôles technologiques français, Nancy-Brabois Innovation: 500 hectares, 300 laboratoires, 30 000 étudiants, 40 entreprises engagées avec vigueur dans la compétition internationale. Un modèle du lien réussi entre la recherche et l'industrie.

Informatique et automatique, biotechnologies, génie des procédés, pôle image, Nancy avec son formidable potentiel de cerveaux dédiés au futur, dans ses universités et son Institut National Polytechnique, innove.

Apple, Ariane II, Bull, Césame, Hewlett Packard, Satelcom, Télémécanique, Thomson Answare, Tonna-Electronique CREDO, Digital Equipement, l'Institut de Développement Informatique Lorrain (IDIL), l'Ecole Supérieure d'Electricité (SUPELEC), le serveur CESTIL... sont les pionniers du Technopôle Metz 2000.

Le Technopôle de Metz 2000 se développe autour de deux axes stratégiques essentiels: le Centre Européen de Logiciels et le Centre Européen de la Communication.

Le premier va permettre à l'entrepreneur de trouver à Metz les capacités de production, d'édition, de duplication, de traduction et de distribution de logiciels.

Le second s'appuiera sur le Téléport de Metz 2000. Grâce à lui, les industriels communiqueront à coût réduit leurs données informatiques avec le monde entier.



Pour la matière grise, l'accès aux connaissances et aux centres de formation, la Lorraine est capitale. Avec les universités de Nancy et Metz, l'Institut National Polytechnique de Lorraine à Nancy, Supelec sur le Technopôle de Metz 2000, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz, les Laboratoires des grandes entreprises, le Centre d'Informatique de Nancy (CRIN), le Centre de Recherche en Automatique de Nancy (CRAN), le Centre Interrégional d'Informatique de Lorraine (CIRIL), l'Agence pour le Développement de la Productique Appliquée (ADEPA).

En Lorraine, la communication entre les hommes est une réalité quotidienne: Metz, première ville câblée de France avec 18 chaînes, Montigny, Ludres. Et dans quelques mois s'ouvrent les réseaux de Nancy et d'Epinal.

Vent d'Est, vent de liberté

Liberté et réussite vont de pair. Car l'implantation industrielle ne se décrète pas; elle se justifie. Par un environnement de marché, de sous-traitance, de financement, de matière grise, de recherche.

La Lorraine, c'est tout cela. En vraie grandeur. Et comme le talent s'exporte, le Conseil Régional de Lorraine montre l'exemple: en appuyant aux USA, au Japon, en Chine, dans les Emirats du Golfe Persique les "commandos" d'industriels et d'universitaires lorrains.

Un nouvel espace de communication naît en Lorraine.

- CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE
- INSTITUT LORRAIN DE PARTICIPATION
  1, place Saint-Clément · BP 1004
  57036 Metz Cedex 1 · Tél. 87 33 60 00
  Télex REGLOR 860723 F
  Télécopie 87 32 89 33
  Télétex 87 33 18 71
- CESCOM
  55, rue des Allemands · 57000 Metz
  Tél. 87 75 63 14 · Télex 860654 F
  Télécopie 87 36 38 32
- NANCY BRABOIS INNOVATION
  25, rue Madame de Vannoz
  54000 Nancy · Tél. 83 27 45 49
- TECHNOPOLE METZ 2000
  57036 Metz Cedex 1 · Tél. 87 55 50 55
  Télex VILMETZ 860661 F
  Télécopie 87 75 39 93



La Lorraine pour communiquer

Les petits enfants du jazz

Toutes les écoles, tous les styles, un festival démesuré

DU très élégant Miles Davis au cabotin génial B.B. King, du très torride Mongo Santamaria au très fin Keith Jarrett, d'Archie Shepp à Marion William, de Stéphane Grappelli à Daniel Humair, ils sont tous venus à Nancy... Sun Ra et sa débauche solaire, Ornette Coleman seul contre tous, et aussi le Vienna Art, Michel Portal, le Super Biton de Mopti, l'Espagnol Enrique Morente, l'Indien Ravi Shankar, et Stanley Jordan et Otis Rush...

Toutes les écoles, tous les styles, le blues, le dixieland, le new-orleans, le gospel, le free, jusqu'aux musiques en bordure de jazz, flirtant avec le rock, le funk, le reggae, le flamenco ou la salsa. Créé en 1973, le festival de jazz de Nancy – Nancy Jazz Pulsations – s'est aussitôt imposé par sa démesure, sa qualité, son esprit.

Qui tient beaucoup à son équipe. Au départ, une simple bande de copains passionnés de jazz : Xavier Brocker, Gilles Mutel, Claude-Jean Antoine (dit Tito). Les trois amis, qui travaillent chacun de leur côté dans la vie mais s'occupent ensemble de la programmation du Caveau de la Commanderie (haut lieu du jazz à Nancy), répondent à une presque boutade lancée par le comité des fêtes : *« Proposez-nous donc quelque chose. »* Ils proposent un festival axé autour de quelques idées, des stars certes (le comité le veut), mais aussi un certain esprit de recherche, ou plutôt un éclectisme, une politique artistique (commandes de créations) et une animation gigantesque de la ville (concerts gratuits dans la rue, etc.).

Le projet est accepté, le succès immédiat. La première manifestation, qui a lieu à l'automne, est impressionnante non seulement par la quantité des musiciens invités, mais aussi par la qualité des artistes. Près de six cents musiciens. Six mille personnes pour écouter Ray Charles ! Du monde, beaucoup de monde, pour Dollar Brand, Memphis Slim, Chris Mac Gregor – et que de discussions infinies tard dans la nuit... Le public de Nancy suit.

Malgré un gros déficit budgétaire (les organisateurs ont vu un peu grand, et ce ne sont pas des professionnels de la trésorerie), le comité des fêtes accepte de renouveler l'expérience deux ans plus tard. Cinq cents musiciens sont réunis cette fois en quatorze jours. Quelques monstres sacrés – c'est la règle – comme Dizzy Gillespie, Archie Shepp, Stéphane Grappelli, mais aussi des musiciens plus dérangeants, des têtes chercheuses venues de toute l'Europe, des animations partout (d'extraordinaires concerts dans des écoles d'enfants handicapés !), deux créations. Succès encore, mais les tensions s'avivent, le budget reste au rouge. Sous la menace d'un contrôle strict, le collectif décide de prendre son indépendance et crée une association (loi 1901), autonome, qui part à la recherche de multiples subventions, sollicite l'aide de la ville, du conseil régional de Lorraine, du conseil général de Meurthe-et-Moselle...

L'année 1977 est exceptionnelle. Toute la ville swingue du matin au soir. On écoute du jazz dans les papeteries et les grands magasins, dans les restaurants et les brasseries, dans les foyers de travailleurs immigrés, les écoles de sourds, d'aveugles, partout... jusque dans les prisons. C'est la fête du gospel, du blues, du jazz new-yorkais : les musiciens de Sam Rivers, très élégants avec leur boucle d'oreille, font un malheur avec leurs déluges sonores, et un concert qui dure près de neuf heures... B.B. King et sa guitare, Lucile, font chavirer les Nancéiens, car la particularité de ce festival de jazz généreux et glouton est son intégration à la ville.

Il suffit d'y aller une fois pour se rendre compte que le public ne vient pas de « l'extérieur », mais de Nancy, qu'il n'est pas composé non plus des étudiants et lycéens habituels ; on y trouve des gens modestes, de tous âges. C'est qu'il y en a pour tous les goûts, et que le festival a su s'appuyer sur toutes les forces vives, comités d'établissement et comités d'entreprise, aller dans les écoles, dans la rue, dans les vitrines.

Le festival n'arrive pourtant pas à éponger son déficit. En 1979, l'équipe, acharnée, crée une association de soutien et organise une série de concerts à la salle Poirel (des artistes acceptent de venir à tarif réduit) pour rembourser ses dettes, mais il s'en faut d'un rien pour que la ville ne reconduise pas son aide. Elle le fera pourtant. En 1980, les comptes sont à peu près équilibrés, et le festival, qui accueille trois cents musiciens, essaime à Bar-le-Duc, à Sarreguemines, à Saint-Dié, à Epinal, prend appui sur des associations voisines, comme Longwy Jazz Action, Thionville Jazz Action. Plus de vingt-deux concerts ont lieu en dehors de Nancy, dans les quatre départements lorrains.

Cette implantation concourt à la bonne réputation du festival. *« Un des plus importants de France, avec une programmation exigeante et éclectique »*, fait remarquer Gérard Benhamou, adjoint au maire chargé de la culture. C'est lui, qui, en 1982, a décidé que la manifestation serait annuelle et qui a signé une convention avec l'association (la municipalité accorde actuellement une aide d'environ 1 million de francs). Effort auquel il faut ajouter le soutien du conseil régional, du conseil général (environ *150 000 F chacun*), des collectivités locales (100 000 F) et du ministère de la culture (environ 160 000 F), somme que Gérard Benamou trouve *« dérisoire »* au regard du festival.

Bon an, mal an, Nancy Jazz Pulsations va de l'avant, confrontant allègrement les genres et les écoles, l'un des premiers à s'ouvrir à l'Afrique, à l'Inde. Il ne fait plus grincer les dents des puristes, aujourd'hui habitués aux mélanges du populaire et des avant-gardes. L'équipe, qui a grossi entre-temps, s'est renouvelée en partie (certains se sont mis en retrait, d'autres sont arrivés), mais continue de travailler avec le même esprit convivial, la même méthode.

Pas de permanents, en dehors de Patrick Kader, directeur artistique, seul salarié du festival. Tous les autres, dont Claude Jean Antoine, Sophie Tomasini, Raymond Sanna, Elisabeth Schaknies, cadres dans la vie, médecins, comptables, journalistes, s'occupent du festival pendant leurs vacances.

On peut reprocher à cette formidable rencontre une tendance à sacrifier depuis quelque temps au rite des stars et à négliger ce qui a fait sa singularité, l'animation partout et pour tous. C'est une phase, apparemment. L'équipe, qui travaille avec d'autres festivals d'automne (Berlin, Zurich, Rome, Varsovie, Uméa, Paris), compte reprendre les animations en milieu scolaire, qu'elle va confier au Centre musical créatif nancéien ; elle compte également relancer ses animations dans les centres commerciaux (mais les temps ne sont plus ce qu'ils étaient, et les commerçants sont plus réticents qu'autrefois).

Est-ce pour pallier ce « manque » que Nancy Jazz Pulsations cherche à multiplier les manifestations annexes ? A l'automne prochain, il organise un festival de cinéma à thème (musiques de films, films de danse, cinéma africain, films d'archives...), des expositions de peinture et de photo (dont une présentation d'art populaire haïtien). Contraint à quelques acrobaties budgétaires, le festival de jazz de Nancy change et tient bon. Qu'il ne change pas trop...

CATHERINE HUMBLOT.

Vieux tréteaux, spectacles nouveaux

Une tradition artistique et des incursions tous azimuts

POUR des générations de spectateurs de théâtre, les grilles de la place Stanislas ont la puissance évocatrice de la madeleine de Proust. Mais Nancy a tourné la page et, paradoxalement, c'est la musique, plus que le théâtre, qui tient, aujourd'hui, le haut du pavé. Le Festival mondial du théâtre n'a pas ensemencé sur place. Nancy compte son lot de jeunes compagnies, bien sûr, dont la plus connue est 4 litres 12. Mais elle n'a vu naître aucune génération théâtrale d'envergure nationale. Animée par Henri Degoutin, la Comédie de Lorraine, installée en 1986 dans des locaux rénovés à la Manufacture des tabacs, fête son vingt-deuxième anniversaire et ses 3 700 abonnés. Elle a aussi son ancrage local, mais n'est pas parvenue à se hisser au niveau national. Depuis des années, des négociations sont en cours entre l'Etat et la ville, qui souhaite que la Comédie de Lorraine accède au statut de Centre dramatique national. Un accord semble aujourd'hui trouvé. L'Etat a décidé de nommer Anne Delbée à la tête du CDN. Une décision qui ne fait pas forcément l'unanimité sur le plan local, mais 2 millions de subventions et un label national, ça ne se refuse pas.

Ce Centre dramatique national complétera ainsi la liste, déjà impressionnante, des outils culturels nancéiens. Car la cité est fière de ce que Gérard Benhamou, jeune (et « battant ») adjoint aux affaires culturelles nomme une « unité musicale » : un Opéra (et son chœur) et un orchestre symphonique et lyrique : créé en 1979, il compte soixante-six musiciens, sous la direction de Jérôme Kaltenbach. L'art lyrique est une tradition nancéienne, depuis 1919. Et il attire aujourd'hui, selon Antoine Bourseiller, directeur de l'Opéra depuis 1983, la génération qui avait vingt ans du temps de l'âge d'or du Festival mondial du théâtre. L'Opéra (qui pratique des prix de place compétitifs : 110 F pour les plus chères) a vu son nombre d'abonnés augmenter de 72 % en quatre ans. Il draine un public régional, mais aussi international. C'est à Nancy que, par exemple, Ruggero Raimondi a signé un *Don Giovanni*, sa première mise en scène. La saison prochaine, c'est une chorégraphe, Maguy Marin, qui montera *Otello*.

Une branche vers le passé, une autre vers l'avenir et un œil sur le grand répertoire : la politique artistique d'Antoine Bourseiller porte ses fruits. Les deux saisons prochaines seront consacrées à l'opéra européen, en « cent ans et dix œuvres » de *Thaïs* de Massenet à la création en France de *King Priam* de Michael Tippett, un compositeur anglais contemporain. Le chœur, lui aussi, sous la direction d'Emmanuel Joël, semble au meilleur de sa forme. Tout comme l'orchestre, qui ne chôme guère, entre ses prestations lyriques et sa saison symphonique. *« Il occupe, sinon statutairement du moins dans les faits, un rôle d'orchestre régional »*, dit Gérard Benhamou, qui souhaiterait visiblement que l'orchestre nancéien supplantât celui de Metz dans le cœur, et les finances, du conseil régional.

L'Opéra de Nancy, en revanche, a obtenu un statut régional en 1986, assorti d'une mission de décentralisation qu'il assure par le biais d'un accord passé avec l'ARCAL (Atelier de recherche et de création pour l'art lyrique), une structure souple dirigée par Christian Cangneron.

Les petits pas de la danse

Mais le fleuron international de Nancy, son outil culturel le plus prestigieux, c'est le Ballet Théâtre Français (on dit BTFN). Créé en 1978, il est dirigé par Jean-Albert Cartier, par ailleurs responsable du Théâtre musical de Paris. Du Japon au Brésil, le BTFN (et ses trente-cinq danseurs) a fait le tour du monde entier. Centre chorégraphique national, son répertoire est essentiellement néo-classique : Diaghilev, Balanchine, Serge Lifar, Brigit Cullberg. Les Nancéiens ne sont pas lésés, puisque le BTFN donne chaque année une série de représentations dans la cité. Mais le danger, pour cette institution consacrée, serait de se scléroser, de devenir un musée. Hélène Trailine, directeur de la danse, en est consciente.

Des chorégraphes plus aventureux sont parfois les hôtes du Ballet, ainsi Moses Pendleton, le créateur de Pilobolus. Mais trop rarement au goût du public. Et l'institution ne dynamise guère le terreau local. La jeune danse contemporaine, jusqu'à présent, n'a pas réussi à occuper à Nancy la place qui lui revient dans d'autres villes. Il y a dix ans, pourtant, les rencontres chorégraphiques de l'abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson, s'affirmaient comme un pôle de création important. Puis le vent a tourné.

Sur place, des Nancéiens ont tenté de se mobiliser, ainsi Michèle Clément, une jeune psychologue qui, en 1985, créait l'association Danse C. Par la seule force de la passion et du bénévolat, Danse C. organise des stages (avec Michel Hallet-Egayan, Jean Pomarès), organise un « automne chorégraphique » pour faire découvrir la jeune danse nancéienne (ainsi Amnésia) et tente d'affirmer, tout au long de l'année, une présence contemporaine en Lorraine.

A Nancy, Danse C., jusqu'ici, n'a pas vraiment trouvé de relais, si ce n'est dans les centres culturels de la banlieue, dont le Centre André-Malraux, très actif, à Vandœuvre. Michèle Clément semble aujourd'hui un peu découragée, faute de soutien suffisant. Une nouvelle association Nancy Danse Pulsation, issue du festival de jazz de Nancy Jazz Pulsations, vient pourtant de voir le jour, avec l'aide de la Ville. Tout espoir n'est donc peut-être pas perdu.

Art contemporain : remonter la pente

Musée historique lorrain, Musée du fer, des beaux-arts, des arts et traditions populaires... : il existe une douzaine de musées à Nancy. Depuis un an, à la faveur de la nomination de cinq nouveaux conservateurs, la ville tente de rompre avec sa torpeur muséographique, et fait redécouvrir ses collections : les dessins de Grandville, les gravures de Jacques Callot. Mais, malgré le potentiel que représente l'Ecole des beaux-arts, malgré le rôle non négligeable que joue le Goethe Institut, l'art contemporain n'a pas, à Nancy, bénéficié du renouveau constaté ailleurs. *« Depuis 1983,* assure Gérard Benhamou, *nous tentons de réhabiliter les arts plastiques. C'est un travail ingrat, qui ne produit pour l'instant rien d'exceptionnel, mais il est nécessaire. »* Ainsi Nancy s'est dotée d'une galerie d'art contemporain municipale. Ainsi est née en 1986 une « Fête de la sculpture », dans le parc de la Pépinière. Baptisée en 1987 « Eté de la sculpture », la manifestation sera consacrée à l'expressionnisme européen. Le Musée des beaux-arts, de son côté, vient d'acquérir des sculptures de Zadkine, Laurens, Duchamp-Villon et se constitue peu à peu une collection moderne. *« Tout cela,* reconnaît Gérard Benhamou, *n'a rien de révolutionnaire. Il ne s'agit que de reconstituer des conditions d'ensemencement possible. »*

Rock et vidéo : le bond en avant

Plus ambitieux est ce projet de « centre international du dessin » auquel l'Etat et la région devraient s'associer. Inscrit dans la tradition du graphisme nancéien, ce centre se doterait d'un fonds d'un millier d'œuvres graphiques contemporaines, renouvelé régulièrement. Il constituerait des expositions itinérantes, organiserait colloques et rencontres d'artistes. Pour le reste, la Ville s'en remet au musée d'Epinal, tout proche, ou au FRAC (Fonds régional d'art contemporain), même si le devenir de cette collection d'art contemporain semble aujourd'hui menacé. *« La Lorraine est toujours en avance sur le retrait culturel,* déplore Gérard Benhamou. *Après le Limousin, elle est l'avant-dernière des régions françaises pour son budget culturel. Et M. Jean-Marie Rasch confond la culture et la communication par ordinateur. La région ne nous apporte aucun ballon d'oxygène. »* En matière de culture comme ailleurs, on le voit, les rivalités politiques sont d'actualité.

La musique classique n'est pas la seule à avoir droit de cité. Et ce n'est pas uniquement en octobre, pendant le Festival de jazz, que Nancy vibre de sons de toutes les couleurs. Le Caveau des Dominicains, depuis 1982, est ouvert, dans le même esprit que le Festival de jazz, à tous les courants musicaux. Il accueille les enfants de Charlélie Couture et Tom Novembre, deux gloires nancéiennes, tout comme Dick Tracy, auteur notamment de la musique des films de Wim Wenders. Sous le label « Rock'in Nancy », c'est toute une pépinière de jeunes talents qui a pu trouver là son audience. Trois groupes – Aleph, Double Nelson et Blockaus Babies – ont été sélectionnés lors du dernier Printemps de Bourges. La municipalité les a soutenus, tout comme elle a aidé une petite maison de production indépendante (Nancy en compte trois), Dum Dum Record, à produire un disque de « compilation » de dix groupes nancéiens. On n'a pas lésiné sur les moyens et le disque a été présenté lors d'un concert à Paris au milieu des colonnes de Buren.

Tout autant que l'artistique, c'est le potentiel économique de ces producteurs marginaux qui intéresse Gérard Benhamou. Nancy devrait héberger en novembre prochain le premier regroupement européen des labels indépendants, et aimerait les convaincre de se fédérer à Nancy. Tout comme elle vient de l'obtenir de l'association Euro Vip, qui regroupe soixante-dix producteurs européens de vidéoclips musicaux. Ils ne produiront pas sur place, mais leur siège social, leur banque de données seront à Nancy. Pour la ville, qui accueille déjà une Biennale internationale de l'image (photo, vidéo, holographie), c'est un atout de plus. D'autant qu'en 1988 c'est une nouvelle salle de 3 500 places, un « zénithon » à l'échelle de la cité, qui devrait être inaugurée.

Nancy, on le voit, se bat comme un lion pour son image culturelle : essentielle, mais non gratuite, contrairement à la luxueuse revue *Spectacles à Nancy* qui recense, dans un format très *« city magazine »*, les ressources culturelles du mois. Nancy consacre 13 % de son budget à la culture, un pourcentage auquel il convient d'ajouter les prestations en nature – personnel permanent, atelier de décor, – soit une somme d'environ 70 millions de francs. *« J'ai calculé,* dit encore Gérard Benhamou, *c'est dix fois moins que Paris... »*

ODILE QUIROT

LE CENTRE HOSPITALIER
RÉGIONAL et UNIVERSITAIRE
DE
NANCY

3 000 Lits
7 Établissements
Un plateau technique de pointe

C H R U

Un effectif de 8 260 personnes dont 1 254 médecins

1 IRM - 4 Scanners. 9 lasers
6 Gamma-caméras

25 échographes. 4 angiographies numérisées. 66 postes de radiologie

Un potentiel de recherche développé

Inserm. Institut des bio-matériaux, Centre régional de transfusion sanguine, 10 laboratoires hospitaliers, 4 laboratoires universitaires conventionnés

Direction générale : Tél. : 83-57-61-61
29, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny - 54037 NANCY CEDEX

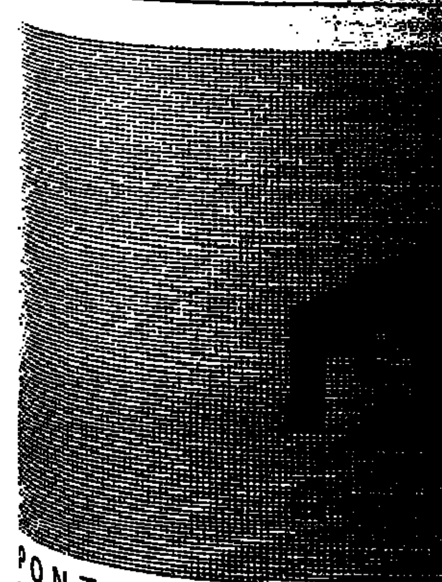
OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

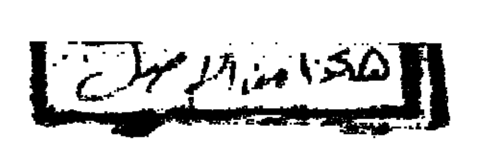
Téléphonez d'abord ou venez à la
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

– *Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock* (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

– *S'il n'y figure pas :* nous diffusons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants ; vous recevez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouvons un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT





Bataille de presse

Deux journaux en concurrence et en litige

LES journaux de Lorraine n'ont pas attendu la fin du monopole pour se préparer à la redoutable concurrence des télévisions privées, qui se taillent la part du lion dans le marché publicitaire. Dans l'Est, RTL-TV diffuse ses programmes depuis quelque trente ans, et la presse régionale a vite dû faire preuve de dynamisme pour séduire les annonceurs. Est-ce la raison qui fit de la presse quotidienne lorraine un cas unique en France ? Une véritable guerre d'usure a commencé dès la Libération entre *l'Est républicain* et *le Républicain lorrain*, entre Nancy et Metz.

Soucieux d'étendre leur zone de diffusion et de gagner de nouveaux lecteurs, les deux concurrents se sont d'abord acharnés à semer dans les mêmes champs : solidement implanté à Nancy, *l'Est républicain* louche vers Metz et le nord. De Metz, *le Républicain lorrain* convoite le sud et les lecteurs nancéiens. Mais cette tactique offensive ne paie pas et coûte cher. En 1971, les belligérants signent un armistice baptisé « partage de zones ».

Avec dix-sept éditions locales et une diffusion de 253 000 exemplaires, *l'Est républicain* couvre désormais sept départements (sud de la Meurthe-et-Moselle, Meuse, Doubs, Haute-Marne, Vosges, Haute-Saône et Territoire de Belfort). *Le Républicain lorrain*, avec quatorze éditions et 200 000 exemplaires, règne sur la Moselle et le nord de la Meurthe-et-Moselle, et ne se fait entendre que d'une petite voix à Nancy, ainsi qu'au Luxembourg.

Mais la justice vient seulement de régler son compte au second des conflits qui opposait les deux quotidiens régionaux depuis 1974. Une décision de la cour d'appel de Paris a mis fin, en avril 1986, à la controverse sur les actions dites « Vilgrain » de *l'Est républicain*. Mises en vente en 1974, 21,3 % des actions du journal avaient en effet été achetées par la Grande Chaudronnerie lorraine (GCL), puis cédées au *Républicain lorrain*. *« Cet investissement permettait de consolider le capital familial »*, explique aujourd'hui Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain*. Même comme actionnaire minoritaire, l'entrée de l'ancien rival dans le capital de *l'Est républicain* ne se fit pas sans heurts. D'action en justice en coup de théâtre, il aura fallu plus de douze ans pour que la part litigieuse du capital soit juridiquement attribuée à la famille Puhl.

Celle-ci n'intervient pas dans la gestion de *l'Est républicain*. *« Chacun doit mener sa barque »*, estime Gérard Lignac, PDG du quotidien nancéien depuis 1983, dont la famille détient 30,5 % des actions (15 % étant par ailleurs entre les mains de Michel Bouriez – les Editions mondiales, – le reste étant réparti entre environ sept cents actionnaires).

Il n'empêche que les 1 250 salariés du journal redoutent toujours une prise de contrôle par *le Républicain lorrain*. *« Certains craignent qu'il ne veuille aller plus loin »*, reconnaît Gérard Lignac. Présidé par Marguerite Puhl-Demange, le groupe du *Républicain lorrain* est en effet devenu une puissance financière qui pèse dans la région. Fort de plusieurs filiales, dans le tourisme et la publicité notamment, le groupe enregistre un chiffre d'affaires de 600 millions de francs par an (dont 450 millions pour le quotidien), et rien ne semble vouloir freiner son désir d'expansion.

C'est pourtant *l'Est républicain*, qui, le premier, a lancé *TV Hebdo*, un hebdomadaire de 80 pages vendu avec le quotidien et son magazine dominical. *« La multiplication des chaînes et la généralisation de la télévision en couleur rendaient grise et terne la présentation de nos programmes télé*, indique Gérard Lignac. *En qualité, les lecteurs veulent retrouver sur le papier ce qu'ils voient à l'écran. »*

Fruit d'une collaboration avec l'éditeur du magazine *Télé K 7* (le groupe Éditions loisir technique), *TV Hebdo* joue la couleur et dose habilement l'information nationale et les spécificités régionales. *L'Est républicain* a tout de même pris le risque d'augmenter de 2 francs son édition du dimanche. *« Le 12 avril dernier, jour du lancement*, poursuit le PDG, *les ventes ont augmenté de 6 %. Une petite chute a suivi ce bon démarrage, et la diffusion semble s'être stabilisée. »* Ainsi, face aux projets du groupe Hersant de diffuser un supplément TV dans une vingtaine de quotidiens régionaux, *l'Est républicain* fait déjà figure de concurrent sérieux.

Cet exemple pourrait être suivi par *le Républicain lorrain*. L'intérêt d'adopter la même formule ? Des coûts de fabrication moins élevés, et des avantages sur le plan publicitaire. Le journal de Metz ne manifeste pas trop d'impatience, car son télé-programme du mercredi est riche de publicité. Moins ambitieux que *TV Hebdo*, il n'impose qu'une très légère augmentation du prix de vente et fait gagner au *Républicain lorrain* 25 000 lecteurs chaque mercredi.

La politique de développement des deux quotidiens diffère d'ailleurs dans plusieurs domaines. Gérard Lignac se fixe comme premier objectif le perfectionnement du « service au lecteur ». Le support imprimé passe avant toute autre chose ! *Le Républicain lorrain* a créé une radio en 1982 et s'est lancé dans la télématique il y a un an. Aux côtés de Hachette et de Pluricommunication, il faisait partie de la SET-Presse comme candidat à la reprise de la Une.

Aucun des deux quotidiens n'a cependant hésité à investir pour se doter d'installations ultramodernes. Le journal de Metz dispose de ses nouveaux locaux depuis 1984. De son côté, *l'Est républicain* a choisi de centraliser tous ses services dans le complexe futuriste de Houdemont, dans la banlieue industrielle de Nancy. Aux portes des deux capitales lorraines, les deux géants de la presse régionale se dressent, plus sûrement que jamais.

CAROLINE CORNIÈRE.

Machines à peindre

SUR les écrans de FR 3 et ceux du métro parisien vont être diffusés douze clips vidéo vantant, dans le cadre de la campagne « La ruée vers l'art » organisée par le ministre de la culture, les richesses des musées français.

Ils viennent d'être fabriqués par un photographe, Gérard Rondeau, et un graphiste, Patrick Lefko, dans les studios de FR 3 Lorraine-Champagne-Ardenne, la seule station française disposant d'un équipement vidéographique complet et moderne. Plus de trente heures de programmes (génériques, bandes-annonces, feuilletons, jeux...) ont été produites dans ses studios de Vandœuvre.

C'est en 1983 que la station fit le pari, risqué à l'époque, de s'équiper pour la fabrication des nouvelles images. Le responsable d'un atelier graphique nancéien, Patrick Lefko, converti dans la vidéo, est aujourd'hui le patron d'une petite équipe qui travaille notamment sur l'une des deux fameuses *paint-boxes*, fabuleuses machines qui permettent au bout d'un crayon-pinceau électronique, avec une palette de seize millions de couleurs, de tracer et d'animer les images de la nouvelle télévision.

Cette activité fait la réputation de la station dont l'originalité réside par ailleurs dans le souci qu'ont des responsables de séparer le moins possible le travail de production des programmes et celui de l'information proprement dite. Des équipes légères dotées de caméras Betacam, des bornes-relais installées à Metz et à Epinal permettent notamment de diffuser des informations *« au plus près du clocher »*, comme le dit le rédacteur en chef, Yves Dubois.

Le même souci anime d'ailleurs les responsables de Radio-France-Nancy, installée dans les mêmes locaux que FR 3 mais séparée institutionnellement de la station de télévision depuis trois ans. Michel Huth le dit sans ambages : *« Notre objectif, face aux robinets à musique que l'on trouve ici comme ailleurs, c'est de donner à nos auditeurs l'information de proximité et de service dont ils ont besoin. »*

« Le Monde » et les « Villes au futur »

Dans sa série « Villes au futur », *le Monde* a publié des suppléments sur : Grenoble (10 mai 1985), Rennes (15 novembre 1985), Strasbourg (24 janvier 1986), Milan (4 avril 1986), Bordeaux (23 mai 1986), Barcelone (31 mai 1986), Lille (20 juin 1986), Montpellier (17 octobre 1986), Lyon (12 décembre 1986), Marseille (20 février 1987).

Ce supplément, dont la coordination a été assurée par Jacques-François Simon, a été réalisé par Thérèse-Marie Deffontaines et Romain Bassoul. Reportage photographique : Gérard Rondeau.

REGIONALISATION

UN PARTI PRIS : LA LORRAINE

La Banque Populaire de Lorraine intimement liée à sa région, au renouveau de laquelle elle participe, met à la disposition des Lorrains :

- **des outils de gestion et de développement des entreprises:** – 3 + 3, gestion financière prévisionnelle, introduction au second marché,
- **un appui efficace à la création d'entreprises** issues notamment des transferts de technologie,
- **ses Fonds Communs de Placement "Lorraine"** dont un Fonds Commun de Placement à risque "Lorraine Développement",
- **ses services spécialisés** de conseil et de gestion en épargne financière.

Banque Populaire de Lorraine
LA BANQUE LEADER EN LORRAINE

Médias mode d'emploi

A Nancy comme ailleurs tout le monde ou presque a besoin des médias mais ne sait pas s'en servir. Jean-Marie Colin, grand reporter à *l'Est républicain*, passionné de télématique, vient de s'attaquer au problème. Vice-président du club de la presse et de la communication de Nancy, il vient de lancer depuis le début de l'année un service télématique, disponible 24 heures sur 24, accessible de France entière par le réseau Télétel 3, numéro 36 15, code TABLOR. Il s'agit d'une première en matière de communication qui aura demandé à son concepteur trois ans de travail.

Quel journaliste n'a pas pensé ou dit à un interlocuteur porteur d'un énorme dossier technique : *« Ne vous attachez pas trop à votre texte, la forme ne « déforme » pas toujours, elle doit faire lire »* ?

Les informations données par les pages télématiques du serveur nancéien abordent toutes les situations, même les plus désespérées : *« Votre information ne passe pas. Pas de panique : reconsidérez le support, le public ciblé... ou votre propre texte. »*

Jean-Marie Colin va jusqu'à proposer des tactiques dont il peut lui-même être victime. En parlant de l'art de faire « passer » un tuyau sans avoir l'air d'y toucher (des conseils pour les spécialistes), on peut lire : *« Méfiez-vous des journalistes, ils répètent (presque) tout. Vous voulez néanmoins que cela se sache, alors que votre tuyau est une petite bombe... Ne désamorcez qu'en présence de deux journalistes de deux supports différents... La concurrence fera le reste. »*

Le serveur abrite également une messagerie électronique avec boîtes aux lettres fermées de « clés inviolables » à la disposition des adhérents. Ce qui aboutit parfois aux petites informations semi-confidentielles de la rubrique « News ».

Enfin, toutes les publications faites ou diffusées en Lorraine sont répertoriées, identifiées, localisées, il ne manque même pas la liste des dizaines de services télématiques, fabriqués ou hébergés dans la région. Ce qui complète parfaitement les informations fournies par ailleurs par Patrick Alligand qui a répertorié les coordonnées de tous les responsables politiques et socio-économiques lorrains.

Avec ce service télématique unique en son genre, la Lorraine peut se vanter d'être la seule région française à avoir en fiches disponibles jour et nuit l'ensemble de ses décideurs et de ses médias.

Rien que pour le serveur du Club, six semaines après son démarrage, à raison de trente appels par jour et une consultation moyenne de trente-cinq heures par semaine, la preuve par minitel est apportée qu'il y avait quelque chose à améliorer en matière de communication régionale.

J.-L. B.

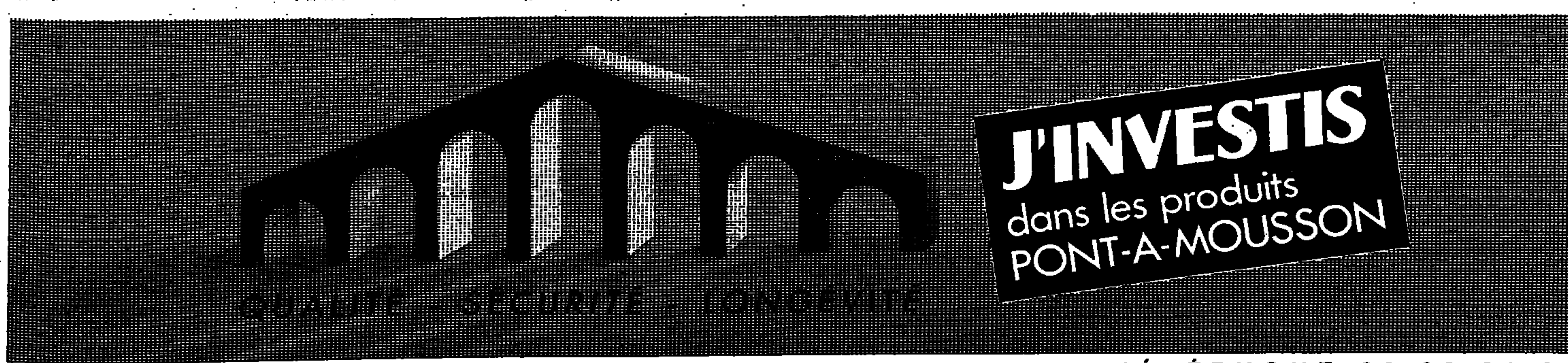
UN ARBRE FAVORISE LA CROISSANCE DE VOTRE REGION.

TBWA

Pour tous renseignements BULL - M. Levillain - Parc d'Activités de Brabois - 17 Avenue de la Forêt de Haye 54500 Vandœuvre les Nancy - Tél.: 83.90.72.00.

Bull





PONT-A-MOUSSON S.A. – 4X 54017 NANCY CEDEX – TÉLÉPHONE 83.96.81.21


CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE DISTRICT URBAIN DE NANCY VILLE DE NANCY
OBJECTIF 92
Ensemble pour Gagner.
Parce que nous sommes unis et solidaires.
Parce que nous bénéficions d'un potentiel exceptionnel de chercheurs, de créateurs et d'universitaires, associés à des industriels performants.
Parce que nous avons une vie culturelle de haut niveau, dans un environnement de qualité.
Parce que nous avons la volonté de porter haut et fort notre avenir à tous.
André ROSSINOT Ministre chargé des Relations avec le Parlement Maire de Nancy
Claude GAILLARD Président du District Urbain de Nancy
Claude HURIET Président du Conseil Général Sénateur de Meurthe-et-Moselle
CAPEMM : 83.37.22.29